



## **Université d'Ottawa**

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa dans le cadre des exigences du programme de doctorat en Science politique

École d'études politiques, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

**Titre :** Comprendre les pratiques citoyennes numériques depuis leurs fondements éthiques :

A l'école des Gilets jaunes français

### **Présenté par :**

Abakar Malloum

### **Sous la direction de :**

D<sup>r</sup>. Jonathan Paquette

### **Membres du comité :**

D<sup>r</sup>. Emily Regan Wills

D<sup>r</sup>. Louis Simard

D<sup>r</sup>. Aurélie Lacassagne

D<sup>r</sup>. Constance DeVereaux

## Résumé

### Mots clés:

*Pratiques citoyennes numériques, technique, réseaux sociaux, espace public, conviction, responsabilité, ethnographie numérique, herméneutique.*

Si on considère la naissance en 1983 de TCP/IP comme son point de départ, l'Internet a 40 ans en 2023. Le système de communication numérique qui en est issu touche maintenant tous les aspects de la vie dans les endroits les plus reculés de la planète avec des effets sociopolitiques, culturels et économiques sans précédent.

Prenant acte de ces transformations induites par le numérique, cette thèse a d'abord trouvé ses conditions de possibilité dans des préoccupations relatives aux rapports complexes entre le numérique et la politique. Le premier constat sur ce chemin est que toute recherche de compréhension du rapport complexe entre la politique et la technique est teintée par une ancienne et omniprésente dichotomie technophile/technophobe. Les technophiles voyaient dans l'Internet la nouvelle agora, la révolution démocratique, l'avènement d'une nouvelle ère de liberté, etc. Les technophobes sont aujourd'hui à constater plutôt les incivilités, les exploitations algorithmiques des données des internautes et les infox (fake news) comme autant d'éléments constitutifs de l'ère numérique et inhibiteurs de la démocratie et de l'exercice des droits citoyens. La persistance de cette opposition normative entre techno-septiques et techno-utopistes est inféconde constituant même un écran qui empêche une compréhension adéquate de rapport complexe et toujours évolutif entre la politique et le numérique.

Cette thèse explore le croisement entre la démocratie et les TCP/IP sous l'angle de l'action collective et des acteurs sociaux. En particulier, cette thèse a pour objectif d'explorer cet enjeu au-delà aussi bien des enthousiasmes technophiles que des désenchantements technophobes dans les contextes des sociétés connectées. Pour y parvenir, deux hypothèses méthodologiques distinctes, mais complémentaires sont proposées :

La première consiste en le postulat qu'afin d'éviter le déterminisme technique dont sont issues les normativités technophiles et technophobes, il faut partir des pratiques concrètes des acteur.trices. Et, une manière de faire cela consiste à mettre au centre de l'analyse les éthiques politiques qui fondent ces pratiques. À son tour, une telle posture méthodique nous impose d'une part un retour à la distinction wébérienne entre éthique de conviction et éthique de responsabilité, et d'autre part, l'adoption d'une démarche ethnographique (notamment l'observation non participante) auprès des acteur.trices engagées dans des pratiques numériques concrètes de la citoyenneté. Dans ce sens, le mouvement social numérique de Gilets jaunes français a constitué pour nous une excellente plateforme d'observation et théorisation de ces pratiques politiques numériques. Un croisement d'outils numériques nous a permis de cueillir, d'explorer et d'analyser les manières dont les participant.es rationalisent et justifient leurs actions au sein des pages Facebook Gilets jaunes. Un premier examen des interactions numériques nous a permis de constater une certaine prédominance de l'éthique de conviction dans les justifications des participant.es. Ce constat ouvre sur notre seconde hypothèse selon laquelle, malgré son importance heuristique, l'approche wébérienne fondée sur la distinction entre éthique de conviction et éthique de responsabilité ne permet pas de rendre compte des éthiques politiques des acteur.trices. Ces dernières requièrent un dépassement de la vision dualiste et pour le moins manichéenne des éthiques politiques dans la

mesure où les examens des données dévoilent un fort enchevêtrement entre convictions et sens de responsabilités dans les discours des agents.

Prenant acte de ce constant empirique et afin de rendre compte de la complexité des rationalisations auxquelles les acteurs.trice.s se livrent, la seconde hypothèse méthodologique s'inspire de l'approche herméneutique de Paul Ricœur afin de postuler que ces pratiques numériques des Gilets jaunes — dont les traces sont fixées par d'écritures, d'images, de vidéos et autres emojis — sont porteuses de visions de monde, de projets politiques. Et, afin de recevoir ces projets politiques, une lecture herméneutique nous a permis de présenter les projets politiques découlant des 11 thématiques (catégories d'analyse) issus des données ethnographiques.

Enfin de compte, cette thèse avance une double contribution aux recherches sur la citoyenneté numérique : les pratiques politiques numériques des Gilets jaunes permettent de voir que bien au-delà des conséquences positives et négatives des rapports généralisés entre le politique et le numérique, ce sont les pratiques citoyennes qui déterminent et politisent des pages Facebook, Twitter, WhatsApp, etc., et non le contraire. Les phénomènes comme les manipulations algorithmiques, marchandisation des données privées, les intoxications, etc. mis en avant par la littérature techno-dystopique constituent des variations des contraintes que les pratiques citoyennes ont toujours rencontrées dans leurs luttes pour des changements. Ces phénomènes démontrent que les droits citoyens se sont toujours constitués dans le cadre d'une dialectique entre contraintes et opportunités qui n'est pas spécifique à l'ère numérique. La seconde contribution est que, tout comme des textes, une lecture herméneutique Ricœurienne des actions politiques numériques permet de recevoir les éthiques politiques dont elles sont les supports. L'étude conclue en avançant une définition des pratiques citoyennes numériques issues de l'école des Gilets jaunes.

## Remerciements

*Merci Papa, vos principes continuent à guider mes pas,  
ce monde aurait été impossible à supporter sans eux.*

Je tiens tout d'abord à remercier le professeur Jonathan Paquette, plus qu'un directeur de recherche, un véritable mentor au cœur immense. Je lui suis reconnaissant pour son soutien infaillible, sa disponibilité, sa motivation, sa patience et sa générosité contagieuse. Tout au long de cette longue traversée du désert-doctoral, il a été pour moi une lumière guidant mes pas dans les moments les plus sombres. Certaines formes de gratitude résistent aux mots.

Je désire ensuite exprimer ma profonde reconnaissance envers les professeur.es Emily Regan Wills, Louis Simard, Aurélie Lacassagne, Constance DeVereaux pour avoir accepté de participer à mon jury et pour leur généreuse disponibilité tout au long de cette épreuve.

Je souhaite également remercier le corps professoral de l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, en particulier les professeur.es Marie-Christine Doran, Sophie Bourgault et Dimitrios Karmis, dont la bienveillance et l'engagement ont grandement contribué à façonner mon expérience académique en général et doctorale.

J'aimerais également exprimer ma gratitude envers les membres administratifs de notre école, en particulier Sylvie Lachapelle et Gail Petrin, qui ont souvent dépassé leurs fonctions officielles pour nous accompagner dans les moments d'incertitude. Leur aide précieuse et leur professionnalisme ont facilité le déroulement de ce projet.

Ce travail de recherche n'aurait pas été possible sans les contributions spirituelles de toutes ces personnes exceptionnelles, en particulier celles de mes ami.es Patricia Fairfield et Charles-Jean Gollain, Saoussane Rifai, Meron Yeshoa et Gouled Hassan, Hashimu Maliki, Mahamat I. Guiré.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont été impliqués dans ce projet. Votre contribution restera gravée dans ma mémoire et continuera de m'inspirer dans mes futurs travaux.

Et enfin, je souhaite rendre hommage à ma mère :

Maman, tu es mon point d'origine et la fin de mon horizon.

Tu m'as toujours encouragé à poursuivre l'apprentissage,

Et je suis toujours sur ce chemin, maman !

**Liste de tableaux et de figures****Liste de Tableaux**

Tableau 4.1 4 théories de la citoyenneté numérique selon L. Dahlberg (2011).....	139
Tableau 5.7 Chart obtenu à partir d'un post des Gilets jaunes (Crowdtangle).....	197
Tableau 6.1 La cartographie d'un post dominé par l'expression de la tristesse.....	224
Tableau 6.2 Catégories conceptuelles organisés selon leurs appartenances aux éthiques .....	230
Tableau 6.3 Une représentation graphique d'un post.....	233
Tableau 6.4 des catégories d'analyse retenues.....	234
Tableau 6.5 Les 8 catégories conceptuelles issues des pratiques des Gilets jaunes.....	252

## Liste de figures




F5.1 Pétition originelle Gilets jaunes sur change.org.....	178
F5.2 Nombre d'abonné.es et date de la création de la page .....	187
F5.3 Les règles encadrant les activités numériques de Carte des rassemblements .....	188
F5.4 Capture d'écran des règles encadrant le fonctionnement d'une page .....	190
F5.5 : Un schéma représentant l'objet de cette recherche.....	192
F5. 6 Poste montrant le recule dans le temps des activités de La France en colère .....	196
F5.7 Relations proxémiques du concept responsabilité .....	200
F5.8 Relations proxémiques du concept conviction.....	200
F5.9. Les résultats d'une recherche effectuée dans Crowdtangle .....	202
F5. 10 Démonstration : un post de 11/2018 retrouvé par Crowdtangle .....	204
F5.11 Démonstration : importation des données par le biais de Ncapture.....	204
F5.12 Nvivo : Les sous-fonctionnalités d'Explorer .....	207
F5.13 L'outil requête de Nvivo.....	208
F5.14 Écran de Nvivo montrant les échanges des participant.es .....	209
F5.15 Un codage regroupant les thèmes dans le registre de responsabilité.....	210
F5.16 Un codage regroupant les thèmes dans le registre de conviction.....	210
F5.17 : Visualisation de rapport conviction/responsabilité dans les données codées .....	212
F6.1 Résultat d'une recherche par terme proxémique.....	222
F6.2 L'ensemble de posts apparaissant dans le moteur d'exploration de Nvivo.....	223
F6.3 Image montrant 3 manières d'échanger autour d'un post : Un commentaire textuel, GIF et emojis .....	224
F6.4 Le post dont le contenu émotif est représenté par le Tableau 6.1 ci-dessus.....	224
F6.5. Travail de codification des pratiques citoyennes numériques.....	225
F.6.6 Montrant un travail de codification de conviction .....	227
F 6.7 Montrant le travail de codification de responsabilité à un moment donné .....	227
F6.8 Modificabilité de la parole dite .....	232
F6.8 Trois (3) images de profil dont chacune affiche un récit spécifique .....	250
F6.9 Les Gilets jaunes se servant de l'opposition bien/mal .....	263
F6.10 Un membre du gouvernement qui traite les actions des GJ de totalitarisme.....	263
F6.11 Usage du terme vérité par les Gilets jaunes... ..	266
F6.12 Crowdtangle : usage du terme engagement par les gilets jaunes .....	272

F 6.13 Les GJ distribuant de l'argent aux sans-abris.....	290
F6.14 Réactions face à la générosité des GJ (Liker, aimer et tristesse).....	290
F6.15 Le bornage interne du concept de l'amour selon F. Wolf (2016).....	296
F6.16 Une participante console une autre lors d'un affrontement avec la police .....	301
F6.17 Les emojis de colère et de tristesse du post précédent .....	301
F7.1 Cercle herméneutique de Ricoeur .....	312

## Tables de Matières

### Résumé 1

Mots clés .....	1
Remerciements .....	3
Liste de tableaux et de figures .....	4
Liste de figures .....	4
Chapitre 1 .....	1
1. Introduction .....	1
1.2 Contexte .....	1
1.3 Question générale de recherche .....	3
1.4 Présentation du problème général .....	6
1.5 Problématique : étudier les pratiques citoyennes numériques au-delà des positionnements normatifs . 14	
1.6 Postulats de base, cadre théorique et méthode .....	18
1.7 Collecte et analyse de données empiriques .....	23
1.8 Contribution au débat scientifique .....	24
1.9 Plan de la thèse .....	26
Chapitre 2 .....	29
2.1 Introduction .....	29
2.2 Le caractère contesté du concept de la technique : une perspective historique .....	33
2.3 Internet et le concept de la technologie .....	39
2.4 <i>Pratiques citoyennes et numérique entre utopie et dystopie</i> .....	45
2.4.1 <i>Techno-optimisme et les pratiques citoyennes numériques</i> .....	45
2.4.2 <i>Technopessimisme et les pratiques citoyennes numériques</i> .....	53
4.5 <i>Conclusion</i> .....	58
Chapitre 3 .....	60
3.1 Introduction .....	60
3.2 Alain Touraine : une vie pour la recherche du sujet .....	75
3.3 <i>Weber, Touraine et le numérique</i> .....	89
3.4 James Tully : des pratiques diverses de la citoyenneté et le numérique .....	102
3.5 Conclusion .....	107
Chapitre 4 .....	109
4.1 Introduction .....	109
4.3 La démocratie numérique en pratique .....	122
4.4 La démocratie numérique à travers la conception de la citoyenneté selon J. Tully .....	141
4.5 Conclusion .....	146
Chapitre 5 .....	149
5.1 Introduction .....	149
5.2 L'objet d'étude .....	157
5.3 Données numériques comme pratiques citoyennes .....	158
5.5 Les Gilets jaunes français : un mouvement social numérique .....	164
5.5 Les Gilets jaunes français : pourquoi Facebook ? .....	166

5.6 Le terrain numérique .....	167
5.7 Le terrain numérique : Les pages Facebook Gilets jaunes.....	168
5.8 Le terrain numérique : sélection des pages Facebook Gilet jaunes.....	173
5.9 <i>Le terrain numérique : conception théorique du terrain numérique</i> .....	177
5.10 <i>Collecte de données : les outils</i> .....	178
5.11 <i>Collecte de données : l'observation non participante</i> .....	179
5.12 <i>Collecte de données : Crowdtangle</i> .....	181
5.13 <i>Collecte de données : Proxémie de CNRTL</i> .....	184
5.14 <i>Collecte de données : Importer les traces numériques</i> .....	190
5.15 <i>L'exploration des données</i> .....	193
5.16 <i>L'exploration des données : NVivo</i> .....	193
5.17 <i>L'exploration des pratiques numériques des Gilets jaunes : fonction Explorer de Nvivo</i> .....	195
5.18 <i>L'exploration des pratiques numériques : encodage de NVivo</i> .....	196
5.19 <i>L'exploration des données : visualisation</i> .....	198
5.20 <i>Conclusion</i> .....	201
Chapitre 6.....	208
6.1 Introduction .....	208
6.2 Partie I : Production des catégories d'analyse .....	210
6.2.1 <i>Le Crowtangle et le Prox : établissement des champs sémantiques et des termes de recherche</i> .....	212
6.2.2. Exploration et lecture de la base de données.....	213
6.2.3 Qu'est-ce qu'une catégorie d'analyse ?.....	219
6.2.4 Catégories conceptualisantes conceptuelles .....	221
6.2.5 Catégories conceptualisantes structurelles : modificabilité et mixité .....	223
6.2.6 Catégories émotionnelles :  Amour et  Tristesse .....	226
6.2.7 Pour conclure cette première partie.....	227
6.3 Partie II : Au-delà de Max Weber : la pensée politique des gilets jaunes .....	229
6.3.1 Modificabilité des paroles numériques : confiance et vivre ensemble.....	231
6.3.2 La mixité des conversations numériques : anonymat et éthiques politiques.....	238
6.3.3 Les éthiques politiques des acteurs : 8 catégories conceptuelles.....	246
6.3.4 La Révolution : une rupture et un retour sur un soi vrai .....	248
6.3.5 Justice sociale : un intrinsèque de l'identité collective française .....	252
6.3.6 L'amour et le politique : l'impossibilité d'une synthèse définitive .....	283
6.3.7 La tristesse (  ) et les éthiques politiques de la finitude.....	295
6.4 Conclusion : catégories d'analyse et éthiques politiques des acteur.trice.s.....	298
Chapitre 7 Conclusion.....	300
7. 1 Introduction .....	300
7.2 Weber : une conception dichotomique des éthiques politiques des Gilets jaunes .....	302
7. 2.1 Ethnographie numérique .....	303
7. 3 Paul Ricœur : la dialectisation du lien conviction/responsabilité chez les Gilets jaunes .....	306
7.3.1 A l'école <sup>132</sup> de la complexité des éthiques politiques des Gilets jaunes .....	311
7.4 Une mise en perspective.....	313
7.4.1 La citoyenneté à l'école des Gilets jaunes : vers une théorie de la citoyenneté numérique .....	320
7.4.2 Les perspectives et approfondissements.....	337

REFERENCES ..... 340

## Chapitre 1

### *Introduction générale : comprendre les pratiques citoyennes numériques<sup>1</sup>*

#### 1. Introduction

##### 1.2 Contexte

Depuis l'avènement de ce que l'on peut considérer rétroactivement comme les premiers réseaux sociaux numériques, tels que Usenet Newsgroups (1979) et Well Community (1985), que les membres identifient poétiquement comme "la destination chérie pour la conversation et la discussion", Internet a été l'objet d'un regain de controverses politico-théoriques. Dans le sillage des travaux fondateurs de Rheingold (1987), de nombreux « passionnés » (Held 1987 ; Becker 1998 ; Levy 1990 ; Cardon 2009) ont commencé à qualifier ces rassemblements en ligne de « communautés virtuelles ». La démocratie, selon ces auteurs, sera désormais inexorablement déduite non pas des institutions de participation politique existantes (élections, représentations parlementaires, syndicats et autres groupes de pression), mais plutôt, du rapport des citoyens aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. (TIC). De nouveaux termes, tels que « démocratie électronique », « cyberdémocratie », « démocratie numérique », ou encore « télé démocratie », apparaissent dans de nombreuses disciplines des sciences sociales et humaines pour décrire cette nouvelle réalité politique et sociale. L'objectif commun est d'expliquer et de comprendre « l'agora électronique » (Mear 1985 ; Reihngold 1993 ; Dreyfus 2001), un espace public que l'on peut trouver en ligne et au sein de quel émergent des nouvelles formes de citoyenneté.

---

<sup>1</sup> Dans cette étude, les termes Internet et numérique sont utilisés indifféremment, bien que (comme dans la plupart de recherches sur la relation entre Internet et le social) l'usage du terme 'numérique' soit prépondérant.

Toutefois, parallèlement à « ces premières extases » pour reprendre l'expression de Brian D. Laoder (1998), devant les potentiels démocratiques des TICs, les travaux techno-sceptiques mettent en relief les dérives potentielles relatives à cet outil et pointent sur les possibilités démocratiquement régressives qui sont d'ores et déjà visibles. Ainsi, au contraire des enthousiastes de la première ère, les travaux des auteur.es tels que Simon Davies (1996), Jenny C. McCune (1996) Mark Elmore (2001) se servent du concept comme 'Big Brother', 'surveillance électronique', 'manipulation de la masse' en vue de souligner une réalité assez dystopique que Romana Quinto et Giuseppe De Marco (1998) ont tenté de saisir par le biais d'une formule pour le moins expressive de « cadavre rêveur du capitalisme » soulignent-ils, dont le dernier avatar de l' « agora électronique [...] est en train d'opérer des mutations biologiques dans l'appareil neurophysiologique de l'homme » (1998 : 2). Il faut bien remarquer quand même que l'arrivée quelques années plus tard des phénomènes comme les données massives (big data), capture et commercialisation de l'attention des internautes notamment par les GAFAM (Google, Facebook, Amazon et Microsoft) n'ont pas encouragé une réconciliation entre pyrrhoniens et enthousiastes. En effet, à l'exception d'une minorité de travaux (Mathias 2011; Poster 2001; Collins 2018) - qui sont à vrai dire rares dans l'immensité océanique de la littérature qu'habite le numérique politique - qui tentent de réconcilier les deux camps, ces deux visions discordantes, ces désaccords autour des principaux points de la relation entre la démocratie et l'Internet, ne se sont jamais estompés. D'ailleurs pour les plus résignés, ces désaccords procèderaient du destin général du rapport entre la technique et la société dans la métaphysique occidentale (Thibaut 1986, Stiegler 2007).

Bien que, comme l'espérait Reihngold (1993), les 'agoras électroniques' soient devenues des réseaux mondiaux (Twitter, Facebook, WhatsApp, etc.) d'échanges, des solidarités et des participations au politique (Tufekci 2019; Mercier 2018), les ingrédients au fondement des

analyses dystopiques n'ont pas cessé eux aussi de prendre de reliefs, que ce soit sous forme d'inhibition de participation citoyenne par divers moyens ou par la disparition de l'espace commun sous les effets de customisation et d'hyper-individualisation (Dreyfus 2001; Sunstein 2018). En effet, que ce soit sous la forme de captures et de stockages algorithmiques des informations privées des citoyen.nes pour des fins commerciales et des *Fake news*, ou que ce soit sous la forme d'une résurgence du *populisme numérique* (Trump, Erdogan, Salvini, Orbán, etc.) (Barberis 2019; Fechine 2020); tout porte à croire que les promesses aussi bien démocratiques qu'antidémocratiques de l'ère numérique ne sont rien de moins que débordantes d'énergies. Comme toute technologie avant lui, l'Internet détermine la société d'une manière dichotomique (à la fois négativement et positivement). Or l'idée que cette polarisation autour du numérique soit épistémologiquement inféconde a très tôt reçu l'unanimité (Poster 2001, Dreyfus 2001, Stiegler 2018). C'est dans le contexte de cette problématique qu'ont émergé les interrogations qui guident la présente étude.

### **1.3 Question générale de recherche**

Dans le cadre du contexte précédemment présenté, ce chapitre est consacré à l'introduction de l'étude. Dans le cadre de cette introduction, la présente section vise à présenter la question générale à l'origine de l'étude. La question générale qui a donné naissance à cette recherche est la suivante : comment comprendre les expressions d'idées politiques issues des pratiques citoyennes numériques ? Le souci de cette question très générale s'organise, ce faisant, autour de quatre principaux thèmes qui la constituent : le *numérique* et les *pratiques de la citoyenneté* d'une part, et la *compréhension des idées politiques* qui se donnent à nous par le biais des engagements citoyens dans les espaces publics numériques.

Le numérique ici se réfère aux espaces d'interactions sociopolitiques, économiques, culturelles, scientifiques, etc. qui se sont institués avec l'émergence de l'Internet, plus particulièrement avec l'avènement du Web. C'est cette conjonction entre le Web et le numérique (voir le chapitre 4 sur la démocratie numérique) qui donna lieu à un foisonnement des relations entre la vie sociale dans sa généralité et l'Internet. Dans une perspective historique, l'Internet serait la révolution technologique la plus importante de l'histoire de l'humanité (Rouvroy & Stiegler 2015 ; Verdier & Henri 2021). Sur le plan conceptuel, l'inventeur du Web<sup>2</sup> Tim Berners-Lee l'a imaginé comme « un support collaboratif », écrivait-il dans *Weaving the Web* (2000), « un endroit où nous nous rencontrons tous et lisons et écrivons [*traduction libre*] » (2000 :3). De ce bref passage de Berners-Lee et de nombreux autres témoignages (Fred Turner 2012<sup>3</sup>), il faut bien s'accorder avec les constats de Dominique Cardon (2012), de Félix Tréguer (2015) selon lesquels l'enjeu *du commun*, du vivre ensemble, serait inscrit dans l'« ADN » même des nouvelles technologies de l'information. Après seulement 39 ans, la plupart des commentaires s'accordent sur le fait que les souhaits originels (ou « *dreams* » comme aiment à dire Berners-Lee et ses collègues) n'ont pas été contrariés. Depuis le premier lancement du web, le numérique est devenu une des dimensions essentielles de la vie politique et sociale (Mathias 2011, Boullier 2015), il est devenu « la société de conversation » (Cardon 2012 : 67).

Les articulations entre une hétérogénéité d'échanges sociopolitiques et culturels et les espaces numériques ne cessent d'accroître. Une partie de ces conjonctions entre le social et l'Internet se font dans des langages citoyens. La compréhension de ces relations spécifiques est le problème dont est issue la présente étude. Ces rencontres entre la politique et le numérique se font de manière

---

<sup>2</sup> L'Internet est devenu véritablement mondial seulement avec l'invention du Web, l'hyperlien.

<sup>3</sup> Turner, Fred, et al. Aux sources de l'utopie numérique : de la contre-culture à la cyberculture : Stewart Brand, un homme d'influence. C&F éditions, 2012.

diverse et multiforme. Alors on parle des pratiques citoyennes, politiques, sociales, numériques. C'est dans cet ordre qu'on peut penser aux pratiques qui s'instituent dans de nouveaux genres d'espaces sociaux, mais devenus assez familiers désormais, comme les pages *Facebook*, *WhatsApp*, *Twitter*, *YouTube*, *TikTok*, *Pinterest* (pour ne citer que les plus populaires). Et c'est dans le cadre de ces pratiques et de ces engagements citoyens qui se tiennent dans ces 'lieux' que cette thèse se veut comme un travail de compréhension.

Dans ce cadre, le présent chapitre a pour objectif global d'exposer et d'expliquer avec autant de détails possibles, la situation globale, la problématique, les principaux concepts et une combinaison de méthodes et de théories utilisées aussi bien dans les processus de la cueillette de données empiriques que dans le travail d'analyse.

Pour cette fin, la suite de ce chapitre se décompose de la façon suivante : la première étape est une *1.2 Présentation du problème général*. Dans cette section, nous introduisons le lecteur dans le contexte historique et épistémologique dans lequel le lien entre les technologies en général et les activités politiques et sociales a été considéré. Ici il s'agit de souligner qu'il y a une conception des rapports entre la technique et le politique issue de la métaphysique occidentale et que cette conception a un effet d'horizon sur les travaux et réflexions sur le numérique. Cette influence a donné lieu à une polarisation. C'est de ce contexte de polarisation que découlent problématique et question de recherche de cette étude. Le troisième moment de ce chapitre est intitulé *1.3 Problématique et question de recherche*. Cette partie présentera la problématique à laquelle cette étude vise à apporter des éléments de réponse. Ce sera la partie d'où découlera la question d'orientation plus spécifique que la question générale en ce sens qu'elle canaliserà les processus relatifs aux choix aussi bien méthodologiques que théoriques. Ensuite suivra la section morphologique qui se présentera sous l'appellation *1.4. Structure de la thèse*. Elle sera consacrée

aux présentations des différentes phases qui marqueront cette étude. Elle est, ce faisant, une exposition synthétique du contenu de la thèse. Son objet est, en définitive, d'aider le/la lecteur.trice à naviguer à travers le document. Enfin, *la conclusion* couronnera le chapitre à travers une synthèse faite par le biais d'un retour sur les parties constituantes.

### 1.4 Présentation du problème général

« *L'acte libre est donc une invention* » Jacques Ellul<sup>4</sup>

Cette partie du chapitre vise à placer cette étude dans l'ensemble du contexte historique et épistémologique d'où émerge la problématique de cette étude sur le rapport entre numérique et pratiques citoyennes. Le numérique est envisagé d'abord comme une technologie (Poster 2001 ; Dreyfus 2001). La controverse technophile/technophobe procède donc de la nature technique du numérique. Le rapport de la technique à la société a été pensé par la Grèce antique en termes de *poésies* (production) dans laquelle s'articulent l'habileté humaine et les mouvements des éléments naturels (Heidegger 1958). La technique est vue comme une imitation, donc comme un faux emblant ou subterfuge, de la nature. Ainsi dans *Phèdre* de Platon, la *Technè*, représentée par l'écriture, est déjà objet d'une équivoque. Notamment on y voit que la plus ancienne controverse s'est tenue ainsi autour du hiéroglyphe comme technique d'écriture dont il nous faut brièvement rendre compte en vue d'en saisir la profondeur et l'ancienneté de la discorde :

Pour le dieu de la technique *Teuth* en effet, l'écriture est une consolidation mnémonique. Elle « rendra les Égyptiens », argumentait-il, « plus savants et soulagera leur mémoire » (Phèdre1849 :120), mais pour le roi égyptien *Thamous* par contre, cette nouvelle technique n'est

---

<sup>4</sup> J. Ellul (2019). *Éthique de la liberté* 1 et 2, Genève : Ed. Labor et Fides.

Qu'une source potentielle de dégénération, et «ne produira que l'oubli dans l'esprit de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger la mémoire » (*Ibid.*). Selon *Thamous*, la mémoire vivante authentique est meilleure que la réminiscence qui n'en est que la forme morte ; la technique tue l'authenticité. *Thamous* est donc pour un fonctionnement authentique des facultés humaines dont les substitutions artificielles risquent, selon lui (d'après Platon), d'altérer. La technique est une altération. Pour *Teuth* au contraire, les choses humaines sont fugitives et par conséquent, l'écriture est « un remède que j'ai trouvé contre » ces difficultés. Faut-il alors garder les facultés humaines authentiques en dépit de leurs limites intrinsèques ou les améliorer ?

Reprise par Platon, cette problématique égyptienne n'a cessé de se réactualiser dans la métaphysique occidentale de notre rapport avec la technologie. Et elle a toujours opposé deux camps. À ceux qui pense comme *Thamous* que les techniques nous perdent en nous plongeant dans l'illusion d'une maîtrise promise, selon l'expression de *Thamous*, par une « science sans réalité », s'opposent ceux qu'on peut placer sous la bannière de *Teuth* pour dire que les techniques pourraient bien servir à améliorer conditions, voire même facultés<sup>5</sup>, humaines.

Abstraction faite des différences temporelles et contextuelles, Francis Bacon (1561-1626) et l'anti-baconisme de l'époque pionnière de la modernité étaient selon toute apparence, polarisée autour de cette même question. Bacon fut « le père de la philosophie expérimentale » disait Voltaire<sup>6</sup>. Sa thématization de la technique a été si décisive pour la place de la science appliquée dans la modernité ; « connaître, c'est savoir-faire » (Sigaut 1986 :18). En face de cette déclaration technotriomphale du philosophe anglais et ses partisans, ils se trouvent ceux qu'on pourrait qualifier d'affiliés de *Thamous* qui s'appuient sur l'épistémè d'obédience aristotélicienne où la technique était identifiée à la ruse, une représentation mensongère de la nature. Depuis, la question de la

---

<sup>5</sup> Le transhumanisme est une forme typique de cette position d'amélioration de l'humain par la technique.

<sup>6</sup> Cité par Horkheimer & Adorno (1944).

Technique n'a cessé d'opposer les deux camps et il s'intensifie à chaque fois qu'il y a émergence d'une nouvelle technique. D'une part on trouve la conception qui identifie la technique au progrès et plus généralement au progrès de la lumière, de l'autre une persistance de la méfiance *thamousienne* qui soupçonne la technique d'altération qu'elle soit sous la forme de désenchantement (Weber) ou de l'arraisonement (Heidegger) ou de moyen de domination bourgeoise (Marx). C'est dans ce contexte global polarisé par *La question de la technique* (Heidegger 1958) que nous sommes entrés dans l'ère du numérique. Il nous démontre que les controverses autour du rapport entre technique et les domaines sociopolitiques ne sont pas nouvelles, mais elles méritent aujourd'hui d'être réexaminées à nouveau frais (Poster 2001 ; Mathias 2011 ; Cardon 2012), surtout en raison des caractéristiques intrinsèques et internes aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est pourquoi afin de compléter ce panorama contextuel, la prochaine section nous introduira à un horizon historique de l'émergence de l'Internet.

### *1.1.1 Le numérique : naissance d'une révolution*

Cette sous-section vise à présenter le processus d'émergence de l'Internet. En effet, une brève, mais succincte exposition du contexte historique, social et idéologique de l'apparition du numérique nous semble indispensable en vue d'une bonne introduction de sujet et du problème de cette étude.

L'histoire de l'Internet est inséparable de ses origines militaires (Galloway 2005 ; Cardon 2019). En effet, la recherche sur la balistique, une préoccupation majeure des armées européennes du 18<sup>e</sup> siècle, donna naissance au premier ordinateur<sup>7</sup> en 1948. Dans les années 1950 et 1960, au plus fort

---

<sup>7</sup>Sur le plan théorique, l'ordinateur est le fruit d'un croisement entre divers travaux en mathématiques dont l'« algorithme » d'Abu Jaffar Al Khawarizmi (780-850), les calculs binaire de Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-

de la Guerre froide, les militaires américains ont compris que leur système de communication hautement hiérarchisé était particulièrement précaire en cas de conflit nucléaire. Dans ce contexte, les acteurs de l'ARPA (American Research Project Agency créé en 1957) se mirent en tête de faire parler des ordinateurs 'entre eux'. Le nouveau projet fut confié à Joseph Carl Robnett Licklider, un ingénieur et psychologue épris des idées sur les interactions entre humains/machine. Licklider travaillait déjà sur le concept de « *time-sharing*<sup>8</sup> (temps partagé) » balisant le chemin pour de connexions entre plusieurs ordinateurs. Licklider rencontre dans ces mêmes circonstances Leonard Kleinrock et d'autres collègues dont les travaux convergeaient vers des objectifs communs. Dans son article de 1968, Licklider parle déjà de « on-line interactive communities » (1968 :37) basées non pas sur une « common location », mais sur une communauté d'intérêts.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1983 est considéré comme l'anniversaire officiel d'Internet. Avant cela, les ordinateurs dispersés, notamment dans des départements militaires et centres de recherche, n'avaient pas de moyen standard de 'parler entre eux'. Un nouveau protocole de communication a été, pour ainsi dire, inventé. Il s'agissait du *Transfer Control Protocol/Internet work Protocol* (TCP/IP) de Bod Khan et Vint Cerf. Et la *Commutation de paquets* (Packet switching) de Paul Baron and Donald Watts Davies (1960). Leonard Kleinrock explique les fondements éthiques guidant les actions de ces chercheur.euses :

*«there's an underlying philosophy of packet networks which permeates not only their technology but the way in which they are used. The philosophy I'm referring to is distributed control, i.e., no centralized authority »*  
(Kleinrock 2005 : s.p).

---

1716), les travaux sur les machines à calculer de la pionnière Ada Lovelace (1815- 1852) et enfin la théorisation de la logique binaire par George Boole (1815- 1864).Source : <https://archinfo01.hypotheses.org/770>

<sup>8</sup> R. A. Meyer and L. H. Seawright (1970). "A virtual machine time-sharing system," in IBM Systems Journal, vol. 9, no. 3, 199-218: « **they allow a multiplicity of users to have access to a computer** » (1970: 199).

Pour Bob Khan, inventeur en 1980 du système TCP/IP, l'essence de l'Internet réside dans les protocoles, autrement dit les *règles*. Ces « protocoles et procédures ont été conçus pour être indépendants » (2010 :16 *traduction libre*). Cette indépendance ne concerne pas seulement efficacité et efficience organisationnelle, car elle est de terme à terme, contraire à l'éthique militaire<sup>9</sup> d'organisation. L'indépendance à laquelle Khan se réfère a tout à voir avec ces articulations avec l'autonomie individuelle et collective au cœur de la vision populaire de l'après-guerre (Mathias 2009 ; Tréguer 2015 ; Cardon 2019). Telle est, en quelques mots, l'histoire de l'Internet dont les nœuds de connexion se mondialisent avec l'arrivée du Web sémantique.

L'Internet est devenu public dans les années 1990. Il deviendra mondial avec la naissance du Web sémantique de Tim Berners-Lee en 1991. Délivré des restrictions aux usages militaires et académiques dont il était jusqu'alors confiné, le Net est désormais devenu bien commun (*respublica*) ou selon les termes Cass Sunstein, *Republic.com 2.0* (2007) dont le territoire couvert s'étend rapidement et se mondialise. Le devenir public de l'Internet s'est déterminé par un foisonnement d'appariements entre la nouvelle technologie de communication et le social : usages économiques, sociaux, culturels, scientifiques, artistiques, sécuritaires, politiques, etc. Tel est le caractère multimodal (Dahlgren 2000) de cette technique nouvelle dont Charley Kline<sup>10</sup> (2009) affirme que ses collègues et lui étaient en vérité loin d'imaginer que le projet ARPANET allait accoucher d'un tel phénomène.

Dès son émergence, le numérique est devenu un champ d'innovations pratiques et épistémologiques aux effets cognitifs et ergonomiques sont sans précédent. Dans les champs d'études politiques, des termes tels que : cyberadministration, e-gouvernement, cyberguerre, cyberculture, cybercommunauté, cyberpolitique, cybercitoyenneté, cyberdémocratie,

---

<sup>9</sup> Licklider a eu maille à partir avec l'ail militaire de l'ARPANET à cause de ses penchants pour la décentralisation.

<sup>10</sup> Charley Kline est un des ingénieur.es qui ont œuvré à la mise au point du Net.

Cyberéthique, etc., pour ne citer que quelques-uns des concepts sociotechniques renvoyant aux nouvelles manifestations des pratiques politiques numériques. Les études sur ces pratiques politiques sont, cependant, polarisées entre deux camps aux orientations normativement opposées. C'est de cette polarisation qu'il s'agira dans la prochaine sous-section.

### *1.1.2 Les pratiques citoyennes numériques : entre Teuth (technophile) et Thamous (technophobe)*

L'avènement du numérique a convergé avec une transformation profonde du politique et de l'administration publique. Avec des notions comme « civic tech », « e-gouvernement », « automated decision-making systems », ces nouvelles technologies ont été envisagées comme permettant aux citoyen.nes de prendre part au fonctionnement de la société (Rheingold 1987 ; Levy 1998). Cet enthousiasme devint encore plus aigu lorsque, dès les années 1990, dans le contexte d'un sentiment plus ou moins généralisé sur la faiblesse du système représentatif (Cardon 2012 ; Treguer 2015), un techno-optimisme quasi *Teuthienne*<sup>11</sup> prit de reliefs et se chargea d'entraîner l'intellect de notre époque sur l'idée d'un agora numérique où des citoyen.nes de toutes les couches sociales participent dans les affaires qui les concernent sans aucune sorte de barrière ou de possibilité de discrimination. La découverte exotérique que, désormais, les espaces numériques constituent une alternative plus démocratique et égalitaire que les cadres publics classiques, notamment les parlements, partis politiques, les médias classiques et syndicats.

Or, face à cette vision d'obédience *Teuthienne* techno-optimiste du numérique, se dresse la tradition techno-pessimiste issue de la position de *Thamous* qui voit dans cette supposée 'révolution numérique' (Levy 1997 ; Poster 2001 ; Mathias 2009), une dégénérescence du politique (Virilio 1998 ; Dreyfus 2001 ; Besnier 2012 ; Rouvroy 2015). Plus que toute autre circonstance

---

<sup>11</sup> Nous adoptons cet adjectif en référence au dieu égyptien de la technique rapporté par Platon dans *Phèdre*

historique, la Seconde Guerre mondiale et ses tragédies sont une révélation de l'intimité de la technique avec le mal. En s'appuyant sur la Seconde Guerre mondiale, les tragédies Hiroshima/Nagasaki, la Crise des missiles de Cuba et les inégalités sociales, ce mouvement de pensée parvint à mettre au goût du jour les thèmes techno-dystopique ; le tout sur un fond des déclin des alternatives idéologico-historicistes aussi bien hegelienne que marxistes dans les années 1940 -1990.

Théoriquement, la technique est sensée être « pensée en progrès » écrivaient M. Horkheimer & W. Adorno à New York. Mais dans le fait, le monde pourtant « entièrement éclairé par la philosophie expérimentale resplendit sous le signe des calamités » (1944 :23). Qu'est-ce alors la technique, son essence ? Faut-il s'en méfier ou plutôt en inventer « un libre rapport à elle » ? Telle est, en substance, la question que s'est posée Martin Heidegger (1958 :9) à la même époque. Mais on trouve cette même question en sourdine déjà chez Max Weber (1919). La technique est inséparable de la modernité et ses promesses, reconnaît le grand sociologue. Cependant, elle désenchante le monde. En réponse à cette problématique, Weber et Heidegger avaient eu des réflexes similaires : il nous faut héroïquement embrasser notre destin technique.

Les œuvres de fiction de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle sont encore plus significatives quant à leur rapport problématique avec la technologie, qui a dominé l'attitude générale de ce siècle. Ainsi, nous avons des œuvres telles que 1984 de George Orwell (1949), Player Piano de Kurt Vonnegut Jr. (1952), The Penultimate Truth de Philip K. Dick (1964), ainsi que le célèbre Do Androids Dream of Electric Sheep ? De Philip Dick (1968), sans oublier le majestueux Neuromancer du Canadien William Gibson (1984), qui a introduit le concept de « cyberspace ». Neuromancer a également inspiré d'autres productions remarquables, telles que Ghost in the Shell (1995) (dans

laquelle l'humanité est assujettie au réseau mondial de l'Internet) et le célèbre *Matrix* (1999), qui sont des chefs d'œuvres incontestés et exprime l'ambivalence de notre rapport à la technique.

Mais de manière générale, la persistance de ce rapport témoignerait d'un enlisement des réflexions sur la relation entre la technique et les domaines sociopolitiques dans un techno-déterminisme (Poster 2001 ; Feenberg 2004 ; Collins 2018). En outre, elle empièterait sur la compréhension adéquate du rapport du numérique à la société par le biais d'une abstraction des variations entre les techniques elles-mêmes (Dreyfus 2001 ; Poster 2001).

En fait, c'est ce double mouvement positif et négatif (technophile/technophobe) vis-à-vis du numérique que Harry Collins (2018) appelle la « capitulation (*surrender*) ». Que ce soit pour la pensée technophile ou pour la techno- dystopie, écrit Collins, il s'agit ni plus ni moins qu'un « misplaced deference to machines » (*Ibid.* :18). Les deux positions citées ont une base épistémologique commune, celle de la détermination technique et unilatérale de notre monde. Lorsqu'on s'intéresse aux relations entre la politique et la technologie, on se retrouve souvent dans l'une de ces deux traditions, celle de Teuth ou celle de Thamous. Le défi est donc de trouver une manière d'étudier les liens entre le numérique et les domaines sociopolitiques sans tomber dans l'une de ces deux traditions techno-déterministes. Cette problématique donne lieu à des interrogations spécifiques dans le cadre de cette thèse. Pour répondre à cette nécessité, différentes solutions ont été envisagées dans divers champs d'études et réflexions scientifiques portant sur la relation entre le numérique et le social. Nous nous limitons ici à mentionner un des travaux majeurs, celui de Paul Mathias (2009, 2011).

Paul Mathias considère que le numérique est une technologie unique en ce sens qu'il est omniprésent dans notre monde contemporain et constitue un horizon épistémologique essentiel (Mathias, 2018 : 2). Pour lui, le numérique diffère radicalement d'autres outils techniques antérieurs et a acquis un rôle incontournable dans notre compréhension du monde. Mathias propose une

approche philosophique pour comprendre le numérique dans son être, en tant qu'ontologie des réseaux, où nous nous concevons comme des « êtres en translation » (2011 : 66) dans un cadre conceptuel qu'il nomme « diktyologie ». Cependant, Mathias précise que la diktyologie est un cadre d'analyse spécifiquement philosophique et que les sciences sociales et humaines doivent développer leurs propres cadres pour aborder les différents rapports entre le numérique et leurs objets d'étude. Cette étude cherche donc à comprendre le lien entre la citoyenneté et le numérique sans tomber dans le déterminisme technique.

### **1.5 Problématique : étudier les pratiques citoyennes numériques au-delà des positionnements normatifs**

Cette dichotomie techno-optimiste/techno-pessimiste, autrement dit le débat entre le dieu de la technique *Teuth* et le roi *Thamous* persiste et continue alors de polariser les études scientifiques et autres réflexions sur le rapport entre les phénomènes sociopolitiques et le numérique. Ainsi, nous avons les lectures dont les orientations éthico-critiques se chargent d'exhiber les effets délétères et annihilateurs sur les identités, sur les subjectivités et sur la démocratie du numérique dans ses divers aspects. Les espaces numériques d'interactions dits réseaux sociaux (Castells 1998, Dreyfus 2001 ; Besnier 2012), les intelligences artificielles (David et Sauviat 2019 ; Bondroff 2021), les automatisations algorithmiques (Rouvroy et Stiegler 2015 ; Noble 2018). Ainsi à travers de champs épistémologiques et de niveaux de profondeur variés, cette ligne de travaux suit de manière critique et relève avec une constante inquiétude l'évolution des nouvelles technologies de communication. Puis, dans le champ des études portant sur l'articulation entre numérique et politique, s'est posé le problème du dépassement (ou du moins du contournement) du caractère ambivalent de la technologie (Sigaut 1986 ; Stiegler 2007 ; Kane 2012). Cela s'avère nécessaire pour mieux étudier

le lien entre la technologie numérique et le sociopolitique (Mathias 2009; Collins 2018). Ainsi, trois (3) principales suggestions théoriques ont été développées dans les travaux consultés jusqu'à présent au sein du champ d'études sur le sujet :

1) P. Mathias (2011) propose une philosophie centrée sur le concept diktyologie pour rendre compte d'une ontologie de réseaux. Et Mathias de préciser que son cadre conceptuel ne concerne que les réflexions sur l'ontologie des réseaux dans une perspective uniquement philosophique, et l'auteur suggère que chaque discipline pense « son internet » en partant des articulations spécifiques du Net dans chaque champ d'études spécifique.

2) Bernard Stiegler qui envisage la technique comme à la fois un poison et un remède, un Pharmakon, selon un mot de Platon. Ce qui mène Stiegler à affirmer que « toute technique peut servir soit à construire, à élaborer, à élever le monde, soit à le détruire » (2007 : 33). Et d'après cette théorie, le numérique entendu comme Pharmakon permet à la fois d'expliquer les craintes techno-dystopiques et les espérances techno-optimistes. Cependant, en plus de ne prendre compte les spécificités du Net, cette approche permet d'expliquer la dichotomie, mais non la dépasser.

3) Une troisième réponse face à la polarisation est repérable chez Oumar Kane (2012). En effet, dans la praxis d'une « production de soi », Kane propose une conception mnémonique de la technique. Dans ce sens la technique ou la technologie serait conçue comme extériorisation ou déterritorialisation de soi dans l'artefact. Une telle conception permettrait, selon Kane, de s'appropriier des techniques comme outils d'émancipation.

Toutefois, aussi intéressantes et fines qu'elles soient, ces propositions ne permettent pas vraiment de comprendre les articulations entre le numérique et les pratiques politiques, surtout dès lors que chacune d'elles maintient une forte notion de la technique, mais simplement recouvertes d'une métaphore comme « mémoire », « Pharmakon ». Au fond, celles-ci maintiennent le déterminisme

si propre à la polarisation technique. Or, le fait que la technophobie et la technophilie nous empêchent de penser aux enjeux fondamentaux a reçu un accord quasi unanime au sein de la littérature sur le sujet. Ainsi, les approches de Stiegler et celle de Kane partagent la même faiblesse épistémologique : elles partent d'une idée du numérique centrée sur son caractère déterminant et technique. Cette conception maintient en sourdine les débats techno-déterministes dans les arrière-plans des concepts tels que mémoire (Kane) et Pharmakon (Stiegler). Tout comme Paul Mathias (2009), nous sommes en accord avec l'hypothèse méthodologique de Mark Poster (2001) selon laquelle il faut partir de l'unicité « *uniqueness* » du phénomène. Ainsi, pour éviter tomber dans une essentialisation de la technique (Feenberg 2014), Mark Poster suggère : «we might avoid overlooking what is genuinely different about [the Internet] » (2001 :13). Cette approche de Poster est renforcée par le constat de plusieurs auteur.es dont Sigaut (1986), Kane (2012) d'après lesquels le concept de la technique est, dès sa fondation grecque, contestée. Une seconde faiblesse des approches précédentes, ce qu'elles envisagent toutes les trois de partir du numérique. En effet, comme l'ont constaté Isin et Ruppert (2015), dans la perspective d'une compréhension des articulations entre des pratiques sociopolitiques et le numérique, il est impératif de mettre au centre de l'analyse les pratiques des acteur.trices engagés dans des pratiques politiques numériques.

### *1.1.3 Question de recherche : partir des pratiques des acteur.trice.s*

Les paragraphes précédents nous permettent ainsi de prévenir deux problèmes dont l'un négatif et l'autre positif. Le premier, qui est négatif, consiste à éviter de partir d'une conception purement technologique du numérique afin d'éviter la polarisation dont la notion de la technique est porteuse. Et le seconde, qui est positif, implique de partir des pratiques des acteur.trice.s (au lieu du numérique). Partir des pratiques politiques veut dire questionner directement les diverses

manières dont des citoyen.nes s'approprient politiquement les espaces et outils numériques. Ce sont ces appropriations qui font des pages Facebook ou Twitter des lieux politiques au même titre que d'autres espaces politisés tels que la place de Tahrir en Egypte (2011), les ronds-points et axes routiers en France (2018-2021) ou le parc Zuccotti de New York aux États-Unis (2011). Et, une des manières disponibles de partir des pratiques des acteurs est de s'interroger sur les fondements politico-éthiques des engagements et actions des acteur.tric.es au sein des environnements politiques. Dès lors les questions spécifiques de cette thèse ont été fixées afin de mettre au centre de l'analyse les éthiques politiques derrière les pratiques citoyennes numériques :

*Comment comprendre les éthiques politiques au fondement des pratiques citoyennes dans les espaces numériques, en particulier les réseaux sociaux ? Un retour sur la distinction wébérienne entre l'éthique de responsabilité et l'éthique de conviction permet-il de nous éclairer sur les manière dont les acteur.trice.s rationalisent leurs actions numériques ? Et que nous disent ces rationalisations sur les visions du monde des citoyen.nes engagé.es dans des pratiques politiques au sein des réseaux sociaux numériques ?*

Ces interrogations visent à prendre pour point départ les fondements rationnels et moraux des pratiques tangibles des acteur.trice.s au sein des espaces numériques tels que Facebook, Twitter, YouTube, etc. A la différence de nombreuses études sur les relations entre numérique et les domaines socio-politiques, ces intégrations évitent ainsi toute détermination technique unilatérale dans la question même. Par exemple des questionnements tels que : comment le numérique affecte-t-il les pratiques citoyennes ? Ou encore comment comprendre les pratiques citoyennes numériques ? mènent à des enquêtes et analyses qui mettent le numérique au centre de l'analyse; position méthodologique d'où d'écoule le déterminisme technique (Isin & Ruppert (2015). Et de

ce fait, elles sont susceptibles d'orienter la réflexion à une ou l'autre de deux directions normatives et techno-déterministes (technophile ou technophobe). Nos interrogations évitent cet écueil car elles nous engagent simplement dans les univers éthiques des acteur.trice.s qui s'approprient du numérique dans leurs *fares politiques* (Isin & Ruppert 2015). Et sans doute, une telle direction méthodologique et approche épistémologique nous projettent dans le monde des citoyen.nes engagé.es dans de telles pratiques.

### 1.6 Postulats de base, cadre théorique et méthode

Nos interrogations nous conduisent à adopter une approche fondée sur un postulat clair : toute action politique est fondée par une éthique qui l'engage comme un appel. Toute action politique est donc sensée, elle est porteuse d'une valeur, une vision normative des acteur.trice.s sur le vivre-ensemble. On peut donc, sans trop de risque de se tromper, assumer que les acteur.trices engagés dans la politique, indépendamment de leurs statuts et pouvoirs, portent une certaine image d'une société bonne et de ce fait, ils tentent, comme l'écrit Raymond Aron, d'introduire « dans le réseau du déterminisme un fait nouveau » (1963 :7). Or, il n'y a aucune possibilité, scientifique ou non scientifique, permettant de prévoir les conséquences de tels actes. Max Weber (1919), et bien d'autres après lui<sup>12</sup>, a bien vu cette tragique indétermination de l'action politique. Mais devant cette indétermination de l'engagement politique, Weber distingue deux principales attitudes. Celles-ci correspondent à deux éthiques distinctes qui sont le plus souvent opposées selon lui dans leur rapport à la politique. Il y a d'un côté l'éthique qui accepte le monde tel qu'il est avec tous ses défauts et conséquences (l'éthique de responsabilité) ; et de l'autre, l'éthique qui correspond aux savants, aux religieux et aux autres « fanatiques » dont les engagements visent, selon Weber, à

---

<sup>12</sup> Le plus connu est Herbert Simon (1957) avec la « Bounded Rationality ».

appliquer une vérité particulière dans le monde (l'éthique de la conviction). Pour Weber la responsabilité est l'éthique politique par excellence. En général, cette dichotomie weberienne entre éthique de responsabilité et éthique de conviction dans les actions politiques s'est, pour l'essentiel, stabilisée au sein du champ d'études politiques.

Ce postulat de Weber sur l'éthique politique a fait objet d'un grand nombre de lectures et d'interprétations<sup>13</sup> depuis la publication de ses deux conférences dont la traduction française s'intitule *Le savant et le politique*. Dans le cadre de notre travail nous nous intéresserons particulièrement à l'interprétation qu'Alain Touraine (1992) a faite de Max Weber (1919). Ce qui justifie ce choix tient à deux principales raisons relatives à notre objet de recherche : 1) la première tient à l'aspect de rapport entre la technique et les actions politiques. L'interprétation de Touraine (1992) de Weber (1919) devient ici opportune en ce sens qu'elle permet de mieux souligner les capacités des acteur.trice.s à s'appropriier les outils numériques quand ils/elles s'engagent dans de pratiques citoyennes au sein des réseaux sociaux.

Une telle opération serait difficile si nous partons uniquement de la lecture que Weber lui-même donne du rapport entre la machine et les acteur.trices. Une lecture qui était, contexte oblige, assez centrée sur les acteur.trice.s étatiques. La seconde raison 2) tient au fait que la thèse de Touraine (1992) est focalisée sur le « Sujet ». Dans *Critique de la modernité* (1992), Touraine a relu Weber en vue de souligner l'importance de la conviction, c'est-à-dire de la subjectivation qui est création de soi à travers l'engagement politique, et cela à l'intérieur même de la théorie weberienne de la politique.

---

<sup>13</sup> Parmi les citées se trouvent notamment celles de Leo Strauss (2008, 1953) dans *Droit naturel et histoire*; de Raymond Aron (1963) dans *Introduction au Le Savant et le Politique*; de Maurice Merleau-Ponty (1955) dans *Les aventures de la dialectique*; d'Isabelle Kalinowski (2005) dans *la préface de son ouvrage* La science, profession et vocation pour ne citer quelques noms francophones sans même toucher les grands lecteur.trices de Weber dans la littérature anglosaxonne.

Cette lecture nous permet de mieux aborder, à l'intérieur même du postulat wébérien de la politique, les subjectivations politiques telles qu'elles apparaissent dans les espaces publics numériques (Facebook, Twitter, WhatsApp, etc.).

Touraine, dans le cadre d'un rétablissement de l'idée de la modernité, s'est mis à réinterpréter Weber dans son rapport aux éthiques politiques. Touraine est en accord avec la distinction conviction/responsabilité dans les pratiques politiques. Il postule seulement une relativisation de la relation entre conviction et responsabilité chez Weber que beaucoup pensent en terme dichotomique. Et la ressource qui permet à Touraine de réaliser sa lecture est trouvé dans Weber (1919) lui-même, quand ce dernier, prenant conscience de l'impasse que risquait de conduire la pure « rationalité instrumentale » introduit le concept « de l'action charismatique et donc par cette éthique de la conviction (*Gesinnung*) que la modernité cherche à éliminer au profit de l'autorité rationnelle légale et de l'éthique de la responsabilité (*Verantwortung*) » (1992 :42). Dans le champ d'émergences des politiques publiques, la rationalité instrumentale (qui correspond à l'éthique de la responsabilité) conduit à « la violence », à la technicisation et à « la surveillance de tous les aspects de la vie sociale » (*Ibid.* : 43). Dans le cadre de cette lecture de Weber, le rapport entre la technique et les pratiques politiques est conçu entre terme dialectique où les deux pôles se complètent dans leur opposition. Les acteur.trices s'approprient les structures techniques dans leurs mouvements d'émancipation en même temps que les structures techniques façonnent leurs modes de production de la société (Touraine 1992). Ainsi la lecture Tourainienne de Weber nous permet de mieux faire entrer Weber (1919) dans le contexte de la société numérique.

### **Ce que nous voulons accomplir dans cette étude**

Notre objectif principal est la compréhension des éthiques politiques qui fondent les actions politiques numériques des citoyen.nes. Pour ce faire, nous partons de la tradition Wébérienne des

éthiques politiques et ses critiques, celle de Touraine en particulier. Ainsi nous avons exposé les hypothèses de Weber et celle de Touraine sur le sujet. La question intuitive à l'arrière-plan de cette étude est donc la suivante : *Comment nous allons faire en sorte que les pratiques politiques numériques dans les réseaux sociaux nous permettent d'accéder aux rationalités des acteur.trice.s au sein des réseaux sociaux?* Cette question est méthodologique et stratégique. Elle pointe l'étude dans la direction d'une recherche de moyens et de façons permettant d'aller à la rencontre de notre objet d'étude constitué des pratiques d'acteurs au sein d'environnements numériques.

Les éléments de réponse à ces préoccupations, nous allons les chercher dans des contextes empiriques à travers une démarche à « sensibilité ethnographique » (Schatz 2009; Wills 2019). Les détails sur la pertinence de cette méthode par rapport à d'autres seront fournis au chapitre 5 sur la méthodologie. Nous allons alors nous livrer à l'observation et à la collecte de données numérico-empiriques. Ces données proviendront des pratiques citoyennes des acteur.trice.s engagés dans des espaces publics digitaux. Elles nous permettront d'étudier les orientations éthiques des actions politiques numériques des acteur.trices. Notre lecture de ces actions discursives sera guidée dès maintenant par deux concepts principaux qui sont les éthiques de la responsabilité et les éthiques de la conviction. Un tel programme suppose bien évidemment la sélection d'au moins une étude de cas empirique.

#### *1.1.4 Une étude de cas empirique : les Gilets jaunes français*

Nous avons dit dans la section précédente que le principal objet de cette recherche est de comprendre les fondements normatifs des pratiques numériques de la citoyenneté. En particulier, il s'agit d'une démarche visant à comprendre les éthiques politiques (conviction et responsabilité) dans les actions politiques au sein des espaces digitaux. Et comme les éthiques sont des valeurs et visions du monde des acteurs et donc des données intérieures, un des meilleurs moyen (si ce n'est

le seul) est d'aller à la rencontre des acteur.trice.s, lire et réfléchir sur les rationalités et visions du monde qui se dégagent de leurs propres mots (Nardi 2010; Greffet & Wojcik 2014). Ce sont ces données que nous allons collecter et interpréter.

Pour ce faire, il nous faut sélectionner un cas d'étude. Il s'agit donc d'une étude de cas, c'est-à-dire une opération consistant à « rapporter un événement à son contexte et à le considérer sous cet aspect pour voir comment il s'y manifeste et s'y développe. En d'autres mots, il s'agit, par le biais du cas, « de saisir comment un contexte donne acte à l'événement que l'on veut aborder » (Hamel 1997 :15). Ce choix méthodologique suppose une ethnographie et donc une démarche empirique allant à la rencontre des acteurs en contexte numérique. C'est un choix qui procède des particularités relatives à l'objet d'étude: les éthiques constituent des justifications fondées sur des valeurs et des visions du monde des acteur.trice.s engagés dans des pratiques politiques numériques. Dans une telle démarche les données issues des pratiques discursives des acteur.trices deviennent incontournables et l'ethnographie est la méthode par excellence d'une telle quête (Hamel 1997). Il nous faut des lors choisir un cas d'étude.

Le choix d'un cas obéit lui aussi à un certain nombre d'éléments relatifs à l'étude et aux contraintes qui pèsent sur le chercheur, en particulier les possibilités en termes, d'une part, de « temps, en matériel, en accès à l'information, etc. et aux compétences » (Laplat 2002 : 6) et d'autre part, « le choix reste très intimement lié à la finalité de l'étude qui lui donne sa signification » (*Ibid.*). Notre choix s'est porté sur le mouvement de *Gilets jaunes*.

Les Gilets jaunes français est un des rares mouvements sociaux d'envergure né uniquement sur la toile. Ce mouvement est issu d'une pétition numérique (dénonçant la hausse des prix des carburants) lancée par une ex-employée de banque le 17 octobre 2018. Le mouvement des Gilets jaunes est toujours actif en France. Bien que des candidat.es aux élections de 2020, 2021 et de

2022 s'en réclamerent, « le gros problème des Gilets jaunes, c'est qu'ils n'ont jamais voulu personne pour les représenter » (Luc Ruband 2022<sup>14</sup>). Ce mouvement est né et basé entièrement sur la ligne, il n'a ni un QG, ni une direction ni même un.e représentant.e ou de porte-parole. Des espaces numériques (Twitter, Facebook et YouTube et des blogs) sont créés au nom du mouvement. Leurs seules activités hors ligne sont les manifestations et occupations des lieux symboliques tels les ronds-points. Nos matériaux empiriques seront constitués essentiellement des pratiques discursives numériques que nous allons collecter et analyser à travers des outils théoriques, méthodologiques et numériques adaptés à l'ethnographie numérique.

### **1.7 Collecte et analyse de données empiriques**

Cet aspect de la thèse couvre deux chapitres (le 5 et le 6). Les données de cette étude seront constituées des pratiques numériques des gilets jaunes. Par pratiques numériques nous entendons les conversations textuelles, imagières, emojis/ émoticônes et les espaces et structures virtuelles que les acteur.trices s'approprient en vue de communiquer, organiser les activités physiques et convoier leurs messages politiques. Ces appropriations du numériques laissent des traces que ce soit sous formes textuelles ou autres. Ces traces constituent l'essentielle de nos matériaux empiriques. Pour la cueillette de ces données, nous allons mettre en œuvre en complément des outils classiques de l'ethnographie tels que l'observation et immersion dans les contextes de l'objet, des outils numériques de la cueillette et de l'analyse de données dont le Nivo12, le Crowdtangle de Facebook et la Proxémie du dictionnaire numérique de CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales). Une fois la collecte faite, nous allons nous servir des

---

<sup>14</sup> Luc Ruband (2022) dans La Montagne, Politique : Le mouvement des « Gilets jaunes » se traduira-t-il les urnes en avril 2022 ?

pratiques issues de la théorisation ancrée afin de coder (codage ouvert et codage fermé) tels qu'envisagés par J. Corbin et A. Strauss (2004) puis par P. Paillé et A. Mucchielli (2021). Ce travail de codage débouchera (au chapitre 6) sur la production des catégories d'analyse. Celles-ci seront lues à travers le cadre fourni par l'herméneutique réflexive de Paul Ricoeur. La lecture herméneutique des catégories issues de nos matériaux nous permettra d'aller plus loin en les connectant avec des contextes institutionnels plus vastes qu'elles ne laissent apparaître au premier abord.

### **1.8 Contribution au débat scientifique**

L'objectif de thèse est de comprendre les éthiques politiques des acteur.trice.s tel qu'elles se donnent par le biais des pratiques discursives numériques. Une telle ambition ne peut bien évidemment pas contourner la vieille problématique relative au rapport entre la société et la technique. Ce qui fait que dès le départ nous nous sommes retrouvés confrontés à cette problématique ancienne, mais persistante dans le champ de réflexion sur les articulations entre le numérique et les domaines sociopolitiques; un enjeu épistémologique généralement connu sous le terme de dichotomie technophile/technophobe, deux postulats normatifs sur la technique (Sigaut 1986; Stiegler 2018; Collins 2018).

- La *première* contribution de cette étude est d'offrir un cadre méthodologique permettant de dépasser cette controverse techno-déterministe (Mathias 2009; Feenberg 2016; Collins 2018) dans le champ spécifique de la citoyenneté numérique. Il consiste à mettre au cœur de l'analyse les motivations, les visions du monde et bref, les éthiques qui fondent les pratiques des acteur.trice.s. Se concentrer sur les actions des acteur.trice.s engagé.es dans des pratiques citoyennes numériques par le biais des normes qui les gouvernent fait des technologies et autres structures institutionnelles des éléments qui, bien que contribuent à façonner ce que Touraine appellent « la production de la société » ( 1992 :332), sont secondaires par rapport

aux actions humaines. Pour mieux apprécier cette relégation au second plan des structures techno-institutionnelles, nous suggérons de penser à une étude dont l'objet est les pratiques des parlementaires canadiens au parlement. Bien que les structures physiques du parlement aient des effets sur les pratiques, l'étude doit faire un gros plan sur les comportements et des échanges des acteurs. Ce dépassement de la prégnance de la technique qui nous a permis d'examiner le rapport conviction/responsabilité au sein des espaces numériques des pratiques citoyennes.

- Issue de la première, une seconde contribution à la connaissance des articulations entre le numérique et les pratiques citoyennes est que de ces pratiques numériques émergent des normativités nouvelles propres à ces espaces numériques. En fait, l'étude de données empiriques révèlent de comportements d'auto-régulation et d'auto-contrôle éthique entre citoyen.nes participant dans des mouvements sociaux numériques démontrant le fait qu'il y a une consubstantialité entre nouvelles technologies et de nouvelles éthiques ou manières d'être-au-monde et cela en dépit de tout ce qui a été dit sur l'anonymat numérique. Les données montrent que les acteur.trices articulent leurs comportements et valeurs en fonctions des possibilités et contraintes des espaces numériques.
- Enfin, un troisième apport de cette thèse est dérivé d'une lecture herméneutique des catégories issues des données empiriques dont certaines appartiennent au registre de discours, d'autres découlent de répertoires de structurels-spatial numériques et des catégories émotionnelles d'emojis. Dans le sillage de la perspective ricœurienne de l'herméneutique, cette lecture nous a permis de dégager de manière originale l'éthique de vivre-ensemble que chaque catégorie couve en elle-même. Ce sont des idées du politique envers lesquelles les pratiques citoyennes des Gilets jaunes nous projettent. L'examen de ces idées révèle en premier lieu un antagonisme dont l'identité est essentiellement le champ de bataille opposant les autorités publiques d'un côté et les Gilets jaunes de l'autre. Ainsi, par exemple, la catégorie de la Révolution donne accès au moment fondateur de l'identité collective interprété comme le temps fort de lutte contre l'injustice, les inégalités sociales dans l'historiographie française. Ainsi par

exemple l'analyse des catégories issues des données empiriques nous a montré que le concept de Révolution est mobilisé comme entité légitimant la lutte des Gilets jaunes. Le mot « Révolution » permet aux acteur.trices de faire une parenté entre le *fondement de la communauté nationale française* et les enjeux politiques posés par les Gilets jaunes.

### 1.9 Plan de la thèse

La présente thèse est structurée autour de deux parties majeures qui, bien qu'elles soient distinctes, s'avèrent être étroitement interconnectées et se complètent mutuellement : Cette division bipartite s'ancre dans une perspective épistémologique, une nécessité qui a émergé des conclusions tirées de notre approche méthodologique fondée sur l'empirie. Plus précisément, notre investigation, ancrée dans une démarche numéro-ethnographique, a mis en lumière les limites inhérentes à l'approche wébérienne concernant l'analyse des éthiques politiques. Cette approche se révèle insuffisante, car elle tend vers une abstraction excessive qui ne permet pas d'appréhender avec précision la complexité et la diversité sous-jacente aux fondements éthiques des pratiques citoyennes, telles qu'elles se manifestent et prennent forme au sein des espaces politiques Gilets jaunes. Cette carence dans le cadre épistémologique proposé par Weber est mise en évidence de manière explicite à la conclusion du **cinquième chapitre** de notre travail. Face à ces limites, notamment en ce qui concerne la dichotomie entre conviction et responsabilité dans les fondements des éthiques politiques des acteurs, notre recherche s'est orientée alors vers l'élaboration d'une nouvelle méthode d'interprétation : l'herméneutique critique de Paul Ricoeur.

Cette méthode vise à accueillir et exprimer de manière adéquate la richesse et la fécondité des fondements éthiques qui caractérisent les pratiques numériques observées chez les Gilets jaunes. Dans cette optique, la seconde partie de notre thèse, spécifiquement **le sixième chapitre**, fait appel à l'herméneutique critique développée par Paul Ricoeur en 1987 dans *Du Texte à l'action : Essais d'herméneutique 2*. L'intégration de l'herméneutique comme outil d'analyse et d'interprétation a permis une exploration plus poussée et nuancée des catégories d'analyse, ou « catégories

conceptualisantes », qui émergent des données recueillies par le biais de l'ethnographie numérique. Cette démarche vise à offrir une compréhension plus riche et plus profonde des dynamiques à l'œuvre.

1. Ainsi, *la première partie* de la thèse s'organise autour de 5 chapitres dont chacun constitue une démonstration d'un aspect essentiel de l'objet d'étude. Ce dernier est, on l'a vu, issu de la problématique relative à une dissension au niveau de la littérature sur le numérique. En effet, la littérature sur le rapport entre les domaines sociopolitiques et le numérique est toujours polarisée par l'ancienne controverse autour de la notion de la technique. Le **second chapitre** de la thèse est consacré en vue démontrer cette polarisation des études sur notre sujet (Feenberg 2004 ; Collins 2018 ; Sokolova et all. 2020). Il s'agira donc d'un survol de littératures avec pour objectif spécifique de montrer comment la dichotomie technophile/technophobe s'articule dans le cadre des études sur le numérique et pratiques citoyennes numériques. Le **chapitre 3** nous permettra d'exposer en détails les deux théories sur l'éthique politique : l'hypothèse de Max Weber (1919) et celle d'Alain Touraine (1992). A travers des détours historiques émaillés des éléments biographiques de nos deux auteurs principaux, le quatrième chapitre nous permettra de nous imprégner aussi profondément que possible de ce que les positions épistémologiques des auteurs signifient. Or qu'appelle-t-on pratiques citoyennes numériques ? Quels sont ses rapports avec la notion de la citoyenneté tout court ? Comment envisager ces pratiques textuelles et imagières comme modes d'être de la citoyenneté ? Prises en charge par le **chapitre 3**, ces interrogations sont indépassables en ce sens qu'elles nous permettent de rentrer au cœur de notre objet. En effet, à travers le concept de la « démocratie numérique », le troisième chapitre se chargera de préciser ce dont la littérature sur les articulations entre le numérique et la politique considère comme « pratiques citoyennes numérique ». Il s'agira aussi d'explicitier la diversité de

formes pratiques et théoriques qu'elle soutient. Une telle précision est nécessaire et une meilleure articulation entre le cadre conceptuel et notre démarche empirique dont la présentation des péripéties est l'objet du chapitre prochain.

En effet, les étapes précédemment mentionnées nous permettront d'avoir des outillages nécessaires pour pouvoir enfin aller sur le 'terrain numérique'. **Le chapitre 5** fera état de cette démarche empirique, il y sera ainsi question 'l'ethnographie numérique' au sein des espaces politiques numériques du mouvement Gilets jaunes français. Il y sera également question des outils aussi bien numériques que classiques de collecte, d'analyse et de visualisation de données ethnographiques. S'appuyant sur des pratiques et concepts issus de la théorisation ancrée, les données seront lues et codifiées (codification ouverte afin de dégager les orientations pertinentes aux éthiques politiques des acteur.trice.s).

2. *La seconde partie* est constitué de deux chapitre : continuant le travail de chapitre 5, **le chapitre 6** se structurera essentiellement autour de deux moments dont la production des catégories d'analyse et des analyses de ces catégories à travers des lectures herméneutiques basées sur la conception de Paul Ricoeur. Et finalement, **le chapitre 7** constituera la conclusion. Il reviendra sur les principaux moments qui ont marqué la thèse en mettant un accès particulier aux limites aussi bien méthodologiques qu'interprétatives. Ce chapitre se terminera avec une ouverture des questions que notre démarche a soulevées sans pouvoir apporter d'éléments de réponse.

## Chapitre 2

### Pratiques de la citoyenneté et le numérique : revue de littérature

#### 2.1 Introduction

Ce chapitre est consacré aux diverses études faites dans le but de mieux comprendre les relations entre le numérique et le politique en général et les pratiques citoyennes en particulier. Ce chapitre est, par conséquent, une partie de cette étude dont l'objectif spécifique est de faire un survol de la littérature sur son objet : les relations entre le numérique et les pratiques citoyennes. Étant donné le nombre réduit d'études spécifiquement consacrées aux articulations entre la citoyenneté et le numérique (Greffet et Wojcik 2014) d'une part, et la divergence notoire entre les auteurs sur la compréhension de la « pratique citoyenne » d'autre part (Tully 2014), ce chapitre va se focaliser sur les articulations entre les domaines sociopolitiques et les technologies numériques. Dans cette démarche, le chapitre se forcera de mettre en lumière les effets de la polarisation sur les études exposées ci-après.

Pour ce faire, un des éléments importants à clarifier dès maintenant est relatif à ce que nous entendons par « citoyenneté ». La citoyenneté étant en effet un concept contesté (Richardson 2000; Tully 2008), il importe d'épurer ce dont principalement il s'agit dans notre travail. Dans ce sens, la notion de la citoyenneté retenue ici n'est pas limitée par le statut et les droits conférés dans le cadre d'une constitution ou d'une coutume sociale. Cette étude adopte une notion de citoyenneté élargie où trouvent leur place aussi bien la forme classique de la citoyenneté (citoyen.ne d'un État-nation ou celle d'une cité antique) que les expériences citoyennes qualifiées de relationnelles, ses dimensions actives et sa force performative (Carrel et Coll. 2009; Isin et Ruppert 2015). Ce choix définitionnel est compatible avec les constats et les recommandations de nombreux travaux sur la citoyenneté contemporaine/numérique (dont Paul Mathias 2005; Carrel et Coll. 2009; Cardon 2012; Robin Celikates 2015, pour se limiter seulement à quelques noms), selon lesquels le concept

de la citoyenneté contemporaine nécessite un élargissement permettant de prendre en compte les diverses formes de manifestation qu'elle tend à prendre. Cette revendication de l'élargissement se fonde en grande partie sur les transformations induites par 'la révolution numérique'. Mais cette exigence vient dans les sillages des phénomènes divers dont : un certain déclin de la perspective centrée sur l'État (*state centred*), une détérioration de la démocratie représentative sur fond d'une globalisation économique et financière qu'Eugenia Siapera (2016) qualifie [après Colin Couch (2004)] de « post-démocratique » (2016 : 100). Ces transformations, selon Carrel et coll. (2009), se traduisent par une réémergence du "*self*" dans l'espace public conventionnel tout comme dans celui virtuel : « le moi, hier haïssable dans le monde de l'engagement public, peut aujourd'hui s'y manifester, voire y exposer son intimité, rompant ainsi avec la tradition habermassienne et républicaine de la séparation des espaces publics et privés » (*Ibid.* : 10). C'est alors de ce complexe de mutations spatiales, sociales et institutionnelles que la notion, ici retenue, de la citoyenneté résulte. Et le présent chapitre a pour objectif principal de souligner les manières dont cette citoyenneté a été envisagée par les études sur les pratiques politiques à l'ère du numérique, lesquelles études elles-mêmes polarisées par des positionnements normatifs sur le rapport entre techniques en général et la société.

Il nous faut, ce faisant, donner les grands traits de cette littérature telle que nous envisageons de l'aborder : la recherche dans la littérature nous mène à signaler deux perspectives normatives distinctes sur ce sujet. Depuis l'avènement de l'Internet<sup>15</sup>, en effet, une partie saillante de travaux et réflexions sur le sujet s'est interrogée et s'interroge toujours en termes de bien ou de mal sur les conséquences des liens inexorables entre le numérique et la politique. Il s'agit d'une réactualisation indéfinie des positions du roi *Thamous* et du dieu *Teuth* dont nous avons fait référence au chapitre précédent. D'une part, nous avons des travaux sur le rapport entre le numérique et la politique dont les diverses conclusions sont globalement optimistes quant à l'avenir de ce rapport. Pour ces travaux, l'ère du numérique ouvre à la citoyenneté de nouvelles possibilités en termes notamment

d'accès à la parole et à l'espace public. D'autre part, nous présenterons des études diverses pour qui, au contraire des premières, montrent combien ces 'espaces publics' technologiques orchestrés par ces compagnies privées (les GAFA) sont dé-subjectivants et antidémocratiques. Pour des raisons heuristiques<sup>16</sup>, nous avons décidé d'appeler « techno-optimiste » la première constellation de littératures et « techno-pessimiste » la seconde dont la conclusion générale dénote une vision négative.

Or, comme nous déjà avons mentionné au chapitre introductif, cette polarisation (la dichotomie technophile/technophobe), liée à la relation entre la technologie et la société n'est pas propre à l'ère du numérique. Elle remonterait à Aristote (Sigaut 1987), ou même déjà avec Platon pour qui, selon Omar Kane, « la 'parole vive' est supérieure à l'écrit [technologie] » (2012 : 87). Platon lui-même l'a fait remonter au débat entre roi Thamous et Teuth autour de l'adoption ou non du hiéroglyphe. Et si tel est le cas, c'est-à-dire si la dichotomie qui traverse et caractérise les réflexions et les travaux scientifiques sur le rapport entre l'Internet et la politique a un rapport avec les origines mêmes du concept de la *Technè*, il importe, dès lors, d'inclure ces aspects fondateurs dans la revue de littérature afin de mieux appréhender ce que certains auteur.es considèrent comme la réactualisation manichéenne d'une croyance collective (Stiegler 2018; Lassègue 2018).

---

<sup>15</sup> Dans ce chapitre comme dans l'ensemble de la thèse nous utilisons les termes Internet et numérique indistinctement.

<sup>16</sup> Les fonctions de ces dénominations sont seulement heuristiques et ne visent nullement à niveler l'infinie diversité des travaux qu'elles tendent de regrouper.

### *2.1.1 Les étapes du chapitre*

Ce faisant, la présente revue de littérature se développera au gré de quatre orientations qui déterminent la littérature sur le sujet : **2.2** Le caractère contesté du concept de la technique : une perspective historique. Il s'agit d'une section dont le but est de montrer que la notion de la technique est porteuse d'une controverse fondatrice, celle entre artifice/authenticité, vérité/mensonge (Sigaut 1987). La technique fut régulièrement un point d'opposition entre des visions normatives. Ce sont ces oppositions que la littérature appelle tantôt dichotomie technophile/technophobe, tantôt techno-pessimisme/techno-optimisme. Une troisième partie du chapitre : **2.3**. Internet et le concept de la technologie. Cette section s'évertuera à donner un bref panorama de la littérature qui fait voir comment le concept de la technique demeure le principal outil herméneutique permettant d'approcher les enjeux relatifs au rapport entre le numérique et les phénomènes sociaux et les conséquences cet état de choses sur les travaux concernant notre sujet. Ensuite nous aurons la section **2.4**. Relations entre pratiques citoyennes et numérique entre utopie et dystonie. Celle-ci se scinde en deux sous-sections, dont la **2.4.1** *Techno-optimisme* et **2.4.2** *Techno-pessimisme*. Comme leurs noms l'indiquent, ces deux sous-sections ont ensemble pour tâche d'exposer le cloisonnement causé par la dichotomie technophile/technophobe dans la littérature sur la relation entre pratiques politiques et l'Internet. Enfin, la conclusion nous permettra de problématiser et poser la nécessité et la question de méthode permettant d'examiner les éthiques politiques à l'ère du numérique au-delà des positionnements normatifs sur le rapport entre technique et société.

## 2.2 Le caractère contesté du concept de la technique : une perspective historique

Les travaux sur le rapport entre les pratiques politiques contemporaines et le numérique sont la plupart du temps frappés par une sorte de dépendance au sentier due à une ambiguïté relative à la notion même de la technique. Pour une meilleure compréhension de cette équivoque, cette partie de la revue va exposer le contexte historique et intellectuel dans lequel le mot technique est entré dans les discours philosophiques et scientifiques avec notamment les réflexions de Platon et Aristote, mais surtout les travaux de Francis Bacon (Sigaut 1986). C'est avec Bacon en effet que la technique est devenue véritablement un objet philosophique (Balandier 1991 ; Ihde 2010). Au 17<sup>e</sup> siècle, la dichotomie technophile/technophobe, responsable de ces « oppositions internes » (Balandier 1991 : 5) à penser la technique et sa relation au social, était déjà en place. Mais elle se structurait autour d'une opposition entre culture (identifiée à la liberté et au bon goût) et technique (relevant de la nécessité et donc indigne et moins authentique) (Sigaut 1986 ; Balandier 1991 ; Kane 2012). Pour certains, cette dichotomie trouve son origine dans les travaux de Platon (Kane 2012), d'autres la situent chez Aristote (Sigaut 1986), l'évocation de ces controverses fondatrices permet de mieux mettre en perspective les débats contemporains autour de la relation entre le numérique et le domaine humain en général et la politique en particulier.

Dès les premiers travaux sur le numérique, les difficultés posées par la notion de la technique ont été soulignées. En effet, dès son émergence, l'Internet et ses effets ont commencé à nourrir une littérature abondante, il y est abordé généralement comme une *technologie*, bien que beaucoup notent les spécificités intrinsèques de ce phénomène que Hubert L. Dreyfus qualifie d' « un nouveau type d'innovation technologique »<sup>17</sup> (2001 :1). Dreyfus, tout comme Paul Mathias (2009)

---

<sup>17</sup> Traduction libre.

et Mark Poster (2001), a vu que la classification de l'Internet comme toute autre technique, non seulement conduit à une simplification et à la perte de la grande différence du phénomène avec les techniques classiques, mais nous replonge dans les oppositions stériles qui ont fait l'objet les relations entre techniques et société. Pour Dreyfus, l'Internet n'est pas simplement une technologie, « it is [...] one that brings out the very essence of technology » (*Ibid.*). L'Internet est envisagé par le biais de la pluralité de pratiques qu'il permet et impose.

Pour Paul Mathias (2009 et 2011), la conception techniciste de l'Internet ne permet pas de saisir la complexité du nouveau phénomène, de cet « instrument fait monde » (*Ibid.* : 35). En effet, selon Mathias, le flux d'informations, sur quoi repose tout l'être de l'Internet, « est le réel et non pas dans le réel ou devant le réel » (2009 :32). Cette sorte d'informations n'a ni un mode prédéfini d'emploi, et n'est pas un outil dont les usages peuvent être déterminés comme dans le cas de toute technique. C'est de ce flux que la réalité - « pierre, eau, terre, air, feu, chair et vie » (*Ibid.*) - sort. On voit donc qu'une vision principalement techniciste du numérique suppose une conception du monde et de l'humain qui est, selon Mathias, saisie comme « un être intéressé » (2009: 26). Cette conception renvoie ainsi à ce que George Balandier appelle la perspective cartésienne de l'homme séparé du monde, « possesseur et maître de la nature » (1991 :1). Celui-ci aborde le monde en termes essentiellement de possibilités de manipulations technologiques. Voilà comment la définition de ce qu'est l'Internet sous-tend une définition de ce qu'est l'être humain et débouche sur une neutralité de l'Internet.

Ce serait finalement face à cette perspective cartésienne de l'humain et de sa raison que s'est déterminée, dès Rousseau avec son premier '*Discours*', « la méfiance » à l'égard de la technique (la technophobie). Cette réplique, selon Balandier, atteindra son apogée dans le sillage du

Romantisme allemand dont la systématisation s'est étalée de Marx à Heidegger (Feenberg 2014). Dans le cadre de cette critique, signale Marc Grassin (2011) pour sa part, la technique n'est plus comprise comme un prolongement d'un organe humain, elle « n'est plus l'outil de la transformation ou de la reproduction de la nature, mais l'organe d'une reconfiguration de la nature en tant que telle et de la condition humaine, et c'est pourquoi elle suscite tant d'inquiétudes et de passions » (2011 :75). En plus de ces complexités qui appellent à ne pas réduire la technique moderne en général et l'Internet en particulier à une image essentiellement instrumentaliste (Heidegger 1958), plusieurs auteur.es relèvent que le mot technologie lui-même pose des nombreuses difficultés aussi bien épistémologiques que définitionnelles (Heidegger 1958; Poster 2001; Mathias 2009; Raynaud 2016).

Proposé par J. Beckmann (1777), le concept de technologie se réfère, selon Dominique Raynaud, citant le *Trésor de la langue française*, à la fois à une « science des techniques, étude systématique des procédés, des méthodes, des instruments ou des outils propres à un ou plusieurs domaines techniques, arts ou métiers » (2016 :23). Le mot désigne aussi « l'ensemble de techniques » (*Ibid.*). Pour François Sigaut (1986), cette confusion découlerait d'une autre confusion qui touche, elle, à la différence entre technique et technologie. La technique concernerait essentiellement la pratique et l'activité « relevant à la fois de la nature et de l'homme » (*Ibid.* :12). Cette compréhension est proche de celle de Martin Heidegger pour qui « la coupe d'argent n'a pas en soi la possibilité de s'ouvrir », (1958 :17), de se dévoiler. Cette possibilité se trouve dans quatre causes - la matière, la forme, l'efficacité et la finalité - dont les solidarités et réciprocity concourent à la venue d'une technique dans le monde. La production de la coupe est donc une *coproduction* que cela se passe dans la nature, quand une fleur « s'ouvre d'elle-même » (*Ibid.* :16), ou que cela se passe entre humain et nature, artiste/métal. Pour Heidegger, on ne pourrait accéder

à la vérité de la technique qu'à travers la restauration de sa signification originelle grecque et qu'une telle révélation serait le prix à payer pour notre émancipation politique comprise comme un rapport libre à la technique.

La technologie cependant, selon Sigaut, serait, *en principe*, l'étude scientifique des techniques. Mais à cause des confusions qui se sont entretenues depuis au moins les Lumières, cette distinction n'irait justement pas de soi. Tandis que la thèse aristotélicienne qui identifie la technique à la « ruse » était dominante encore au 19<sup>e</sup> siècle, le «*baconisme*», après un long combat intellectuel, réussit à unir science et technique, par un détour qui a consisté à faire « reposer la vérité sur l'utilité et la science sur l'expérimentation » (*Ibid.*:19). Ce qui s'est imposé par le biais de ce « détour », c'est l'idée que la technologie se détermine, non pas comme une science à part entière ni comme une ruse comme le pensait Aristote, mais par son opposition aux pratiques non scientifiques de la technique. Résumé par le mathématicien M. Mersenne dans l'aphorisme « comprendre c'est fabriquer » (cité par Sigaut 1986), ce rapport de consubstantialité entre la science et la technologie se serait maintenu jusqu'à nos jours, surtout dans la thèse utilitariste où « l'homme est un être intéressé » (Mathias 2009: 26). Mais en dépit de cette demi-victoire du « baconisme », origine du courant technophile selon Segaut, les confusions entourant le rapport entre technique et technologie d'un côté et celles entourant le rapport entre science et technologie de l'autre sont restées intactes, et pour de bon.

Malgré ces confusions, les réactions technophobes du 19<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui - et dont les tenants les plus cités sont Marx, Ellul, Heidegger, Habermas (Renaud 2009) - n'avaient visé ni le flou entourant le statut épistémologique de la technologie, ni ses liens avec la technique en général. En effet la technophobie se formula en termes de réplique au « baconisme », plus exactement à

« l'esprit progressiste de la philosophie des Lumières, des encyclopédistes » (Balandier 1991 :5). Et ce faisant, on a d'un côté les technophiles qui, fidèles aux idées des Lumières, entretiendraient l'espoir que la technologie résolve elle-même les problèmes qu'elle engendre ; et de l'autre, les technophobes craignent que derrière l'automatisation généralisée se profile la destruction de la civilisation ou même de l'humanité. Les influences multiformes de ces polémiques millénaires et foncièrement déterministes sur les positionnements normatifs des études contemporaines sur l'Internet sont évidentes (Stiegler 2018 ; Lassègue 2018). Les avis des auteur.es consultés sur la persistance de ce que Grassin appelle les tensions entre « l'émerveillement de ses bienfaits et la frayeur de ses dérapages » (2011 :75) sont divers :

Ainsi, pour Isabel Fortier, la dichotomie technophile/technophobe découlerait en partie du fait que « chaque 'époque' puisse se percevoir à la fois sous l'angle du meilleur et du pire et que cela puisse ou doive être (re)situé dans la relativité de la perspective et de la comparaison » (2018 :320) : certains voient dans « les changements technologiques » une source d'émancipation, d'autres voient se renforcer notre aliénation. Selon Jean Lassegue cependant, dans le contexte numérique, la dichotomie sépare ceux qui clament un « avenir radieux promis par la délégation aux machines » de nos tâches, de ceux qui clament que « les machines vont reléguer les humains à des tâches mécaniques subalternes » (2018 :53).

Les deux visions (technophile et technophobe) seraient déterministes, selon Lassegue, en ce sens que chacune d'elles appelle à « croire aujourd'hui en la possibilité de la délégation aux machines qui va se réaliser réellement 'demain' » (*ibid.* :54). Cette « prolepse », selon Lassègue, confèrerait à nos usages ainsi que nos rapports aux machines, un caractère de nécessité, alors même « qu'il s'agit seulement d'une croyance collective qui, comme toute croyance, s'auto-entretient » (*Ibid.*).

Mais, d'après cet auteur, l'enjeu philosophique de la dichotomie serait lié à une réactivation perpétuelle sous des formes différentes de « la distinction entre l'âme et le corps » (*Ibid.* :55). D'où la persistance de la dualité. Un exemple type serait la question suivante : est-il possible de faire, à l'intérieur de l'humain, l'équivalent de la distinction entre logiciels et matériel informatique ? Qui se traduit par : « est-il possible de séparer « l'âme » du corps ? (*Ibid.*) ».

Examinant le rapport de la technique à « la production de soi », Omar Kane quant à lui, situe l'origine de la dualité/dichotomie dans la double conception de la technique par Platon chez qui il y a d'une part « la politique comme relevant de la technique » (2012 :91), entendue comme art « incorporé (*embodied*) », donc renvoyant à l'habileté et aux directions politiques, et d'autre part, « l'extériorisation dans l'artéfact [artistique] était considérée comme une forme de perte, de chute ou dégénérescence » (*Ibid.*). Par conséquent, conclut Kane, « la technique porte en elle une ambiguïté fondatrice » (*Ibid.* :92).

À partir de travaux exposés précédemment, nous avons pu repérer les difficultés que pose le concept de technologie. On a pu constater également que techno-optimisme et techno-pessimisme se sont construits, pour l'essentiel, sans interroger adéquatement le déterminisme que couvent leurs positionnements normatifs (Sigaut 1981; Lessegue 2018; Collins 2018), et les insuffisances définitionnelles du concept de la technologie qui minent en partie les analyses sur le sujet (Poster 2001; Raynaud 2016). Or l'une des questions qui viennent à l'esprit dans ce contexte est relative aux impacts de ces points et de ces anciennes attitudes face à la technique sur notre compréhension de l'Internet. Nous allons maintenant faire un survol de la littérature qui porte sur le rapport entre l'Internet et le concept de la technologie. C'est un travail qui permet de comprendre l'importance

des notions telles que techniques, technologies dans la conception qui domine le rapport entre la citoyenneté et le numérique.

### 2.3 Internet et le concept de la technologie

*Internet est à mettre au nombre de ces choses que l'on connaît 'comme ça'*  
(Mathias 2011 :47).

La section précédente a été consacrée à l'exposition du lien entre le concept de technologie et la dichotomie technophile/technophobe. Cette section se présente comme une suite de la section antérieure. Son objet consiste à aborder et à expliciter comment le concept de la technologie et son caractère contesté influent sur les conclusions des travaux sur les relations entre le numérique et les phénomènes sociopolitiques. Ce chemin nous semble indispensable, voire même nécessaire, car il s'agit d'un moyen pour nous de souligner (avec Mark Poster (2001) et Paul Mathias (2009) entre autres) comment une identification a-critique et sans équivoque du numérique à la technologie est inadéquate et porteuse des polémiques technophiles/technophobes. Cette section contribue donc à l'explicitation des modalités à travers lesquelles la réactualisation du dualisme dont parle J. Lassegue (2018) et « le danger de la reddition (*traduction libre*) » (2018 :) évoqué par Harry Collins s'opèrent dans le contexte des travaux autour des politiques numériques.

La section, pour ce faire, commence avec un retour à la vision informatique de l'Internet afin de mieux saisir ce phénomène à travers notamment ses divers aspects matériels et immatériels qui le constituent. Ensuite, une deuxième partie s'évertuera à relever des travaux qui partent de la conception principalement technologique du numérique tout en mettant en exergue les implications épistémologiques et politiques qui en découlent, car comme l'a si bien remarqué

Susan Crawford, « la manière dont « Internet » est compris a des conséquences juridiques, sociales et culturelles substantielles<sup>18</sup> » (2007 : 467).

En informatique, les définitions de la technologie supposent un « assemblage », la technologie désigne, en ce sens, un ensemble de techniques. Selon le *Dictionnaire informatique* de Pierre Morvan & Coll. (2000 : 239), la technologie désigne l'« ensemble de techniques ayant trait à la nature de composants des différents organes d'un ordinateur ». Cet ensemble renvoie au concept informatique de l'« intégration ». L'intégration désigne le « regroupement d'un grand nombre de composants électroniques élémentaires (transistors) » (*Ibid.* :112). Adresse IP est, pour la machine, à la fois une identité et un moyen de communication avec ses 'pairs'. Mais si nous la voyons selon une perspective éthico-politique, dès ses origines, l'adresse IP était porteuse d'une éthique de vivre-ensemble qui s'est articulée autour d'une conception du monde fondée sur un être collectif décentralisé ; ce qui permet à Leonard Kleinrock de dire qu'il y a « une philosophie sous-jacente [aux] réseaux de paquets [communication entre ordinateurs] qui imprègne non seulement leur technologie, mais aussi la manière dont ils sont utilisés. La philosophie à laquelle je fais référence est le contrôle distribué, c'est-à-dire *l'absence d'autorité centralisée* (nous soulignons) » (2005 : *s.p*). Cette éthique, cette attitude anti-pouvoir a été si décisive pour l'éthique fondatrice du numérique que toutes les expériences aussi bien positives que négatives propres aux fonctionnements numériques de nos sociétés paraissent difficilement compréhensibles sans elle. Kleinrock nous dit que l'aspect le plus important du processus, celui qui surplombe la figure technologique elle-même, « est le contrôle distribué »<sup>19</sup>, les matériaux sont subordonnés à cette

---

<sup>18</sup> Traduction libre de l'anglais.

<sup>19</sup> Du point de vue de l'éthique du « contrôle distribué », les émergences plus tard des grands réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, YouTube, WhatsApp, etc., constituent des acteurs de recentralisation orientée par l'éthique capitaliste contraire à l'éthique fondatrice.

vision du monde, ce qui mena plus tard Dominique Cardon à faire le constat, désormais exotérique, que « rarement, la conception d'une technologie aura engagé autant de politique que celle d'Internet » (Cardon 2012 : 65). L'Internet est compris comme un ensemble au sein duquel se connectent les réseaux mondiaux de communication. C'est donc en premier lieu ces relations, et non les infrastructures physiques elles-mêmes, dont le concept de l'Internet vise en réalité de rendre compte. Ces réseaux mondiaux s'interconnectent à travers le protocole de communication (IP). Mais selon certains auteur.es, même une telle définition ne serait que partielle si l'on ne prend en compte le rapport entre le flux informationnel et le réel. Dans *Qu'est-ce que l'Internet ?* (2009), Paul Mathias apporte quelques précisions et suggestions aussi bien ontologiques qu'épistémologiques à celles et ceux qui seraient tentés de définir ce phénomène dont l'auteur appelle 'l'outil monde'.

En effet, selon Mathias, « l'Internet n'est pas la Toile » (2009 :8) en ce sens que le phénomène n'est pas un réseau de diffusion de musiques, ou d'informations. Ce serait confondre le Net avec d'autres dispositifs modernes de communication comme la radio ou la télé, autrement dit, prendre des parties pour le tout. L'aspect important que Mathias suggère de retenir quand on aborde « l'être de l'Internet » est que « l'Internet forme un point » (*Ibid.* : 7). Il s'agit d'un nœud phénoménal où se rencontrent des éléments très hétéroclites : architectures industrielles, une diversité de langages télématiques auquel vient s'ajouter « un très grand nombre de pratiques intellectuelles et cognitives » (*Ibid.*). Mathias, ce faisant, invite à ne pas confondre le numérique avec les autres technologies. Dans le même sens, l'inventeur du fameux protocole TCP/IP, Robert Khan<sup>20</sup>, exprime les difficultés conceptuelles relatives à une définition de l'Internet quand il déclare :

---

<sup>20</sup> Un des ingénieur.es impliqué.es dans la mise au point du protocole couple TCP/IP (Transmission Control Protocol and the Internet Protocol).

*« L'une des choses à propos d'Internet qui échappe à beaucoup de gens, mais qui a été mentionné aujourd'hui, c'est qu'il est vraiment composé de choses comme des routeurs et des lignes et des ordinateurs et autres, mais ceux-ci ne définissent pas Internet [...] Internet est vraiment une architecture logique qui vous permettait de connecter pratiquement à n'importe quel type de machine-réseau ensemble. Donc, quand les gens me demandent ce qu'est Internet, je réponds que c'est cette construction logique » (2006 [cité par Susan Crawford 2007 : 468]).*

Mais dans la littérature, la question de ce qu'est l'Internet n'est pas toujours posée en termes de « savoir ce que c'est » tel que nous est rapporté par Robert Khan (2006). L'Internet y est, comme tout phénomène d'ailleurs, approché à l'intérieur d'un stock existant d'hypothèses sur la technique ; alors le gain en cohérence de l'induction propre à l'analogie vient avec une perte relative à la spécificité de l'Internet.

Naturellement, ce constat est le mieux illustré si l'on envisage le numérique à travers une approche historique d'émergences des technologies. Le numérique est, dans ce cas, envisagé dans le cadre de la postérité des divers outils de communication que l'humanité s'est dotée depuis le langage jusqu'au télégraphe. Tel est le cas des études historiquement et linguistiquement fines et systématiquement bien fouillées de Sylvain Auroux (1994) et Michael E. Hobart, Zachary Sayre Schiffman (1994) entre autres. Ainsi pour Hobart et Zachary (1998) la réponse à la question du sens de l'Internet se place dans un procès de succession, une affaire d'évolution technologique. Il doit être compris à l'aune des autres technologies de communication comme l'écriture, l'imprimante, le télégraphe, etc. C'est dans ce contexte d'une histoire de transformations des significations en informations qu'il faudrait comprendre l'Internet. Dans cette perspective, on ne pourrait distinguer le numérique des dispositifs matériels qui en partie le rendent possible. Le numérique, comme toute autre technologie, se détermine à travers ce qu'il permet de réaliser, une

conception que Mathias (2009) considérait comme instrumentale, et donc, neutre. Dans la même veine, Laurence-Olivier Blais entend saisir le rapport technique/société sur une idée de l'Internet comme une technique elle-même envisagée comme une mémoire. Sur le plan politique, le rapport entre technique et subjectivation est ici pacifié à travers une consubstantialité des deux phénomènes : si le sujet, tout comme la collectivité, n'est pas une donnée, mais plutôt une construction, estime l'auteur, ce qu'il « doit d'une manière ou d'une autre s'inscrire dans une mémoire » (2012 : 68), c'est-à-dire un objet technique. En vue de saisir le caractère collectif de l'objet technique ainsi identifié, la question de catégorisation serait fondamentale selon Blaise. Comme la catégorisation est postérieure à la mémorisation, constate-t-il, « l'un des outils catégoriels majeurs de la mémoire serait le langage » (2012 : 83). Le langage est par conséquent la technique par excellence d'individuation<sup>21</sup> que partagent tous ceux qui rentrent en relation avec un même médium. Et ce serait le cas de n'importe quel objet technique, y compris le numérique<sup>22</sup>.

Or, tant s'en faut, une approche de la technique moderne ne saurait se limiter à cet apport anthropologique mis en exergue par Blais. Après tout, la technique n'est-elle pas une composante essentielle de la signification même de la révolution industrielle et ses implications politiques et éthiques capitalistes. Pour Hartmut Rosa, la technique est un des éléments centraux de la majeure caractéristique des sociétés modernes : le rapport au *temps*. De ce rapport procèdent trois principales figures de l'être moderne, « l'accélération technique, l'accélération du changement social et l'accélération du rythme de vie » (2018 : 233).

---

<sup>21</sup> Selon Henri Van Lier (2006) le concept d'individuation réfère au processus constant et permanent de devenir individu. Un article de Bernard Stiegler (1998) démontre que le processus d'individuation se structure en deux niveaux : individuel et collectif.

<sup>22</sup> Dans cette perspective, en tant qu'objet technique mondial, l'internet est un processus d'individuation mondiale. Mais notre intérêt particulier ici est de souligner quelques compréhensions de l'Internet résultant de sa subordination à la notion controversée de la technique.

Dans cette ontologie de la « modernité tardive », l'Internet est envisagé dans un ensemble « de processus orientés vers un but dans le domaine du transport, de la communication et de la production » (2012 : 18). L'Internet ne pourrait donc être compris qu'à l'intérieur de ce que Rosa appelle « la dimension technique » d'un « régime temporel rigoureux et strict » (2012 : 6) auquel le sujet moderne est constamment soumis. Le phénomène est ici compris dans le cadre d'une temporalité linéaire de sa participation au dispositif capitaliste d'« accélération historique qui passe de la révolution des transports à celle des transmissions » (*Ibid.* : 18).

De ce très bref passage on retient que l'Internet doit être conçu principalement comme une technique dans la lignée des autres applications des sciences en vue de faciliter la communication des humains. Or nous avons vu dans la partie « *Technologie et la dichotomie technophile/technophobe* » que le concept de technique est caractérisé par au moins deux problèmes épistémologiques : un flou conceptuel très lancinant dès qu'on essaie d'approcher le concept de la technique (Heidegger 1958 ; Sigaut 1986 ; Kane 2012) et une persistante polarité de la littérature sur la technique. Afin d'éviter ces problèmes tout en tentant de rendre compte de la complexité et de la différence intrinsèques du numérique, certains auteur.es (Poster 2001 ; Mathias 2009 et 2011 ; Cardon 2012 ; Collins 2018 entre autres) ont suggéré et essayé de dépasser la vision principalement technologique de l'Internet afin de problématiser ses implications sociales. La section suivante s'intéressera aux travaux qui révèlent au lecteur, trice la persistance de la polarité (dichotomie technophile/technophobe) dans les études sur le rapport entre le numérique et les domaines sociopolitiques, les pratiques citoyennes en particulier.

## *2.4 Pratiques citoyennes et numérique entre utopie et dystopie*

### ***2.4.1 Techno-optimisme et les pratiques citoyennes numériques***

Comme annoncé, cette partie du chapitre s'évertue à donner une représentation brève, mais se voulant spécifique de la littérature que Marc Grassin (2011) appelle « la passion » de la technique. La rhétorique selon laquelle l'Internet soit une révolution sociale et cognitive, qu'il nous fait entrer dans une nouvelle ère des libertés connectées a connu ses moments forts dès les années 1980. Issues souvent des mouvements comme le Cyberpunk, ce sont les littératures fictionnelles et poétiques qui fournirent le ton et les concepts à la première génération de travaux académiques sur le sujet. À travers les concepts tels que forums, blogues et « communautés virtuelles », les premiers travaux sur le Net l'ont souvent conçu comme un espace de liberté, une critique de statu quo social et politique. Bien que J. Licklider et R. Taylor (1968) prédirent déjà l'avènement d'une « communauté virtuelle », beaucoup d'auteur.es (dont Andrew Feenberg et Maria Bakardjieva 2004) créditent Howard Rheingold (1987) pour la popularisation du concept.

L'Internet est vu comme créateur des nouvelles communautés de solidarité et de partage. Le fameux article de Rheingold célèbre notamment le caractère égalitaire de ces « communautés virtuelles » conçues comme un espace public où un contrat implicite d'entraide et de coopération lie les membres. En 2012, si Rheingold reconnaît avec les « sceptiques » que les pratiques numériques ne sont pas à l'abri des tentatives de domination, c'est pour insister sur l'utilité de ces problèmes pour les pratiques citoyennes elles-mêmes. En effet, c'est face à ces tentatives que se constituent des contre-publics pour défier le pouvoir dans toutes ses formes (2012 : 242). Or, cette vision du cyberspace comme espace public, propre aux travaux de la première ère, devrait être nuancée, voire écartée. Jodi Dean (2003) accorde à Rheingold l'apport du numérique pour la démocratie et pour l'émergence des nouvelles formes de vie et de pratiques sociopolitiques. La

critique de Dean vise l'analogie entre espaces publics et les réseaux sociaux numériques. Le cyberspace n'est pas l'espace public comme le prétend Rheingold. Les conflits y dominent dans le premier, la rationalité dans le second. D'Hannah Arendt à Jurgen Habermas en passant par Richard Sennett, explique Dean, l'espace public est loin d'être un havre d'égalité et de liberté. Il a été théorisé dans le cadre de l'État-nation, dans le dos des femmes et de la classe laborieuse. Au lieu de l'espace public, Dean suggère plutôt de voir l'Internet comme une « institution zéro », un signifiant vide marqueur d'un nouvel ordre social. Bien qu'une telle nouveauté ne soit pas dans l'esprit de Lincoln Dahlberg, celui-ci concède à Dean sur l'anachronisme entre l'espace public et cyberspace. Pourtant, beaucoup d'auteur.es évaluent les pratiques numériques à l'aune de critères de civilité, de rationalité. Or, selon Dahlberg, une telle démarche donne une vision limitée des conflits politiques en général, et leurs variantes numériques en particulier (2007 : 129). À la différence toutefois de Dean qui trouve la solution dans le concept de l'« institution zéro », Dahlberg (2007) envisage l'Internet dans le cadre d'une théorie agonistique où les conflits sont inhérents au politique. (Pour rappel, gardons en tête que, malgré leurs divergences sur des aspects particuliers, tous ces auteur.es s'accordent sur l'idée que l'Internet nous fait entrer dans une ère nouvelle de la démocratie).

Mais en 2011, la thèse de Dahlberg évolue vers une conception plus large des cyberespaces. Le numérique est un cadre, souligne-t-il, où cohabite une diversité d'intérêts politiques (2011 : 855). Cette diversité d'intérêts implique une idée du numérique comme outil politiquement neutre. Cette orientation permet à Dahlberg non seulement de dépasser sa propre vision centrée sur le caractère agonistique du cyberspace, mais aussi de reconnaître les validités de certaines observations de Rheingold sur la délibération, l'échange et la solidarité. La diversité des motivations donne lieu, selon Dahlberg, à quatre styles dont : l'individualiste libéral, le style délibératif d'échanges, le

style contre-public de collaboration, et le style marxiste autonomiste. Toutefois, reste à savoir si la neutralité politique du Net sur laquelle se base Dahlberg suffit à rendre compte du phénomène. Car d'après l'hypothèse de Félix Tréguer (2015), la thèse de la neutralité politique du Net exclut son origine socio-idéologique. Or, note Tréguer, l'Internet politique est né radicalement contre des particularités que Dahlberg lui attribue.

Tréguer défend l'idée qu'Internet lui-même est le résultat des pratiques citoyennes, et participe alors d'un désir de liberté. Conçue au sein des communautés profondément influencées par les critiques de la guerre froide, par les discours sur les « *outlaws areas* » et sur les rébellions cyberpunks, la transgression des normes légales et sociales est dans l'esprit même de l'Internet (*Ibid.* : 642). En outre, c'est parce que l'individualisme libéral et la délibération électorale de Dahlberg font partie d'une stagnation du politique que, dès son émergence, l'Internet a été perçu comme une technologie habilitante et subversive. Ces constats rapprochent Tréguer de Dean dans la centralité des conflits pour l'analyse des cyberespaces où les formes insurrectionnelles d'action (Copwatch, WikiLeaks, Pirate Bay) sont des modes typiques de l'action collective. Mais la subversivité inhérente au Net permet-elle de comprendre la citoyenneté contemporaine ? Ce serait une des questions qu'Eugenia Siapera poserait à la thèse de Tréguer. En effet, l'Internet ne sert-il pas comme parfait outil d'accumulation et d'oppression au « capitalisme informationnel et financier mondialisé (*traduction libre*) » (2016 : 55) ? Pour Siapera, ni une vague tentative de cyberdomination comme le suggère Rheingold, ni un gauchisme qui serait intrinsèque à la technique/Internet (Tréguer) ne sont à la source des pratiques politiques numériques. Il faudrait plutôt voir une situation « post-démocratique » où les États, pourtant de droits citoyens, sont à la solde des corporations et où rôle et fonction de la citoyenneté sont gravement compromis (*Ibid.* : 56). C'est dans ce contexte, c'est-à-dire une position concrète et actuelle au milieu du monde, selon Siapera, que s'inscrivent les usages citoyens du numérique.

Mais cette caractérisation de l'Internet par la condition capitaliste ne doit pas mener à une

économie de réflexion sur son essence, ce qui fait que l'Internet est ce qu'il est, autrement dit ce que L. Kleinrock considère la « philosophie de l'Internet ». Tel est l'enjeu dont Pierre Levy (1995, 2002) est parmi les premiers à fournir quelques éléments de réponse. Levy s'accorde avec Rheingold, Dean et Tréguer pour dire que le numérique fait émerger des pratiques politiques nouvelles. Mais à la différence de Rheingold et de Tréguer pour qui la nouveauté est inhérente à l'Internet, la nouveauté des pratiques numériques, selon Levy, se trouve dans le fait qu'elles tendent à s'exprimer au-delà des barrières classiques de l'État-nation. Ce dépassement de la Souveraineté westphalienne, qui est proche du contenu interprétatif de l'« institution zéro » de Dean (2003), mène Levy à entrevoir l'apparition d'une « société civile planétaire » (2002 : 36). Cependant, et c'est la thèse principale de Levy, un changement plus profond se prépare. Celui-ci est anthropologique : L'Internet est une révolution semblable à l'écriture. Or, selon Levy, l'écriture aurait constitué le passage d'une humanité à une autre. Mais à la différence encore de l'écriture, l'Internet réunit tous les outils de communication « sur un même territoire cosmopolite » (*Ibid.* 1989 : 25). À cause de cette multimodalité, qui est aussi sa profonde spécificité par rapport aux techniques classiques, le Net permet à l'humanité de se connecter avec elle-même. L'humanité, concept réputé pour son caractère politiquement abstrait, recouvre désormais un espace et un peuple connecté. En ce sens, les nouvelles pratiques citoyennes envisagent des problèmes qui dépassent l'État-nation. Or, ces transformations du politique par le numérique nous dit peu sur les rapports entre pratiques politiques virtuelles et la citoyenneté. Comment en effet définir une citoyenneté numérique ? Comment comprendre la relation entre une citoyenneté virtuelle et la citoyenneté « tout court » ? Telles semblent être les enjeux à la source de plusieurs travaux sur le sujet.

L'Internet se caractérise essentiellement par la virtualité de ses manifestations. La virtualité est généralement tenue pour un simulacre, une fausse image de la réalité. Toutefois, pour Levy, au contraire du sens communément inféré, le virtuel n'est pas l'opposé du réel. Car, continue-t-il,

« virtualité et actualité sont seulement deux manières d’être différentes » (2007 : 3). Et, concernant la clarification du rapport entre ces « deux manières d’être différentes », nous la trouvons chez Gilles Deleuze (2013) pour qui c’est dans les interactions entre l’expérience réelle et l’expérience virtuelle de l’enfant que se construit le moi individuel. Le rapport entre les deux phénomènes (réel et virtuel) est ainsi conçu en termes de complémentarité, ou plus exactement, de substitution. Or la substitution est, selon Natalie Z. Davis et Randolph Starn (1989), le mode et la raison d’être même de la mémoire. Et si le virtuel et la mémoire agissent de façon identique, quels liens peut-on faire entre des pratiques virtuelles et la notion conventionnelle de la citoyenneté ?

Définissant le virtuel, à la suite de Levy, « comme ‘extériorisation progressive de la vie psychique et physique des êtres humains’ » (2016 : 4), Bertrand Mocquet avance l’idée d’une transférabilité entre le numérique et les principes démocratiques. Les pratiques numériques sont alors envisagées comme porteuses d’« une revitalisation de la citoyenneté » (*ibid.* : 7). Le virtuel est ainsi considéré comme un moment inférieur du réel.

Chez Candice Bordes cependant, la relation entre virtuel et concept de la citoyenneté est analogue à la thèse de Siapera sur le sujet, c’est-à-dire que le virtuel est vu comme moyen. La revitalisation de la démocratie prend dès lors la forme d’une parenté entre le concept de « partage » — ou « posséder quelque chose avec une ou plusieurs personnes » (2016 : 27) — promu par le numérique, et le concept de la citoyenneté. Or, selon Delli Carpini, malgré leurs valeurs, les relations entre le concept de la citoyenneté et pratique virtuelle soulignées par Levy, Bordes et Mocquet nous dit peu sur l’apport de l’Internet dans le cadre classique de la participation des citoyen.nes telle que le vote, le processus de prise de décision politique, etc. Cet enjeu mène une partie de la littérature à poser alors la question du rapport entre le numérique et la citoyenneté en termes instrumentaux. Comment le numérique permet-il de stimuler les participations citoyennes ?

Pour Carpini, la question est intimement liée à celle de l'indifférence politique. Carpini part du constat qu'il y a un détachement des jeunes vis-à-vis des affaires publiques. Examinant des possibilités de revigorer la participation politique, l'auteur s'accorde avec de nombreux travaux sur le sujet en notant l'évidence de plusieurs effets néfastes du numérique, dont la fragmentation, la manipulation, le consumérisme et « the further dominance of entertainment over public affairs » (2000 : 348). Toutefois, dans l'ensemble, Carpini s'accorde avec Rheingold pour insister sur les opportunités politiques qu'offre cet outil. Mais, la démocratie n'est pas qu'une affaire d'« intérêts » politiques comme le suggèrent Carpini et Dahberg. Car, chez Ann Macintosh, cet enjeu de la participation soulève tout autant des questions relatives à la disponibilité, aux capacités aussi bien financières que cognitives. Il importe alors de s'interroger sur les possibilités de participation citoyenne en ce qui concerne le temps, l'information et autres problèmes liés à l'accès. En ce sens, selon Macintosh, le numérique permet de faciliter la participation citoyenne, notamment à travers les projets des « e-participations », déjà adoptés par plusieurs gouvernements. Ces projets numériques visent à fournir aux citoyens des votes électroniques et des participations dans les processus de prise de décision. En vue de réaliser la vision originelle de Rheingold, tout l'enjeu serait, suivant l'approche de Macintosh, de trouver la bonne technologie. La bonne technologie est aussi au cœur de la thèse d'Andrew Feenberg pour qui l'idéologie, ou « l'aspiration démocratique » (2004 : 8) à la base de la conception d'une technologie influent sur la vie démocratique.

Concernant la nature du numérique, Feenberg convient avec Siapera, Bordes, Carpini pour dire que le numérique est avant tout un « artefact » et donc une institution. Il s'agit dès lors d'un choix en partie politique, économique et social. Ce qui conduit Feenberg à l'hypothèse avancée par Tréguer, Dean et Siapera pour qui le contexte social n'est pas neutre dans la conception et l'usage d'une technologie. Or, à la différence de Bordes, Siapera et Dean qui évoquent un déficit démocratique dans une compréhension politique du numérique, Feenberg situe la thèse défendue par Tréguer dans une perspective historique longue afin de démontrer comment l'éthique au

fondement de la construction d'une technologie détermine les actions collectives. En effet, si le 20<sup>e</sup> siècle a été celui de la technophobie et de « la 'révolution du contrôle' », c'est que, selon Feenberg, « la conception même des institutions techniques rend les hommes et les femmes modernes inaptes à participer à une action politique significative » (2004 : 75). Il faudrait alors concorder avec Macintosh pour mettre le Net au service de la république. Feenberg ne conviendrait cependant pas avec les projets gouvernementaux d'« e-participation », car, souligne-t-il, la démocratisation nécessite une action venant d'« en bas et non par le haut » (*Ibid.* : 81).

Toutefois, selon Paul Mathias (2005, 2009), les difficultés de la démocratisation du numérique sont plus importantes que ce que suggèrent Macintosh et Feenberg. En effet, même si Mathias reconnaît avec Macintosh « des politiques électroniques performantes » (Mathias 2005 :3), il faudrait, selon lui, éviter d'y voir la conception classique de la citoyenneté. Chercher à faire des liens entre les pratiques numériques et la théorie de la 'citoyenneté moderne' combine deux limites majeures : d'une part, une telle perspective échoue de considérer la nouveauté radicale du phénomène, et d'autre part, elle mène à appliquer au numérique des notions incompatibles avec ce « monde en réseau » (*Ibid.* : 3). Afin d'éviter ces écueils, Mathias suggère une solution proche de l'idée de chaos soutenue par Dean. Mais à l'opposé de Dean, la compréhension des pratiques numériques chez Mathias part d'une rupture avec l'héritage de l'humanisme. Sans être aussi tranché que Mathias, Dominique Cardon fait voir l'utilité de la thèse de rupture pour une compréhension adéquate de la citoyenneté à l'ère du Net.

Tout d'abord, Cardon s'accorde avec Tréguer pour dire qu'il y a un « esprit d'Internet » dont la compréhension est nécessaire à l'étude de son rapport au politique. Cet esprit est lisible dans la conjoncture de sa naissance avec la guerre froide, des contestations civiles et les « communautés hippies » (2012 : 66). L'Internet est porteur de ces convictions qui tendent à reposer à nouveaux frais, selon Cardon, la question de la démocratie. C'est dans ce sens que Cardon suggère « d'élargir la notion de participation vers des formes d'expression moins exigeantes » (*Ibid.*) dans un contexte

où « la société a pris quelques pas d'avance sur la politique » (2012 : 67). En affinité avec l'élargissement, Robin Celikates appuie sa thèse sur une contribution positive de l'Internet dans la revitalisation des théories et des pratiques politiques. Ainsi, Celikates propose d'étendre le concept de la citoyenneté afin d'inclure les pratiques de la désobéissance civile. Mais à la différence d'une rupture avec la modernité (Mathias), Celikates évoque la rupture avec le « paradigme libéral », « John Rawls et de Ronald Dworkin [...] de Jürgen Habermas » (2013 : 36).

Et pour cause, en définissant le concept de désobéissance de manière stricte, selon Celikates, ces théoriciens auraient limité les possibilités de contester le statu quo. Partant, une façon d'élargir la citoyenneté suggérée par Cardon est, selon Celikates, de la déployer afin de pouvoir l'appliquer aux formes numériques de « political contention » (2015 : 162). Un tel déploiement permet la réhabilitation de la citoyenneté conçue comme performativité instituante. La citoyenneté conçue comme performativité instituante permet de mieux étudier ces pratiques numériques, qui ne sont après tout, ni à l'abri de dominations ni simplement virtuelles sans lien avec le réel. Ces constats rapprochent Celikates de Levy dans le dépassement de l'opposition virtuelle/réelle. Mais à cette différence près que, chez Celikates, ce dépassement ne répond ni à une nécessité théorique à l'instar de la visée d'Isin & Rupper (voir la sous-section 'troisième voie'), ni ne découle du rapport entre le virtuel et le réel qu'on trouve chez Levy. Le rapport virtuel/réel est complexe, selon Celikates, et la dichotomie virtuelle/réelle ne permet pas d'en rendre compte.

Pour conclure cette première partie de la revue de littérature, nous retiendrons les trois grands types d'approches de traitement des relations entre Internet et pratiques citoyennes qui l'ont marquée. Le premier axe, ouvert en quelque sorte par Rheingold (1987, 2012), tente d'examiner l'analogie entre les cyberspaces et le concept de l'espace public. Un deuxième groupe d'approches consiste à comprendre les relations entre les pratiques citoyennes et le numérique en mettant au centre de l'analyse le rapport virtuel/réel afin de voir les « parentés » conceptuelles entre les pratiques numériques et la citoyenneté conventionnelle. Enfin, le troisième axe de réflexions reflète les

travaux centrés sur comment le numérique sert les pratiques citoyennes, que ce soit sous ses formes institutionnalisées ou insurrectionnelles. Malgré la diversité d'approches adoptées, ces réflexions se fondent sur l'idée que le numérique renforce ou peut renforcer la démocratie. Or, un tel fondement laisse, non seulement dans l'ombre ce qui motive les acteur/trice. s à s'engager dans ces pratiques, mais surtout des effets du numérique considérés comme dé-subjectivant, voire antipolitiques au centre d'une partie de la littérature sur le sujet. Fondé sur une vision quasi symétriquement opposée à celle qu'on vient de survoler, l'horizon de la conception technosceptique du rapport entre le numérique et les pratiques citoyennes sera le sujet de la sous-section suivante.

#### ***2.4.2 Technopessimisme et les pratiques citoyennes numériques***

Cette partie va tenter une synthèse d'études sur le rapport Internet/politique dont les conclusions sont pessimistes. Ces travaux étudient les mêmes aspects que ceux analysés dans la partie précédente, mais ici les conclusions sont souvent diamétralement opposées à celles présentées précédemment. Les cyberespaces sont ici synonymes d'anonymat, hyperindividualisation et disparition des subjectivités jetées en proie aux algorithmes d'un marché mondialisé. En effet, pour nombre d'auteur.es, dont Paul Virilio, l'Internet ne pourrait se comprendre que comme un aspect de la mondialisation capitaliste. Or, envisagée par Virilio, la mondialisation ne renverrait pas à une « fin de l'Histoire » (1998 : 17), comme avait soutenu Francis Fukuyama (1992). L'histoire serait simplement accélérée. S'il faut parler d'une fin, c'est celle de l'espace-temps :

« ici n'est plus, tout est maintenant » (*Ibid.* : 139). Mondialisation et virtualisation constituent donc une seule et même chose : « une délocalisation globale qui affecte la nature même de l'identité » (*Ibid.* : 18). Cette mutation a pour conséquence, selon Virilio, la disparition de la normativité, une technicisation du monde et « une humanité sans avenir » (*Ibid.* : 114). C'est dans ce contexte politique que la généralisation de la surveillance substitue « aux sociétés de l'enfermement dénoncées par Michel Foucault [...] les sociétés de contrôle annoncées par Gilles Deleuze » (*Ibid.* :

77). Comment parler alors des pratiques citoyennes en absence de l'espace et des normes ? Tout en étant moins ferme que Virilio dans la réponse à cette question, Manuel Castells (1998, 2010) s'accorde avec ce dernier sur certains aspects relatifs aux conséquences politiques de rapport Internet/société. Comme Virilio, Castells envisage l'Internet comme faisant partie intégrante de la mondialisation. Toute la théorie de Castells est construite autour du concept de « Network society », l'émergence à l'échelle mondiale d'une nouvelle société. Castells et Virilio conviennent aussi à considérer le Net dans le cadre d'une réorganisation capitaliste du monde.

Dans cette nouvelle société, selon Castells, on assiste à un certain nombre de disparitions qui ne sont toutefois pas liées à l'espace comme chez Virilio. Chez Castells, les suppressions concernent principalement certains paramètres sociaux relatifs à l'identité et à la subjectivité, ce qui rejoint néanmoins l'enjeu identitaire évoqué par Virilio. Tout d'abord, selon Castells, il y a l'effacement des différences privées/publiques, État/société civile, etc. Ces effacements s'articulent sur une substitution du temps chronologique par un temps intemporel symbolisé par une habitude de multitâche où les rôles politiques des citoyens accélérés sont délégués aux médias omniprésents et dorénavant garants de la légitimité politique. Très fragmentés, les mouvements sociaux aux enjeux uniques sont éphémères. Ainsi, selon Castells, l'espace n'aurait pas disparu, comme le suggère Virilio. Il est fragmenté. La thèse de la fragmentation de l'espace public est soutenue par plusieurs auteurs, dont Cass R. Sunstein (2007, 2018).

À la différence de Castells chez qui la fragmentation prend la forme d'un retour des enjeux identitaires, la fragmentation de l'espace public chez Sunstein est le résultat d'une orientation consumériste des pratiques numériques. Ce phénomène est amplifié par les « falsehoods, polarization, and information cocoons » (2018 : 5). Les pratiques consuméristes y tendent à se substituer aux pratiques collectives. Que ce soit en politique ou sur le plan moral, les pratiques numériques se caractérisent par l'hyperindividualisme, l'indifférence politique et l'uniformisation des valeurs sociales. Dans ce contexte, l'enjeu de la fragmentation s'articule, selon Sunstein, à

celui de survie du politique. Or pour Hubert Dreyfus, fragmentation et indifférence politique ne sont ni nouvelles ni spécifiques au Net comme l'assertent Sunstein et Castells. L'espace public, dès son émergence au 18e siècle, était déjà porteur d'anonymat et de fragmentation. Dès lors avec l'Internet comme avec l'espace public préInternet, le problème de l'action collective, selon Dreyfus, est le même : la disparition de risque et des « engagements inconditionnels » (2009 : 87). De tels engagements deviennent impossibles puisque les internautes ont, comme l'a d'ailleurs souligné Sunstein, une possibilité quasi illimitée de faire et de défaire leurs engagements sans aucun risque (*Ibid.* : 76).

Or, selon Dreyfus, sans de tels engagements, aucune action collective n'est possible. Dans le même sens, Evgeny Morozov (2011) soutient qu'avec l'Internet comme avec l'espace public, les enjeux politiques sont abordés avec l'insouciance propre aux individus qui ne sont pas tenus de s'engager. Tout en étant en accord avec cette thèse de l'indifférence, Jean- Michel Besnier soutient pour sa part que la vraie origine de l'indifférence politique n'est ni l'Internet ni l'espace public. L'origine de ces symptômes souvent attribués aux cyberespaces aurait, selon lui, plutôt beaucoup d'affinités avec cette démocratie représentative, bienveillante avec l'« individualisme [...] atomisant » et « la technicisation du monde » (2012 : 51). Quel est donc le rôle de l'Internet ? L'Internet nous aurait adaptés et rendu acceptable le déclin du politique en nous offrant un espace de fuite (cyberespace).

Que cette décadence du politique prenne la forme d'une indifférence (Dreyfus; Besnier) ou d'un devenir consumériste et hypersubjectiviste (Castells; Sunstein), elle découle d'une thèse générale que les cyberespaces sont loin de consolider la démocratie. Les cyberespaces en constituent au contraire une menace.

Or, les cyberespaces ne sont pas des lieux peuplés seulement d'internautes humains. Ils en sont tout autant par des algorithmes au service du marché et de la surveillance. Si le pessimisme inspiré par le rapport entre cyberespace et citoyenneté est déjà sombre, selon Antoinette Rouvroy et

Thomas Berns, la réalité ouverte par les mégadonnées est sans commune mesure. Comment en effet *parler* des pratiques citoyennes numériques ou même du « sujet », au moment où les inimitiés des citoyen.ne.s sont cueillies et commercialisées dans leur dos, quand leurs choix politiques sont d'avance connus par des inconnus ?

Les thèses constructivistes et celles sur « l'acteur réseau » prétendent qu'il y aurait affinité entre les technologies et les milieux sociaux dans lesquels elles apparaissent, que les conséquences futures des artefacts seraient lisibles dans les valeurs des acteur. trice. s impliqué.es dans les projets. Comment expliquer alors le fait que certaines technologies soient « anomiques » ? C'est ainsi que Rouvroy et Berns posent le problème des mégadonnées et leurs gestions algorithmiques. Ces dernières sont abordées à travers le concept de *gouvernementalité algorithmique*, à savoir « l'extraction automatisée d'informations [...] à des fins de prévision ou d'exclusion » (2013 : 167). Les mégadonnées sont constituées des traces intimes des internautes réduits à la fonction de la production des traces qui représentent les « relations en tant qu'elles sont antérieures à leurs termes » (*Ibid.* : 183). Ignorant toute forme de norme et prétendant à une objectivité absolue, cette *gouvernementalité* rend « impossible toute forme de désobéissance » (*Ibid.*). Les pratiques citoyennes ne sont pas seulement minées par les fragmentations, hyperindividualisation comme l'ont souligné Castells, Sunstein. Elles sont des comportements prévisibles surveillés en permanence. La marchandisation des traces intimes décrite par Rouvroy et Berns n'est pas la seule idéologie régissant les « comportements » des algorithmes. Car selon Safiya Noble (2018), les algorithmes portent aussi les visions du monde de leurs architectes.

En effet, nous ne pouvons évacuer le fait que nombre de ces ingénieur.es charrient toute sorte de valeurs, dont certaines sont racistes et sexistes (Noble, 2018 : 2). Ces visions du monde filtrent les traitements des demandes et des prises de décision basées sur ces outils. Ainsi, une demande lancée à travers le moteur Google revient avec un type de résultat compatible avec des biais (racistes, sexistes ou chauvins) envers certaines catégories sociales. Dans le rapport entre virtuel et réel,

Noble s'accord ainsi avec Mocquet dans l'idée de transférabilité entre le virtuel et le réel, mais dans un sens néfaste. Pour Shoshana Zuboff cependant, les enjeux liés aux exclusions et marchandisations algorithmiques peuvent être mieux saisis si on les mettait dans la perspective d'une rencontre entre la logique de l'accumulation capitaliste et la médiation informatique (2015 : 76).

Il en découle une discréditation du monde, « the world is reborn as data » (*Ibid.* : 77). De cette discréditation du monde procède l'idée que les algorithmes sont politiquement habilités. Cette responsabilisation des algorithmes, comme l'ont noté Rouvroy et Berns, et Noble, signifie une exclusion. Une exclusion de toute la société du processus politique. Alors Zuboff se retourne vers H. Arendt pour s'interroger sur le sens du contrat social dans un contexte où, constate-t-elle, la démocratie est en train d'être remplacée par un équivalent universel du bracelet du prisonnier.

En conclusion de cette deuxième partie de la revue, il nous faut constater que ces travaux s'accordent, bien qu'à des degrés divers, sur un point : il y a une régression démocratique à l'ère du numérique. Que cette menace prenne la forme d'une disparition de l'espace politique, de la fragmentation, d'une marchandisation généralisée des données intimes des citoyen.nes ou qu'elle procède d'une oppression raciste et sexiste, ces auteur.es nous ont montré un avenir des relations entre pratiques citoyennes et l'Internet opposé à celui que nous avons vu dans la littérature techno-optimiste. Mais ces deux positions ne permettent pas de comprendre adéquatement les pratiques citoyennes en termes d'acteurs, du point de vue des acteur. trice. s eux-mêmes quand ils/elles s'engagent dans des causes collectives. Elles nous éclairent peu sur les changements, pour reprendre les termes d'Alain Touraine (1993), dans le processus contemporain à travers lequel se déploie la subjectivation politique.

#### *4.5 Conclusion*

Ce bref survol nous a permis de voir trois aspects ou fondements majeurs de la littérature sur les articulations entre le numérique et les pratiques sociopolitiques en général. Le premier aspect concerne la notion de la technologie et ses relations avec des positions normatives sur la technique. En effet, une chose semble avoir bénéficié d'une certaine permanence dans la pensée occidentale du rapport entre la technique et la société : la technique affecte le sociopolitique, elle constitue donc une altération de l'être (Heidegger 1958 ; Stiegler 2007) et en ce sens elle apporte et détruit des choses. Tout l'enjeu est alors de savoir si ce que la technique apporte vaut mieux ce qu'on perd ? C'est en général dans la réponse à cette problématique que se dessine la dichotomie techno-optimiste/techno-pessimiste. Plus globalement, elle est issue d'une réflexion trop absorbée par les structures que par les acteurs eux-mêmes (Touraine 1992; Feenberg 2004). Cette dichotomie révèle un confinement des réflexions sur l'Internet aux relations classiques société/technologie qui sont « trop absolues », aussi bien dans leur condamnation que dans leur exaltation de la technologie (Feenberg 2004 :132). Elle ne permet pas de penser la relation entre le numérique et la politique en termes de l'éthique politique, c'est-à-dire en termes des rationalisations que des acteurs se livrent quand ils/elles sont engagés dans les pratiques numériques de la politique. C'est dans cette vision de mettre au centre de l'analyse les motivations des acteurs que les interrogations spécifiques de cette étude ont été formulées. Et le présent chapitre vient de démontrer la nécessité de dépasser les deux postures techno-centrées afin de pouvoir interroger les manières diverses et multiformes avec lesquelles les citoyen.nes s'approprient le numérique : comment comprendre les éthiques politiques au fondement des pratiques citoyennes dans les espaces numériques ? Un retour sur la distinction wébérienne entre l'éthique de responsabilité et l'éthique de conviction permet-il de nous éclairer sur les manières dont les acteurs rationalisent leurs actions numériques ?

Et ces rationalisations sont-elles davantage fondées sur les sens de responsabilité ou sur les convictions des acteurs ? Dans le champ d'études politiques, nous avons repéré deux hypothèses majeures sur les fondements éthiques de pratiques politiques. L'éthique wébérienne selon laquelle la responsabilité est l'éthique politique par excellence et l'hypothèse d'Alain Touraine qui est une version relativisée (ou dialectisée) de la conception wébérienne. Ces deux positions épistémologiques constituent en gros notre cadre théorique. Le prochain chapitre se consacre à une présentation détaillée de ces deux conceptions de l'éthique politique.

## Chapitre 3

*Cadre théorique: éthiques politiques : Max Weber, Alain Touraine et James Tully*

«Tant qu'on fait remonter les racines  
de ce que Hitler a accompli à Platon, à Giocchino da Fiore,  
à Hegel ou à Nietzsche, ou à la science et à la technologie modernes,  
ou au nihilisme ou à la Révolution française, tout va bien »  
H. Arendt (1964).

« En réalité, une fois de  
plus l'idée que la technologie commande la société s'avère fausse » (Touraine, 1984).

### 3.1 Introduction

Comment le numérique et la politique se rencontrent-ils dans les pratiques de la citoyenneté aujourd'hui ? Cette question est loin de faire l'unanimité parmi les chercheurs qui s'y sont intéressés. Certains y voient une opportunité de renouveler la démocratie, d'autres un danger de la dégrader. Cette divergence s'explique en partie par la nature ambivalente de la technique, qui suscite depuis l'Antiquité des débats sur sa légitimité éthique dans la cité (Heidegger 1958; Kane 2012; Lassegue 2018). Elle s'explique aussi par la façon dont la technique est associée à une vision de la modernité comme règne de la rationalité instrumentale et de la domination (Virilio 1998; Rosa 2012; Stiegler 2018). Face à cette polarisation entre technophiles et technophobes, nous avons souligné dans le chapitre précédent la nécessité de dépasser cette opposition simpliste pour mieux comprendre la relation entre le numérique et les pratiques de la citoyenneté contemporaines (Akrih 1994; Poster 2001; Brand et Fisher 2012; Collins 2018). Pour ce faire, nous proposons d'inverser la perspective : au lieu de nous demander ce que la technique fait à la citoyenneté, demandons-nous ce que les citoyens font avec la technique : comment des acteur.trice.s engagé.es

dans des pratiques politiques au sein des environnements numériques s'approprient les nouvelles techniques en vue de leurs éthiques et valeurs politiques propres? Les pratiques citoyennes au sein des environnements numériques permettent-elles de revoir les articulations entre éthiques de convictions et éthiques de la responsabilité dans les espaces publics contemporains? Tel est l'enjeu principal auquel cette thèse tente d'apporter quelques éléments de réponse.

Mais pour y parvenir, nous avons besoin d'un cadre conceptuel qui nous permette de situer ces questions dans le champ des débats sur les éthiques politiques. C'est le rôle de ce chapitre (3), qui nous présente les concepts et hypothèses qui guideront nos analyses conceptuelles et empiriques des chapitres quatre (4) à six (6). Ce chapitre exposera en détail deux perspectives théoriques sur l'éthique politique, ainsi qu'une théorie de la citoyenneté. Il vise à répondre aux questions suivantes : qu'entendons-nous exactement par éthiques politiques? La citoyenneté étant un concept fortement contesté (Richardson 2000; Tully 2014), quelle théorie de citoyenneté nous permet de saisir les diversités discursives au sein des réseaux sociaux comme des pratiques citoyennes?

Pour aborder les éthiques politiques des acteur.trice.s, nous partirons de l'approche de Max Weber (dans *Le Savant et le politique* 1919) . L'approche wébérienne sera enrichie de celle d'Alain Touraine (dans *Crise de la modernité* 1992). Ensuite les deux perspectives seront suivies d'une théorie de la citoyenneté proposée par James Tully. Ces approches vont nous servir d'outils heuristiques, surtout dans la partie empirique de notre travail.

Selon Weber, l'éthique de responsabilité est l'éthique propre à la pratique politique, qui implique d'assumer les conséquences, les dangers et les risques de ses actions (Tenzer 2007). L'éthique de la conviction est, au contraire, selon une expression de Gilbert Hottois, « fondamentalement individuelle et introvertie » (1996: 492). Les pratiques motivées principalement par la conviction visent à changer le monde ou, selon Weber, à trouver une solution à « l'irrationalité éthique du

monde » (1963 :144). L'éthique de la conviction serait plutôt compatible avec les professions solitaires (savants, philosophes, religieux) qui sont bâties sur des terrains où « différents dieux se combattent, et sans doute pour toujours » (*Ibid.* :74). Mais le sociologue français A. Touraine n'est pas de cet avis, puisqu'il relativise l'idée wébérienne de l'éthique politique. En effet, selon Touraine, la maternité - dont la figure politique est l'État-nation – est animée par deux tendances opposées : d'un côté, «une vision naturaliste, matérialiste, illuministe de l'être humain et du monde; de l'autre, l'invention de la subjectivité qui renforce l'éthique de la conviction» ( 1992: 242). Cette dualité s'exprime à travers le couple que Touraine appelle « rationalisation et subjectivation », qui sont deux niveaux en tension permanente, mais complémentaire. Mais avec le temps, la tendance de la rationalisation prit le pas sur le dynamisme de la subjectivation. La domination presque complète du rationalisme conduit, vers fin 20e siècle, à «la société programmée » dans laquelle les individus n'ont plus d'autres appuis que leurs convictions politiques.

C'est principalement ces deux hypothèses (éthique politique selon Weber 1919) et éthique politique selon Touraine 1992) que le présent chapitre va travailler d'abord à exposer en détail. Mais ces deux hypothèses sur l'éthique politique ne suffisent pas à fournir tous les concepts nécessaires pour cette étude, car il nous faut aussi une théorie des pratiques de la citoyenneté. Quelle sera la conception de la citoyenneté qui va guider notre recherche? Afin de répondre à cette question, nous allons recourir à la notion de la citoyenneté selon James Tully (2014 et 2008) dont la perspective des pratiques de la citoyenneté est compatible avec les pratiques numériques de la politique. Un exposé de l'approche de James Tully sur la citoyenneté complètera donc ce chapitre.

### [Max Weber : une éthique politique émergée dans son contexte](#)

Dans cette partie du chapitre, nous allons nous plonger dans le contexte historique qui a donné naissance à la distinction, aujourd'hui bien connue, entre conviction et responsabilité dans l'action politique. Cette distinction est au cœur de la pensée de Max Weber sur l'éthique politique, et nous voulons la comprendre dans son sens original et dans sa portée actuelle. En effet, nous nous

demandons si cette conception du lien entre éthique de la conviction et éthique de la responsabilité, élaborée dans l'Allemagne de la fin 19e siècle, est encore pertinente pour analyser ce même lien dans le contexte numérique contemporain, que Manuel Castells appelle la « Network society » (1996). Pour répondre à cette question, nous devons d'abord saisir ce que Max Weber voulait transmettre à ses contemporains à travers sa fameuse distinction entre responsabilité et conviction en politique. Quels étaient les enjeux sociaux, politiques et théoriques qui ont façonné sa réflexion ? Quelle était sa vision personnelle du monde et de la politique ? Comment articulait-il les deux éthiques dans sa pratique ? C'est à ces questions que nous allons tenter de répondre dans les prochaines sections de la première partie du chapitre.

### *3.1.1. Le contexte et la vision politique de Weber*

Cette partie vise à situer les idées éthiques de Max Weber dans son contexte historique. Nous allons montrer les liens entre la vision personnelle du monde de l'auteur et le contexte. Pour cela, nous allons d'abord présenter brièvement l'auteur (en nous appuyant notamment sur un article de Maurice Halbwachs (1929)<sup>23</sup>, puis nous allons examiner les rapports entre les idées contenues dans *Le savant et le politique* et les affaires politiques dans l'Allemagne de son époque. Weber est né à Erfurt (Allemagne) en 1864 dans une famille de marchands depuis plusieurs générations (Halbwachs 1929). Après avoir soutenu, en 1889, une thèse « sur les sociétés de commerce au moyen âge » (Ibid. : 82), Weber se voit confier, en 1891, la mission d'organiser une enquête sur « la situation des travailleurs ruraux allemands à l'Est de l'Elbe » (Ibid.). L'enquête a été initiée par la Verein für Sozialpolitik (L'association pour la politique sociale). Les résultats de l'enquête, un volume de 900 pages, étaient accompagnés de recommandations de l'auteur. Les recommandations de Weber, telles que résumées par Halbwachs, nous semblent importantes pour cette partie de notre travail car elles révèlent la place et le rôle que l'auteur attribuait à la politique, en particulier à l'État garant de l'unité, non seulement territoriale, mais aussi culturelle.

---

<sup>23</sup> Russes et polonais étaient « longtemps tenus à distance par Bismarck » (Halbwachs 1929 :82).

Au cours de cette enquête sur la situation sociopolitique à l'Est de l'Elbe, Weber assistait à un changement profond et déterminant non seulement pour cette région, mais pour toute l'Allemagne. Il voyait en effet le déclin de l'ancien régime agricole et son remplacement progressif par un nouveau mode d'exploitation (agriculture moderne au sens actuel). Mais le problème était que le nouveau mode agricole ne donnait pas aux paysans la possibilité de devenir propriétaire un jour, ceux-ci quittaient leurs habitats soit pour s'installer dans les grandes villes (exode rural), soit pour immigrer en Amérique.

Pour faire face à cette pénurie de main-d'œuvre, les nouveaux entrepreneurs agricoles se tournaient vers des travailleurs étrangers bon marché (russes et polonais<sup>24</sup>). Devant cette situation, Weber ne prenait pas parti pour les nouveaux propriétaires ni pour les paysans, son souci était d'orientation prospective. Weber s'inquiétait pour l'avenir de l'Allemagne qui risquait de perdre sa partie Est si l'afflux des travailleurs russes et polonais se poursuivait à ce rythme. Face à ce qui est perçu comme un danger, le futur théoricien de l'éthique politique demande à l'État de prendre sa responsabilité : fermer les frontières d'abord, ensuite « attacher les paysans au sol, si l'on voulait que les pays de l'Est demeuraient allemands » (*Ibid.*).

Cette position, selon nous, illustre l'idée wébérienne de la politique et de l'État, l'éthique de la responsabilité telle qu'entend Weber découle directement de cette conception de la politique et du pouvoir public. La politique ne doit pas être subordonnée à une idée morale (justice pour les paysans) ou un intérêt économique immédiat (main-d'œuvre bon marché), mais à l'avenir de la collectivité. Cette idée de la responsabilité politique (plus soucieuse de l'avenir que des aspects éthiques actuels) résume l'ensemble de ce qui sera le contenu de cette partie. Maintenant, venons-en au contexte.

---

<sup>24</sup> Russes et polonais étaient « longtemps tenus à distance par Bismarck » (Halbwachs 1929 :82).

Ce contexte est celui de Weber entre 1895 et 1919. Cet intervalle chronologique a été choisi parce que, comme nous le verrons, tous les événements (1<sup>re</sup> guerre mondiale, révolution allemande et autres réformes qui ont marqué le contexte social des deux conférences de Weber (le savant et le politique) se situent dans cet intervalle. En outre, selon Élisabeth Kauffman (2004), l'œuvre et l'engagement politique de M. Weber se concentrent essentiellement dans cette période. C'est une période pendant laquelle l'intérêt de l'auteur pour la politique n'était pas seulement théorique, il était aussi pratique étant en 1918 membre fondateur du Parti démocrate, membre de la commission chargée de la rédaction de la constitution de Weimar (1919) et enfin membre de la délégation allemande pour le traité de Versailles (Anter 2019). Weber, dira avec raison Raymond Aron, appartient à la génération qui a vécu « l'épanouissement de l'empire allemand, la chute de Bismarck et la prise des responsabilités par le jeune empereur » (1963 : 6) qui débouchera, en 1918, sur la république de Weimar. Sur le plan global, les réflexions politiques allemandes de l'époque étaient, contexte oblige, nourries par la Première Guerre qui venait de se terminer, par des préoccupations relatives à l'unité, la mission et la responsabilité de la nation, et surtout, ajoute Catherine Calliot-Thélène, « la conviction que l'enjeu ultime des conflits de puissance entre les grandes nations sera le destin de l'humanité » (2004 : 89). Et c'est dans cette vision du monde (« presque nietzschéenne » note R. Aron [1963 :35]) que s'inscrivent la place de la civilisation allemande dans l'avenir et une conception du pouvoir politique dont les décisions sont orientées vers cet avenir-là.

Or, Weber observe, dans *The Reich President* (1986 [1919]), que ces aspirations légitimes du peuple allemand se confrontent à un certain nombre de dysfonctionnements structurels des institutions du Reich: une bureaucratie de plus en plus puissante, les influences néfastes de héritages mentaux des dynasties prussiennes, un parlement dominé par des intérêts sectoriels et régionaux et un régionalisme qui fragmente l'énergie de la nation. Pour Weber, ces enjeux empêchent l'unité «without which the reconstruction of our economy, on whatever foundation, is

impossible» (Ibid.: 129). Mais le plus important parmi ces difficultés était le parlement allemand de l'époque. En effet, Weber, comme l'avaient été Benjamin Constant et J. Stuart Mill, avait une conception très positive de la démocratie représentative. Le système parlementaire trouvait, chez lui comme chez Constant, sa « référence positive au régime parlementaire [...] anglais » (Chazel 2005 :154; voir aussi Kari Polonen 2004 et Sam Whimster 2019).

Un parlement, du point de vue de Weber, a trois fonctions principales propres à une démocratie moderne : 1) les discussions controversées autour de chaque décision politique sont non seulement essentielles pour le caractère démocratique d'un régime, mais aussi réduisent l'arbitraire (arbitrariness) dans les actions gouvernementales (Palonen 2004). 2) la puissance exponentielle de la bureaucratie moderne est un danger actuel et futur pour la liberté. Weber donne alors au parlement le rôle de tenir sous contrôle la bureaucratie. 3) Le parlement, par le biais de la socialisation, est le lieu de l'émergence des dirigeants politiques charismatiques et responsables (Palonen 2004; Chazel 2005). Or dans le contexte allemand de l'après-Première Guerre mondiale, ce qui tenait lieu de parlement «le Bundesrat, quel que soit le nom qu'on lui donne», souligne Weber (1919, 1986 : 128), n'était pas en état de remplir de telles fonctions. Tout l'enjeu était alors de trouver un moyen de réaliser l'unité nationale tout en réparant les dégâts commis par des dirigeants irresponsables (l'empereur Wilhelm II serait à cet égard particulièrement visé par Weber).

Weber, disait Merleau-Ponty, « est un libéral » (1944 : 14), il a une foi principalement dans les acteurs que dans les institutions, « derrière toute action il y a toujours l'homme » (Weber 1965 cité par Patrice Duran 2009). Et dans l'ordre de l'économie politique, qu'on le veuille ou non, pensait-il, le capitalisme est le fruit de l'évolution culturelle, religieuse et sociale de l'Occident, il est donc son horizon indépassable aux yeux de Weber. Mais ce libéralisme webérien est tout autre, il est « héroïque », selon Merleau-Ponty, dans la mesure où il reconnaît à la fois les limites des choix politiques que celles des épistémologies scientifiques. Dans l'ordre de la vérité, nous sommes

confrontés aux mêmes incertitudes que dans les actions politiques. En science comme en politique, Weber soutient que les attitudes naturelles ou acquises des acteurs individuels sont essentielles. Mais en même temps, il est absolument nécessaire, selon lui, de ne pas se faire trop d'illusions quant à nos possibilités. Du côté de l'action, il faut s'assurer que «la politique d'entendement reconnaît ses limites » (*Ibid.* :12), et du côté des sciences sociales, il faudrait se rappeler ce que Kant a dit de notre rapport à la chose en soi<sup>25</sup>: « chaque perspective n'est donc là que pour en préparer d'autres. Elle n'est fondée que s'il est entendu qu'elle est partielle et que le réel est encore au-delà » (*Ibid.* : 15).

Dans ce contexte marqué par les limites humaines propres aux savoirs et aux faire, Weber se battait alors, comme l'a bien remarqué R. Aron, « sur deux fronts » (1963 : 12) : protéger la science contre des savants tentés de la mélanger « aux prises de positions politiques » d'une part, et protéger la politique contre ceux qui demandent à cette dernière de réaliser leur conviction et croyance, d'autre part. La décision politique se prend toujours dans une situation de contingence (manque de temps, insuffisance d'informations et manque de certitude quant aux conséquences futures de l'action). Les significations des actions varient selon qu'on soit au parlement, qu'on discoure dans les séminaires universitaires, qu'on soit dans une église ou sur les champs de bataille en face des troupes ennemies. La différence déterminante entre ces trois configurations d'actions est leur condition positive de déroulement. De chaque contexte découle une devise ou une éthique spécifique. Et, en tant qu'auteur d'action qui assure l'avenir et espace de déroulement de tous les autres types d'action (scientifiques, religieux, artistique, etc.), « l'homme politique, quand il s'agit des techniques étatiques, ne s'adresse qu'aux générations suivantes », alors que l'action du 'littérateur' ou l'activiste mû par sa conviction « n'a d'autre ambition que d'être au service du présent » (Weber 2004 :311-312).

---

<sup>25</sup> Le physicien, selon Kant, peut à travers une méthode éprouvée, peut tirer de connaissance de la nature sans réussir à connaître la chose elle-même.

C'est sur fond de cette vision du monde et dans le contexte social marqué par crise politique et guerre que *Le savant et le politique* a trouvé sa signification première. L'acteur politique dont Weber appelait de ses vœux fera la réforme que le parlement allemand<sup>26</sup> n'était pas en état d'accomplir. C'est aussi dans cette vision que nous comprenons quand, dans son article «The Reich president» où l'auteur soutenait que, vu l'état du parlement, la seule solution à la situation allemande était le charisme d'un président plébiscitaire : «it is essential that the future president of the Reich be elected directly by the people» ( [1919], 1986 : 128). Cet article est dès lors inséparable de la conférence intitulée «Le métier et la vocation d'homme politique» qui s'est tenue d'ailleurs la même année. Celle-ci est l'une des deux conférences qui constituent *Le savant et le politique*. Les traductions françaises de ces deux contributions étaient intitulées comme suit: « Le métier et la vocation de savant » (1917) et « Le métier et la vocation d'homme politique » (1919). Ces deux conférences ont été prononcées séparément<sup>27</sup>, mais elles sont intimement liées. L'une s'adressait à « ceux que nous appellerions en français les pacifistes d'inspiration chrétienne et les révolutionnaires de principe » (Aron 1963 :22), et l'autre mettait en garde les collègues universitaires contre la tentation de confondre politique et recherche scientifique<sup>28</sup>, éthique de responsabilité et éthique de conviction. Les deux conférences fixent les limites spécifiques aux domaines qui sont inséparablement liés pour le développement de la nation allemande, mais doivent absolument rester distincts pour leur propre bien. Bien indexé sur une éthique supérieure, celle orientée par la conséquence sur l'avenir de la nation de chaque décision.

Cette sous-section nous a permis d'avoir une vision globale, mais pertinente du contexte sociohistorique dans lequel les deux contributions ont été faites. Ce retour au contexte a été nécessaire pour deux raisons : 1) l'objet de cette thèse, l'interrogation du rapport conviction/responsabilité dans le cadre de la « société numérique » implique de faire parler deux époques différentes. 2) Weber était un acteur très engagé dans son époque, ses inscrits et ses positionnements politiques, selon Calliot-Thélène, « s'inscrivent dans un contexte institutionnel et

une conjoncture politique tout à fait précise sans la connaissance desquels ils sont parfois. Cette sous-section nous a permis d'avoir une vision globale, mais pertinente du contexte sociohistorique dans lequel les deux contributions ont été faites. Ce retour au contexte a été nécessaire pour deux raisons : 1) l'objet de cette thèse, l'interrogation du rapport conviction/responsabilité dans le cadre de la « société numérique » implique de faire parler deux époques différentes. 2) Weber était un acteur très engagé dans son époque, ses inscrits et ses positionnements politiques, selon Calliot-Thélène, « s'inscrivent dans un contexte institutionnel et une conjoncture politique tout à fait précise sans la connaissance desquels ils sont parfois difficilement compréhensibles » (2004 : 90). La prochaine sous-section s'attachera à analyser *Le savant et le politique*. Il y sera question des idées politiques directement issues des deux conférences.

### 3.2.2 *Les idées éthiques dans Le savant et le politique*

Dans cette section, nous allons explorer les idées éthiques de Max Weber dans son ouvrage *Le savant et le politique*. Publié en 1919, ce texte est souvent cité dans les discussions sur la relation entre politique et éthique. La notion de l'éthique de la responsabilité et de l'éthique de la conviction, qui est l'objet de notre étude, a été clarifiée grâce à ce texte (Hottois 1996). C'est pourquoi nous allons l'examiner de près en analysant ses hypothèses principales pour mieux comprendre l'interprétation de Weber sur les liens entre la politique et le numérique, qui sera abordée dans la deuxième partie de ce chapitre.

Il convient de préciser dès le départ que la distinction weberienne entre l'éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction n'est pas absolue. Weber ne prétend pas qu'il existe une éthique de la responsabilité pure et une éthique de la conviction dépourvue de responsabilité. Comme il le souligne clairement, "Il n'en est évidemment pas question" (1919: 141-142). Cependant, pour Weber, il est capital de distinguer l'attitude de l'acteur qui se guide principalement

<sup>27</sup> « Wissenschaft als Beruf » en novembre 1917 et « Politik als Beruf » en janvier 1919 selon Hinnerk Bruhns (2019).

<sup>28</sup> Il nous faut noter aussi que l'époque de Weber était marquée par un positivisme visant à la scientification de la politique (voir Kari Palonen 2004).

par son éthique de conviction de celle de l'acteur qui est animé par son sens de la responsabilité dans le domaine de l'action politique. Bien qu'il ne soit question que d'un seul aspect ici, selon lui, cette distinction est cruciale sur le plan politique, à savoir l'appropriation ou non des conséquences futures des décisions actuelles.

En effet, selon Weber, lorsque l'agir est principalement guidé par le sens de la responsabilité, les conséquences de cette action déterminent la décision. L'éthique de la responsabilité, qui accepte les "défaillances communes de l'homme" (Ibid.), assume les conséquences de ses actions. En revanche, lorsque l'acte est principalement guidé par une conviction (qu'elle soit religieuse, scientifique ou autre), l'acteur n'assume pas les conséquences, notamment les conséquences négatives. Le plus souvent, il justifie son échec en invoquant "l'absurdité du monde, la sottise des hommes ou encore la volonté de Dieu qui a créé les hommes ainsi" (Ibid.). La question qui se pose naturellement est de savoir pourquoi l'appropriation des conséquences de ses actes est si cruciale pour la relation entre les deux éthiques dans la sphère publique.

En voilà la réponse de Weber en deux moments: *premièrement*, l'homme politique, « le vrai », selon Weber, est conscient qu'il est chargé de déterminer le futur de la collectivité et par conséquent, il est responsable « devant l'avenir » (Ibid. :139), il introduit dans la société un fait nouveau qui appelle à une suite<sup>29</sup>, c'est-à-dire des nouvelles institutions, habitudes et autres programmes qui donnent aux politiques publiques cette capacité de façonner la société (conséquences). Or dilemme : dans le monde humain, il n'y a jamais eu et il n'y en aura jamais décision parfaite. Les actions politiques surgissent toujours dans des situations d'incertitude où il faut *choisir* le moindre mal, mais sachant pertinemment que ce choix peut être mauvais. L'appropriation des conséquences est donc faite en amont de l'action elle-même : « tu dois t'opposer au mal par la force, sinon tu es *responsable de son triomphe* » (Ibid. : 140). *Deuxièmement*, la politique est inséparable de la force, donc de la violence. Cette dernière est, selon Weber, son « *moyen*<sup>30</sup> spécifique ». C'est d'ailleurs là que le concept de l'État moderne avec

le « monopole de la violence physique légitime » (*Ibid.* : 86) trouve sa pertinence. La violence cependant - du point de vue strictement éthique – est amoral. Là encore, l'homme politique est conscient de cette tension entre ce qui est moralement bien et ce qui est politiquement nécessaire, mais assume simplement le fait que la seule solution possible est parfois de conclure des pactes «avec des puissances diaboliques» (*Ibid.* : 144).

Or cette appropriation préalable des conséquences est, selon Weber, impossible quand l'acteur.trice est guidé.e par le l'éthique de la conviction. Le rejet des conséquences par l'éthique de la conviction est dans sa nature même. La conviction, qu'elle soit de nature scientifique ou religieuse, a pour but d'ordonner le réel à la vérité de la doctrine (*Ibid.* :142). Quand les conséquences de ses actes ne reflètent pas ce qui a été prévu, le partisan de l'éthique de la conviction les rejette. En guise d'exemples concrets des actions guidées par la conviction, Weber donne des mouvements syndicaux et autres groupes qui protestent « contre l'injustice sociale »,

---

« des socialistes révolutionnaires de la tendance Zimmerwald », les spartakistes allemands, bolcheviks russes et bref tous ceux qui sont lancés dans l'application d'une idée ou d'une croyance dans le monde. Ces mouvements sont autant des conflits entre des valeurs, Weber les considère comme autant de *fragmentations* du politique. Ils sont dans ce sens résultats du désenchantement propre à la modernité. Or, ce contre les effets politiques de ce désenchantement que Weber cherche à restaurer le rôle propre à la politique et par-là, la nation et son unité. Sous les boutades continues de la science, de «la rationalisation [...] l'intellectualisation », le désenchantement « a conduit les humains à bannir les valeurs suprêmes les plus sublimes de la vie publique » (*Ibid.* : 83). Cet effacement de « valeurs suprêmes » a pour conséquence de fragmenter la société, particulariser ces éléments-là même qui structuraient les communautés : les arts les plus éminents sont devenus intimes et particuliers et « non monumentaux », le *pneuma* (esprit) communautaire est devenu affaire « des petits cercles » tandis que les sectes universitaires se substituent aux grandes religions (*Ibid.*). D'ailleurs, la rationalisation de l'État, du droit, de l'économie et de la vie individuelle à

l'époque moderne sont inséparables de ce mouvement historique de fragmentation, et Weber ne cherche nullement à le contrecarrer. Car pour les « sauvages » comme pour l'Occident, l'ère de l'appel aux puissances magiques est révolue, on doit « recourir à la technique et à la prévision » (*Ibid.* : 63). La visée est dès lors de trouver un moyen d'adapter la politique à ce nouveau contexte empirique.

Comme ces transformations sont inévitables, puis que le désenchantement est dans la nature même de la science moderne, Weber suggère de tenir séparés l'un de l'autre ses deux effets: fragmentation croissante de la conception d'une société bonne, multiplication des dieux et des valeurs (convictions) d'une part, et les actions qui visent à maintenir l'ordre (responsabilité) dans cette multitude de convictions, d'autre part. Ainsi, les deux conférences (*Wissenschaft als Beruf 1917* et *Politik als Beruf 1919*) qui constituent *Le politique et le savant* sont traversées et en même temps connectées par une ligne rouge : la nécessité de différencier l'action qui implique la collectivité tout entière de celle qui concerne l'individu et sa croyance à l'ère de particularisation généralisée. C'est cette dichotomie entre individu et collective, le particulier et l'universel, qui se traduit dans la distinction entre l'éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction. L'action qui s'inscrit dans le registre de ce qui est bon pour la société tout entière - l'intérêt général (bien suprême) qui se constitue toujours à travers des combats ou échanges intellectuels entre diverses convictions - est différente, voire opposée à l'action inscrite dans le registre moral individuel. L'éthique de responsabilité est, selon Weber, le sens qui établit priorité et ordre à l'intérieur de la société. Une société où, justement, diverses éthiques de conviction s'affrontent. La responsabilité est, en ce sens, une éthique de gestion des différences des cultures, des croyances, des valeurs, des idées, etc. Une diversité éternelle qui, par ailleurs, continue d'être au cœur de la complexité conflictuelle de la démocratie (voire l'introduction du chapitre 4) dont Weber considère comme le régime moderne par excellence. Telles sont les idées principales contenues dans *Le savant et le politique* de Max Weber.

### 3.2.3 Conclusion

Pour conclure ce chemin en compagnie de Max Weber, il nous faut simplement rappeler les grands traits qui l'ont marqué : le premier est le contexte historique dans lequel a émergé la tradition théorique à l'origine du rapport entre l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité dans la sphère politique (Hottois 1996). Comme l'ont observé plusieurs auteur.es (dont C. Calliot-Thélène 2004; P. Duran 2019; H. Bruhns 2019), avec Weber nous sommes toujours et constamment émergés dans une réalité concrète et nous avons voulu comprendre la conception wébérienne de ce rapport à partir de cette « indexation à une histoire [...] spécifique » (Duran 2019 : 44). Cette démarche nous a permis ensuite de comprendre et d'exposer *d'où, de quoi et de qui* Weber parlait quand il a fait la distinction entre les deux éthiques.

Cette compréhension, à son tour, nous permettra de mieux examiner comment les pratiques numériques de la politique s'articulent avec cette conception du rapport entre l'éthique et la politique. Or, dans cette direction, la première question à laquelle il faut trouver d'éléments de réponse doit passer par une compréhension de la relation entre cette l'éthique politique selon Weber et le temps : est-ce que la conception wébérienne de l'éthique politique est toujours pertinente dans la perspective d'une compréhension des pratiques de la citoyenneté au sein des environnements numériques? Cette question appelle à d'éléments de réponse extérieurs aux préoccupations politiques de Max Weber. En effet, bien que la perspective wébérienne soit connue pour son caractère prospectif<sup>31</sup> (Séguy 1986; Duran 2019), l'auteur était loin, bien évidemment, de faire projections sur ce que le 21<sup>e</sup> siècle dénomma « révolution numérique ». Pour Weber les appareils administratifs de la fonction publique, ceux des partis politiques et du parlement étaient autant des machines administratives, héritages de la cage. Pour lui, celles-ci devraient absolument être sous contrôle des dirigeants politiques charismatiques forts, dans la mesure où, observait-il, les pouvoirs qui émanent de ces appareils qui ne sont pas de nature proprement politique peuvent

empiéter sur les libertés des individus et même « faire échec aux parlementaires et sont à même d'imposer dans une mesure assez considérable leur propre volonté » (Weber 1919 : 118). Weber était, hanté par l'idée que ces appareils ne soient finalement des copies modernes des anciens systèmes d'assujettissement. Ainsi, relativement à l'avenir, Weber n'est pas très optimiste. Devant la rationalisation inexorable, l'auteur de *l'Éthique protestante* s'était en effet limité à prévoir que

«pour les '*derniers hommes*<sup>32</sup>' de ce développement de la civilisation, ces mots pourraient se tourner en vérité [ :] - *spécialistes sans vision et voluptueux sans cœur - ce néant s' imagine avoir gravi un degré de l'humanité jamais atteint jusque-là*<sup>33</sup>.» (2013: 84). Par conséquent et comme annoncés à l'introduction, pour chercher les éléments de réponse à cette question, nous allons la poser à un autre sociologue, Alain Touraine. C'est dans une « intense réflexion sur le *sujet* » (*Ibid.* 2009 : 158) que Touraine aboutit à une conception spécifique de rapport entre éthiques de responsabilité et celle de conviction. La thèse générale de Touraine peut être formulée alors de la façon qui suit :

C'est parce que Weber, malgré son rejet d'une vision, envisageait la modernité comme pur désenchantement/rationalisation que la séparation nette entre l'éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction dans l'espace public s'est imposée chez lui. C'est pour l'essentiel au développement de cette thèse que la deuxième partie de ce chapitre sera consacrée.

---

<sup>31</sup> Weber a pu voir avec lucidité, le lien progressif et de plus en plus fort entre le politique, les techniques scientifiques, multiplication de valeurs, la rationalisation progressive de la décision politique (d'où son concept d'«entrepreneur politique») et le retours des dieux dans la modernité où «la multitude des dieux antiques sortent de leurs tombes, sous la forme de puissances impersonnelles parce que désenchantées, et ils s'efforcent à nouveau de faire retomber notre vie en leur pouvoir » (Weber 1919 : 75).

<sup>32</sup> Les italiques sont de l'auteur.

<sup>33</sup> Les italiques sont de l'auteur

### 3.2 Alain Touraine : une vie pour la recherche du sujet

Comme Weber Alain Touraine n'est pas à présenter. Depuis 1950 où il a obtenu son agrégation en histoire, il a mené une vie intense de recherche. En 2020, l'auteur cumule 70 années consacrées à la recherche. Ces longues années de labeur ont débouché sur des centaines d'articles scientifiques et plus d'une quarantaine de livres (Pleyers 2008). Étudiant et collaborateur de Touraine, Geoffroy Pleyers distingue trois axes dans la recherche de l'auteur : les travaux consacrés à des acteurs spécifiques (notamment les mouvements sociaux); les ouvrages théoriques; et les publications relatives à « d'événements récents ou de thèmes d'actualité » (2008 : 71). Ces trois axes seraient reliés par une file : la recherche du *Sujet* et le rapport de celui-ci à l'histoire (Pleyers 2008; Molénat 2009). Or cette recherche du *Sujet* dans l'histoire serait, selon Jean-Paul Label, intimement liée à l'histoire personnelle d'Alain Touraine. Une histoire dans laquelle l'idée de sujet a été doublement écartée, premièrement par la métaphysique occidentale, ensuite par Hegel qui inspira aussi l'historicisme matérialiste (Touraine 1992 : 389). Pour mieux comprendre ce rapport négatif à la prégnance de l'histoire, un pan biographique de l'auteur nous semble pertinent.

Né en 1925<sup>34</sup> dans la commune française d'Hermanville-sur-Mer d'un père médecin dans une époque et « milieu conservateur » où « le monde maternel était celui de la tendresse et aussi des bonnes mœurs et coutumes, de l'intégration sociale et culturelle » (1977<sup>35</sup> :14), Alain Touraine vient d'un monde de l'ordre, des institutions qui rationalisent et tiennent chacun à sa place . Sa jeunesse a été profondément marquée par cet ordre qui n'était pas spécifiquement d'ordre divin, selon J-P. Label, « n'en a pas moins un caractère religieux, au sens où il s'impose aux individus et aux familles en dehors de toute morale personnelle » (2007 : 10). Puis, la Deuxième Guerre mondiale intervient, le jeune Touraine de 19 ans vit la débâcle de ce monde de l'ordre et de l'autosatisfaction<sup>36</sup>. Il assiste en même temps au surgissement d'une période nouvelle, écrit-il, «ma vie intellectuelle a été déterminée par cette rupture » (Touraine 1977 : 27). Que cette rupture a-t-

elle signifié pour Touraine sur le plan théorique?

Tout d'abord, un désaveu de *l'ordre permanent* de son enfance, c'est-à-dire de l'idée que la société est simplement « un système » qui produit (à elle seule) comportements et destins humains, « si l'on me parle de lutte de classes, je comprends. Si quelqu'un dit : les hommes sont dirigés par l'argent, je ne comprends plus » (*Ibid.* : 28). Dans le champ de la sociologie, Touraine se positionne ainsi contre le fonctionnalisme – cette approche qui « ne peut pas se comprendre sans cette grande satisfaction de soi, cette absence de critique à l'égard de la société américaine » (*Ibid.* : 66) - dominant à l'époque de Bronislaw Malinowski, de Robert K. Merton et surtout de Talcott Parsons dont il a été élève durant ses études sociologiques à Harvard. Pour Touraine, ce sont les forces, idées, actions, etc. (les relations entre les humains), qui constituent la société. La société « n'a pas de nature ; elle est le produit d'actions » (*Ibid.* : 28). Ainsi, comme Weber dans une certaine mesure<sup>37</sup>, Touraine met le rôle des acteur.trices au centre du devenir du social, ce qui le place en opposition aussi du structuralisme français (Poulantzas, Foucault, Bourdieu) dont la revendication de base se fonde sur l'idée que le rapport entre la société et le sujet est celui d'une domination presque complète de ce dernier.

---

À ce modèle, Touraine opposa d'abord une image de la société comme fruit de luttes, c'est « ce qu'il nomme 'historicité' » (Molénat 2009 : 154). L'historicité, soit un contexte de société industrielle caractérisé par les conflits entre des acteurs collectifs (*Ibid.*). Touraine garde ce modèle d'analyse jusqu'en 1968 (Touraine 2009). Or durant ces mêmes années, l'auteur constate plusieurs « ruptures sociales et politiques » (*Ibid.* : 155) quasi simultanées : déclin du consensus social d'après-guerre, le Mai 68 et les années 1975 marquées par « le renversement complet de la conjoncture mondiale » (*Ibid.*).

<sup>34</sup> Cette dimension biographique est pertinente pour notre propre car elle nous révèle comment les effets de structures sociales jouent sur la vision monde et donc sur les éthiques politiques de l'auteur.

<sup>35</sup> Touraine, A. (1977). « 1- Chute libre », dans, A. *Touraine, Un désir d'Histoire*, 11-30, Paris: Stock.

<sup>36</sup> « Ce monde était très sûr de lui ; il reposait sur des valeurs nationales, professionnelles et sociales qu'il jugeait évidentes » (Touraine 1977 : 15).

Touraine alors découvre son propre ‘*désenchantement*’ wébérien et s’approprie par le même geste la remarque de Jean-François Lyotard : « c’est la fin des grands récits », fin donc de ces épistémologies volontaristes et évolutionnistes, qu’elles soient hégélianistes ou matérialistes. Sur le plan des sciences sociales, la fin des grands récits fut marquée par l’émergence d’une multitude de modernités (ou des postmodernités) dont le point commun est le rejet de la modernité au nom même de ses idéaux. Devant ce paradoxe, le premier réflexe de Touraine consista à revenir « au sens originel de ce mot » (1992 :109). À travers ce retour, Touraine aboutit à une redéfinition de la modernité telle qu’entendait Weber chez qui, par ailleurs, l’auteur reconnaît le statut du « plus grand analyste de la modernité » (*Ibid.* :110), mais à qui il reproche également de n’être pas allé plus loin que le cadre kantien de « l’action conforme à la raison » comme « Bien suprême » (*Ibid.* : 36). C’est à travers cette redéfinition que Touraine nous mène à un dépassement de rapport wébérien entre l’éthique de la responsabilité et l’éthique de la conviction dans la pratique politique.

---

Mais avant d’en arriver à ce point essentiel pour notre analyse, il nous faut amarrer ici sur la baie de ce constat qui nous semble fécond. Si nous prenons en effet un peu de recul pour avoir une vue d’ensemble, nous constatons la chose suivante : nous avons affaire à deux « retraits » (ou pertes) dont chacun de nos deux auteurs (Weber et Touraine) est influencé. C’est dans le retrait/perte des dieux que Weber a vu la rationalisation inexorable de la vie qu’il faut « supporter avec virilité » (Weber 1919 : 83). Son inquiétude était manifeste. Weber ne voyait pas dans la rationalisation une bonne chose, il la voyait plutôt comme un « destin de notre époque » (*Ibid.*), qu’il faut supporter en l’embrassant héroïquement comme Merleau-Ponty (1944). Avec Touraine, nous avons affaire à une autre perte. C’est le retrait « des grands récits émancipateurs » qui impose la nécessité de revenir sur les deux facettes de la modernité que Weber voulait garder séparées dans l’espace politique : « l’universel de la raison [éthique de la responsabilité en politique et la neutralité en science] avec le particularisme [éthique de la conviction] » (Touraine 2009 : 159).

<sup>37</sup> Toutefois gardons à l’esprit que la relation entre Weber et fonctionnalisme n’est pas aussi tranchée que chez Touraine, car selon Linda Rouleau, c’est une « relecture fonctionnaliste des idées wébériennes par Robert K. Merton qui anime l’analyse de la bureaucratie dans la période de l’après-guerre » (2007 : 27).

l'action conforme à la raison» comme « Bien suprême » (*Ibid.* : 36). C'est à travers cette redéfinition que Touraine nous mène à un dépassement de rapport wébérien entre l'éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction dans la pratique politique.

Mais avant d'en arriver à ce point essentiel pour notre analyse, il nous faut amarrer ici sur la baie de ce constat qui nous semble fécond. Si nous prenons en effet un peu de recul pour avoir une vue d'ensemble, nous constatons la chose suivante : nous avons affaire à deux « retraits » (ou pertes) dont chacun de nos deux auteurs (Weber et Touraine) est influencé. C'est dans le *retrait/perte* des dieux que Weber a vu la rationalisation inexorable de la vie qu'il faut « supporter avec virilité » (Weber 1919 : 83). Son inquiétude était manifeste. Weber ne voyait pas dans la rationalisation une bonne chose, il la voyait plutôt comme un « destin de notre époque » (*Ibid.*), qu'il faut supporter en l'embrassant héroïquement comme Merleau-Ponty (1944). Avec Touraine, nous avons affaire à une autre perte. C'est le retrait « des grands récits émancipateurs » qui impose la nécessité de revenir sur les deux facettes de la modernité que Weber voulait garder séparées dans l'espace politique : « l'universel de la raison [éthique de la responsabilité en politique et la neutralité en science] avec le particularisme [éthique de la conviction] » (Touraine 2009 : 159).

La *Critique de la modernité* (1992) est bien issue de cette expérience de *perte* d'une vision de monde dont la force critique repose fondamentalement sur la suprématie de la raison. L'ouvrage annonce le retrait des grands récits émancipateurs, et l'auteur y procède à une redéfinition de la modernité en déclarant qu'« il n'y a pas une figure unique de la modernité, mais deux figures tournées l'une vers l'autre et dont le dialogue constitue la modernité : la *rationalisation* et la *subjectivation*<sup>38</sup> » (*Ibid.* : 236). En effet, au contraire de ce qui est généralement admis, la

---

<sup>38</sup> L'italique est de l'auteur.

modernité n'est pas seulement rationalisation, elle est tension (relation conflictuelle) entre rationalisations et volonté subjective de résister au système, de ne pas être seulement « déterminé par son niveau social ou par la propagande » (Touraine 2009 : 159). Weber, selon Touraine, avait reconnu « l'idée générale que les conduites sociales sont orientées culturellement », mais malheureusement, il a cherché « en même temps à montrer comment se forme une action libérée d'une vision du monde [d'une conviction] » (1992 :41). Mais, ce faisant, selon Touraine, Weber lui-même aurait vu « l'impasse » d'un monde froidement enfermé dans la pure rationalité instrumentale. D'où la modeste introduction, au cœur même de la théorie de la domination légale, la figure de l'acteur individuel, le *dirigeant charismatique*. Mais Weber s'arrêtait là, parce qu'il ne pouvait pas aller plus loin sans mettre en péril sa propre idée de la modernité: « une mise en ordre plus qu'une mise en mouvement : organisation du commerce et des règles de l'échange, création d'une administration publique et de l'État de droit » (Touraine 1992 :42) et bref, rationalisation généralisée.

Et nous l'avons vu, c'est contre cette idée de la modernité comme essentiellement « ordre » que la conception de la modernité tourainienne se détermine. Les conséquences sur le rapport entre éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction chez l'auteur sont décisives. En effet, si la modernité n'est pas, comme le pensait Weber, pure rationalité, et qu'elle est *effet* des relations dialectiques entre la raison et ce que Weber nomme « l'irrationalité éthique du monde », les implications politiques sont énormes. Cette conception implique une horizontalisation, pour utiliser un concept issu des approches sur la gouvernance, de rapport entre l'éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction, entre raison et volonté subjective. Ce rapport que Weber tenait, aussi longtemps qu'il s'agit de l'action politique, pour hiérarchique. Weber était, constate Touraine, dans la conception « révolutionnaire » de la modernité. Vision qui, selon

Touraine, a identifié la modernité à la «la libération de la pensée rationnelle, la mort des dieux et la disparition du finalisme » (1992 : 237, voire aussi p. 21-22). Pourtant, Weber n'était ni historiciste ni scientifique. Il faisait même partie de ceux qui ont contribué à la réfutation des thèses scientifiques sur l'histoire, celles selon lesquelles les vérités scientifiques dévoileraient « les lois de l'évolution historique » (*Ibid.* : 78). Comment alors comprendre que Weber donne la primauté quasi absolue à la maxime instrumentale dans le champ de l'action moderne?

En voilà la réponse de Touraine : « la pensée de Weber correspond donc non pas à une définition générale de la modernité, mais au *capitalisme*, forme économique de l'idéologie occidentale de la modernité, conçue comme rupture et table rase » (*Ibid.* : 40). Ce que Weber a dévoilé en profondeur n'est donc pas la modernité en général, mais un spécimen spécifique de la modernisation, le modèle capitaliste. Celui-ci correspond à un système « autoproduit, autocontrôlé et autorégulé » au sein duquel s'est progressivement effacée l'idée même du sujet. Ce dernier laisse place au résultat (*output*) de son propre travail/œuvre. D'où aussi la centralité des conséquences dans la sociologie politique de Weber. Une partie de l'historicisme, notamment de marxisme, avait pourtant vu cette réduction du sujet au produit de son travail dans sa propre approche. C'est le cas de Georg Lukács dans *Histoire et conscience de classe* (1923). Lukács constate en effet que le prolétariat tel qu'entend le marxisme n'est pas un sujet conscient de son « intérêt de classe » comme l'était par exemple la bourgeoisie dans sa lutte contre la rationalité féodale. Le sujet/prolétaire est ici envisagé, théoriquement du moins, comme une anomalie de l'histoire, « produit [donc] de la crise permanente du capitalisme » (Lukács :52). En tant qu'anomalie, sa propre suppression est le but de sa lutte, il s'annule devant son *output*, « une société sans classes ».

Selon Touraine, pour toutes ces approches fondées sur le sacrifice du sujet dans la réalisation d'une cause supérieure, le retrait des dieux correspond au retrait de ce qui est propre au sujet (culture, opinion conviction, etc. envisagée comme irrationnelle, effets de la marchandise et de l'idéologie bourgeoise). L'éthique de responsabilité est, dans ce sens, l'éthique « moderniste » (par opposition à une éthique moderne) qui, au nom des *outputs*, « établit la domination des élites rationalisatrices et modernisatrices sur le reste du monde » (Touraine 1992 : 44). Cette éthique de responsabilité, tel qu'elle se décline du « modernisme »<sup>39</sup>, selon Touraine, ne suppose pas seulement une appropriation par l'acteur.trices des conséquences de son action comme le laissent penser les écrits de Weber, elle subordonne l'acteur.trice aux résultats de son action, « la subordination du désir à la règle » (*Ibid.* 152).

Que l'Homme ne soit pas raison pure et que les divers discours et choix ne coïncident presque jamais, Weber en était conscient plus que la majorité de ses contemporain.es. Et c'est justement à cause de cette conscience aigüe, de ce « sévère destin de son temps » (Weber 1919 :75), Weber déduit avec pragmatisme qu'il est impossible de faire correspondre gestions du collectif et convictions. Entre ces deux termes d'« une opposition abyssale » (Weber 1919 :142) disait-il, le choix est clair et incontournable, surtout quand il s'agit de lutter pour le pouvoir public. Le caractère horizontal de rapport entre raison et sujet, « rationalisation et subjectivation » ou encore « la connaissance et la foi » doit, dès lors, s'éclipser en faveur de la gestion accès sur les conséquences. C'est cette éclipse du sujet dans la conception même de la modernité que Touraine entreprend de souligner - et en même de sortir - dans la *Critique de la modernité*. Pour sortir de cette modernité « amputée » parce que considérée comme pure rationalité, selon Touraine, il faut

---

<sup>39</sup> Touraine appelle « modernisme » deux conceptions de la modernité dont l'une l'identifie à la pure rationalité, et l'autre à un processus historique, les deux ayant en commun de supprimer la part du sujet agissant.

la restituer comme relation. Quels en sont les termes? Il s'agit d'une relation dialectique dans laquelle la rationalisation (raison, éthique de responsabilité) et subjectivation (croyance, conviction, culture) «se contredisent, mais se complètent davantage encore » (Touraine 1992 : 237).

Les constats qui précèdent débouchent ainsi sur le moment où nous allons essayer d'investiguer le dépassement de rapport wébérien entre responsabilité et conviction dans la perspective d'A. Touraine. Après avoir en effet redéfini la modernité comme relation tendue entre la raison et le « Je », Touraine conclut qu'une modernité est incomplète tant qu'elle n'est pas comprise comme « critique », c'est-à-dire un cadre dans lequel se joue le conflit permanent entre institutions techniques rationalisantes et penchants de l'individu. Or l'auteur constate que l'une des ruptures mentionnées précédemment correspond à une résurgence de la modernité. C'est ce rejaillissement de relation entre sujet et raison moderne que l'auteur appelle à la fois « *Retour du sujet* » et fin des grands récits. La prochaine sous-section sera le cadre dans lequel nous allons essayer de décrire ce qui correspond à ce retour du sujet. Ce retour est intimement lié à notre étude, car il met en lumière une vision différente de celle wébérienne de rapport entre éthique de la responsabilité et éthique de la conviction dans les politiques publiques.

### *3.3.1 Le retour du sujet et l'éthique politique*

Dans la section précédente, nous avons vu que Touraine, surtout après J-F Lyotard de « fin des grands récits » (1979), a entrepris un retour sur la notion de la modernité. Un mouvement qui permet à Touraine d'ajouter à la définition wébérienne de la modernité ce que nous pourrions appeler, sans trop nous écarter de sa pensée, un substrat subjectif. Modernité comme raison pure est estropiée, il faut y réintroduire le « Sujet ». Ce dernier est défini comme « le contrôle exercé

sur le vécu [...] pour que l'individu se transforme en acteur qui insère dans des relations sociales en les transformant, mais sans jamais s'identifier complètement à aucun groupe, à aucune collectivité » (1992 : 236). Le sujet se constitue donc à l'intérieur d'un mouvement, d'une relation conflictuelle avec l'ordre, la *raison*, l'institution ou la technique que celles-ci soient modernistes ou pas.

Les infrastructures modernistes, administratives, technologiques ou symboliques, procèdent d'une vision du monde dont l'idéal est l'immobilisation autour d'une valeur absolue. Celle-ci est appelée tantôt la Raison, tantôt la Beauté ou de l'Histoire. Dans chacun de ces cas, selon Touraine, la perte de la religion fait émerger un nouvel « absolu ». Le problème avec cette substitution de l'absolu divin par des absolus désacralisés ce que, politiquement, elle se traduit par une subordination de la liberté de l'individu à ces catégories universelles. Ainsi, selon Touraine, le marxisme subordonne la liberté politique à la 'nécessité historique' et le capitalisme à la rationalisation et au système technique. L'exigence demandée à l'individu est de s'élever «au-dessus des sociétés et des cultures particulières pour entrer dans le domaine de l'universel, de l'absolu » (*Ibid.* : 363). C'est à travers un regard vers le passé, notamment la relation Dieu/individu, qu'une telle conception du sujet émerge. Pour Touraine, cette attitude rétrospective –qui est aussi celle de Nietzsche et de Marx – a conduit au sacrifice de tout particularisme considéré comme enfermement et blocage de l'homme dans son ascension, dans son universalisation.

Pourtant, le sujet moderne s'est d'abord déterminé par son opposition au sujet religieux, contre l'ordre et l'absolu. Ce sujet est résultat de relation/lutte entre l'individu et l'ordre, entre subjectivation et institution. Il n'est donc pas une catégorie absolue puisqu'il n'a pas un contenu fixe échappant à la temporalité. Il se constitue dans ses relations conflictuelles avec les mécanismes sociaux de reproduction d'une part et les techniques de gestion et rationalisation scientifiques

d'autre part. Dans l'ordre de l'action morale, la subjectivation implique une tension permanente et nécessaire entre l'objectivité et la subjectivité, entre l'éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction. Cependant, selon Touraine, cette nécessité (le nécessaire de tension permanente entre raison et subjectivité), n'a pu se maintenir. Elle a été rompue par le modernisme capitaliste puis par le modernisme historiciste qu'il soit idéaliste (Hegel) ou matérialiste (Marx). Ces derniers veulent en finir avec les conflits propres aux sociétés humaines, « réconcilier l'histoire et la liberté » (*Ibid.* : 199). Ce sont les échecs de ces tentatives d'en finir avec les conflits par le biais de la raison (l'effondrement du Mur de Berlin, la déchéance de l'ensemble des systèmes communistes, la fin du monde soviétique, la rentrée de la Chine dans le marché) qui menèrent Francis Fukuyama à annoncer *La Fin de l'histoire* (1992), alors même que « jamais les conflits n'ont été aussi globaux » (Touraine 1992 :369).

En effet, contre toute attente de ceux qui ont déclaré la fin de l'histoire, c'est dans cette société supposée être hyper-pacifiée et hyper-rationalisée, «la société de consommation » ou pour parler comme Weber, quand la « base mécanique » du capitalisme s'est si parfaitement installée, que l'on voit apparaître des termes tels que postmodernité, postindustrielle. Termes qui dénotent, selon Touraine, une attitude critique vis-à-vis de la conception qui identifie la modernité au triomphe de la pure raison et a l'éclipse des subjectivités et des cultures. Parallèlement à ce retour de l'intérêt en philosophie et en sciences sociales pour les thèmes subjectifs et culturels, la culture est devenue enjeu économique, mais encore fortement un enjeu politique<sup>40</sup>.

Dans l'ordre politique, d'après Touraine, cette société se caractérise par une « extension sans limites des interventions des pouvoirs » (*Ibid.* :17). Ce qui mène l'auteur à l'appeler « société

---

<sup>40</sup> Le concept de l'appropriation culturelle est une des expressions les plus populaires.

programmée ». Elle est programmée parce qu'à la différence de la société industrielle qui la précède, elle se caractérise par un accroissement de l'« industrie culturelle ». Ce qui se traduit, dans une perspective économique, par un devenir immatériel de la marchandise (c'est-à-dire « la production et la diffusion des connaissances, des soins médicaux et des informations, donc l'éducation, la santé et les médias » [*Ibid.* :281]) de manière hyper-subjectivante<sup>41</sup>.

Sans équivalent historique, cette hyper-marchandisation des subjectivités va de pair avec des conséquences politiques importantes. Celles-ci ont été analysées avec une certaine intensité par diverses critiques de la société numérique. C'est le cas de Paul Virilio (1998) qui voit dans ce mouvement le remplacement de « la société de prisons » telle que décrite par Foucault à une société de contrôle annoncée par Deleuze. Manuel Castells (1998, 2010), Cass R. Sunstein (2009) ainsi que Jean-Michel Besnier (2012) soulignent l'effet d'un hyper-consumérisme sur des individus qui sont plus que jamais isolés et superflus ou selon l'expression de Besnier, « simplifié ».

Toutefois, pour Touraine qui part d'une approche par la culture et non par le numérique, ne conçoit pas cette hypermarchandisation comme une disparition de la politique ou de l'action politique. Il l'envisage dans un cadre, plus optimiste, de « retour du sujet ». Touraine est d'abord en accord avec la perspective d'une réarticulation de mécanismes de contrôle des individus par les diverses sortes de pouvoir. Les nouveaux mécanismes se précisent par une articulation des relations de pouvoir autour des *valeurs*. Cet exercice de pouvoir par intermédiaires de valeurs consiste à « prévoir et à modifier des opinions, des attitudes, des comportements, à modeler la personnalité et la culture, à entrer donc directement dans le monde des 'valeurs' au lieu de se limiter au domaine de l'utilité » (*Ibid.*).

---

<sup>41</sup> Ainsi, Anne Rouvroy et Thomas Berns (2013) parlent de la substitution du sujet par un hyper-sujet dans le cadre des espaces publics numériques.

Or - et c'est là un aspect important de la thèse de Touraine - cette importance économique et politique de la culture est le chemin par lequel le sujet fait son retour, car l'opposition au pouvoir techniciste ne peut ni faire appel à la raison ni à une nécessité historique comme ce fut le cas dans le passé, « elle ne s'appuie que sur la défense du sujet » (*Ibid.*). C'est alors qu'on peut comprendre pourquoi les demandes sociales et politiques prennent le chemin de la condition du sujet (bien-être, éducation, formation, santé, euthanasie, sexualité, etc.). Il faut également noter que cet intérêt global pour le sujet se déploie dans un contexte de méfiance généralisée envers les organisations collectives d'action (partis politiques, syndicats et autres organisations communautaires)<sup>42</sup>. C'est aussi au nom du sujet et de son identité que toutes les institutions issues de la modernité « empotée » sont mises en cause et sont ainsi appelées à abandonner cet air religieux, « tournée vers le passé », qui les caractérise. En particulier, il leur faut se distancier de leur tendance forte à l'ordre et à la hiérarchie afin de s'aplanir en se libérant des discriminations « systémiques » et patriarcales afin d'accueillir la diversité identitaire d'un monde qui a définitivement renoncé aux rêves métaphysiques.

Le geste fondamental de Touraine dans *Critique de la modernité* est donc de montrer que dans les sociétés hyper-rationalisées contemporaines nous assistons à un retour d'un aspect essentiel de la modernité, mais « qui a été oublié ou combattu par la rationalisation triomphante » (*Ibid.* : 249). C'est dans l'analyse de ce retour, dans cette société où la rationalisation semble atteint un paroxysme inédit que l'auteur décrit comment l'éthique instrumentale adossée sur la raison et la technique scientifique et qui a si profondément et pour si longtemps dominé les grands récits et actions de l'Occident, se voit décriée au nom même de ce par rapport à quoi elle se détermine, de ce qui a été considéré son contraire : les convictions et opinions particulières. Il démontre comment

---

<sup>42</sup> Cette méfiance est particulièrement saisissable au sein des mouvements sociaux numériques

les figures des dissidents tels que Sakharov (1918-2008), Sakharov (1921-1989) et autres résistants<sup>43</sup> aux régimes répressifs dont les actions politiques ne sont pas orientées par des finalités utilitaires, « mais de dire non à un pouvoir qui n'hésite devant aucune forme de répression » (*Ibid.* : 283). Dans le cadre du numérique, ces figures trouvent certainement leurs échos chez les 'lanceurs d'alerte' comme E. Snowden, C. E. Manning, J. Assange et des nombreux d'autres qui oppose la « résistance de convictions morales et d'appartenances culturelles ou sociales à un pouvoir absolu » (*Ibid.* :341). Ces transformations révèlent, selon Touraine, un changement dans la manière dont les acteur.trice.s rationalisent leurs participations à la société et plus profondément encore dans leurs pratiques de la citoyenneté. Ce que Weber appelait « l'éthique absolue » devient, selon Touraine, le recours nécessaire et même incontournable des acteur.trices quand « la domination s'exerce sur les corps et les âmes encore plus que sur le travail et la condition juridique» (*Ibid.*). Ce « retour du Sujet », qui a été chassé de la modernité depuis ses moments primitifs selon Touraine, correspond à un appel à rééquilibrer les actions développées par l'éthique de la responsabilité et celles légitimées par l'éthique de la conviction.

### *3.3.2 Conclusion : une éthique politique Tourainienne*

En guise d'une brève conclusion de cette discussion avec Touraine, il nous semble nécessaire de préciser la position politico-éthique de l'auteur par rapport à Max Weber (1919). Cette précision elle-même est nécessaire dès lors qu'elle nous permet de souligner l'apport du travail de Touraine dans l'enrichissement du postulat wébérien des éthiques politiques.

Comme nous avons vu précédemment, la position éthique de Touraine découle d'une redéfinition de la modernité. Pour ce dernier la modernité ne signifie pas le règne de la rationalité dans la

---

<sup>43</sup> Sans oublier le million de résistants allemand.es au totalitarisme nazi relaté par G. Weisenborn (2007) *Une Allemagne contre Hitler*, Paris : Coll. Résistance.

conduite politique et scientifique. La modernité n'est ni unique ni immobile, elle est une relation et donc un effet changeant des rapports entre deux termes. Les deux termes sont *raison et sujet* qui se définissent mutuellement sans toutefois se laisser confondre et d'où le caractère conflictuel de leur coexistence. La raison et le sujet représente respectivement responsabilité et conviction dans la pensée de Touraine. Et quand on transpose une telle conception de la modernité dans le rapport entre l'éthique de la responsabilité et celle de la conviction, si cher à la politique wébérienne, nous obtenons le résultat suivant: gestion axée sur les résultats et l'éthique axée sur les valeurs (qui ne sont pas en tant que tels mesurables) doivent se conjuguer (Weber sépare ces deux attitudes). Selon Touraine, c'est la séparation de ces deux attitudes (responsabilité et conviction autrement dit raison et sujet) qui imposée la politique de la rationalisation pure dans les convictions (les subjectivités) sont de plus en plus supprimées. Les deux faces opposées de la modernité doivent être sauvegardées et maintenue dans leurs tensions dialectiques. Sinon, on tombe soit dans un hyper-communautarisme qui atomise les sociétés, soit dans une hyper-rationalisation qui sacrifie les sujets au profit des résultats. Dans ces deux cas, les notions de la liberté et celle de la démocratie se vident de leur sens. Ainsi, on peut dire que l'éthique politique de Touraine est une action qui se déroule dans un esprit qui donne part égale au sens de la responsabilité et les convictions des acteurs.

Cette proposition générale qui résume la position de Touraine vis-à-vis du rapport entre éthique de la conviction et éthique de la responsabilité dans ce que Isin et Ruppert ont appelé au chapitre précédent « space of acts » (2015 : 19) nous ramène au numérique, c'est-à-dire à la **troisième partie** de ce chapitre.

En effet, la **première partie** du présent chapitre a été l'occasion pour nous d'exposer aussi rigoureusement que possible la conception wébérienne de l'éthique politique comme action

orientée essentiellement par les résultats. Avec Alain Touraine à la **deuxième partie**, nous avons vu que l'approche wébérienne de l'éthique politique serait non seulement une éthique relative à un contexte sociopolitique, mais également liée à une vision particulière du monde déterminée par le triomphe de la raison pure. Cependant, à chaque fois que cette rationalité est poussée au plus haut degré, ce sont les convictions des acteur.trices, qu'elles soient laïques ou sacrées, qui deviennent les socles sur lesquels s'appuient les actions politiques. La troisième partie du chapitre essaiera, ce faisant, de braquer ces deux 'lunettes théoriques' sur le contexte numérique des éthiques politiques. Aux deux auteurs, nous allons poser une même question : que pourrait-on dire des articulations entre les pratiques citoyennes et les outils numériques? Comment comprendre les éthiques politiques dans les « sociétés connectées » (Castells 1996)?

### *3.3 Weber, Touraine et le numérique*

Cette section se constituera en deux sous-sections. 1) La première sous-section consistera de voire les relations entre le numérique et les pratiques de la citoyenneté du point de vue de Weber. Pour ce faire, nous allons organiser un dialogue entre Max Weber, celui de *Le Savant et le politique* en particulier, et une partie représentative des idées qui ressortent de la littérature sur les pratiques politiques numériques. 2) Ensuite une deuxième sous-section sera consacrée à la vision que Touraine porterait, à travers notamment la *Critique de la modernité*, sur les pratiques citoyennes numériques. Il s'agira alors de chercher les principales hypothèses de Touraine (dont la rationalisation appliquée sur les corps et les âmes, émergences des dissident.es et autres groupes restreints comme formes de résistances propres à l'ère numérique) dans la littérature techno-pessimistes et techno-optimistes sur le sujet. Ces deux exercices sont nécessaires, selon nous, puis

qu'ils permettront de mettre davantage de lumière sur les hypothèses des auteurs en les faisant entrer directement dans le contexte de notre objet.

### *3.4.1. Weber : Que dirait-il des articulations entre les pratiques citoyennes et les outils numériques?*

D'entrée, il nous faut poser ce constat simple, mais pratique pour commencer ce genre d'exercice: Max Weber ne serait ni étonné ni scandalisé, comme c'est le cas des auteur.es contemporain.es dont P. Virilio (1998), H. Dreyfus (2001) et E. Morozov (2011) pour ne citer que quelques noms, par les articulations contemporaines entre la politique et le numérique. Weber n'était ni techno-pessimiste ni techno-optimiste, il était pragmatique (Merleau-Ponty 1944). Sur le plan pratique, il était absolument convaincu que la seule médiation entre valeurs et efficacité est l'alternance. Quand il s'agit des valeurs, il nous faut une vacation du savant ou du religieux. L'efficacité est le but de la décision. C'est donc à travers les yeux du gestionnaire qu'il verrait l'apport politique de l'Internet. Le numérique, dirait-il, en tant que technique, est rationalisation. Or, rationalisation (scientifique, politique, culturelle, économique, etc.), nous dirait M. Weber, est le condensé même de la modernité. Celle-ci était venue démystifier le monde tenu par les principes religieux qui, eux-mêmes, avaient remplacé les magies qui régnaient avant le judaïsme et le christianisme. Le monde est une histoire de rationalisation, c'est-à-dire de la technicisation et désenchantement progressifs ou selon l'auteur, « rationalisation intellectualiste que tous devons à la science et à la technique scientifique » (Weber 1919 : 62).

La politique moderne et la rationalisation ne pourraient donc être séparées, il suffit qu'à voir les relations que Weber établit entre l'État, l'appareil bureaucratique, multiplication de valeurs et «la science et technique scientifique ». Or, le paradoxe tragique de la modernité wébérienne est que cette rationalisation croissante et inévitable repose sur un relativisme intransigeant et

inconciliable avec l'ordre dont sont sujettes les sociétés modernes. Ce relativisme donne lieu à une diversité ontologique et donc d'épistémologies, de sorte qu'il est impossible de constituer, comme l'espérait Hegel, une science complète. Weber se retrouve, comme « Tolstoï » avant lui, devant cette « défaillance de la science » à dire la vérité, « le sens du monde » (*Ibid.* : 66).

La science, après avoir détruit la religion, se révèle incapable de nous dire « comment devons-nous vivre ? » (*Ibid.* :67), c'est-à-dire une société bonne. Contre Hegel, Weber soutient alors que le concept n'est pas source de la réalité historique. Dans l'ordre de la connaissance comme dans l'ordre des valeurs, il faut être pragmatique et reconnaître avec Kant que le réel *en-soi* est inaccessible. Tout au plus, la science reste à la porte de ce dernier et fait succéder des approches, « plusieurs interprétations » sont alors « compatibles avec les données » (Aron 1963 : 32). Et nous revoilà devant la problématique centrale de Weber dans *Le savant et le politique* : La religion n'est plus, la science est fractionnement de l'horizon, comment tenir l'ordre politique et l'unité de la nation? Comment faire en sorte que la politique ne succombe pas à la tension permanente entre « rationalité axiologique » et « rationalité instrumentale »?

Telle que posée, cette problématique nous permet de nous représenter l'attitude qui serait celle de Weber devant les effets politiques du numérique. Cette question nous permet ainsi de penser les pratiques numériques de la politique - que nous avons précédemment conçues, à la suite d'Austin, comme essentiellement langagières – du point de vue de la théorie wébérienne de l'éthique politique. Cette éthique politique de Weber est issue (comme le montre la question ci-dessus) d'un double constat par l'auteur : 1) historiquement, c'était la religion qui déterminait la vérité, la réponse à la question d'*une bonne société* était toute faite, mais la religion s'est retirée du monde (*désenchantement*); 2) la science, qui s'est substituée à la religion, nous propose que des vérités

partielles, fragmentées. La vérité « objective » ne se confond jamais avec le réel. L'absence de la religion laisse place à une multiplication infinie des valeurs (disparition des paroles unificatrices et des « œuvres sublimes »). La science (qui combine neutralité axiologique et diversité de perspectives) ne nous dit pas le *bon choix* politique. Les politiques publiques doivent déterminer le fonctionnement de la société dans cette modernité fragmentée et la démocratie est plus que jamais ce régime où divers dieux cherchent à imposer leur vision du monde.

Tout d'abord, notons que la démocratie wébérienne est une « démocratie ordonnée » (Weber 2004). La première remarque de Weber serait alors relative à la fragmentation de l'espace public à l'ère du numérique. Nous avons en effet pu constater à travers la revue de littérature que l'une des inquiétudes les plus partagées par les travaux sur la relation entre l'Internet et la politique est la *fragmentation* (Castells 1998; Habermas 2006; Sunstein 2007).

Weber serait en ce sens en accord avec J. Habermas<sup>44</sup>, quand celui-ci affirme que «the rise of millions of fragmented chat rooms across the world tends instead to lead to the fragmentation of large but politically focused mass audiences into a huge number of isolated issue publics» (2006: 423). Celle-ci correspond, chez Weber, à la fragmentation propre à la science moderne, mais incompatible avec le constitutionnalisme moderne « qui fit sentir de façon définitive et urgente la nécessité d'une direction formellement unifiée » (*Ibid.* :101). C'est dans de cette direction unifiée que l'espace des pratiques politiques se tient et c'est celle-ci qui est mise en cause quand on considère des termes comme « chaos », « ruptures » et « technologie subversive » caractérisent la nature du numérique (Dean 2003; Mathias 2005; Tréguer 2015).

---

<sup>44</sup> Habermas se serait réclamé de cette proximité avec Weber, d'après Catherine Calliot-Thélène (1992).

Un deuxième point de discordance entre le numérique et la perspective wébérienne de l'éthique politique est que notre auteur cherche à sauvegarder une éthique politique compatible avec l'action de l'État<sup>45</sup>, et des acteur.trices qui agissent uniquement à son nom, pour maintenir l'ordre et déterminer la direction de la société. Ces acteur.trices, sur le sens de *responsabilité* desquels Weber compte, ne peuvent surtout pas être identifié.es à des mouvements politiques spontanés comme ceux analysés.es dans le cadre du numérique (voire comme exemple les 'positions' numériques étudiées par L. Dahlberg (2018 : 857) «liberal-individualist, deliberative, counter-publics, and autonomist- Marxist» vues au chapitre 4.

Pour Weber, ces 'positions' de Dahlberg représenteraient autant d'éthiques de conviction dont le but ultime est «de veiller sur la flamme de la pure doctrine afin qu'elle ne s'éteigne pas, par exemple sur la flamme qui anime la protestation contre l'injustice sociale » (Weber 1919 : 142). À l'évidence, du point de Weber, ces mouvements numériques seraient ce dont contre quoi il faut sauvegarder la politique : « l'éthique absolue » qui est en fait la survivance de l'éthique religieuse dans le mouvement même de désenchantement. Weber était donc conscient que la modernisation n'est pas pure rationalisation. Qu'il subsiste de survivance religieuse dans le mouvement de la modernisation, l'auteur n'en doute nullement, il faut juste garder rigoureusement cette survivance d'élément religieux en dehors des choix politiques.

Une troisième objective décisive de Weber porterait sur la notion même d'acteur. trice politique : les acteur. trices politiques de Weber sont simplement incompatibles avec celles et ceux communément analysés en rapport avec les pratiques politiques numériques. En effet, alors que le

---

<sup>45</sup> À ce sujet cette remarque de R. Aron dans son introduction à *Le savant et le politique* est pertinente : « Max Weber, que ses études auraient dû inviter aux vastes perspectives sur l'histoire, en avait tiré surtout une leçon de modestie. Il ne s'interrogeait pas sur la société d'après-demain, mais sur les tâches d'aujourd'hui. Cette tâche était, il y a trente ans, la reconstruction de la politique et de l'État » (1963 : 23-24).

numérique ouvre l'accès à la parole citoyenne et à l'espace public à ceux et celles qui en étaient traditionnellement exclu.es (Dean 2003; Macintosh 2004; Cardon 2019) en même temps qu'il renforce les pouvoirs des entités tels l'État et les grandes entreprises comme les GAFAs, les acteur.trices politiques wébérien.nes sont ceux et celles qui dirigent la société et ont des qualités spécifiques qui les distinguent profondément de ces citoyen.nes ordinaires (*subjects of power* et *subjects to power*) tels qu'analysés par Isin et Ruppert (2015, voire chapitre 4). Les acteur.trices politiques selon Weber sont des « politiciens de métier ou de vocation » formés dans des contextes même de pouvoir (parlement, partis politiques et fonction publique), et chez qui sont attendus des résultats (*finalités ou outputs*).

En termes d'analyse des politiques publiques, nous pouvons dire que Weber s'adresse aux acteur.trices impliquées dans le processus de la formulation d'une politique publique. C'est à ce niveau qu'il nous faut finalement comprendre la distinction wébérienne entre éthique de la responsabilité et éthique de la conviction dans la pratique de la politique. Dans le processus de prise de décision en effet, Weber demande aux acteur.trices participant.es de dépasser leurs convictions personnelles afin de voir les résultats finaux (rationalité instrumentale) de leurs décisions. Raison principale à cela se trouverait dans le fait qu'aucune décision ne pourrait satisfaire toutes les convictions qui entourent les processus de formulation. Quand il s'agit de la communauté, laissons de côté, suggère Weber, les évaluations, qu'elles soient numériques ou conventionnelles, basées sur nos croyances, les conflits autour du bien et du mal, qui sont entre elles-mêmes irréconciliables. Il nous faut adopter les évaluations des divers choix politiques en se fondant sur les buts et leurs conséquences dans le futur. En vue de cette finalité, la science et la technique scientifique sont susceptibles, comme l'a très justement noté Aron, «de servir l'homme d'action» (1963 : 7). Ainsi, dans le cadre des pratiques de la citoyenneté numérique, Weber serait

bien évidemment en accord avec les applications du numérique par des gouvernements (*top down*). Dans l'approche de l'éthique de la finalité wébérienne, les *gouvernements numériques* tels que mis en place par plusieurs gouvernements à travers le monde, pourraient bien faciliter le vote, la participation *contrôlée* des citoyen.nes dans les prises de décision, les évaluations par le public des politiques publiques et autres projets d'intérêt commun (Fountain 2001; Macintosh 2004).

Par contre, Weber serait très prudent, voire même contre, quand il s'agit d'impliquer des acteur.trices de secteur privé comme souvent le cas dans les projets relatifs à la gouvernance numérique ( ex. le cas du projet du Projet Phénix du gouvernement fédéral canadien<sup>46</sup> ou encore le cas de 'TechCounty' mis en place par un gouvernement local américain étudié par Andrew Chadwick [2011] ) dans les mises en œuvre et les gestions. La prudence que Weber exprimerait vis-à-vis de telles alliances 'publiques/privées' serait relative à la perte de contrôle des acteur.trices politiques de ces entités indépendantes qui n'ont aucune responsabilité politique quand viendra l'heure de rendre compte. De fait, selon la perspective de Weber (1919), il est dans la nature de l'éthique qui gouverne les comportements de ces acteur.trices du secteur privé que d'œuvrer pour les intérêts particuliers et immédiats. La politique publique ne pourrait par conséquent ni compter sur une « neutralité axiologique », ni sur une quelconque éthique de responsabilité de la part du secteur privé dans l'établissement et fonctionnement d'un gouvernement numérique. C'est de cet enjeu relatif à ce que nous appelons « l'obligation de rendre compte » aussi que vient, la centralité, chez Weber, de « la question du contrôle de la bureaucratie » (Duran 2009 :88) par un parlement puissant, ainsi que l'importance de la *bureaucratie légale* dans la théorie wébérienne de l'État moderne.

---

<sup>46</sup> Phénix a impliqué notamment ADGA Group Consultants, Deloitte Canada et Vendita Technology Group le tout chapoté par IBM.

En outre, c'est cette collision entre des intérêts privés et les fonctions politiques qui constituèrent, aux yeux de Weber, la déliquescence du *Bundestag* des années 1919 que l'auteur traite de « body within which those personalities who care nothing for national politics set the tone, and who, in the nature of things, will rather act according to an "imperative" mandate from those with particular economic interest » (*The Reich president 1919*: 130). Nous sommes en droit, dès lors, de spéculer que la prépondérance des acteurs privés dans la gestion ou fonctionnement des gouvernances numériques serait, du point de vue wébérien, des types alternatifs (ex. régimes féodaux ou patrimoniaux) de « l'idéal type » moderne que l'auteur s'est tant efforcé de souligner les qualités intrinsèques.

Afin de conclure ce dialogue avec Max Weber autour de quelques enjeux politico-numériques, il faut nous arrêter encore une fois, mais brièvement, sur les spécificités des acteur.trices politiques (ou leaders politiques) chez l'auteur dans la mesure où ceux-ci sont bien distincts de la partie de la société qu'il appelle « la masse » de citoyen.nes de l'agentivité politique de laquelle il ne croyait manifestement pas<sup>47</sup>. La démocratie numérique qui se caractérise par un élargissement de l'espace public et à la parole politique s'oppose, ce faisant au régime wébérien qui est une « démocratie ordonnée » (Weber 2004 : 402)<sup>48</sup>. Ce qui veut dire que, même vis-à-vis de la gouvernance numérique du type 'dop down' mis en place et géré par l'administration publique, Weber réduirait de telles plateformes aux strictes nécessités telles que les votes des dirigeant.es politiques et applications à certains documents et services publics par les citoyen.nes. L'éthique politique de Weber est une éthique des dirigeant.es, de ceux et celles qui ont de comptes à rendre devant la génération future.

---

<sup>47</sup> Le caractère élitiste de la conception wébérienne de la subjectivité politique a été largement souligné (voire P. Duran 2009; C. Calliot-Thélène 2004).

<sup>48</sup> Faisant une analyse comparative entre le système anglais et allemand, Weber note : « en Allemagne, nous avons la démagogie et l'influence de la populace sans la démocratie, ou plutôt faute d'une démocratie ordonnée » (2004: 402).

Les leaders politiques aux « qualités charismatiques profondes » (1919 : 132), telles que les concevait Weber, sont consubstantielles à sa conception de la société ou de la communauté politique moderne démocratique. Les communautés politiques modernes sont des lieux où divers dieux sont en conflit permanent, précisément parce que « les hommes se sont fait des représentations incompatibles du monde » (Aron 1963 :43).

Ici encore nous voyons réapparaître les problèmes posés par le retrait de la religion et le caractère partiel des vérités scientifiques : l'éclatement de la vision collective commune est résultat du désenchantement qui se résume au déclin de la religion et l'incomplétude des nouvelles vérités scientifiques. Gestion de conflits entre convictions, tel est le poids que la démocratie moderne fait peser à ceux qui prétendent à sa gouvernance. C'est donc de cette poignante réalité, où la certitude émanant des vérités religieuses a plus que jamais disparu, que découle l'idée de l'éthique politique de Weber.

Or, pour Weber, dans la modernité même, de tels hommes et femmes sont rares<sup>49</sup>, l'être humain n'est pas, par nature, responsable dirait-il, il faut l'y éduquer. Mais comment? On ne peut ni former un cultivateur sans mettre pied dans un champ, ni un ouvrier sans l'usine, précisément parce qu'« on ne peut penser l'acteur indépendamment de son contexte » (Duran 2009 : 76). Cette exigence de formation explique en partie l'attachement de l'auteur au système parlementaire, mais surtout au caractère professionnel du politique, type d'acteur. trice «qui tire sa subsistance de la politique, qui vit par en même temps que pour elle » (Aron 1963 : 24). Quant aux contextes de recrutement de ces « authentiques » leaders politiques, les partis politiques dans une certaine mesure et le parlement de manière décisive constituent les lieux de «sélection des chefs politiques».

---

<sup>49</sup> Cette conception weberienne de rareté des qualités de dirigeant politique amène Patrice Duran à noter que « la démocratie n'est pas moins élitiste que des régimes despotiques, elle l'est autrement » (2009 : 79). Dans le même sens, selon Andreas Anter, Weber s'était positionné contre l'idée de « représentation liée » aux instructions de leurs électeurs où les députés seraient limités par les « 'mandats impératifs', d'une part, et par le droit de révocation d'autre part» (2019 : 86).

Cadre de mise à l'épreuve de compétences politiques, le parlement est, selon Weber, le contexte dans lequel on peut apprécier les qualités des hommes d'action dans leurs manifestations concrètes. En dehors de ces structures institutionnelles propres à la politique moderne, Weber ne saurait nous dire comment de vrais leaders politiques (ceux et elles guidés par la maxime de la responsabilité) pourraient émerger surtout dans un monde devenu si relatif.

---

En effet, l'absence de vérité ne nous laisse aucune possibilité d'évaluer la supériorité éthique d'une idée en soi, de ce que l'esprit conçoit comme bon en soi. Il n'y a donc pas, par exemple, de fondement scientifique permettant de prouver la suprématie d'une justice sociale pour les plus démunis sur une proposition contraire (Ex. taxation régressive). S'il nous faut faire des choix politiques en dépit de ces limites qu'Herbert Simon appellera « bounded rationality » (1991 :132), ceux choix doivent être fondés, selon Weber, sur des *résultats* relativement prévisibles et concrets, c'est-à-dire des outputs, ou comme le dit très éloquemment Paul Ricoeur, le « commencement d'une série d'effets dans le monde » (1994 : 39). Or ce commencement d'une série de faits nouveaux n'est représentable « conceptuellement que comme concours de plusieurs causalités » (*Ibid.*). Il est donc très aisé, remarque Weber, pour le partisan convaincu d'une vérité (éthique de conviction) de se départir de sa responsabilité en évoquant ces multiples causalités<sup>50</sup>. Weber suggère, ce faisant, qu'en vertu de l'unicité radicale (introduction des faits nouveaux dans le monde) et incertitude qui caractérisent à chaque fois les contextes dans lesquels les politiques publiques interviennent, la pure conviction en la véracité d'une idée ou « l'éthique absolue » comme il l'appelle, soit séparée des critères et d'action politique et de son évaluation ultérieure. Weber serait donc définitivement en accord avec l'algorithmisation de prise de décision à condition que celle-ci soit sous le contrôle strict du dirigeant politique à qui incombe le moment venu la responsabilité de rendre compte. Afin de conclure cette brève vue weberienne sur les pratiques numériques de la politique, retenons en les grands traits :

1) le premier est que la perspective politique de Weber s'oppose à l'idée, dominante dans la littérature sur le numérique, de l'élargissement de l'espace public à l'ère du numérique. Un tel élargissement, dirait Weber, va avec une perte en manière de responsabilité. Et certains travaux sur le numérique ont justement évoqué cette perte en termes d'action responsable induite par le numérique (Dreyfus 2001; Morozov 2011; Besnier 2012). Weber s'intéresserait aussi au thème de la fragmentation de l'espace public à l'ère du numérique, mais cet enjeu serait intimement lié à celui de la régression de l'éthique de la responsabilité. En effet, si les caractéristiques de la fragmentation de l'espace publique numérique sont, selon les termes d'Habermas (2006), l'émiettement de l'espace public en millions de «chat rooms» ou qu'elles recouvrent la forme de l'isolation des citoyens-consommateur.trices hyper-individualisé.es (Besnier 2012; Sunstein 2007), elles correspondent à ce que Weber appelle le trait de «valeurs suprêmes les plus sublimes de la vie publique» qui trouve refuge dans «la fraternité des relations directes et réciproques entre individus isolés» (Weber 1919 : 83). 2) le deuxième trait concerne ce qui serait la vision de Weber sur les usages politiques des outils numériques et dans ce sens, Weber serait en accord avec l'établissement des « gouvernements numériques » par les gouvernant.es dans le sens de rendre plus efficaces les actions de l'État. Et enfin, au nom de cette même efficacité, Weber serait en accord avec l'usage des algorithmes dans certaines prises de décision, tant que ces machines sont sous contrôle absolu, non des administrateur.trices, mais des dirigeant.es politiques.

Et, comme nous l'avons déjà mentionné, aux yeux de Weber, la diversité de pratiques citoyennes numériques correspondrait à la fragmentation propre au désenchantement du monde. Ce dernier s'est concrétisé par une multiplication de vision du monde, de ce qui est juste, et donc d'éthiques de conviction qu'il faut garder séparées des choix politiques. Or, c'est cette séparation, relativement stricte chez Weber, entre la politique et la conviction qui nous fait passer, avec Alain Touraine, à la seconde sous-section de cette troisième partie du chapitre. Nous allons poser à Touraine de la *Critique de la modernité*, la même question que nous avons déjà posée à Weber.

### 3.4.2. Touraine : que dirait-il des articulations entre les pratiques citoyennes et les outils numériques?

Dans cette sous-section, nous allons présenter une lecture de ce que serait la perspective d'Alain Touraine, celui de la *Critique de la modernité*, sur les pratiques numériques de la citoyenneté. L'objectif de la question, comme nous avons fait dans la précédente sous-section, est de nous mener à interpréter ce qui se serait la position de l'auteur sur les articulations entre le numérique et les pratiques de la citoyenneté contemporaine. Comme celle de Weber, la perspective sociologique de Touraine s'est ancrée dans les constats de l'auteur d'un certain nombre de rupture<sup>51</sup>. Chez les deux auteurs, ces ruptures se sont structurées en deux ordres distincts, mais inséparablement liés : 1) l'ordre sociaux politique et économique et 2) l'ordre cognitif. Au niveau cognitif, Weber a vu le règne de la rationalisation. À celle-ci correspond, au niveau sociopolitique et économique, le retrait du sens religieux qui jadis unifiait les communautés, laissant ainsi des solidarités fragmentées (chrétiennes, communistes/socialistes, sectes universitaires et autres anarchistes, etc.) et donc menaçantes pour l'unité et la cohésion de la nation. Éthique wébérienne de la politique apparaît comme un geste de prise en compte de ces doubles transformations. Mais parce qu'elle se détermine par rapport une menace, cette éthique est une morale négative, elle repose sur l'idée que le rôle de la politique est désormais d'empêcher «la guerre des dieux ». Touraine de son côté prend acte de ces transformations, mais conteste l'interprétation wébérienne de la rationalisation qui identifie la modernité, surtout à l'échelle de l'action des acteur.trices, à la « raison purement instrumentale » (1992 : 24). Ce faisant, Touraine en est arrivé à réinterpréter la rupture dans l'ordre cognitif, c'est-à-dire le règne de la rationalité chez Weber ou encore d'après le terme de Touraine lui-même, la modernité. Il définit cette dernière comme une relation. Et puisqu'une relation implique au moins deux termes, ceux-ci sont, selon Touraine, rationalisation et subjectivation.

---

<sup>51</sup> Ce thème de 'rupture' est intéressant pour nous car il est aussi un des thèmes prisés par la littérature sur le numérique.

Donc, avec Touraine, la rupture cognitive ne se traduit pas par le règne de la raison pure<sup>52</sup>, mais par la mise en face à face critique du sujet raisonnant et la rationalisation, entre la liberté et les structures sociales et politiques. La conséquence sur l'éthique politique de cette réinterprétation des ruptures induites par la modernité est que l'éthique de la responsabilité telle qu'approchée par Weber n'est plus compatible avec cette modernité comprise comme *relation*. L'Éthique politique moderne, telle qu'elle ressort de l'approche de Touraine, est une éthique qui est en constante recherche de balance entre la tendance propre au sujet qui est « le contrôle exercé sur le vécu pour qu'il ait un sens personnel » et donc devenir acteur d'une part et le système de rationalisation technique qui tend à l'ordre et à l'imitation de la liberté d'autre part. C'est cette relation dialectique entre rationalisation et subjectivation que Touraine appelle faire « marcher la modernité sur ses deux jambes » (*Ibid.* : 57). Cette idée, l'auteur l'attribue à Descartes, et non pas à Kant comme le fait Weber (Aron 1963).

Maintenant que nous avons vu comment nos deux auteurs envisagent les éthiques politiques et avons eu une vision relativement claire de l'idée que chacun d'eux se fait du rapport entre les éthiques de conviction et celle responsabilité, nous allons passer à la dernière partie du chapitre : la théorie de la citoyenneté que nous adoptons dans le cadre cette étude. En effet, comme déjà noté dans les précédentes parties, c'est à travers les pratiques numériques de la citoyenneté que nous comptons confronter les deux hypothèses. Et si tel est le cas, il nous faut dire à quoi nous nous référons quand nous parlons des pratiques de citoyenneté dans les espaces numériques. Dans le cadre de quelle conception de la citoyenneté ces pratiques diverses et multiformes (Cardon 2012; Isin Ruppert 2015) peuvent être considérées comme de pratiques citoyennes? C'est à cette question que la prochaine partie du chapitre tentera de répondre.

---

<sup>52</sup> Ce qui impliquerait, selon Touraine, le remplacement des dieux par la Raison, Histoire, etc. qui va laisser les humains sous le joug d'une nouvelle idole.

### 3.4 James Tully : des pratiques diverses de la citoyenneté et le numérique

Nous avons dit que nous aurons besoin au moins d'une perspective théorique sur la citoyenneté contemporaine. James Tully sera notre principal repère dans l'établissement des liens entre la tradition de la citoyenneté et les diverses manières dont des citoyen.ne.s se font sujets politiques à l'ère du numérique. Considéré comme l'un des théoriciens politiques les plus influents (May 2016), les travaux de Tully se définissent essentiellement comme des tentatives d'éclairage des enjeux contemporains à travers des examens contextuels le long de l'histoire de la pensée politique moderne (Shaw 2008; Temelini 2015). Cette perspective méthodologique est indexée sur une idée de la pensée du politique comme une pratique de liberté civique toujours en dialogue avec les citoyen.ne.s engagés dans des «concrete practices of freedom» (Tully : 1999 : 176). Tully pense que le théoricien politique est un praticien comme tout autre acteur.trice politique engagé.e dans la politique concrète. Il faut sortir de cette hiérarchie instaurée, depuis l'antiquité grecque, entre la polis et la philosophie (Arendt 1972). Sans doute, un tel horizontalisme entre théorie et praxis de la citoyenneté exige de reposer des questions théoriques que l'auteur apporte des réponses dans les deux volumes intitulés *Public Philosophy In a New Key* volume Un et Deux (2008). Le dernier chapitre du volume 2 nous est d'un intérêt particulier. L'auteur y analyse les articulations entre les pratiques de la citoyenneté conçues comme «civic freedom» et la mondialisation : « global citizenship ». La suite de cette partie sera consacrée à ces relations et leurs liens avec les pratiques citoyennes numériques.

#### 3. 5.1. *Le concept de la citoyenneté et ses articulations contemporaines: Global citizenship*

On peut résumer la position de James Tully sur la pratique de la citoyenneté par l'aphorisme suivant : il n'y a pas une notion universelle de la pratique de la citoyenneté. La citoyenneté se manifeste comme d'expressions politiques dont les formes et dimensions politiques sont inséparables des contextes, en particulièrement des relations de pouvoir (power relations) qui les

déterminent et façonnent. Et la diversité de contextes implique une diversité plus fondamentale d'expressions citoyennes que l'auteur appelle « diverse citizenship ». C'est dans le cadre ce programme que Tully s'intéresse aux conjonctions entre la mondialisation politique et économique et les pratiques politiques correspondantes. Les articulations contemporaines de la citoyenneté chez Tully se trouvent dans la systématisation qu'il a faite de la « citoyenneté mondiale » (global citizenship).

Selon Tully, les concepts de citoyenneté et celui de mondialisation sont deux domaines pareillement contestés en raison de leurs histoires respectives. D'une part, les grandes luttes politiques à l'origine des diverses institutions se sont déroulées à travers des divergences sur le sens de la citoyenneté (2014 : 1). Et, malgré sa récence, le concept de mondialisation est aussi controversé théoriquement, il est utilisé de différentes manières pour désigner des phénomènes divers. Au-delà de cette double complexité, le concept de 'citoyenneté mondiale' fait coïncider deux champs longtemps tenus pour opposés : (1) une citoyenneté encadrée juridiquement et formatée pour l'espace civil et civique national et (2) un dehors (tout ce qui est en dehors de l'espace national) considéré auparavant comme l'opposé de la civilisation (*Ibid.* :11). La citoyenneté mondiale renvoie, en ce sens, à une sorte d'auto-extension de pratiques citoyennes dans le monde à travers une multiplicité de situations et enjeux qui parcourent de l'intérieur le processus de la mondialisation. Sur le plan pratique, cette mondialisation de la citoyenneté, selon Tully, prend principalement deux modes distincts de pratiques citoyennes : la 'cosmopolitan citizenship' et la 'Glocal citizenship'.

La citoyenneté cosmopolite est l'extension ou mondialisation de la citoyenneté classique. Elle est issue des transformations induites par la modernisation de l'Occident, et l'extension de ce même processus dans les autres parties du monde à travers la colonisation et autres économiques et culturelles (*Ibid.* : 8). Quant à la 'Glocal citizenship', elle rend compte des rencontres diverses

et multiformes entre mondialisation et des pratiques locales de la citoyenneté que Tully appelle « diverse citizenship ». Dans des perspectives plus sociologiques, cette forme des pratiques politiques a été indexée par divers termes tels que « citoyenneté ordinaire » (Carrel & Neveu 2014), « participation située » (Overney 2009) ou encore « citoyenneté sociale » dans ses diverses formes (Rosanvallon 1995). La citoyenneté diverse renvoie à une multiplicité de pratiques diverses dans les pays du Nord comme du Sud. Ces pratiques ont en commun de questionner des relations de pouvoir et d'avoir une multiplicité de forme dans des contextes sociaux et géographiques différents.

En conjonction avec le numérique, ces pratiques de la citoyenneté, sont exemplifiées par des mouvements sociaux tels que les 'Printemps arabes' (2010-2011), Grève étudiante québécoise (2012), les Gilets jaunes (2018-2021), Révolution soudanaise (2018-2019), Le Friday for Future(2018), etc. Les mondialisations variées de ces pratiques se font sous forme de réseaux de collaboration entre différents contextes locaux, d'où le terme de citoyenneté '*Glo-cal*'. Cette dernière tente de rendre compte cette rencontre (*nexus*) entre le local et le global. Par exemple les manifestants de Hong Kong (2018-2020) collaborent avec les Gilets jaunes en échangeant des conseils et *tips* en cas de confrontations avec les forces de l'ordre, etc.

La citoyenneté dans sa signification de «*glocal*» n'est pas comprise principalement comme un statut donné par des dispositions juridico-légales, mais comme un résultat, toujours temporaire, des pratiques de négociation et de participation (*Ibid.* : 38). Ce qui est exactement le cas des mouvements comme Gilets jaunes sans leader ni représentation (Massiah 2020; Bantigny 2021). Même si les deux (la citoyenneté moderne et la citoyenneté diverse) partagent ce que Tully appelle «*relations of governance*» (2005 : 2), elles conçoivent ces relations au pouvoir dans des langages divergents, voire opposés. Ainsi, dans la perspective de la citoyenneté essentiellement civique (diverse), la citoyenneté civile (moderne) dont les droits et devoirs sont institutionnalisés n'est

qu'un mode parmi d'autres de la citoyenneté et ne pourrait donc prétendre légitimement à une universalité. Réciproquement, la tradition de la citoyenneté moderne considère la « citoyenneté diverse » comme une forme d'activités illégitimes, voire inciviles qui n'ont pas lieu d'être. Cette tension entre les deux modes de la citoyenneté évoque la relation dialectique, entre rationalisation et subjectivation analysée par Touraine (1992):

Institutionnalisation des droits et devoirs de la citoyenneté moderne sont des rationalisations, mais « sujet humain comme liberté et comme création » (Ibid. :236) contredit l'institutionnalisation/rationalisation. Les deux sont pourtant complémentaires. Pour Tully aussi, la citoyenneté diverse est la condition même de possibilité de la citoyenneté moderne, de celle institutionnalisée dans le cadre de l'État-nation. Les deux sortes de pratique sont contemporaines et appartiennent au même processus relation de pouvoir.

En effet, historiquement, les droits, devoirs et autres statuts associés à la citoyenneté moderne sont les résultats des combats des individus auxquels les pouvoirs ne reconnaissent pas ces statuts. Ces individus avaient combattu en se servant de leur « citoyenneté diverse » non reconnue, en contradiction avec les institutions dirait Touraine. Ce sont des participations non reconnues constitutionnellement qui avaient permis de négocier les lois, statuts et règlements régissant la citoyenneté moderne. Et puisque ces droits et règlements, comme toute institutionnalisation, peuvent être mis à mal à tout moment (Rheingold 2012; Siapera 2004, Tréguer 2015), les principes qui permettent aux individus de lutter pour la protection et amélioration de ces droits se situent en dehors de leur institutionnalisation. Ce sont ces principes extraconstitutionnels qui constituent de matrices aux actions menant à des rapports négociés de pouvoir (toujours temporaires) entre gouvernants et gouvernés que Tully a conceptualisés à travers le terme de « citoyenneté diverse ». Ce dernier équivaut à ce que Touraine appelle subjectivation. La citoyenneté diverse, en tant que processus de subjectivation, est par nature hétérogène, parce

qu'inspirée par des contextes historiques et enjeux politiques divers et sont peu ou prou encadrés.

La citoyenneté diverse se définit alors et essentiellement par les pratiques de ce que Tully appelle la liberté civique (civic freedom). Elle est une pratique de liberté. La liberté est indexée à la capacité «to act ethically and effectively to bring about fair judgement» (2008b :77) que Tully comprend, à la suite de Foucault, comme un processus de subjectivation «through practices of liberation» (2008a :78), processus pendant lequel les individus se constituent en citoyens. Or comme libération veut toujours dire libération de quelque chose, la citoyenneté se construit nécessairement face à des problèmes : domination, exclusion et autres injustices. Il n'y a donc pas un espace de liberté 'pure', qu'il soit 'numérique' ou 'réel'. Les espaces sont toujours parcourus par diverses « relations de pouvoir ».

Une partie majeure de la littérature sur la citoyenneté numérique est polarisée par la dichotomie utopie/dystopie parce que, d'un côté comme de l'autre, les réflexions se concentrent sur une partie du processus par lequel la citoyenneté se constitue : tandis que les techno-optimistes mettent l'emphase sur les possibilités démocratiques à travers les cyberspaces, les techno-sceptiques se focalisent sur les jougs numériques (Stiegler 2018). Et pour cette même raison, les deux tendances décrivent un processus de la citoyenneté qui se déroule dans le dos des acteurs.trices. Et c'est à juste titre que Isin et Ruppert qualifient ces positions de «technological determinism perspective» (2015 :40).

### 3.5 Conclusion

Il nous suffit ici de rappeler les trois grandes lignes qui marquent ce chapitre. Ces grandes lignes représentent la constitution notre cadre conceptuel est un cadre de référence qui nous fournira les outils nécessaires pour l'interprétation des aspects de notre objet d'étude. L'objet de cette étude est de réexaminer le rapport entre éthique de responsabilité et éthique de conviction dans les pratiques citoyennes dans les environnements numériques. (1) C'est dans ce sens que nous sommes remonté à Max Weber dans le sillage duquel nous avons ancré notre compréhension de l'éthique politique moderne dont la responsabilité est le sens par excellence. Weber tient un rapport quasi dichotomique entre responsabilité et conviction en politique. (2) Afin de problématiser cette théorie de l'éthique politique, nous nous sommes tourné vers Alain Touraine afin d'avoir une relation plus dialectique entre les sens de responsabilité et les convictions des acteur.trice.s dans les espaces publics contemporains. Notre objectif est de confronter ces deux hypothèses sur l'éthique politique (Weber et Touraine). Cette confrontation permet de mettre les acteur.trices, leurs pratiques, valeurs et vision du monde au centre de l'analyse. Ainsi le déterminisme technique source de la dichotomie technophile/technophobe (Isin & Ruppert 2015; Lasseque 2018) est dépassé. La technique, (au lieu de déterminer les pratiques acteur.trice.s), devient un des cas particulier des contraintes et des possibilités que les acteur.trice.s engagé.es s'approprient, contournent dans leur volonté de participer à la production du monde de vie. (3) Et comme il nous faut aussi une théorie de la citoyenneté afin dire le plus clairement possible ce que nous entendons par 'pratiques citoyennes' nous avons choisi de placer notre conception de la citoyenneté dans la foulée de travaux théoriques de Tully sur le sujet. Tully nous donne une conception des pratiques citoyennes assez large pour l'étendre à cette grande diversité de pratiques numériques de la politique. Ainsi nous sommes relativement bien équipés pour rendre sur le terrain, c'est-à-dire au chapitre 5 où s'expose la cueillette de données.

Mais avant cette importante étape, il faut nous arrêter afin d'approfondir notre compréhension de

ce que la littérature appelle tantôt pratiques politiques numériques, tantôt citoyenneté numérique et ou encore la démocratie numérique. La 'démocratie numérique' est un concept important, voire incontournable, de tout travail sur les pratiques numériques de la politique. Car sur le politique, les pratiques politiques numériques ont été envisagées comme des manifestations de la démocratie. Le prochain chapitre, le chapitre (4) y est dédié.

## Chapitre 4

### *La démocratie numérique : une mise en pratique la citoyenneté*

#### 4.1 Introduction

Le chapitre précédent nous a permis de mettre en place hypothèses et concepts majeurs qui vont régir cette étude. Nous avons vu notamment que notre entreprise consiste essentiellement à tester deux hypothèses existantes sur l'éthique politique : l'hypothèse de Max Weber selon laquelle les politiques modernes ne pourraient que reposer sur le sens de responsabilité des acteur.trice.s. Le sens de responsabilité selon l'auteur est guidé par les résultats. Dans cette perspective, celui qui s'engage dans les actions politiques doit avoir les yeux constamment rivés sur les conséquences futures. Weber oppose cette éthique pragmatique aux éthiques de la conviction qui se fondent sur une coïncidence entre ce qui doit être et ce qui peut être. Face à cette dichotomie wébérienne entre l'éthique et la politique, Alain Touraine introduit un rapport dialectique entre les deux pôles. Selon l'hypothèse de Touraine, la conviction équivaut à la subjectivité et le sens de responsable représente la rationalité. Bien qu'ils soient en tension constante, ces deux pôles de motivation se nécessitent mutuellement et sont inséparables.

Et, comme nous avons besoin aussi d'une théorie de citoyenneté qui nous permet d'envisager ces pratiques numériques comme de pratiques citoyennes, nous l'avons eue chez James Tully (2008 et 2014) dans sa distinction entre « citoyenneté moderne » et « citoyenneté diverse ». L'idée tullienne de la « citoyenneté diverse » semble s'accorder avec la diversité des pratiques citoyennes numériques. Dans la littérature sur les relations entre numérique et pratiques politiques, cette diversité de pratiques numériques est envisagée à travers le concept de '*démocratie numérique*' avec ses variantes terminologiques dont: démocratie électronique, e-démocratie, démocratie virtuelle, démocratie digitale, etc. Le présent chapitre est concerné par ce concept de démocratie numérique en ce sens qu'il se donne pour objectif d'explicitier ce dont il s'agit quand la littérature sur le sujet l'évoque en conjonction avec les pratiques politiques à l'ère du numérique.

Comment la démocratie est-elle devenue numérique? Quelles relations entre démocratie numérique et pratiques citoyennes numériques? Telles sont les questions auxquelles ce chapitre travaille à apporter d'éléments de réponse. Ces éléments sont importants pour cette étude sur la citoyenneté numérique en sens dont ils nous permettront de mieux comprendre les enjeux techniques et sociaux impliqués quand on évoque la numérisation de la démocratie et de la citoyenneté.

La démocratie est une notion contestée. Même s'il est désormais un lieu commun de définir la démocratie, à la suite d'Abraham Lincoln, comme «le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple », le peuple lui-même est loin d'être un acteur stable, homogène et clairement identifiable (Tully 2014; Jacquemain 2017). En dehors des divergences entre des interprétations normatives du peuple (prolétaires, plébéiens, ethnos, masses, etc.), selon DeWiel Boris, conflictualité et divergence sont immanentes à la démocratie en raison de la diversité éthique. Dans la sphère publique en effet, nous le peuple « nous partageons des valeurs, auxquelles nous attribuons des priorités différentes » (2005 : 2).

C'est cette complexité de la démocratie qu'Hannah Arendt considère comme inséparable du politique, « un chaos absolu de différences » (1995: 29) et que toute tentative de sortie de cette diversité « conduit à la perversion principielle du politique<sup>53</sup> parce qu'il supprime la qualité fondamentale de la pluralité » (*Ibid.* : 30). Or depuis que l'Internet est devenu public dans les années 1980, ce concept qui est déjà diversement revendiqué et intrinsèquement conflictuel, se voit adjoint d'un attribut nouveau qui est, pour le moins qu'on pût dire, étranger aux champs classiques d'études politiques: le numérique.

Concept 'bateau' accommodant bien des variantes pratiques et théoriques, la notion de la démocratie numérique révèle une tendance générale à souligner les spécificités des nouvelles pratiques de la citoyenneté issue de la rencontre historique entre le numérique et la politique.

---

<sup>53</sup> Politique et démocratie sont synonymes chez Arendt.

Ce qui rend de ce phénomène un des sujets quasi incontournables de notre objet d'étude qui est de comprendre les éthiques au fondement des pratiques politiques telles qu'elles se déploient au sein des espaces publics numériques. L'étude de la démocratie numérique nous permettra ainsi d'intégrer trois éléments dans notre thèse : (1) mieux comprendre les implications pratiques et épistémologiques de la numérisation des pratiques politiques; (2) intégrer un tableau des spécificités des pratiques citoyennes numériques telles qu'étudiées par la majorité de travaux qui nous précèdent, et (3) analyser et comprendre les enjeux conceptuels et pratiques issus de la numérisation des pratiques politiques qui sont en fait des pratiques langagières.

À cet effet, ce chapitre s'organisera en cinq (5) principales parties incluant cette introduction: d'abord (4.2) il se penchera sur le concept du numérique, dans son acception actuelle, afin d'explicitier ses origines sémantiques, ses épisodes fondateurs et la modalité à travers laquelle il est devenu l'expression d'une pratique politique. Dans un second (4.3) temps, il nous faudra mobiliser les travaux sur les pratiques citoyennes dans les cyberspaces afin de mettre en lumière ces pratiques politiques concrètes auxquelles le concept de *démocratie numérique* renvoie. Dans un troisième (4.4) temps, nous allons analyser les pratiques exposées dans la partie précédente principalement à travers la conception de la citoyenneté comme envisagé par James Tully dans notre chapitre théorique. Enfin (4.5), la conclusion sera une synthèse de ce qui a été exposé précédemment. Cette synthèse sera suivie d'une interrogation dont les éléments de réponse exigent le passage au prochain chapitre (chapitre 5) de la thèse.

Comment la démocratie est-elle devenue numérique?

Dans cette section, nous allons d'abord brièvement broser le sens que la littérature donne au terme de la démocratie numérique. Ensuite nous allons essayer d'analyser les trajets à travers lesquels le concept du numérique et celui de la démocratie se sont rencontrés. L'analyse de ces trajets nous

semble pertinente, car il nous permettra a priori de mieux comprendre ce qu'implique la numérisation des pratiques politiques : comment «la numérisation généralisée » (Levy 1995; Mathias 2009) est-elle devenue source d'une certaine vision de la démocratie?

### *2.2.1. Démocratie numérique selon la littérature*

Au début c'était l'arrivée de l'Internet, plus précisément l'émergence du réseau mondial de communication, le « réseau des réseaux ». Même si les chercheurs-euses et ingénieur.es impliqués dans la conception de l'ARPANET, l'ancêtre de l'Internet, n'avaient aucune idée que ce fut le commencement de quelque chose de spécifique (Kline<sup>54</sup> 2009), de nombreux travaux sur le sujet parlent pourtant, dès la première décennie de son émergence, d'un «quantum leaps in the field of democratic politics» (Becker 1998:343), d'une révolution (Levy 1994; Gay 1996; Herrenschmidt 2007; Cardon 2009), d'un «cultural earthquake» (Poster 2001 ; Carnes & Coll. 2007; Manovich 2009), «d'une mise en commun des intelligences » mondiales (Mathias 2009) ou encore de la possibilité d'une «mémoire-monde» (Moore 2018). C'est au fond de cette matrice de pathos, que depuis quelques décennies, le terme de *démocratie numérique* va apparaître. Ce concept envisage plus généralement de recouvrir une variété de manières d'être et d'agir politique à l'ère du numérique (Vanbremeersch 2009; Rheingold & Weeks 2012; Rieffel 2014).

De manière concrète, selon Dominique Cardon, ce concept renvoie au fait que le numérique est en train de transformer profondément la démocratie, en nourrissant «ce qui est la source la plus essentielle de l'exercice de la souveraineté populaire» (2012 : 67-68), dès lors qu'il fait «émerger des formes d'expression moins savantes comme la conversation, le bavardage, l'ironie qui, une fois rendues publiques, permettent de nouvelles formes de mises en relation, de mobilisation» (*Ibid.*).

---

<sup>54</sup> C. Kline est parmi les ingénieur.es qui ont travaillé dans la conception et la mise en place de l'ARPANET, le projet de recherche financé par le Pentagone qui est le prédécesseur d'Internet.

La démocratie numérique tend, dans ce cas, à capturer la survenue de cet espace de liberté et d'expression, qui offre de nouvelles possibilités de collaboration, d'échange et d'actions collectives. Que ce soit sous la forme de la participation strictement politique ou dans leur figuration sociale et processuelle (Carrel et Coll. 2009), les numérisations des pratiques citoyennes renforcent la démocratie notamment par la facilitation des participations, des échanges et de la solidarité entre citoyen.nes (Brotcorne 2012; Bordes 2016).

Cet aperçu nous mène à poser, avec Périne Brotcorne, qu'au premier abord, le concept de *démocratie numérique* renvoie à « l'ensemble des activités numériques qui facilitent les pratiques existantes ou créent de nouvelles pratiques dans le champ de la 'participation citoyenne' au sens large du terme » (*Ibid.* :11). Plus encore, les auteur.es semblent s'accorder sur un aspect qui, maintenant, nous semble central au phénomène : la démocratie numérique accompagne toujours un contexte où de pratiques citoyennes, qu'elles soient institutionnalisées ou non, *s'approprient le numérique* en vue de participer à la vie politique et sociale.

La démocratie numérique ne renvoie donc ni à un régime (forme particulière de gouvernement) ni à un modèle (ex. grec, romain), ni à un espace qui se définit par son caractère politique (la sphère publique habermassienne) ou l'agora athénienne de H. Rheingold (1987). La démocratie numérique, tel qu'elle ressort de la littérature, repose principalement sur des *pratiques* de la citoyenneté dans ses diverses composantes sociales et politiques. C'est donc bien un concept oscillant constamment au gré des contextes sociaux, politiques et culturels. Cette oscillation conceptuelle lui confère le caractère d'un « signifiant flottant » (au sens lévi-straussien qui renvoie à la capacité qu'un terme a de s'établir sur n'importe « quel signifié pour former alors un nouveau mot » [Clément 2022 : *s.p*]) et du coup, rend la notion de démocratie numérique compatible avec la diversité de son usage théorique et idéologique.

Dans cette sous-section, nous avons eu une vue globale du sens que la littérature donne au concept de la démocratie numérique. Il en est ressorti que la démocratie numérique est un terme essentiellement performatif qui renvoie à chaque fois à un contexte spécifique des pratiques politiques dans les espaces numériques; les pratiques des mouvements numériques tels que mee-too, Gilets jaunes, Printemps arabe, BLM, en sont d'exemples paradigmatiques. Dans la prochaine sous-section, nous allons nous intéresser au processus sociotechnique à l'origine du concept de la démocratie numérique. Ce sera un travail visant à apporter d'éléments de réponse à des questions comme : comment la démocratie est-elle devenue numérique? Qu'est-ce que le numérique? Et que pouvons-nous comprendre quand des pratiques sociopolitiques et culturelles sont numérisées?

#### *4.2.2 Le numérique : de l'électronique aux pratiques citoyennes*

Comme nous l'avons déjà signalé, le principal but de cette sous-section est 1) de préciser le concept du numérique dans le champ sémantique dont il est originaire (électronique et informatique). 2) nous allons ensuite montrer comment certaines caractéristiques du numérique a influencé fortement les idéaux et les usages politiques dont il fait l'objet et surtout les qualités qui lui sont attribuées (liberté, égalité, partage [Cardon 2009; Geiger 2009]) tout en nous intéressant notamment au processus historique qui l'ont mené à se joindre au concept de la démocratie.

Dans le champ de l'électronique et ensuite en informatique, le numérique s'est déterminé d'abord par rapport à l'analogique. C'est dans le domaine de traitement des signes, celui de capture des sons, des images et des vidéos en particulier que cette détermination est le plus aisée à comprendre. En effet, les deux termes (numérique et analogique) y représentent deux différentes façons de représenter ou d'imiter la réalité. Un enregistrement analogique (d'une musique par exemple) renvoie, selon Marcello Vitali-Rosati, à « une reproduction du son de façon analogue à la réalité » (2014 : 65), c'est-à-dire de façon « continue » conforme à l'écoulement du 'flux' de la réalité. En tant que tel, la méthode analogique fonctionne comme un processus de *copier* le son ou l'image.

Le mot 'copier' est à noter, car nous allons voir qu'avec le numérique, c'est cette notion propre à la reproduction qui va disparaître. Le copier laissera place à la multiplication et partage directs. Cette transformation sera cruciale à ce qui est perçu comme une révolution politique et culturelle induite par l'Internet.

Pour mieux comprendre le numérique, il faut brièvement décrire ce par rapport à quoi il se détermine, l'analogique. Par rapport à sa relation avec la réalité, nous pouvons dire que l'analogique est une tentative de figuration, à la manière d'une statuette, d'un chronomètre ou d'une représentation picturale d'un phénomène, ou selon l'observation de l'écrivain François Ribac, l'analogique « se caractérise par le fait de reproduire *par sympathie* des phénomènes » (2012 : 735). La visée y est en effet d'être le plus proche/conforme possible du réel. Avec l'analogique, le disque original d'un album musical ou d'une œuvre picturale est toujours le meilleur du fait que les copies secondaires ne l'égalisent jamais. Ce faisant, la reproduction d'un disque est toujours confrontée au problème de fidélité à l'original. La répliquabilité et la répétition du réel ne sont donc jamais optimales avec un système analogique. Il y a une relation hiérarchique entre l'original et ses copies, entre ce qui est reproduit et les résultats de cette reproduction. Or avec le numérique, cette hiérarchie disparaît. Et par voie de conséquence, le besoin de répliquer et celui de répéter laissent place à une multiplication pure de l'œuvre numérique. Nous pouvons en effet dire que la méthode numérique - « The Digital Paradigm » selon l'expression de Paul Ceruzzi (2012) - est entrée en jeu pour résoudre le problème de reproduction qui, dans le cadre de l'analogique, perd progressivement de ses qualités.

Pour dépasser les défauts propres à l'analogique qui est un système par nature hiérarchique, le numérique substitue l'acte de *reproduction* par celui de *multiplication*. L'acte de copier suppose un original et une copie, mais la multiplication directe fait disparaître la notion même de copie numérique; la relation de subordination entre une copie et un original n'est plus. Mais cela ne passe évidemment pas sans une abstraction de taille : le numérique abandonne la prétention «

conformiste » (pour rester dans un langage politique) de l'analogique (*analog*). Il ne s'agit plus d'être le plus proche possible de la réalité, au sens où on représente la volonté de quelqu'un. Le numérique procède par une représentation de la réalité par *discréditation* (échantillonnage)<sup>55</sup> et leur transmutation en une série de '*bits*<sup>56</sup>' de 1 et de 0. Il s'agit en fait, comme le souligne Ronald de Sousa, « qu'on recopie non pas la copie, ni même l'original, mais *l'idée*<sup>57</sup> dont l'original était lui-même un *exemplaire* » (2007 :16). Dans ce processus, sauf un nombre fini de moments de la musique ou de l'image est gardé. Plus le nombre d'échantillons est grand, plus grande est la qualité du résultat.

Le flux analogique, qui n'est jamais maximalelement reproductible, est désormais multipliable à l'infini (tant qu'il y a d'espace-mémoire) à travers sa numérisation. La numérisation est donc, dans son sens premier, le devenir multipliable à l'infini de l'œuvre à travers des échantillons représentatifs (Hand 2008). Cela mène Vitali-Rosati à constater avec un tantinet de surprise «qu'il n'y a pas de copies, car il n'y a absolument aucune différence entre le premier enregistrement et sa reproduction» (Ibid. : 67). Quand nous partageons un document numérique, ce ne sont pas des copies que nous distribuons. Nous multiplions directement le document comme on multiplie par exemple le chiffre 1 en appuyant un bouton. Au-delà de l'acte de reproduction qu'elle innove (en la substituant par la multiplication directe des signes/documents), cette propriété du numérique (discrétisation) sera décisive dans l'intensité que connaîtra la relation entre le numérique et les pratiques politiques, surtout avec l'arrivée notable du « web » avec Tim Berners-Lee (Milad 2013; Cardon 2019).

Même si l'articulation entre la politique et l'Internet avait en quelque sorte été prédite par J. Licklider et R. Taylor (1968), ceux-ci étaient des scientifiques participant au projet ARPANET,

---

<sup>55</sup> Les échantillonnages sont réalisés en se basant sur les pressions de l'air (time pressure), habituellement à un intervalle régulier entre 40.000 à 50.000 par seconde.

<sup>56</sup> Contraction de l'anglo-américain '*binary digit*' représenté par sa forme numérique 1 ou 0. Les deux chiffres de deux états différents (par exemple, une ampoule est allumée =1 et elle est éteinte = 0).

<sup>57</sup> C'est nous qui soulignons.

---

il s'agissait pour eux d'une « communauté virtuelle » de chercheurs, de collaboration entre collègues et compatible avec la structure de l'ARPANET «led by military people who wondered at times whether even personal e-mail messages would be permitted over it» (Ceruzzi 2012:133). Il fallait donc attendre ceux que Paul Cerucci (2012) appelle les pratiques des «hobbyists» ou selon Fred Turner (2012), des « passeurs » comme Stewart Brand, Howard Rheingold, John Perry Barlow acteurs et sympathisants des mouvements hippies et beatniks<sup>58</sup> (Turner 2012; Cardon 2012) les America's societal dropout » comme les appelle Karen Lawson (2002 :69) pour que le modèle communautaire numérique tienne d'inspiration réellement politique. Rheingold (1987), l'un des plus optimistes promoteurs de l'ère nouvelle, se servait déjà des concepts comme '*social contract*', '*solidarity*' et '*sharing*' ou encore *electronic agora* pour décrire pratiques et espaces numériques. Ces expériences, malgré leur brièveté, n'en ont pas été moins décisives pour la cyberpolitique. Non seulement elles fournirent aux premières réflexions académiques les tons et les concepts, elles constituèrent les pratiques sur lesquelles le Web (l'hypertexte) et le Web 2.0 viendront donner un souffle crucial. Cependant, la liaison entre le numérique comme moyen efficient de reproduction des signes (obéissant donc principalement à l'impérative économique et industrielle) et ce qu'on appelle aujourd'hui le Web ou la toile n'est pas allée de soi (Vitali-Rosati 2014; Cardon 2019). La rencontre technique entre ces deux concepts (numérisation et Web) révèle un tournant décisif de la relation entre l'Internet et les pratiques citoyennes. Et il convient donc de nous y arrêter brièvement en vue d'une meilleure compréhension de la démocratie numérique. Le Web (Réseau mondial de communication) n'est pas né du besoin marchand de reproduction. Il est né dans les bibliothèques, symbole de désir humain pour la connaissance. La condition d'émergence du Web trouve d'abord son origine dans l'éthique de partages et de collaborations culturelles et scientifiques.

<sup>58</sup> Les mouvements hippies étaient les premiers à créer des communautés virtuelles.

Partager des idées, créer des liens<sup>59</sup> sociaux et culturels surtout. Elle remonte au 19<sup>e</sup> siècle. Mais pour son accomplissement sous la forme aujourd'hui connue, il fallait attendre l'Anglo-Suisse Tim Berners-Lee (1989), avec son idée de *faire communiquer* les signes. Avec l'hypertexte<sup>60</sup>, «les documents se parlent entre eux directement grâce au petit lien bleu» (Cardon 2019 : 81). Berners-Lee matérialisa ainsi le rêve originel de Paul Otlet «de créer une bibliothèque universelle» (Ibid.), le «Mundaneum». Comme Otlet le voulait, le Web rendit enfin possible la communication entre toutes les pages web du monde. Le problème de l'incorporation des images et vidéos dans les textes-réseaux trouva son dénouement dans l'arrivée, en 1992, du Mosaic d'Éric Bina et de Marc Andreessen (Internet Hall of Fame, s.d.). Puis un second pas, qui n'est pas moins crucial, fut franchi avec l'introduction, en 1999, du concept de Web 2.0 par Darcy DiNucci et redéfini par Bart Decrem comme « Web-as-participation-platform » (cité par Prandini et Ramilli 2012 : 701). Cette définition semble bien refléter le rôle politique que jouera le Web 2.0, puisque sa conception donnera naissance aux médias sociaux (Facebook, Twitter). Les usages simultanés des textes écrits, des images et des sons rendirent un partage aisé de savoir, ils transformèrent profondément l'écriture (Herrenschmidt 2007; Stiegler 2015 et 2018). Or, selon Pierre Levy, sur le plan historique l'apparition de l'écriture a constitué le passage d'une humanité à une autre, d'une civilisation orale à une civilisation écrite. Mais à la différence encore de l'écriture, l'Internet réunit tous les outils de communication (l'oralité, écriture, imprimante, radio, télévision, etc.), « sur un même territoire cosmopolite» (Ibid. 1989 : 25). Grâce notamment à l'une des propriétés du numérique (multiplication directe), remarque Clarisse Herrenschmidt, « l'écriture réticulaire [...] peut avoir plusieurs destinataires » comme dans «un vrai salon de tous les coins du monde » (2000 : 109). Herrenschmidt, pour qui le Web est une « révolution graphique » (2007 : 499),

---

<sup>59</sup> L'idée de Web remonterait à Paul Otlet (1868-1944) avec sa machine dénommée « Mondotheque » dont l'objectif grandiose était de créer une bibliothèque mondiale où se communiqueront les cultures de l'humanité (Peeters 2012; Cardon 2019).

<sup>60</sup> Mot inventé par le sociologue américain Ted Nelson en 1965 (Computer History Museum, 2014, [YouTube](#))

note pour sa part que le point de vue qui voit dans l'Internet une simple continuité historico-technique dans le domaine de la communication se heurte au fait que le rapport langage, écriture, imprimante, etc., a toujours été l'histoire d'une extériorisation directe de la pensée par le langage, et extériorisation de langage par l'écriture. Avec l'Internet cependant, l'écriture en tant que processus d'extériorisation et de fixation, devient seulement visible en passant à travers un processus invisible : « une couche supplémentaire est venue s'ajouter aux langues et aux signes » (2007 :455).

Avec cette «écriture chiffrée des individus et de la société » (*Ibid.* 2000 :101), tout est cumulable, par un «mime virtuel [...] l'espace des étoiles est parmi nous» (*Ibid.* : 498). Pour Levy cependant, cette transformation de l'écriture trouve son sens proprement politique à un tout notre niveau : celui du contexte. L'écriture en effet, selon Levy, a constitué une révolution de décontextualisation. Elle a fait entrer l'universalité du message dans les pratiques de la communication. Messages et pensées écrits se veulent universellement compréhensibles (Ricoeur 1986; Levy 1998). Et, constate Levy, « dans l'universel fondé par l'écriture, ce qui doit se maintenir inchangé par interprétations, traductions, translations, diffusions, conservations, *c'est le sens*<sup>61</sup>» (1998 : S.P.). L'écriture (classique, pré-Internet) est donc par nature homogénéisant et «totalisant» (Levy), elle tend à imposer l'unicité de sens à travers une décontextualisation de ce qui est écrit. Sur le plan politique, l'écriture a toujours été l'outil d'unification, de refus des différences et des singularités (religions, écoles et autres institutions). Or, c'est à cette décontextualisation que l'écriture numérique met fin, car ainsi que l'a noté Herrenschmid, le message se déroule désormais dans « un vrai salon de tous les coins du monde ».

C'est dans le cadre de cette libération du sens qu'apparurent, selon Barry Hague et Brian Loader, nouveaux vocabulaires dans les discours politiques et culturels. Ainsi les termes tels que «'electronic democracy', 'teledemocracy' and 'cyberdemocracy'» (*Ibid.* 1999 : 3) expriment, si

on suit le pas des auteur.es comme Levy et Herrenschmidt (pour se limiter aux travaux cités), l'arrivée d'un moyen de communication libéré de toute «clôture sémantique» (Levy 1998 : *S.P.*). L'écriture numérique recontextualise le sens des messages écrits, et ce faisant, elle ouvre à une infinité d'interprétations. Cette décentralisation sémantique est bien visible dès qu'on s'intéresse aux phénomènes politiques tels qu'ils se déclinent au sein des espaces publics numériques.

À ce stade de l'examen de la relation entre le numérique et la politique, nous nous estimons être à mesure de poser l'hypothèse sur le point de rencontre, ou plutôt comment le numérique est devenu une épithète de la démocratie : la rencontre entre la numérisation et le Web, surtout Web 2.0, a déterminé l'émergence d'un nouveau moyen de communication libéré de toutes les contraintes qui entravaient les moyens existants de communication entre les humains. Sur le plan politique, ce nouveau moyen de communication inspira de nouvelles utopies politiques dans des sociétés où le système représentatif était de plus en plus décrié pour ses insuffisances en matière de liberté politique et de justice sociale (Cardon 2012; Levy 1998). Il est significatif à cet égard que les premières expériences politiques numériques aient été vécues par les groupes contrecultures comme les communautés hippies.

Cette expérience pionnière de la liberté numérique, selon Jan van Dijk, s'est formulée dans la littérature par quatre vagues d'attentes, «four waves of [...] expectations» (2013 : 3): Tout d'abord, dans les années 1980, sous inspiration des auteur.es comme Arterton 1987, Becker 1981 and Barber, 1984, ont été marquées par une analogie des cyberespaces à l'*agora athénienne*. La suppression de l'espace-temps par le numérique était perçue comme une condition idéale de l'émergence d'une démocratie directe. La deuxième expectation est apparue au début des années 1990 sous les plumes des auteur.es pour qui le numérique constituait un moyen de restaurer «lost community' in modern society» (*Ibid.*). Sous forme des «virtual communities», des auteur.es espéraient que le numérique permette la résurgence d'échanges et solidarité de la communauté

traditionnelle mis en mal par un hyperindividualisme. La troisième attente vis-à-vis du numérique, selon van Dijk, a coïncidé avec la massification de l'Internet au début des années 2000. Le numérique est alors vu par les autorités publiques, par les usagers tout comme d'ailleurs certains travaux académiques (voir Ann Macintosh 2004, Jane Fountain 2001; R. Heeks & C. Stanforth 2007), comme moyen de stimuler la participation citoyenne dans le processus des politiques publiques. Et enfin, trois ans après la massification du Net, selon van Dijk, une troisième attente voit dans le numérique une possibilité de capacitation (*empowerment*) des citoyen.nes dans le sens d'une autonomisation accrue. Sous le terme de «démocratie Web 2.0», cette autonomisation oscille entre le modèle de coproduction et de cocréation (ex. Wikipédia, Open source Initiative) et le modèle reflétant les pratiques de pétitions (ex. Change.org), weblogs, journalisme civique, etc.

Cette section nous a permis de voir une continuité de faits qui ont marqué l'émergence du concept de la démocratie numérique. Nous avons ainsi vu que la numérisation des signes est apparue principalement en réaction aux imperfections du système analogique dans la reproduction. Elle répondait à un besoin essentiellement économique. Alors que le Web, sans lequel la connexion ne serait pas mondiale, est originaire d'une éthique de partage, de collaboration et d'échange culturel. L'Internet est ce faisant porteur de ces deux impératives fondatrices (intérêt économique et partage désintéressé) Ceruzzi (2012). La section suivante nous permettra d'étudier dans toute leur singularité les pratiques concrètes auxquelles le terme de démocratie numérique renvoie.

Pour ce faire, nous allons nous servir des travaux d'auteur.s qui ont travaillé de façon conséquente/substantielle sur les pratiques de la citoyenneté numérique. L'analyse de ces textes sur la citoyenneté, puis qu'il s'agit-là aussi d'un «contested concept» (Tully 2014), devrait nous mener notamment 1) à mettre en évidence la diversité parfois conflictuelle et de ces pratiques et de la notion de la démocratie telle que se déploie au sein des cyberespaces. Ensuite, 2) la même section nous conduira certainement à affronter des enjeux interprétatifs que ne manque de soulever

le rapport entre ces *pratiques numériques* et les pratiques conventionnelles de la citoyenneté (Greffet & Wojcik 2014).

### 4.3 La démocratie numérique en pratique

Nous avons déjà noté que la présente section nous permettra deux paramètres relatifs au sujet du chapitre : il s'agit d'une part d'examiner la diversité de pratiques politiques telles qu'elles s'instituent dans les espaces virtuels, et d'autre part, d'analyser les enjeux aussi bien épistémologiques que méthodologiques que soulève l'analogie entre les pratiques numériques et les pratiques citoyennes tout court. Il importe d'étudier ces deux aspects de la citoyenneté numérique, car si nous nous contentons d'analyser les pratiques citoyennes numériques sans évoquer le problème de rapport entre ces pratiques numériques (qui s'expriment par des signes, mots/audio et autres gestes virtuels) et les pratiques citoyennes conventionnelles/classiques et *pré-Internet*, nous ferions abstraction non seulement des différences entre les deux modes d'être de ces actions politiques, mais aussi des transformations que la pratique de la citoyenneté connaît à l'ère du numérique.

Afin d'accomplir ces deux tâches, nous allons dans un premier temps essayer de répondre à la question suivante : quelles sont les pratiques concrètes que le concept de la démocratie numérique est porteur? En effet, nous avons noté précédemment (à la section 4.2.) que le terme *démocratie numérique* ne renvoie ni à un régime (forme particulière de gouvernement) ni à un modèle de démocratie (ex. grec, romain), ni à un espace politique (la sphère publique habermassienne), mais à des situations diverses, concrètes où des citoyennes s'approprient le numérique afin de poser des demandes de changement. Et donc c'est à ces situations et pratiques concrètes que la première partie de cette section se penchera. Ensuite, le deuxième moment de cette section s'intéressera à la problématique de relation entre les pratiques numériques et pratiques citoyennes et ce faisant elle partira de la question : dans quelle mesure les pratiques numériques peuvent-elles être conçues comme pratiques citoyennes? Quels sont les présupposés épistémologiques sur lesquels nous

pouvons comprendre les pratiques numériques comme de pratiques citoyennes?

Pour essayer d'apporter quelques éléments de réponse à ces préoccupations, nous allons rigoureusement sélectionner les travaux de deux auteur.es sur la citoyenneté. Parmi les auteur.es consultés dans le cadre de ce projet, Lincoln Dahlberg et Engin Isin (Isin est rédacteur en chef de la revue *Citizenship Studies*). Ces deux auteurs ont, non seulement substantiellement écrits sur les articulations entre l'Internet et le politique, leurs travaux sont particulièrement centrés sur les aspects qui nous intéressent de cette articulation. Nous choisissons dès maintenant de nous référer principalement aux travaux de ces deux auteurs sans toutefois nous empêchés de faire intervenir d'autres auteur.es de temps à autre pour mieux éclairer nos arguments. Dans les lignes qui suivent, nous allons très brièvement présenter les deux auteurs sélectionnés avec les orientations de leurs démarches académiques.

Le début des recherches de Dahlberg sur le numérique date des années 1990 à l'Université de Massey (Nouvelle-Zélande). Ces recherches débouchent, en 2000, sur une thèse de doctorat en sociologie intitulée *The Internet and Public Sphere: A critical Analysis of the Possibility of Online Discourse Enhancing Deliberative Democracy*. Dans le contexte même des relations entre le numérique et le politique, Dahlberg concentre ces réflexions principalement sur deux aspects: d'abord sur ce qu'il appelle «the radicalization of public sphere theory» qu'il étudie en entrant en dialogue critique avec des penseurs comme Jürgen Habermas et Slavoj Žižek. Ces réflexions entraînent l'auteur à identifier quatre «positions discursives» numériques. Dans le cadre de cette partie de la section, nous allons nous particulièrement focaliser sur ces quatre positions discursives au sein ce que Dahlberg appelle «digital democracy» (2011). Nous allons donc chercher principalement à souligner à travers les écrits de l'auteur les pratiques citoyennes et sociales concrètes dont le terme de la démocratie numérique recouvre.

C'est finalement pour approfondir et résoudre certaines problématiques soulevées par la

perspective de Dahlberg et la majorité des études sur la citoyenneté numérique que nous allons nous tourner ensuite vers les travaux d'Engin Isin sur les pratiques citoyennes dans les cyberespaces. Isin a écrit et coécrit plusieurs ouvrages sur la citoyenneté et publié de nombreux articles dans des revues spécialisées, notamment la revue numérique *Citizenship Studies* dont il est l'éditeur principal. Sa recherche se concentre sur les origines et les transformations de la citoyenneté en tant qu'institution politique et particulièrement «the ways in which people constitute themselves as actors or subjects of [...] politics through performances, movements, and struggles» (Engin Isin, *s.d.*). C'est alors dans le cadre de ce programme que l'auteur a coécrit *Being Digital Citizens* (2015) avec Evelyn Ruppert. Comme le titre l'indique, la question principale de cet ouvrage repose sur la condition d'existence de la citoyenneté numérique. Nous pensons que les éléments de réponse à cette question vont d'un côté contribuer à saisir certains enjeux de la citoyenneté numérique laissés dans l'ombre par Dahlberg et des nombreux autres auteur.es, et d'approfondir ce qu'implique les transformées des pratiques citoyennes à l'ère du numérique.

#### *4.3.1. Lincoln Dahlberg : la démocratie numérique*

En ce qui concerne les pratiques politiques numériques, la thèse générale de Dahlberg est que l'Internet a bel et bien des potentiels démocratiques, mais que ceux-ci sont sévèrement limités par des structures historiques capitalistes<sup>62</sup>, par des inégalités d'accès et exclusions de certains discours «within many Internet fora » (2001 :). Ces préoccupations sont présentes dès son article de 1998 *Cyberspace and the Public Sphere : Exploring the Democratic Potential of the Net*. C'est donc en prenant en compte toutes ces limites du numérique que l'auteur analyse les possibilités démocratiques du numérique. Dahlberg s'est d'abord positionné principalement dans la tradition habermassienne comme le montre le titre de sa thèse. Celle-ci conçoit un espace public fondé sur les délibérations rationnelles entre citoyen.nes qui se respectent et se reconnaissent mutuellement.

---

<sup>62</sup> Nous allons étudier les relations entre ces structures historiques et la citoyenneté au chapitre 6 de cette thèse. Le présent chapitre est concerné par une compréhension la plus approfondie possible de la démocratie numérique.

Les écrits de l'auteur étaient alors sensibles aux discussions et la réflexivité, ainsi que des questionnements relatifs à l'anonymat et à la fragmentation au sein des communautés virtuelles. Mais cela posait un certain nombre de problèmes. Car, dans le contexte du numérique, des débats conflictuels guidés par les affectses sourdent au moins autant, si ce n'est plus, que les discussions courtoises (Dean 2003; Sunstein 2009). L'idée d'un «espace du politique» issue de *La théorie de l'agir communicationnel* pourrait difficilement être compatible avec « the rise of millions of fragmented chat rooms across the world» (Habermas 2006 : 423). Dahlberg serait-il arrivé finalement à la même conclusion qu'Habermas (2006)? Ou encore que la conception de communication politique subsumée par ce dernier soit trop libérale et représentationnaliste (Celikates 2015) pour qu'elle puisse efficacement formaliser les effets de ce chaos communicationnel qu'est le numérique? Quoi que ce soit, notre auteur se rapproche des théoriciens postmarxistes chez qui l'accent sur le conflit est plus prononcé que chez J. Habermas.

L'article «Rethinking the fragmentation of the cyberpublic: from consensus to contestation» (2007) semble marquer ce tournant. Il y souligne les limites de l'approche habermassienne de délibération dans une démarche visant à comprendre ce que Cardon a si justement appelé la « mise en conversation de la société » (2012 : 68). En effet, l'une des assertions majeures des approches délibératives est que les cyberspaces sont trop fragmentés pour être envisagés comme des espaces publics (Castells 1998; Sunstein 2007; Dreyfus 2009). Or, selon Dahlberg, ces analyses sont infondées «because certain assumptions that underlie the debate are flawed» (2007 : 829). Ces défauts sont les résultats d'une incapacité de ces perspectives à prendre en compte quatre éléments centraux à la vie démocratique : 1) les asymétries de pouvoir au sein desquelles la délibération et les consensus se font, 2) l'origine intersubjective du *sens* même de la rationalité, 3) l'importance de la différence dans la démocratie et enfin 4) l'importance des groupes «partageant les mêmes idées» (*'like-minded' deliberative groups*) dans une société démocratique. Plus généralement, Dahlberg y soutient que les pratiques politiques numériques peuvent mieux être comprises si on

les analysait à travers «post-Marxist discourse theory» dans le sillage des auteure.s telles de Chantal Mouffe, Ernesto Laclau, etc. Cette approche permet à l'auteur de se joindre à une épaisse littérature déjà existante. Celle-ci se cristallise autour de l'idée que l'Internet constitue une rupture politique, voire épistémologique (Voir J. Dean 2003; P. Mathias 2005 et 2015; D. Cardon 2012 pour ne citer que quelques noms)<sup>63</sup>. La plus radicale parmi ces approches de la rupture est celle de Jodi Dean (2003) et de Paul Mathias (2005). Pour ces derniers, surtout pour Mathias, les catégories philosophiques et politiques héritées de la modernité sont rendues caduques par l'émergence de la toile. Jodi pour sa part conçoit l'Internet comme une «institution zéro», c'est-à-dire une situation préinstitutionnelle appelant à une fondation nouvelle de la politique.

Plus modéré toutefois, Dahlberg revendique l'hypothèse que si des potentialités démocratiques d'Internet il y a, celles-ci ne peuvent être éclairées que par une approche qui puisse prendre en compte le fait que le numérique bouscule l'espace public en donnant accès à ceux qui en étaient jusqu'à là exclus. En ce sens Dahlberg est plus proche de Cardon pour qui il y a décalage entre l'organisation classique de l'espace public et les transformations induites par le numérique, plus particulièrement «le déplacement du centre de gravité de la démocratie de l'espace médiatico-institutionnel vers la société de conversation» (2012 : 67). Un tel déplacement suppose que les chocs entre les différences sont inévitables dans les cyberespaces, et que sauf une analyse ancrée sur une approche agonistique de la démocratie pourrait en rendre compte. Mais le numérique est un domaine en changement perpétuel. Et les recherches scientifiques tentent, tant que bien que mal, à s'adapter pour être en diapason avec le dynamisme d'un champ qui, selon Andrew Feenberg, n'est pas encore stable, « encore en plein dans sa période de développement initial et est donc radicalement indéterminé» (2014 : 43). Et c'est apparemment à ce dynamisme du numérique que nous devons un deuxième changement chez Dahlberg.

---

<sup>63</sup> Ces auteur.es ne s'inspirent pas forcément des mêmes perspectives théoriques, même s'ils se rejoignent dans l'idée que l'Internet constitue une rupture.

En effet, après avoir souligné les limites des perspectives délibératives et démontré l'intérêt du pluralisme agonistique dans l'analyse des pratiques politiques numériques, l'auteur (en 2011) fait le constat que la démocratie numérique (digital democracy) est plus complexe qu'on ne l'avait cru jusqu'alors. Cette complexité rend compte d'une diversité de conception de la démocratie que l'auteur entreprend de regrouper en quatre positions discursives. Chacune des positions est d'une «conception of democracy promoted, and the associated democratic affordances of digital media technology» (2011: 855) Fig. (1). L'auteur détermine ainsi quatre 'positions'<sup>64</sup> discursives' dont «liberal-individualist, deliberative, counter-publics, and autonomist-Marxist» (Ibid. : 857). Elles constituent un éventail de possibilités pratiques que l'on peut trouver dans les cyberspaces et captées à travers le concept de la démocratie numérique.

---

<sup>64</sup> Dahlberg définit "positions" comme «a general category a set of phenomena (rhetoric, practices, identities, and institutions) that can be identified as sharing similar characteristics» (p. 856) et l'envisage par analogie aux idéaux types wébériens.

Tableau 4.1. Les quatre positions de Lincoln Dahlberg (2011 : 865)

<b>Positions</b>	<b>Idéologies sous-jacentes</b>	<b>Pratiques</b>	<b>Exemples</b>	<b>Objectifs</b>
Liberal-individualist digital democracy	Libérale	Défendre droits et intérêt des individus dans le cadre des institutions existantes,	speakout.com, vote.com, calvoter.org, mysociety.org, theglobalvote.org, votinginfoproject.org, etc.	Compétition, Intérêt de l'individu
Deliberative digital democracy	Libéralisme critique	Forums de discussions, organisés soit par des gouvernements ou par des groupes d'intérêt	Minnesota E-Democracy, Kuro5hin, ou des forums offerts par des médias officiels CBC, BBC, etc.	Consensus
Counter-public-digital democracy	Pluralisme agonistique	Activisme, contestations, dénonciations	Alter-globalization, South Asian Women's Network, Indymedia, OneWorldTV	Contestations constantes des injustices sociales
Autonomist-Marxist digital democracy	Autonomism	Production et distribution gratuite des activités culturelles et des logiciels, mais parfois aussi des piratages et 'leaks' d'informations, etc.	Projets Wikis, Linux, Freecycle.org, Pirate bay, etc.	Une société non-capitaliste basée sur la production commune et la gratuité

Les quatre positions découlent des arrière-plans théoriques divergents. La position *liberal-individualist* est, selon Dahlberg, la plus répandue à travers les cyberspaces. Elle résulte d'une vision instrumentale du numérique. L'Internet est alors conçu comme outil permettant à *l'individu* de participer au processus dans les politiques publiques. Cette approche est ainsi conforme aux représentations du numérique que se sont faites les premiers promoteurs de l'Internet politique, tels Howard Rheingold (1987 et 2012) et Michael J. McManus (1992). De ces inspirations initiales ont découlé des modèles concrets dans les pratiques relatives aux systèmes de votes électroniques, de consultations des citoyen.nes à travers des plateformes dédiées (Whitworth et McQueen 1999), pétitions et listes de distribution par courriel (Schwartz 1996; Hague et Loader 1999). La position «individualiste libérale», qu'elle soit initiée par les autorités publiques ou promues par le bas par des organisations communautaires et privées, se distingue par sa focalisation sur l'accès en termes d'information et participation dans le processus des politiques publiques de *l'individu*.

Ces pratiques axées sur les droits de l'individu prennent également une extension internationale. Alors le numérique est conçu «as tools through which liberty-interested individuals can take action on exposed 'rights' violations around the world, transmitting information on human rights abuses and providing the means to undertake individual actions» (Dahlberg 2018: 858). Le numérique sert à créer des liens entre les enjeux et pratiques politiques locaux et les organisations telles qu'Amnistie internationale, le Conseil des droits de l'homme, etc. Ce sont ces liens locaux/globaux qui ont été vus par certains auteur.es (tels que Jodi Dean 2003; Pierre Levy 2002) comme un processus de dépassement de l'État-nation à l'ère du numérique. La «position individualiste libéral» ambitionne, par conséquent, de réinstaurer et de renforcer par le biais du numérique les prérogatives attachées à la citoyenneté issue de la tradition moderne localement et globalement. L'objectif qui sous-tend cette position est, comme le souligne James Tully, de restaurer un

«citizenship as a universalizable legal status », mais « underpinned by institutions and processes of rationalization» (2014 : 9). La visée éthique est ici de sauvegarder et d'étendre les idéaux politiques qui sous-tendent la théorie libérale de la démocratie.

La seconde «position discursive » observée par Dahlberg est celle que l'auteur appelle «deliberative digital democracy». S'inspirant de la théorisation habermassienne de la démocratie délibérative dans laquelle la sphère publique est le lieu de discussions rationnelles entre pairs, cette position promeut à travers le numérique une diversité d'interactions entre citoyen.ne.s. Les débats se tiennent souvent autour d'une cause, d'un secteur ou d'un enjeu politique (ex. une communauté d'acteurs liés par les enjeux environnementaux, culturels, économiques, etc.). Cette position peut aussi cristalliser autour d'un intérêt général tel que la sensibilisation à la participation des citoyens dans le processus politique, à l'exemple des 'communautés virtuelles' comme The Well<sup>65</sup>, Minnesota E-Democracy, Kuro5hin, Change.org, etc. Tel est aussi le cas des discussions qui se tiennent sur les plateformes virtuelles des médias traditionnels comme CNN, BBC, Radio-Canada, sans oublier les groupes qui se forment sur les pages virtuelles des médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.). Ces plateformes ont en commun d'être fondées sur la communauté d'intérêts des participants tout en cadrant les débats et discussions dans les limites fixées par institutions existantes.

On l'a vue, la position individualiste libérale se construit autour de l'idée que la citoyenneté et ses pratiques sont prédéfinies par les institutions et envisagées comme modèle universel (Tully 2008). C'est dans le contexte de cette notion de la citoyenneté que l'émergence des États-nations a pu promouvoir l'homogénéisation des populations hétérogènes, « one people, one culture, one nation,

---

<sup>65</sup> The Well est l'une des premières communautés virtuelles célébrées notamment par les premiers auteur.es de la démocratie comme H. Rheingold.

one history» (Bennett cité par M. Luciak 2010 : 44). Sans toutefois récuser ces présupposés de la position individualiste, la démocratie délibérative et ses expressions numériques se fondent sur l'idée que la citoyenneté procède d'un processus de discussion publique. La citoyenneté n'est pas une donnée extrasubjective, elle se développe «from out of rational deliberation» (Dahlberg 2011 : 860). C'est à travers une telle interprétation des cyberespaces que celui-ci a été conçu, par une partie de la littérature, comme une résurgence de l'espace public, c'est-à-dire de la presse écrite et des coffee-houses de 18<sup>e</sup> siècles que, selon H. Dreyfus, Jürgen Habermas exaltait les mérites démocratiques en le théorisant comme «the locus of a new form of political discussion» (2009 : 73).

Dans la perspective d'Habermas, selon Dreyfus, l'émergence de l'espace public constitua une certaine rupture positive dans le fonctionnement de la démocratie. Une rupture «from the ancient polis or republic; the modern public sphere understood itself as being outside political power» (*Ibid.*). Mais depuis son essor au 18<sup>e</sup> siècle, cet espace aurait connu un déclin progressif. Déchéance induite notamment par la prédominance des intérêts particuliers dans les pratiques de la publicité ainsi que la prise de parole dans l'espace public. C'est devant ce déclin du politique que l'Internet a été envisagé dès son apparition comme un moyen de ressusciter ces lieux de discussion, que ce soit sous forme de l'agora athénienne ou sous celle de l'espace public habermassien (Cardon 2012; Treguer 2015, Siapera 2015).

Que ce rapprochement entre l'espace public «habermassien» ou l'agora de la Grèce antique et les espaces sociaux numériques soit abondamment critiqué, voire contesté par des perspectives épistémologiques diverses (voir Habermas 2006; J. Dean 2003; L. Dahlberg 2001-2009; E. Morozov 2011), n'empêche pas qu'une littérature substantielle continue à trouver, « au-delà d'Habermas lui-même» selon les mots de Nick Crossley et coll. (2004), des liens importants entre

le caractère disruptif et décentralisé de l'Internet et l'espace public comme lieu d'échanges entre des citoyens égaux. Tout comme l'espace public avait constitué au 18<sup>e</sup> siècle une rupture (puis que le lieu de discussions citoyennes n'est plus le Forum *Romanum* ou l'Agora athénienne, mais la presse et coffee-house), les espaces de débats virtuels constituent une *restauration* sous des formes infiniment plus libres et égalitaires, «digital media in general, and the internet in particular, are seen as [re]-enabling this democratic conception» (Dahlberg 2011 :860). Or, même si ce rapprochement entre espace public et cyberspace peut trouver une certaine pertinence en ce sens qu'il met au centre des préoccupations l'éthique de la participation citoyenne, il ne couvre nullement l'ensemble de représentations de la démocratie qui se déploie au sein des environnements numériques. Ainsi, Dahlberg identifie une troisième «position» discursive qu'il dénomme «Counter-public-digital democracy».

Celle-ci est basée sur une conception agonistique de la démocratie. Critique vis-à-vis de modèles libéraux et délibératifs, la position *Counter-public* se distingue des deux précédentes par l'importance qu'elle donne à l'activisme contestataire et au conflit politique et «propose de concevoir la démocratie de façon 'agonistique'» (Mouffe, 2010 : 18). Les positions *individualistes libérales et délibératives* y sont considérées comme des genres de reproduction des discours dominants, contribuant ainsi à conserver les statu quo et les consensus «*sédimentés*» (Mouffe, 2010). Or tout consensus est un processus de formation d'un «nous dans un contexte de diversité et de conflit» (*Ibid.*: 19), du fait même qu'il est rationnellement «indécidable» d'inclure toutes les voies dans la pluralité constitutive d'une collectivité. Et dès lors, un consensus est naturellement porteur de l'exclusion de certains membres de la société. Ce qui fait qu'à chaque fois, dans chaque situation politique, émerge ce que Mouffe appelle le « rapport ami/ennemi» qui se manifeste par la permanence des conflits dans *le politique*. C'est dans le cadre de cette conception du politique

que la *position Contre-publique* conçoit le numérique comme un *moyen neutre*<sup>66</sup> (donc il peut être utilisé à la fois par les dominants et par les dominés). Le numérique permet dans ce sens aux «voices excluded from dominant discourses to do three interrelated things with respect to democratic politics» (Dahlberg 2011: 861) : Cette appropriation agonistique de l'Internet se fait à travers 1) la constitution numérique des groupes subalternes (counter-public groups); 2) création de liens entre groupes exclus; afin 3) de contester les limitations et hiérarchisations dans l'accès à l'espace politique. L'expérience de l'exclusion politique et sociale est au centre donc d'usage du numérique que des acteurs afin de mettre en lumière des situations critiques. Dahlberg cite comme modèles concrets '*counter-publics*' des pratiques numériques telles que celles de "Revolutionary Association of Women of Afghanistan", les altermondialistes, «movie discussion lists in China» et Aotearoa Café (*Ibid.*). Plus proche des pratiques Counter-publics, il y aurait aussi, selon Dahlberg, une autre '*position*' qu'il nomme «Autonomist-marxist digital democracy».

Les pratiques marxistes-autonomistes ne visent ni la reconnaissance et l'inclusion comme le font les positions 'Counter-publics', ni la défense des intérêts des individus comme font les libéraux (liberal-individualists), encore moins une conception 'délibérative' selon laquelle les cyberspaces sont des espaces de discours rationnels entre citoyens égaux. Selon Anna Kruzynski, l'autonomisation ne vise pas à s'adapter, mais de faire autre chose. Il faut, écrit-elle, «éjecter le capitalisme du siège du conducteur et reconnaître l'existence d'une économie diversifiée» (2016 : 212). Une telle prise de conscience doit passer, selon Kruzynski, non pas par un affrontement avec le modèle dominant, mais par une éthique d'agir différents et idiosyncrasiques; «il faut voir ce qui est différent, le nommer, l'expliquer, sans toujours utiliser les processus capitalistes comme barèmes de comparaison » (*Ibid.*).

---

<sup>66</sup> La thèse de la neutralité de l'Internet est toutefois contestée par beaucoup d'auteurs dont Dominique Cardon (2010 et 2012), Félix Tréguer (2015).

Cet idéal éthique d'autogouvernance s'est décliné dans le numérique à travers une diversité de projets collaboratifs. En se fondant sur cette éthique d'autonomie, selon Dahlberg, la démocratie est conçue comme résultat des pratiques d'auto-organisation affranchie «from systems of centralized power » (*Ibid.* : 863). Le numérique est ici posé comme l'assise d'une production du «commun» indépendant et pleinement démocratique, car résultant des coproductions et co-conceptions. Plus particulièrement, ces coproductions et coconception se font «through a decentralized, networked, open source intelligence» (*Ibid.*), à l'instar des projets tels que le *Mouvement Wikimedia* (Wikipédia, Commons, wikibooks), *Linux*, *Indymedia* et autres initiatives libres accès. La citoyenneté marxiste-autonome est censée émerger à travers ces pratiques de la démocratie au sein des cyberspaces.

Il faudrait peut-être noter aussi que ce type de collaborations prend une variété de formes. En plus des projets relativement connus comme Linux et Wikimedia, on peut énumérer une diversité de contextes, allant de production de logiciels et publications libres d'accès aux échanges et distributions gratuites des biens de seconde-main organisés à travers l'Internet. Le principe central de cette démocratie numérique est, comme l'a constaté D. Cardon (2012), qu'on ne pourrait changer un système corrompu (le capitalisme) de l'intérieur sans s'être corrompu soi-même. Et par conséquent, «challenges to non-democratic systems are understood to take place more through developing alternative productive networking than through explicit protest movements» (Dahlberg 2011: 864).

Les articulations entre la démocratie et le numérique décrites par Dahlberg comportent d'importantes potentielles heuristiques. Elles permettent de discerner et d'avoir une idée de la

complexité et surtout de la variation d'usages politiques auxquels le concept de la *démocratie numérique* renvoie. Elles permettent dès lors d'explorer la diversité des appropriations politiques et idéologiques qui structurent les cyberespaces. Malgré ces mérites cependant, les quatre positions discursives apparaissent marquées fortement par les représentations politiques qui ont marqué les auteur.es de la première aire d'Internet. Celles qui identifient les cyberespaces à des idéaux libertaires, de contre-culture et à un monde parallèle (Rosati Vitali 2012, Cardon 2012), dont les plus connues sont les intuitions de Rheingold (1987) et de John P. Barlow (1996) et qui n'avaient pas encore vu venir des enjeux complexes dont l'exemple typique est l'inégalité de l'accès aussi bien en termes de connaissance et de moyen financier (par exemple, comment un.e citoyen.ne sans *digital literacy* pourrait participer à des projets «autonomiste-marxistes» tels que ceux de Wikimédia ? s'interroge Jean-Pierre Archambault [2005]).

En outre, et ce sont les plus importantes insuffisances pour notre cas, ce que les «positions» de Dahlberg, comme beaucoup d'autres analyses de la démocratie numérique, considèrent comme allant de soi les questions liées à la correspondance entre pratiques numériques et pratiques de la citoyenneté en tant que des «actes» (Greffet et Wojcik 2014). Or si tel est le cas, c'est-à-dire si la coïncidence entre les deux phénomènes va de soi, souligne Vitali Rosati, «la question éthique [responsabilité, droits/devoirs et sécurité] ne se poserait pas dans l'espace numérique» (2012 : S.P.). Et qu'il faudrait alors simplement faire découler de l'éthique générale classique, les règles qui régissent les «discours» au sein des cyberespaces.

Mais cela n'est manifestement pas le cas, surtout à en voir la prolifération de nouveaux enjeux propres au numérique, tel que le « droit à l'oubli numérique» (Rosen 2012 ; Defreyne 2013), économie de l'attention (Citton 2014), automation décisionnelle et son corolaire d'oppression algorithmique (Carr 2014 ; Noble 2018). Il s'avère donc que même si les cyberespaces sont des

espaces, ils sont des espaces particuliers (Vitali Rosati 2012; Wills R. 2019). Cela rend par conséquent nécessaire d'étudier afin de comprendre de quelle manière les pratiques numériques peuvent être conçues comme de pratiques citoyennes.

En effet, pour que les *pratiques numériques* 'Counter-publics' et 'libéral-individualistes' soient représentées comme de pratiques citoyennes, il faut passer par une analyse de comment les *pratiques numériques* qui sont essentiellement des langages (*mots, des images et des vidéos*) peuvent être conçues comme des pratiques citoyennes. Il se pose donc, comme nous le ferons, le problème de relation entre les langages au sens large (les signes en général) et les actions. C'est en partie pour répondre à cette problématique qu'Engin Isin et Evelyn Ruppert ont écrit leur ouvrage *Being Digital Citizens* (2015).

#### *4.3.2. Engin Isin et Evelyn Ruppert: concevoir les pratiques d'une démocratie numérique*

Comme nous avons pu le remarquer précédemment, l'analyse de Lincoln Dahlberg se concentre essentiellement à dégager ce que pourrait être conçue comme une démocratie numérique à travers les pratiques discursives au sein des cyberspaces. Dahlberg nous a permis d'entrevoir la diversité des perspectives théoriques et idéologiques qui se disputent la définition de la notion et de la pratique de la démocratie numérique. Ces définitions relèvent d'une multitude d'approches philosophiques et éthico-politiques (autonomiste, libérale, marxistes, etc.) et de contextes. Dans ce cas, le choix 'un cas empirique des pratiques citoyennes dépend essentiellement de l'objet d'étude. Il serait pour ainsi dire incompatible qu'une recherche visant à comprendre l'autonomisme individualiste dans les espaces numériques choisisse un mouvement social qui, politiquement, se cristallise dans la mouvance d'*autonomiste collectif numérique* tel que les *Projets Wikis*.

Mais de telles distinctions ne sont pas exactement ce que font E. Isin et E. Ruppert (2015). En effet, ceux-ci revendiquent qu'avant de parler d'une démocratie numérique, il faut d'abord passer

par une compréhension de ce que sont les pratiques numériques et leur relation avec les pratiques citoyennes, « nous ne pouvons pas simplement supposer qu'être un citoyen en ligne signifie déjà quelque chose (*traduction libre*)» (*Ibid.* :19). La démocratie numérique est dans ce sens entendue comme un épiphénomène subordonné aux pratiques politiques. D'ailleurs ces auteur.es défendent l'idée que ce sont les pratiques citoyennes qui instituent une démocratie, que celle-ci soit numérique ou conventionnelle à travers les urnes et autres participations dans les processus des politiques publiques.

Dès maintenant, on comprend qu'Isin et Ruppert partent d'une définition de la citoyenneté issue notamment de «critical citizenship studies field» où la citoyenneté est comprise comme un «sujet de pouvoir», c'est-à-dire un acte de «soumission à l'autorité dans l'institution de laquelle le citoyen participe» (*Ibid.* : 22). Ce sujet se déploie à travers une relation

« paradoxale » entre la soumission et la subversion dans un contexte de pouvoir démocratique<sup>67</sup>.

Cette conception de la citoyenneté implique non seulement que le citoyen est un individu qui participe au pouvoir, mais aussi qu'il/elle est toujours comme sujet d'un pouvoir politique. Ce qui ressort de cette idée est que la démocratie se caractérise par ce paradoxe dans lequel se produit la soumission du citoyen à ses propres productions (lois, représentations parlementaires, institutions publiques de sécurité, etc.). C'est précisément pourquoi le citoyen est à la fois « sujet de pouvoir » et « sujets à pouvoir ». Conçue comme 'sujet à pouvoir', cette citoyenneté «se réalise à travers des actes de réclamation de droits » (*Ibid.* :44). Ce sont ces actes, cette démarche de réclamation des droits qui constitue le *processus de la subjectivation politique* que ce soit dans le cadre du numérique ou dans celui de pré-Internet. La démocratie numérique est entendue alors comme le résultat d'un tel processus de subjectivation politique.

---

<sup>67</sup> Si le pouvoir n'est pas démocratique, c'est-à-dire que si le citoyen n'a pas participé à son institution, la citoyenneté naît de l'obéissance seulement et donc la relation de pouvoir n'est pas démocratique.

Un point important à noter dans la perspective d'Isin et Ruppert est que la démocratie ne peut être le résultat d'une « affordance » technologique comme l'a suggéré Dahlberg, elle est inséparable de la performativité citoyenne qui émerge dans des contextes critiques pour réclamer des changements (modifications ou institutions des nouveaux droits). Ce processus de subjectivation se fait à travers trois dimensions imbriquées: « revendiquer des droits implique de faire naître des citoyens *légalement, performativement et imaginativement* » (*Ibid.*: 51). Ce sont les trois moments impliqués dans la production de la démocratie par les pratiques citoyennes. Ce sont ces pratiques de la citoyenneté productrice de la démocratie que James Tully (2014) appelle citoyenneté diverse. Les trois moments de la production de la démocratie concernent donc, selon Isin et Ruppert, les aspects légaux, performatifs et créatifs.

La *légalité* renvoie au droit que le citoyen a de réclamer des droits, la *performativité* suppose des actions citoyennes qui établissent et modifient ces mêmes droits et *l'imaginaire* (imaginatively) reflète des dimensions cognitives du processus de devenir citoyen (créativités, réflexions, idées, symboles, etc.). Le « sujet à pouvoir » apparaît dans l'interstice entre la soumission à des ordres institutionnels existants (sujet à un pouvoir donc), et la désobéissance comme pratiques de réclamations des droits. C'est donc à travers cette tension, une relation dialectique, entre obéissance et subversivité qu'il faut débusquer les pratiques de la citoyenneté, qu'elles soient numériques ou classiques. Ainsi au-delà de variations idéologiques et théoriques, Isin et Ruppert ont tenté de saisir ce qui fait l'essence des pratiques citoyennes en soi. On peut donc mettre cette idée de la citoyenneté dans l'ordre suivant : les pratiques citoyennes constituent le présupposé de la citoyenneté légale et celle-ci est la condition de la démocratie numérique. C'est parce qu'il y a des citoyen.nes qui s'approprient le numérique pour poser des demandes politiques que nous pouvons évoquer la démocratie numérique.

Pour analyser cette idée des pratiques citoyennes (comme présupposées de la citoyenneté et de la

démocratie) au sein des environnements numériques, les auteurs entreprennent d'abord de dépasser deux (2) biais communs à une grande partie d'études sur les pratiques numériques: l'*opposition virtuelle/réelle* et la *dichotomie parole/acte*. L'opposition virtuelle/réelle a pour, entre autres défauts (voir à ce sujet Deleuze 2013; Levy 2007, N. Jurgenson 2012), d'évacuer la participation du corps dans les pratiques numériques, alors qu'Isin et Ruppert tiennent la participation du corps dans les pratiques numériques de la citoyenneté comme inséparable de toute théorisation adéquate des pratiques politiques. Le corps et son espace sont tout ce qui se passe en ligne.

En effet, les pratiques discursives que la littérature est arrivée à regrouper par le concept de 'numérique' sont d'abord des relations entre corps par le biais des médias. Relations « entre et parmi les corps actant à travers l'Internet » (*Ibid.*: 12). Ce sont des corps et des espaces réels qui se connectent à travers la toile, celle-ci n'est que le support, son statut ne pourrait plus central que celui du corps vivant de l'acteur. Et par conséquent, selon Isin & Ruppert, la dichotomie virtuelle/réelle a pu trouver sa place que parce que, le plus souvent, les analyses font abstraction en tombant dans le piège de la séparation stricte et ancienne entre corps et âme, nature et sujet, etc. Le dépassement de la dichotomie virtuelle/réelle est ainsi réalisé par la prise en compte du corps dans l'analyse. Le corps devient, comme l'a remarqué Fabienne Martin-Juchat, « un 'acteur' de nos actions et de nos interactions quotidiennes » (2007 :123), et de ce fait, un acteur principal du numérique. Si tel est le cas, si le corps est bien au fondement de ces *cieux* numériques (Facebook, Twitter, Instagram, etc.), il nous est aisé alors de concevoir les cyberspaces comme les espaces « tout court » en continuation avec les autres espaces de la vie tels que Subway, classe, terrains de football, etc. (Wills. R. 2019). Quelles implications de cette conception pour l'action politique ?

Sur le plan politique, selon Isin & Ruppert, contrairement aux constats pessimistes qui voient dans les espaces intersubjectifs numériques une logique technocapitaliste de ruine du politique, il en résulte de cette prise en compte des corps des acteur.trices que les cyberspaces sont des espaces

politiques au sein desquels se réalisent des «sujets à pouvoir». Ce sont alors ces sujets à pouvoir (citoyens en autoréalisation dans le cadre de leurs devenirs acteur.trices) qui sont au fondement et la raison d’être, des «positions discursives» étudiées par Dahlberg et de la «fabrication *par le bas*<sup>68</sup> des collectifs » de Cardon (2012 : 70). C’est par le biais de ces autoréalisations des acteur.trice.s que les espaces politiques numériques sont constitués ou selon les mots d’Isin & Ruppert, « qui émergent à travers des actes (*brought into being by acts*)» (*Ibid.* :39). La démocratie numérique est, ce faisant, comprise comme un concept se référant à ces espaces numériques qui émergent des actes des demandes de changements dans les politiques.

Cette section nous a permis d’analyser ce qu’est la démocratie numérique effective, c’est-à-dire la démocratie numérique telle que mise en pratique par des actrices au sein des cyberespaces. Cette démarche nous a menés à explorer deux axes distincts, mais complémentaires des pratiques de la citoyenneté à l’ère du numérique.

Avec L. Dahlberg (2011), nous avons eu affaire au premier axe qui est plus empirique en ce sens qu’il reste dans la documentation des articulations hétérogènes entre pratiques citoyennes et le numérique. Nous avons pu ainsi survoler les pratiques numériques concrètes, et très variées que ce soit en rapport à leurs fondements éthiques (libéraux, marxistes, autonomistes, etc.), que ce soit dans leurs objectifs politiques (réformistes, révolutionnaires ou des radicaux anarchistes). Mais malgré cette variété, elles ont en commun d’être capturées par la littérature sous le vocable de la démocratie numérique. Or malgré son utilité, cette perspective largement descriptive laisse dans l’ombre un enjeu important souvent évoqué par des auteur.es mais rarement approché (Greffet et Wojcik 2014) :

le rapport entre pratique de la citoyenneté classique et celle numérique. Comment peut-on considérer des « singes » numériques comme des actions politiques ?

---

<sup>68</sup> C’est l’auteur qui souligne

Et dans quelle mesure pourrait-on parler d'espaces politiques démocratiques en référence aux réseaux sociaux? C'est à ces questions qu'Isin et Ruppert nous ont permis d'apporter quelques éléments de réponse.

La prochaine sous-section aura pour mission d'analyser la démocratie numérique et les pratiques afférentes à travers la conception de la citoyenneté, selon J. Tully. Cet rapprochement nous semble important pour thèse, car c'est la perspective de Tully sur la citoyenneté que nous avons choisie comme modèle théorique à travers lequel nous allons lire les pratiques hétérogènes et multiformes que constituent l'être numérique de la citoyenneté. Nous allons nous servir de la conception tullienne comme point d'ancrage en vue d'examiner les pratiques citoyennes numériques. Et comme Tully n'a jamais travaillé sur les pratiques politiques numériques, mais beaucoup sur les pratiques de la citoyenneté classique, cet examen nous permettra de mieux apprécier le rapport entre la pratique de la citoyenneté et sa déclinaison numérique. Ce faisant, la question à laquelle répondra la prochaine section peut être formulée comme suit : comment saisir dans un langage citoyen la diversité de pratiques dont procède la démocratie numérique?

#### **4.4 La démocratie numérique à travers la conception de la citoyenneté selon J. Tully**

Les parties précédentes de ce chapitre nous ont permis de voir que la démocratie se manifeste essentiellement par le biais des pratiques citoyennes numériques. Elle est un phénomène performatif qui ont les règles qui dépendent largement des acteur.trices.

Cette sous-section est consacrée à l'examen de la pratique de la citoyenneté numérique, c'est-à-dire des pratiques d'où émerge ce qu'on appelle 'démocratie numérique'. Ici, nous allons faire un bref examen, disons *externe* de la citoyenneté numérique telle qu'il nous a été donné de comprendre dans les parties précédentes de ce chapitre. Par examen externe nous referons à un examen de la citoyenneté numérique telle qu'analysée et définie précédemment à travers le prisme de la conception d'un auteur majeur de la citoyenneté classique, mais qui n'a jamais travaillé

directement sur la déclinaison numérique de la citoyenneté. James Tully n'a jamais, à notre connaissance, travaillé sur les pratiques numériques de la citoyenneté.

Encrés principalement dans les perspectives de Charles Taylor, Quentin Skinner, Michel Foucault et Ludwig Wittgenstein, les travaux de Tully se définissent essentiellement comme des tentatives d'éclairage des enjeux relatifs aux pratiques de la citoyenneté contemporaine à travers des études contextualisées des textes anciens, comme le remarque Michael Temelini, « d'une manière historiquement ancrée (*in a historically sensitive Manner*)» (2015 : 165). L'attachement aux contextes historiques des phénomènes est un des aspects éthiques et méthodologiques dominants de la perspective de l'auteur et mérite que nous nous arrêtions un moment.

Pour Tully, la pensée du politique ne doit être cantonnée aux débats entre universitaires et autres intellectuels «au-dessus des discours civiques situés des sociétés dans lesquelles ils vivent» (2008 : 8). Réfléchir et pratiquer la politique constituent une seule et même chose. La réflexion sur la politique est d'abord une activité critique et toujours contextualisée au même titre que les pratiques citoyennes. Cette activité politique ou «Public philosophy», comme Tully la nomme, est une « reflection on practices of governance in the present that are experienced as oppressive in some way and are called into question by those subject to them» (*Ibid.*: 16). En tant que telle, *la pensée politique est une pratique politique* comme les autres formes de pratique de la citoyenneté. Quand nous faisons de recherche en science politique, nous sommes des citoyen.nes qui entrent en dialogue avec d'autres citoyen.nes engagé.es dans des pratiques concrètes (mouvements sociaux, participations aux élections ou autres activités de la citoyenneté dite sociale ou processuelle [Carrel et Neveu 2014]). En mettant la cognition et l'expérience vécue comme source de la pratique citoyenne, Tully ne fait pas moins que de remarier la philosophie politique et le politique (*demos*), deux camps dont le divorce remonte à l'antiquité grecque (Arendt 1975; Tully 2008). En effet pour qu'il y ait un authentique *kartein de demos*, selon Tully, il faut en finir avec le conflit antique et tant dénoncé (voir H. Arendt [1972 : 205]), entre le domaine de savoir en général et le politique.

Les réflexions et recherches sur la politique font, en ce sens, partie de la dimension créative de la pratique citoyenne qu'Isin et Ruppert appellent « forces créatives (imaginary forces) » (2015 :51).

Tully pose la dimension créative au fondement des institutions citoyennes et donc de la légalité (lois). La dimension imaginaire (qui renvoie au fait que des personnes se servent de leurs créativité, connaissance et expérience en vue de proposer/demander des changements dans les politiques publiques (réformes) ou changement d'un ordre supérieur (révolutions)) est chez Tully préinstitutionnelle. Ce sont en effet des «pratiques diverses», *diverse citizenship*, qui sont essentiellement impulsées par le désir de liberté et non reconnues légalement qui sont à l'origine des droits citoyens qui ont fini par être reconnus constitutionnellement. Et cette localisation de l'origine de la pratique citoyenne dans un vacuum institutionnel est non seulement compatible avec l'attachement fort de l'auteur au *contexte*, mais aussi à l'idée fondamentale que la citoyenneté est par nature hétérogène.

Le point commun entre la multitude de formes qu'elle recouvre est d'être critiques dans des contextes eux-mêmes divers de « relations de pouvoir ». La signification de la citoyenneté chez Tully découle, elle aussi, de cette relation contextualisée de pouvoir : est citoyenne donc, «une personne qui est soumise à une relation de gouvernance [...] un agent actif dans le domaine d'une relation de gouvernance (*traduction libre*)» (2008 : 3). Une telle définition est non seulement très ouverte et laisse place à la prise en compte d'une multitude de pratiques (par exemple les pratiques numériques, certaines pratiques sociales effectuées par des habitant.es d'un quartier, d'un village, etc.) comme des activités citoyennes, elle repose sur une conception fondamentalement différente de la conception de la citoyenneté qui fait de la confrontation avec les autorités publiques un aspect quasi inséparable du processus de devenir acteur.trice. Ce qui fait que la dimension légale est inséparable de la dimension cognitive (créative) avant de devenir acteur. Or pour Tully, les cadres légaux (la constitution) sont produits des luttes citoyennes. Et donc l'acteur qui se manifeste dans les pratiques est à l'origine des institutions qui garantissent les droits et devoirs citoyen.

Cette conception de la citoyenneté mène Tully à souligner deux de modes distincts, mais corrélés de citoyenneté : la « citoyenneté moderne (*modern citizenship*)», qui est proche de la conception précédemment chez Isin et Ruppert, est issue de la tradition moderne et adoptée dans le cadre de l'État-nation. Les droits et devoirs de cette citoyenneté sont bien fixés dans des constitutions. Cette citoyenneté moderne se distingue d'un autre mode de pratique de la citoyenneté que Tully appelle « citoyenneté diverse (*diverse citizenship*)». La principale particularité de celle-ci est de n'être pas reconnue ou fixée dans des cadres légaux. Elle est donc irrégulière et extra-institutionnelle. Mais pourtant, elle est indispensable pour l'établissement des cadres institutionnels qui garantissent droits et devoirs du mode moderne de la citoyenneté. En effet, ce sont des actions non reconnues légalement qui ont permis à l'institution des droits et devoirs de la citoyenneté moderne. Et c'est parce qu'elles ne sont pas reconnues légalement et non codifiées (comme le fait par exemple d'aller voter, communiquer avec son représentant.e parlementaire, etc.) que ces pratiques sont *diverses* et se déploient au gré des contextes sociopolitiques et géographiques hétérogènes. Comme les pratiques politiques numériques, ces pratiques diverses de la citoyenneté ne se correspondent presque jamais, car elles dépendent des relations de pouvoirs dans lesquelles résultent leurs formes. Ce bref survol de la conception de James Tully de la citoyenneté nous amène à poser notre question : comment comprendre les pratiques citoyennes dans le cadre de l'approche tullienne? Que nous dirait Tully du rapport entre la citoyenneté conventionnelle et les pratiques citoyennes numériques?

Les sections précédentes nous ont permis de comprendre que les pratiques numériques sont des activités médiées par des signes. Ces signes sont des moyens de communication entre humains, entre humains-machines et entre machines. Et par conséquent, ces signes fonctionnent comme des langages (Levy 1998; Vitali-Rosati 2012; Isin et Ruppert 2015). La réponse à cette question posée à Tully est bien entendu redevable au rapport entre signes et actions chez Tully. Comment alors trouver une telle réponse chez Tully?

Dans le chapitre quatre de *Public philosophy in a new key (vol.1)*, Tully tente, en recourant à la

notion arendtienne de la liberté politique, de développer une conception d'«Agonistic freedom of citizens». Pour Arendt, selon Tully, l'espace de l'activité politique est l'espace de liberté. Cette activité est comprise comme « interaction entre citoyens égaux ayant des points de vue différents sur leur monde commun » (2008: 136). Les interactions entre différents points de vue, selon Tully, supposent que le langage est central à la liberté politique. C'est cette activité langagière qui, dans la perspective d'H. Arendt, « faire naître et entretenir le "champ d'action"» (*Ibid.*). Mais en vue d'approfondir cette conception de langage présente chez Arendt, mais n'est pas suffisamment explicitée, l'auteur fait intervenir la conception wittgensteinienne de langage pour mettre en relief l'importance, encore une fois, du *contexte* dans l'analyse des actions politiques. Tout en soulignant le rejet de langage «as a formal system of representation» (2008 :137) par Wittgenstein des années 1930. Ce passage par Wittgenstein permet à Tully d'avancer l'idée que l'activité politique est avant tout un jeu de langage (*language game*). Ce jeu de langage doit être observé et analysé comme une «représentation claire de la physionomie du jeu lui-même : ce que font les joueurs et comment ils le font» (*Ibid.*) et donc, sans chercher à voir des déterminants comme institutions, règles et lois cachées derrière le jeu. Tandis que l'objectif de Tully dans ce passage est de démontrer l'hétérogénéité de pratiques de liberté (et donc de la citoyenneté) et opposée à ce que l'auteur appelle «prevailing modern theories of politics» qui font abstraction de la diversité originelle des pratiques citoyennes afin d'universaliser une pratique particulière de la citoyenneté (*Ibid.* :141).

Cette sous-section nous a permis de voir la démocratie numérique et les pratiques que ce concept recouvre à travers une 'vision externe'. Cette vision est celle de James Tully dont les travaux sur la démocratie et la citoyenneté sont largement reconnus, mais qui n'a jamais travaillé sur la citoyenneté dans ses articulations avec le numérique. Cet examen externe a permis de confirmer la conclusion d'Isin et Ruppert selon laquelle la compréhension du rapport entre les pratiques citoyennes classiques et les pratiques politiques numériques doit passer par la conception du langage comme acte. La prochaine sous-section constituera la conclusion de ce chapitre. Elle nous

renverra en premier lieu sur les principaux points qui ont marqué ce chapitre. En suite elle finira sur brève discussion sur les implications de la démocratie numérique sur le rapport entre éthique de conviction et éthique de responsabilité dans l'espace politique numérique.

#### 4.5 Conclusion

Cette conclusion se structure autour de deux éléments : 1) revenir sur les principaux pivots qui jalonnent ce chapitre et, 2) interroger brièvement, en compagnie de Max Weber et d'Alain Touraine principalement, les implications sur le rapport entre éthique de conviction et éthique de responsabilité dans le cadre des pratiques que recouvre le concept de démocratie numérique. En effet, réactualiser la question du rapport entre éthique de conviction et éthique de responsabilité à l'ère du numérique est l'objet de cette thèse. C'est dans le cadre de ce retour au thème wébérien (conviction/responsabilité) que nous avons choisi d'analyser les fondements des pratiques politiques des acteur.trice.s dans les environnements numériques. Or, dans une telle démarche, il aurait été pratiquement impossible de passer sous silence le concept de la démocratie numérique. Cette impossibilité vient, non seulement parce que ce concept connaît sa part de refrain dans la littérature (Jodi 2003; Dahlberg 2011; Greffet et Wojcik 2014), mais la grande diversité de pratiques qu'il théorise (Dahlberg 2011) nous a permis d'éclairer l'hétérogénéité et le caractère contextualisé et collectif de l'activité langagière que constituent finalement les pratiques numériques.

La démocratie numérique, avons-nous dit, ne réfère ni à un régime politique ni à un modèle, elle constitue un cadre performatif, quelque chose qui se montre dans son déroulement, dans son exercice. Subséquemment, le premier moment de ce chapitre nous a permis de préciser et d'analyser comment les deux concepts (démocrate et numérique) se sont mariés, quelles sont les implications épistémologiques et méthodologiques quand l'adjectif numérique est accolé à un concept politique (de surcroît très contesté) comme la démocratie ? Le deuxième moment a été une occasion d'explorer les pratiques numériques « concrètes » qui, dans leur diversité, sont captées à

travers ce concept de *démocratie numérique*. Enfin un troisième moment nous a permis d'étudier le rapport entre ces pratiques politiques numériques et les pratiques de la citoyenneté conventionnelle (ou classique).

Ce rapport, nous l'avons étudié à travers l'analyse de travail d'Isin et Ruppert fondé sur la perspective pragmatique d'Austin articulée à la théorie de la citoyenneté de James Tully (2008 et 2014). Ces deux approches, malgré leurs différences, nous ont pourtant menés à une même signification de la démocratie numérique et des pratiques qui l'actualisent : la démocratie numérique est *un ensemble des pratiques diverses et contextualisées de la citoyenneté au sein des cyberspaces*. Diversité et contextualité sont donc les deux aspects majeurs de la démocratie numérique. Et ces pratiques se font à travers des signes, c'est-à-dire d'après Tully (2008) ainsi qu'Isin & Ruppert (2015) «des actes de langage». Mais que pouvons-nous dire de rapport entre l'éthique de conviction et celle de responsabilité en lien à ce «digital citizhip» (Isin et Ruppert) ? En effet, à ce niveau de notre compréhension des pratiques politiques numériques (comme des actes langagiers divers et contextualisés), est-il possible de formuler des hypothèses sur ce qu'advient de la distinction wébérienne des éthiques politiques ?

Nous l'avons vu au Chapitre 3 (Cadre conceptuel), que la tradition moderne de l'éthique politique s'est établie essentiellement autour de la distinction entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. En effet, nous dit P. Ricœur, « si le politique a une revendication majeure d'autonomie à faire valoir en face de l'économico-technique, c'est celui du *sens de l'action rationnelle*<sup>69</sup> » (1985 : 62). Weber, cependant, avait conçu cette distinction entre actions par conviction (qui sont principalement subjectives) et actions par responsabilité (qui sont politiques par excellence) dans un contexte où l'action politique trouve son sens et son intentionnalité éthiques dans le cadre d'une communauté historique organisée (État, communauté tribale, etc.)

---

<sup>69</sup> C'est nous qui soulignons

dans une historicité allemande marquée par la Première Guerre mondiale et ses corolaires. Cette communauté historique, comme le notait Hegel, est l'« ethicité » qui est « le concept de la liberté devenu monde » (2013 : § 142) et dont les mœurs, coutumes et autres institutions constituent la matrice éthique au fond de laquelle les rationalités des actes politiques - ou selon les mots de Touraine le « sacrifice pour les grandes causes » (1992 : 328) - émergent.

Or une telle idée de la relation entre l'action politique et l'éthique ne tient plus, nous disent à la fois A. Touraine (1992) et P. Ricœur (1985). L'un comme l'autre nous dit que la rationalisation (essentiellement économique) prit le pas sur le dynamisme de la subjectivation politique. Pour Touraine, une telle situation est exceptionnelle : le domaine économique par rapport auquel la politique s'est toujours déterminée finit par se subordonner les actes politiques. Alors ce sont les convictions - éthiques « des circonstances exceptionnelles » (1992 : 110) - qui deviennent les principaux appuis de subjectivation politique des individus. Et c'est maintenant notre question en lien avec les pratiques citoyennes numériques: les principaux aspects (diversité, contextualité, signes, anonymat, abolition des distances, etc.) qui caractérisent la 'citoyenneté numérique' révèlent-ils une certaine reconfiguration de rapport entre éthiques de la conviction et l'éthique de la responsabilité dans les engagements et pratiques politiques contemporaines? C'est principalement à cette question que les deux prochains chapitres (chapitres 5 et 6) tenteront d'apporter des éléments de réponse.

Au chapitre 5, nous allons par le biais d'une méthode à « sensibilité ethnographique » (Wills 2019), cueillir des données empiriques numériques sur les pratiques numériques de la citoyenneté du mouvement social Gilets jaunes. Après avoir exploré et analysé les données cueillies sur les pages Facebook des Gilets jaunes, nous allons au chapitre 6, faire une lecture herméneutique du même corpus ethnographique cueilli lors du chapitre 5 en compagnie de Paul Ricœur.

## Chapitre 5

### *Méthodologie : une ethnographie numérique*

#### 5.1 Introduction

Ce chapitre aborde l'étape empirique de cette thèse. L'objet de cette dernière consiste en une tentative de comprendre les fondements éthico-politiques des idées exprimées à travers les pratiques citoyennes numériques. Dans ce cadre, la principale fonction de la présente étape est d'établir des liens entre les concepts dérivés de notre cadre conceptuel (Weber, Touraine, Tully) vu au chapitre 3 et les données empiriques issues du terrain. Pour ce faire, ce chapitre expose avec détails l'ensemble de processus impliqué dans cette démarche empirique. Partant, on peut dire que ce chapitre est une suite logique de deux chapitres qui précèdent.

En effet, le chapitre trois a consisté d'une part à présenter au lecteur un regard détaillé des perspectives de Max Weber et celle d'Alain Touraine sur l'éthique politique et, d'autre part, la théorie de la citoyenneté selon James Tully (2008 et 2014). Le chapitre 4 nous a permis de comprendre le concept de la *démocratie numérique*. Nous avons ainsi pu constater que ce néologisme de « démocratie numérique » renvoie, en fait, aux manifestations concrètes de la citoyenneté numérique telles que décrites et théorisées par des travaux qui nous précèdent. La démocratie numérique tend ce faisant à rendre compte des contextes où se manifestent des pratiques politiques. L'étude du concept de *démocratie numérique* nous a donné une vue claire sur les espaces où se déroulent les pratiques numériques de la citoyenneté : les réseaux sociaux. Ces deux étapes ont été nécessaires en ce sens qu'elles nous ont préparés à mieux aborder les phases empiriques de notre étude afin de faire des choix informés relatifs aussi bien au *cas empirique* que la *méthode et des techniques de collecte et d'analyse de données*.

Ainsi, nous avons opté pour une démarche d'ethnographie numérique », les pages Facebook du mouvement social Gilets jaunes et les instruments Crowdtangle et Nvivo12 comme outils de collecte des données. Les impératifs légitimant les choix du cas et des outils méthodologiques

seront exposés lors de chaque sous-section dédiée au sujet en question. La prochaine sous-section est consacrée à l'ethnographie numérique en tant que méthode « prisée » (Myles 2020) surtout par les travaux visant à comprendre « comment les personnes donnent un sens à leurs vies » (*Ibid.*).

### 5.1.1. La nécessité d'une enquête ethnographique

Comment comprendre les éthiques politiques qui fondent les pratiques citoyennes numériques ? Telle est la question à laquelle ce choix méthodologique obéit. La question appelle à une tentative de comprendre les éthiques citoyennes qui déterminent les pratiques numériques de la citoyenneté. La nécessité d'un travail ethnographique a été imposée par la nature même de l'objet d'étude. Cette exigence s'est exprimée de double manière :

1. D'abord sur le plan *épistémologique* : les éthiques politiques constituent des données d'ordre mentales (visions du monde, valeurs, processus de rationalisation intérieur) des acteurs. Paul Ricœur (1986 : 88) a démontré avec une certaine clarté qu'il est impossible « d'accéder par transfert » aux psychismes des acteurs. Il n'est donc pas question pour nous de vouloir percer les intérieurs des acteurs comme par exemple l'avait fameusement tenté Wilhelm Dilthey (1833 - 1911). Or, l'ethnographie, et l'ethnographie numérique en particulier, donne accès à ce que Ricœur appelle les conversations qui sont des relations dialogales où les acteurs échangent leurs visions des choses dans *unface-à-face* médiées par la technologie. Les positions éthiques émergent à travers les conversations que font les acteurs engagés dans les actions. Il y a des outils numériques qui permettent d'agréger les visions et valeurs exprimées par les acteurs par thèmes (ex. expressions de responsabilité, expressions de conviction, sentiment d'être manipulé, surveillance, etc.).
2. La deuxième exigence des ressources ethnographiques en rapport à notre objet est *ontologique* : la citoyenneté numérique diffère de celle conventionnelle (dont le vote est l'expression par excellence) en ce sens qu'elle (celle numérique) est précisément sociale et processuelle (Carrel et Coll. 2009 ; Greffet & Wojcik 2014). C'est dans les pratiques qu'elle

apparaît. Ces spécificités du citoyen numérique ont conduit des auteur.es dont F. Greffet & S. Wojcik (2014), N. Mariot (2010) à voir dans les moyens méthodologiques de l'ethnographie des possibilités d'examiner des éléments sous-jacents aux rationalisations comme le cas, selon Nicolas Mariot (2010), d'une étude sur « le conformisme social » versus « jugements individuels » (2010 : 193). Pour F. Greffet & S. Wojcik, en tant qu'« approche “par le bas” », l'ethnographie « constitue une ressource » dans la perspective d'une mise en exergue des sens « des pratiques réintégrées dans la vie quotidienne de l'internaute » (2014 : 150).

Nous inscrivant dans la continuité de ces postulats, nous avons adopté une approche méthodologique que d'autres auteur.es ont appelée une méthode à « sensibilité ethnographique » (Wills 2019) appliquée aux espaces sociaux numériques. Cette application de l'ethnographie aux univers numériques ne va pas de manière anodine. Elle constitue une évolution spécifique dans l'histoire de la discipline et qui mérite de s'y attarder brièvement afin de saisir ces implications et la nouveauté dont elle rend en partie compte. Cette évolution réfère en gros aux transformations profondes que la discipline de l'ethnographie a dû accueillir à l'ère que Jean Comaroff et John Comaroff désignent « post-anthropologique » où les injonctions méthodologiques appellent à tempérer certaines notions bien ancrées telles que « “anthropological locations” » en faveur de la « production of place » (2003 : 151). Le concept de l'ethnographie numérique est dès lors chargé de cette transformation, espace et temporel à l'ère du numérique. La prochaine sous-section présentera avec plus de détails le concept d'ethnographie numérique.

### *5.1.2. Une ethnographie numérique*

La section précédente a montré les possibilités qu'offre une démarche ethnographique dans les études des pratiques citoyennes, en particulier dans celles des pratiques « processuelles » ou « ordinaires » où se situent les pratiques numériques de la citoyenneté (Carrel et Coll. 2009 ; Greffet & Wojcik 2014). Or, tous ces appels à l'ethnographie se formulent sur fond d'un monde où les

catégories binaires au sein desquelles la tradition ethnographique ainsi que la citoyenneté classique se sont instituées se décentralisent (Hine 2000) ou se liquéfient (Bauman 2007) dans un contexte de plus en plus « postdualiste » (Ferrando 2019). Ce qui mène le politiste Edward Schatz à reconnaître la profondeur du changement de notre rapport ontologique au réel en général et aux cultures en particulier, « les formes traditionnelles d'observation participante doivent être modifiées (*traduction libre*) » (2009 : 6). Pour Schatz, des aspects de la recherche ethnographique jadis incontournables comme les voyages de l'ethnographe sur le lieu, les *face-à-face* et les interactions directes avec les acteurs locaux et *l'immersion* dans les communautés ont été mis à rude épreuve par au moins deux occurrences :

La *première* occurrence est redevable aux mouvements post-positivistes d'obédiences diverses, mais ayant en commun la contestation des fondements de la recherche en sciences humaines et sociales y compris les méthodes et les fondements épistémologiques de l'ethnographie. Cette contestation est un des éléments constitutifs de ce que Norman K. Denzin a prévu comme les « triples crises de représentation, de légitimation et de praxis » (1997 : 3) du 21<sup>e</sup> siècle. L'objet de l'ethnographe classique, « l'autre lointain », sous les boutades des diverses perspectives postcoloniales et critiques, s'est montré finalement sous son vrai jour, c'est-à-dire une *fiction* construite et arrangée par l'ethnographe issue elle-même d'une tradition particulière. L'inquiétude de Carolyn Ellis (1998) devant ce réveil de l'autre jusqu'à là exclu - (« des groupes auparavant exclus écrivent maintenant leurs versions de leur vie qui remettent en question l'autorité de la voix patriarcale exprimant une histoire réaliste sur un Autre impuissant » [*Ibid.* : 422]) – est Claire. Ellis se tourne, et en cela son attitude est représentative de l'ensemble de la tradition ethnographique, vers ce qu'elle appelle « *Interpretive Ethnography* ».

La *seconde* occurrence correspond aux transformations économiques, sociales et politiques induites premièrement par la mondialisation, ensuite renforcées par l'avènement de l'Internet dans les années 1980. Ces éléments mirent sérieusement en question les notions d'espaces, de distances

et d'identités classiques à travers leur simple annulation par la technologie globalisante (Virilio 1998). Dans le cadre de ces changements, des concepts ethnographiques majeurs comme les voyages, immersions, terrains, etc., sont devenus, selon l'expression très évocatrice de Jennah Burrell, des « fictions commodes » (2017 : 51). S'il est commode d'aller sur le terrain et rencontrer les acteurs, n'est-ce pas plus commode encore pour le chercheur contemporain de rester à son bureau et rentrer en contact avec les acteurs à travers des communications vidéos ?

En outre, l'objet même de l'ethnographie, à savoir la *culture*, s'est retrouvé brouillé par des transformations spatiales, les chevauchements entre divers lieux, communautés, identités et complexités de plus en plus croissantes des artefacts et autres traces culturels. Les objets culturels tout comme les identités des personnes ne sont plus clairement localisables. L'ethnographie s'est alors trouvée confrontée avec ce que Max Weber appelle « désenchantement » de son objet classique. La culture n'est plus une notion ou une réalité authentique clairement localisable, elle est devenue aussi imprévisible que les individus qui s'y réclament. Elle doit désormais composer avec des objets complexes, circulants, interconnectés par des terrains, identités et cultures multiples. Les architectures coloniales de Hanoï, par exemple, sont-elles occidentales, vietnamiennes, chinoises ou hindoues ? Se demandent J. Paquette et A. Malloum (2019). Virilio (1998) a eu raison donc de souligner que ce qui est en jeu dans l'ère numérique est bien une problématisation des distinctions entre ici et là-bas, le moi et l'autre.

Dans la foulée de ces transformations ontologiques et épistémologiques que le concept de l'*ethnographie numérique*<sup>70</sup> et ses variantes terminologiques (« Ethnographie virtuelle » (Hine 2000) ou cyber ethnographie (Ward 1999), ont été introduites dans le cadre de travaux divers en vue d'approcher un rapport nouveau au monde en ce sens qu'il repose désormais sur la substitution de l'espace par l'immédiateté (Rheingold 1987 ; Virilio 1998 ; Castells 1996). « La science de la disparition » écrivait Paul Virilio encore, a fait périr temps et étendues. Manuel Castells (1996) constate pour sa part la substitution du temps chronologique par un temps intemporel dans ce qu'on

peut désormais appeler la *Network society* où la sociologue Christine Hine (2000), un des premiers explorateurs de la « virtual ethnography », ne voit pas autre dénouement que d'adapter l'ethnographie « to the conditions in which it finds itself » (2000 : 23). C'est dans la suite de ces gestes que C. Hine (2000), E. Schatz (2009) et E. Wills (2019) pour ne citer que trois noms, invitent le concept de « sensibilité ethnographique » (*ethnographic sensibility*) dans leurs travaux et analyses respectives. Leur point commun consiste à sélectionner dans les répertoires conceptuels et pratiques ethnographiques des recours permettant de lire, d'explorer et de décrire des situations sociopolitiques et culturelles numériques. La présente recherche se place, dès lors, dans le cadre de cette adaptation, toujours localisée et context-dependent (Hine 2000 ; Burrell 2017) , de l'ethnographie au monde numérique. Dans cette entreprise précisément, ce chapitre vise à prendre en charge les descriptions rigoureuses des étapes, des procédures des collectes de données empiriques (traces) au sein des « terrains » numériques. Il sera, ce faisant, constitué des descriptions relatives aux sélections des terrains numériques, celles des données ainsi que les descriptions des outils de collecte et les procédures impliquées dans les explorations de données cueillies

Dans ce cadre, nous avons choisi d'étudier les pratiques numériques d'un mouvement social numérique, les Gilets jaunes français (voir la partie 5.4). Ce sont les pratiques textuelles, imagières, et vidéos de ce mouvement que nous allons décrire, dans ce chapitre, la collecte. Afin de cette collecte, la suite de chapitre se décline en sept (7) agrégats :

1. La première partie (5.2.) de la suite de ce chapitre est intitulée Objet d'étude. Il consiste essentiellement à revenir sur l'objet afin de le définir le plus précisément possible. Cette précision de l'objet est pertinente, elle facilite les limitations nécessaires aussi bien spatiales que conceptuelles (Hine 2000 ; Burrell 2017). Cette précision permet, d'autre part, de dessiner pour nous-mêmes et pour le lecteur les relations entre l'objet d'étude (les éthiques politiques qui animent les pratiques numériques) et les données empiriques (traces numériques des pratiques souvent sous forme de conversations textuelles, mais aussi usages des vidéos et des

images et autres likes/aines, partages, emojis/émoticônes). Ensuite, une sous-section de cette partie expose l'objectif de la collecte de données afin de rappeler et de clarifier davantage le résultat spécifique visé par cette étude.

Dans ce cadre, nous avons choisi d'étudier les pratiques numériques d'un mouvement social numérique, les Gilets jaunes français (**voir la partie 5.4**). Ce sont les pratiques textuelles, imagières, et vidéos de ce mouvement que nous allons décrire, dans ce chapitre, la collecte. Afin de cette collecte, la suite de chapitre se décline en sept (7) agrégats :

2. *La première partie (5.2.)* de la suite de ce chapitre est intitulée *Objet d'étude*. Il consiste essentiellement à revenir sur l'objet afin de le définir le plus précisément possible. Cette précision de l'objet est pertinente, elle facilite les limitations nécessaires aussi bien spatiales que conceptuelles (Hine 2000 ; Burrell 2017). Cette précision permet, d'autre part, de dessiner pour nous-mêmes et pour le lecteur les relations entre l'objet d'étude (*les éthiques politiques qui animent les pratiques numériques*) et les données empiriques (*traces numériques des pratiques souvent sous forme de conversations textuelles, mais aussi usages des vidéos et des images et autres likes/aines, partages, emojis/émoticônes*). Ensuite, une sous-section de cette partie expose l'objectif de la collecte de données afin de rappeler et de clarifier davantage le résultat spécifique visé par cette étude.
3. *La deuxième partie* du chapitre (**5.3.**), représente le moment de spécifier les relations conceptuelles entre cadres théoriques et données numériques. Ce sera l'occasion d'explicitier les relations théoriques entre *pratiques numériques et pratiques citoyennes tout court*. Ces relations constituent le cadre théorique de la recherche.
4. *La troisième partie (5,4)*, il nous faut présenter les acteur. trice.s à travers leur mouvement numérique : *Les Gilets jaunes français : un mouvement politique numérique*. Nous y décrirons notamment le mouvement des Gilets jaunes dans une perspective historique avec

un accent prononcé sur son encrage numérique en vue de démontrer la pertinence de notre choix de ce mouvement social numérique *comme cas d'étude*. Et comme les Gilets jaunes forment un mouvement dont les activités sont situées sur plusieurs réseaux sociaux, nous consacrons une sous-section (54,1) afin de couvrir les raisons qui nous ont menés au choix des espaces Facebook et non d'autres réseaux sociaux (Twitter, YouTube).

5. *La partie quatre* : dans cette partie est prise en charge la description du terrain, *Le terrain numérique (5,5)*. Il s'agira de présenter l'idée d'un tel terrain et ses implications. En ce sens, cette partie du chapitre engage plusieurs gestes métrologiques se rapportant à nos corpus spatiaux : les pages Facebook gilets jaunes (5.5.1) et leur sélection subséquente (5.5.2) et le tout accompagné d'une conception théorique du « terrain numérique » (5.5.3).
6. *La cinquième partie* se préoccupera d'une présentation des détails entourant la collecte de données (5,6). Cette partie exposera surtout les outils numériques et non numériques de la collecte, dont l'observation non participante (5.6.1), suivra une présentation de l'outil numérique « *Crowdtangle* » de Facebook (5.6.2) qui permet de chercher et de retrouver des conversations des gilets jaunes et de les télécharger en format Excel. Il y sera aussi question de l'onglet *Proxémie* du dictionnaire du Centre National des Ressources textuelles et lexicales (CNRTL) (5.6.3), cet outil permet de cibler des termes parentés à notre objet d'étude et d'encadrer notre recherche dans la masse quasi illimitée de données Facebook des Gilets jaunes. Enfin cette partie du chapitre fera état des techniques impliquées dans l'importation de données (5.6.4) notamment la *Ncapture* compatible avec l'importation des fichiers audiovisuels et PDF.
7. *La sixième partie* du chapitre (5,7) se chargera de la question de *l'exploration* des données déjà cueillies. Essentiellement, l'exploration implique un outil numérique spécifique dénommé NVivo (5.7.1). Nvivo est un des outils numériques de la famille des *CAQDAS* (Computer-assisted qualitative data analyses software). Ces outils sont largement utilisés dans les recherches en sciences sociales que les objets soient numériques ou non. C'est un

outil de familiarisation et ensuite d'agrégations des thèmes et sous-thèmes, etc. par le biais d'un *Encodage* (5.7.2), et *visualisation* des données codées (5.7.3). En fait, la visualisation fait office aussi d'une présentation des résultats.

8. La conclusion du chapitre est *la septième partie* (5,8). Il s'agit d'abord de rappeler au lecteur. trice les moments forts du chapitre, présenter les forces et limites de la méthodologie et introduire les enjeux relatifs à l'interprétation des résultats.

## **5.2 L'objet d'étude**

Cette partie a pour finalité de préciser notre objet. De telles précisions seraient un gage d'une bonne pratique ethnographique (Hine 2000 ; Burrell 2016), une étape incontournable dans le sens où il traduit le but ultime de la recherche (Allard-Poesi et Marechal 2014). Bien que les chapitres précédents aient évoqué, un retour sur le sujet dans le contexte du terrain afin de mieux souligner les liens entre l'objet d'étude et les données empiriques, nous semble indispensable. Ce retour à l'objet permet d'une part de fixer des limites à la quantité quasi illimitée de données numériques propres aux espaces numériques et, d'autre part, de fixer des bornes dans ces espace-réseaux globaux où les repères et frontières sont en mouvement constant au gré des connexions entre hyperliens (Burrell 2016 ; Boullier 2019).

Notre objet d'étude consiste ainsi à apporter quelques éléments de réponse et donc de constituer un récit harmonieux, ou comme l'a dit J. Burrell, de « tirer quelque chose de cohérent à partir d'un tel terrain social imbriqué et entrelacé » (2017 : 53) que sont les réseaux numériques, à la question suivante : comment les individus engagés dans des pratiques numériques de la citoyenneté font sens de leurs activités politiques ? Quelles éthiques de vivre-ensemble nous proposent ces activités ? Autrement dit, quelles éthiques politiques sont-elles au fondement des actions et engagements politiques au sein des environnements numériques ? Bien entendu, de telles préoccupations nous ont mis, dès le départ, face à face avec les regards sévères et rigoureux de Max Weber. Dans ce contexte, la question est de savoir si les distinctions des éthiques politiques telles qu'issues de la

tradition wébérienne tiennent toujours au sein des « sociétés connectées » (Castells 1998) où les individus isolés (Dreyfus 2001 ; Besnier 2012 ; Zuboff 2015) participent au politique par le biais des médias numériques ? Ou devrait-on plutôt dire, avec Alain Touraine, que « dans un monde [déjà] dominé par l'éthique de la responsabilité » (1992 : 72) et donc au moment même où « la cage d'acier » semble se refermer complètement sur des sociétés assujetties aux gouvernances algorithmiques (Rouvroy et Berns 2013), toute démarche de compréhension des luttes politiques des individus opprimés, isolés et anonymes doit aller au-delà des distinctions du grand sociologue allemand.

C'est dans la quête de production d'un récit cohérent dans le cadre de cette problématique que les analyses des conversations [qui sont des actes langagiers tels qu'énonce le célèbre travail de L. J. Austin [1962]] vont nous aider. Plus précisément, nous pensons que ces données nous aideront à un retour sur la perspective théorique de Weber tout en allant avec *Weber au-delà de Weber*. Il s'agit donc d'une méthode déductive qui prend pour appui heuristique l'approche Wébérienne d'éthique politique tout en rajoutant en guise d'enrichissement ce qu'apporte le travail d'Alain Touraine (1992). Les terrains ethnographiques sont ici sollicités, non pas comme exigence « a priori » comme dans le cadre d'une perspective inductive (Soulet 2010 : 12), mais bien « comme un cadre a posteriori » où les expériences des acteurs sont abordées comme de véritables sources où jaillissent les témoignages de mondes communs qu'elles proposent (Ricœur 1986, Badiou 2019).

### **5.3 Données numériques comme pratiques citoyennes**

Cette partie vise à expliciter les liens entre les différents concepts mobilisés dans cette recherche empirique. Les principaux concepts mobilisés sont : éthiques, politiques (conviction et responsabilité), pratiques de la citoyenneté. Ce sont ces notions issues de la littérature qui nous ont orientés vers le type de données (Hine 2000 ; Angotet Milano 2005). Cette partie vise ce faisant à répondre à la question simple en apparence, mais infiniment importante consistant à savoir les relations entre ces concepts (qui constituent en fait notre objet d'étude) et les données empiriques.

Tout est parti d'une polarisation dans la littérature. En effet, les données numériques — qu'elles soient résultats des pratiques sociales, politiques ou culturelles — constituent l'un des champs du numérique où la polarisation technophile/techno-sceptique s'est le plus cristallisée. D'une part, nous avons un vaisseau de travaux pour qui les données produites par des citoyen.nes au sein des réseaux sociaux sont capturées dans leurs dos sans leurs consentements des informations intimes des citoyen.nes poursuivis, manipulés et d'autre part la littérature dont le point d'ancrage est l'idée que les citoyen.nes gagent en termes de liberté et de capacité de participation ce qu'ils/elles perdent en matière de données personnelles et qu'en fin de compte, les pratiques politiques numériques renforcent la démocratie. *Ces deux positions mettent au centre de leurs analyses* (qui sont diverses et complexes et ne doivent donc pas être réduites à une opposition terme à terme entre deux camps) *la technique*. Et ce faisant, on se retrouve avec deux jugements normatifs (bon/mauvais, raisonnable/irrationnelle, technophile/technophobe) sur le rapport entre la technique et la politique. Que cette situation constitue en soi un problème, l'évidence est reconnue unanimement. Dans ce contexte, cette étude pose deux gestes méthodologiques visant à dépasser cette dichotomie millénaire (Sigaut 1986 ; Kane 2012 ; Collins 2018) dans le *champ spécifique des pratiques citoyennes numériques*.

- 1) Mettre au centre de l'étude les pratiques des acteur. trices engagées dans les environnements numériques. Et 2) une manière de mettre les pratiques d'acteurs au centre de l'examen est de chercher à déchiffrer les éthiques politiques qui les fondent.

Au final : notre objectif dans le présent chapitre est une tentative d'aborder les acteur. trice. s et leurs éthiques politiques quand ils sont engagés dans des environnements sociaux numériques. Or, comme il y a déjà des hypothèses sur les éthiques politiques (de Weber 1919 et Touraine 1992 notamment), nous avons décidé de partir d'elles en vue de pénétrer dans la réalité du terrain afin de les repenser à travers ce que disent les acteur. trice. s. Rapprocher ces hypothèses de la réalité veut dire cueillir de données empiriques et entreprendre d'explorer et d'analyser aussi

rigoureusement que possible ces données qui sont des conversations, des discours, des images, des vidéos. Notre espoir est que ce travail contribuera à mieux comprendre les éthiques qui prévalent dans les actions numériques au sein du mouvement social sélectionné (nous y reviendrons sur le mouvement numérique sélectionné dans la partie 5.4).

#### *5.4. Pratiques numériques comme pratiques citoyennes : James Tully et John Austin*

Cette partie du chapitre entend expliciter de quelle manière nous envisageons de considérer les pratiques numériques comme de pratiques citoyennes. Qu'est-ce qui nous permet de considérer des traces laissées par des clics sur des souris et sur des claviers (des gestes communicationnels) comme de pratiques citoyennes ? Cette question exige que soient clarifiés deux aspects importants de l'objet de cette recherche. Le premier aspect réfère à la conception de la citoyenneté dont il est question quand nous parlons de la citoyenneté numérique. La citoyenneté numérique telle vue au chapitre 4 ne pourrait se comprendre de manière autoréférentielle. Il faut qu'elle soit ancrée dans une expérience passée c'est-à-dire dans une tradition dans le cadre de laquelle elle peut être reconnue comme telle. Le second aspect tient simplement au caractère numérique de ces actions politiques. Ces pratiques de la citoyenneté des *signes* communicationnels, c'est-à-dire des traces qui sont majoritairement des mots, des images et des vidéos qui font des choses. Là également, il nous faut expliciter le statut conceptuel de ces signes dans le cadre des pratiques citoyennes comme envisagé au premier point.

1. Le 1<sup>er</sup> aspect est relatif à la définition de la citoyenneté et aux pratiques qui se rapportent à cette dernière. Pour ce faire, nous adoptons la définition de la citoyenneté telle qu'a envisagée par James Tully dans *Public Philosophy in a New Key* (2008), et *James Tully in Dialogue* (2014). La raison de ce choix est que l'auteur y développe une notion de la citoyenneté assez élargie qui permet d'inclure les modes numériques des pratiques politiques. Donc, ce qui nous intéresse chez Tully se limite à la conception des pratiques

citoyennes. Dès lors les écrits de Tully sur le multiculturalisme, la reconnaissance ou encore ses travaux sur John Locke ne feront pas partie de notre corpus pour la simple raison que les textes sélectionnés suffisent largement comme ancrage théorique pour construire la notion de la citoyenneté numérique dont nous avons besoin. Ce qui nous intéresse en particulier chez Tully est sa notion de la citoyenneté diverse (*diverse citizenship*) qui nous semble parfaitement compatible avec les caractéristiques de la citoyenneté numérique.

2. Le 2<sup>e</sup> tient, nous l'avons dit, à la nature numérique (virtuelle, signalétique et symbolique [Vitali-Rosati 2012]) de ces pratiques. Il tient au fait que cet ensemble de pratiques politiques et sociales se déroule au sein des réseaux sociaux d'Internet à travers seulement des gestes communicationnels. Bien que l'approche de Tully permette d'élargir la notion de la citoyenneté aux formes numériques d'expressions politiques, elle ne permet pas adéquatement de dépasser les différences entre la citoyenneté conventionnelle (« physique ») et les pratiques politiques numériques qui sont des mots, images, vidéos, partages, etc. La question qui se pose est alors : comment considérer des signes langagiers comme de pratiques citoyennes ou encore, *How to do things with words* (Austin 19962).

James Tully, la notion de la citoyenneté : La citoyenneté est un terme polysémique. Mais la littérature sur le sujet distingue deux principales compréhensions de la citoyenneté démocratique (Tully 2014). *A*) La citoyenneté et les pratiques afférentes sont généralement définies de manière plus ou moins stricte. Elle est comprise à travers son appartenance impersonnelle à un État, une nation ou une communauté, elle est un statut garanti par la constitution ou les coutumes et dont les droits et devoirs sont d'avance fixés. Le droit de vote y est le moyen le plus ordinaire de la participation à la vie politique. *B*) la deuxième idée de la citoyenneté est comprise de manière « élargie » aussi bien sur le plan théorique que pratique. Elle introduit des dimensions polyvalentes ou « processuelles » se l'expression de Carrel (2014). La citoyenneté dans ce sens ne se limite pas aux statuts et cadres juridiques universellement offerts hérités de la pensée politique moderne

(Tully 2014). Si beaucoup d'auteur.es dont E. Isin (2009), Carrel (2014), R. Clikates (2015) et P. Mathias (2005) envisagent l'élargissement de la notion de la citoyenneté à l'ère du numérique comme une nécessité intournable, James Tully en fait le cœur même de sa théorie qu'il appelle *Public philosophy* (2008). L'auteur considère cette dernière comme à la fois théorie et pratique engagée dans le monde. C'est dans le cadre de cette « practical philosophy » que l'auteur distingue deux figures de la citoyenneté : celle moderne (modern citizenship) et la citoyenneté diverse (diverse citizenship).

C'est dans les différenciations entre ces deux perspectives citoyennes que Tully revendique le dépassement des concepts politiques issus des lumières comme exigence temporelle et contextuelle : « we cannot uncritically accept as our starting point the default languages and practices of politics [...] inherited from the first Enlightenment, as if they were unquestionably comprehensive » (2008 : 20). Or Tully est conscient que les notions comme celle de la citoyenneté ont été les champs de bataille tant politique qu'épistémologique. Une grande partie de luttes politiques s'est structurée d'une manière ou d'une autre « in and over the language of citizenship and the activities and institutions into which it is woven » (2014 : 3). Ce sont des activités et luttes politiques qui ne sont pas reconnues la théorie moderne de la citoyenneté (Celikate 2015), en forçant les négociations entre dominé.es et dominant.es, inscrivent dans les constitutions les droits et devoirs de la citoyenneté. La citoyenneté est donc le résultat des modes d'action qui sont d'abord non reconnus, et ce sont ces luttes qui sont à l'origine des droits citoyens modernes. Ces pratiques non reconnues, Tully les appelle « diverse citizenship », d'autres appellent la citoyenneté ordinaire ou sociale (Mariot 2010 ; Greffet et Wojcik 2014 ; Cassel et Nveu 2014).

Ces conceptions de la citoyenneté ont pour commun de regrouper une diversité d'actions dont les citoyen.nes se servent selon leurs possibilités dans des contextes politiques et temporels divers afin

de pouvoir renégocier « les relations de pouvoir » (Tully 2014). Ce sont des modes d'action qui instituent des espaces publics numériques quand des citoyen.nes individuellement ou collectivement s'approprient des outils numériques. Parmi les cadres d'action collective les plus connus de la citoyenneté numérique on peut citer : Vinegar Protests, Gilets jaunes, Printemps arabe, Mouvement Hong Kong. et par d'individus comme dans les cas des journalistes citoyen.nes, blogueur. euses ou vlogueur. euses citoyen.nes.

*Second aspect, le signe langagier comme pratique de la citoyenneté* : les pratiques de la citoyenneté numériques sont des pratiques langagières. Ce sont des signes de communication que les acteur. trices se servent pour faire des choses. Ces traits les distinguent de leurs inflexions conventionnelles (tels qu'aller voter aux urnes, participer à des manifestations dans les espaces publics, s'acquitter de ses obligations fiscales, etc.). Les pratiques numériques, quant à elles, apparaissent sous forme écrites, orales, imagières, vidéos, emoji, partages, et autres expressions langagières propres aux espaces virtuels. C'est de ces expressions-là qu'il s'agit quand nous évoquons les pratiques numériques de la citoyenneté. Nous considérons ces expressions comme des actes langagiers comme envisagé par J. Austin (1962) dans *How to do things with words*. Notre objectif est dès lors de tenter de comprendre et de rendre compte des éthiques au fondement de ces actes langagiers conçus comme des pratiques citoyennes dans le cadre de la théorie de la citoyenneté selon James Tully.

Nous pouvons dire que cette section a été une présentation des « lunettes » à travers laquelle nous allons regarder le terrain. Ces lunettes impliquent des types spécifiques de donnée et donc des types de terrain. Dans le cadre de ces implications, nous avons choisi un mouvement social en guise de cadre empirique de notre recherche. Ce mouvement social est *les Gilets jaunes français*. C'est de ce mouvement qu'il s'agira dans la prochaine section.

### 5.5 Les Gilets jaunes français : un mouvement social numérique

Cette partie présente notre corpus de groupes Gilets jaunes sur Facebook. Gilets jaunes est le nom d'un mouvement social français de protestation. Le terme de gilets jaunes vient des gilets fluorescents de sécurité portés par les membres. L'apparition de ce mouvement social spontané et inédit (Collectif d'enquête, 2019) n'a cessé d'intriguer historiens, sociologues et politistes (Bendali et Rubert 2020). La première manifestation physique des Gilets est vieille de trois ans presque de jour pour jour. Tout a commencé par une pétition numérique fin mai 2018. Priscillia Ludosky, résidente de Seine-et-Marne/France et ancienne employée d'une institution bancaire de la place, lance une pétition numérique réclamant la baisse des prix du carburant accompagnée d'une longue explication de l'inefficacité et le caractère injuste de la décision gouvernementale. Cette pétition atteint en moins de quelques jours, 226 000 signatures numériques selon le Parisien<sup>71</sup>. La **figure 5.1** est l'état actuel de la pétition (10 novembre 2021).



Figure 5,1 Pétition originelle déclencheur du mouvement social Gilets jaunes sur change.org. Capture écran du 10/11/2021.

Puis, en octobre 2018, Éric Drouet et Bruno Lefevre, deux résidents de Seine-et-Marne (même département que Ludosky), lancent sur Facebook cette fois, un appel au « blocage national contre la hausse du carburant ». Ce premier rendez-vous *physique* du mouvement est fixé pour le 17 novembre 2018. Le nombre, inattendu selon les lanceurs, de 250 000 personnes expriment leurs

<sup>71</sup>Parisien de 25 octobre 2018 : [LIEN](#)

intérêts (Franceinfo 2020<sup>72</sup>). Cette idée de « blocage » est reprise un peu partout sur le territoire français. Les chiffres de 136 000, 1 300 000 ont été avancés pour certaines manifestations de gilets jaunes. Ce serait la première fois qu'un mouvement initié uniquement et seulement sur la toile prenne une telle envergure. Le « mouvement “gazeux” » (Mercier 2020) refuse toute coordination, toute allégeance ou même alliance avec des institutions classiques (partis politiques, syndicats ou associations). Portés par un idéal d'égalité et d'horizontalité propres aux mouvements numériques, les Gilets jaunes récusent les formes traditionnelles de structures politiques telles que des directions, des représentations ou même un QG physique. C'est en observant la logique de cette tendance anti-organisation que la sociologue Zeynep Tufekci appelle la « gouvernance des sans-leaders » (2019 : 105), dont l'intelligence en termes d'actions s'inspire de la rationalité, fondatrice du numérique (Kleinrock<sup>73</sup> 2005 ; Mathias 2009 ; Cardon 2012), de rejet de toute centralisation. Malgré des concessions politiques notables du gouvernement et une reconnaissance sans ambiguïté des institutions, aussi bien politiques qu'académiques, ce mouvement de protestation tient obstinément à rester sur la toile. Pas de bureau, pas d'organe et aucune sorte de fixation/centralisation, les membres quittent et reviennent comme ils le veulent. Ce mouvement hétérogène, dirait Bauman (2007), est morphologiquement fluide et quasi impossible à en saisir les nuances. Toutes les tentatives externes de récupération par les organisations existantes (partis politiques notamment) et tous les essais internes de structuration (exemple des listes de candidatures gilets jaunes pour les élections européennes) se sont soldées par des échecs constants.

---

<sup>72</sup>Franceinfo de 30 octobre 2020 : [LIEN](#)

<sup>73</sup> Leonard Kleinrock (2005), un des concepteurs du principe de la commutation de paquets, la technologie sur laquelle repose l'Internet, affirme que la « no centralized authority » est la vision du monde derrière la conception du Net.

Cette recherche extrême d'égalité et d'horizontalité est propre à presque tous les mouvements sociaux numériques (Tahrir d'Égypte, Occupy Wall Street/États-Unis, Printemps de Hong-kong). Elle représente, selon Tufekci (2017), une forme d'organisation libre, dans une logique d'« ad hoc manner by whoever shows up and is interested » (*Ibid.* : 53). Mais cette flexibilité serait aussi, selon Z. Tufekci (2019) et A. Mercier (2020), source des difficultés relatives au maintien dans le temps des mouvements numériques. Et pourtant, trois ans après leur première manifestation, les Gilets jaunes sont toujours présents sur les rues et les toiles françaises pour déclarer qu'il est « “hors de question que Macron soit réélu” »<sup>74</sup>. Multisitués sur les réseaux sociaux numériques (Facebook, Twitter, YouTube), nous avons choisi d'étudier les pratiques des gilets jaunes dans notre tentative de comprendre le rapport entre les éthiques de responsabilité et celles de convictions dans les « espaces connectés » (Tufekci 2019). Dans cette entreprise, nous limitons notre collecte de données principalement aux pages Facebook du mouvement. Nous allons donc cueillir l'essentiel de nos données empiriques dans les pages Facebook des Gilets jaunes. Ainsi, les espaces comme Twitter et YouTube ne font pas partie de nos principaux « terrains numériques », bien que de temps à autre nous nous servirons de données issues de ces réseaux sociaux pour des besoins uniquement argumentatifs. Nous allons dans la prochaine expliquer les raisons derrière ce choix de Facebook.

## 5.6 Les Gilets jaunes français : pourquoi Facebook ?

La sélection de Facebook comme terrain principal d'investigation a été guidée par trois raisons principales dont la première est historique en rapport au mouvement lui-même, la seconde est théorique et la troisième obéit à un souci de faisabilité. Historiquement, Gilets jaunes est né sur

---

<sup>74</sup> Le Journal du dimanche de 14 octobre 2021 : <https://www.lejdd.fr/Politique/hors-de-question-que-macron-soit-reelu-comment-des-gilets-jaunes-sengagent-dans-la-campagne-presidentielle-4071574>

une page Facebook. Les premières rencontres physiques, celles après le 11 novembre 2018, ont été initiées sur des pages Facebook. Ce qui fait que les pages Facebook abritent les plus anciennes interactions entre des membres du mouvement. En outre, les récents travaux théoriques sur les mouvements sociaux numériques révèlent une prépondérance de Facebook par rapport aux autres réseaux sociaux (Twitter et YouTube, WhatsApp) (Edmond 2013 ; Tufekci 2017 ; Morales & al. 2021). Cela parce que la coordination, enjeu majeur de tout mouvement collectif, serait davantage facilitée par les pages Facebook que celles des autres réseaux sociaux (Morales & al. 2021). Enfin, sur le plan de la faisabilité, notre outil numérique de collecte de données est spécialisé seulement dans la recherche et le téléchargement des données publiques des pages Facebook.

Les pages Facebook constituent ce faisant nos principaux terrains où nous collectons les pratiques (traces) numériques des acteurs gilets jaunes. La prochaine partie sera consacrée aux descriptions des terrains et des outils engagés dans la récolte des données empiriques.

### **5.7 Le terrain numérique**

Cette partie présente nos corpus spatiaux. Les espaces virtuels de collecte font partie intégrante de l'objet de l'ethnographie numérique (Hine 2000). Ces espaces constituent les « terrains » ethnographiques. Et malgré leurs spécificités propres, ces espaces sont des « lieux » comme les autres espaces sociaux tels les trains, les supermarchés et autres villes (Wills 2019). Mais ce concept de terrain est lui-même d'une grande complexité. Il est à la fois une réalité objective que l'individu peut observer, saisir et s'en servir, et « un territoire social qui se construit collectivement et qui participe à l'intelligibilité du monde » (Vieillard-Baron 2005 : 406). Toute en étant un phénomène saisissable et dont le chercheur peut fixer des limites objectives, le terrain ethnographique est continûment une communauté dont la diversité interne (intérêts, visions du

monde et institutions) ne se réduit jamais à son unité apparente ou imaginée. Le « terrain numérique » est l'aspect de l'objet qui transcende les différenciations, conflits internes, mais aussi les dichotomies souvent faites entre les dimensions virtuelles/numériques et celles « hors ligne », entre les pratiques langagières/textuelles et les pratiques conventionnelles des pratiques citoyennes. Pour Isin et Ruppert (2015), la simple présence inévitable des corps des acteurs dans des espaces numériques supprime la dichotomie ligne/hors-ligne. Le corps de l'acteur. trice est constamment dans un espace (maison, rue, café, place publique et page Facebook) quand il/elle est engagé dans des activités numériques. Quand ces activités sont de nature politique, ces cadres socionumériques se transforment en des espaces politiques institués par les pratiques des acteurs. trice. s. Ils sont nommés pages Facebook, blogs, Twitter vlogs de tel activiste individuel, de tel mouvement politique, etc. Dans le cadre de cette étude, ces espaces sont les pages Facebook des Gilets jaunes français.

### **5.8 Le terrain numérique : Les pages Facebook Gilets jaunes**

Afin d'accéder aux pages Facebook gilets jaunes, nous nous sommes simplement servis de notre compte Facebook (chercher la page en question, cliquer sur l'onglet demande/permission de suivre. Les permissions sont généralement accordées après quelques heures). Chaque page dispose d'un organe gérante dénommé administrateur (s). Les Gilets jaunes français comptent environ 204<sup>75</sup> pages Facebook<sup>76</sup> publiques<sup>77</sup> dont chacune représente un groupe se distinguant tantôt par son appartenance à une région (Ex. Gilets jaunes Auvergne Rhône-Alpes) ou à une localité de la

---

<sup>75</sup> Bien que, comme tout ce qui est numérique, ce nombre n'est pas fixe, certaines pages disparaissent et d'autres apparaissent aussi soudainement.

<sup>76</sup>[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/01/23/les-groupes-facebook-des-gilets-jaunes-s-essoufflent-et-se-restructurent\\_5413479\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/01/23/les-groupes-facebook-des-gilets-jaunes-s-essoufflent-et-se-restructurent_5413479_4355770.html)

<sup>77</sup> Il nous faut bien distinguer pages Gilets jaunes publiques de celles privées. Nous ne considérons pas les pages privées s'affichant comme Gilets jaunes pour des raisons techniques et légales liées à la faisabilité de notre recherche de terrain.

France (Ex. Gilets jaunes Marseille centre-ville), tantôt par sa spécificité idéologique ou encore par posture nationale<sup>78</sup>. Bien que toutes sont Gilets jaunes, ces pages Facebook se démarquent entre eux par trois (3) caractéristiques qualitatives et quantitatives distinctes, mais interreliées : **le nombre d'abonné.es, l'ancienneté et la quantité de commentaires.**

1) **Le nombre d'abonnés** : d'une page est affiché sur l'entête de la page. Ce critère est donc automatiquement visible. Cet aspect est à notre avis le plus important en ce qui concerne les rapports entre pratiques citoyennes dans les réseaux sociaux en général et Facebook en particulier. En effet, plus le nombre d'abonnés d'une page est élevé, plus elle est active. Ce qui, à son tour, implique une quantité importante de commentaires et donc un plus grand impact sur l'ensemble des activités du mouvement des Gilets jaunes (notamment appel pour les manifestations et occupations physiques des ronds-points). Ce qui fait que les pages plus actives dominant à travers leur capacité de diffusion des informations, des liens, des vidéos et images. Ce qui fait que dans le cas des Gilets jaunes, les pages plus petites et moins peuplées sont souvent réduites au rôle de relais des pages dominantes. Cette fonction de l'algorithme Facebook est donc un facteur d'inégalité entre les espaces publics numériques, avec un effet paradoxal de centralisation au sein même de la décentralisation que nous allons prendre en compte dans la sélection des pages cueillette de données. Cette hiérarchie permet de nous limiter les nombres de pages dans notre observation et cueillette de donnée. Mais cet aspect de nombre d'abonnés est aussi intimement lié à des éléments plus controversés des pratiques et fonctionnements du Facebook, le problème de relation

---

<sup>78</sup> Posture nationale pour distinguer des groupes dont la prétention est de représenter tous les gilets jaunes. Ce sont le pus les pages les plus anciennes.

entre *centralisation, autorégulation et orientation marchande* qu'il nous faut évoquer brièvement.

**Autorégulation et la centralisation comme effet de marchandisation** : les récentes controverses impliquant Facebook et ses pratiques algorithmiques sont aussi liées à ces caractéristiques fonctionnelles des pages Facebook et Twitter : plus une page est active, plus grande est sa capacité à capturer des nouveaux d'abonnés (followers). Un plus grand nombre d'abonné.es se traduit par une capacité accrue de partage (sharing) des contenus et donc d'atteindre plus du monde. Ainsi, lors des élections américaines de 2016, les capacités des pages propagandistes (ou « russian trolls » (Hemphill & Banerjee 2021) sont augmentées artificiellement par de faux comptes attribués à d'activités manipulatoires d'agents russes. Au-delà de ces aspects d'espionnages, nous avons des cas encore clairs de centralisation relative aux pratiques telles que les achats plus ou moins légaux des faux comptes par des politiciens et autres célébrités que certains auteur.es appellent les « click farms » (Drott 2020) ou « Economies of Clicks and Likes » (Lindquist 2019) dans des tentatives d'analyse des formes des « digital labour » où des entreprises (*click farms*) basées dans des pays comme Bangladesh, Égypte, Indonésie, etc., vendent les *clicks* aux plus offrants. Ceci constitue l'aspect controversé de la relation entre Facebook et les pratiques numériques démocratiques et le caractère polarisant de rapport général entre la technique et la société.

La centralisation est aussi intimement engagée dans les dénonciations encore plus récentes de l'ex-employée de Facebook, l'ingénieure Frances Haugen (10/ 2021), dénonçant l'éthique de « tout-profit » de Facebook au détriment de bien-être de ses usager.es. Haugen expose, preuve à l'appui, les investissements actifs de son ex-employeur dans le but

d'aliéner ses utilisateurs, surtout les plus jeunes, à ses plateformes. Haugen démontre ainsi la fausseté des prétentions du géant numérique à l'*autorégulation*. Dans ce cas la centralisation fonctionne comme une capture de l'attention des utilisateurs par le biais des technologies addictives (Citton 2014 ; Marwick 2015). La fin visée par la compagnie est la rétention des usagers pour un maximum de temps sur ses plateformes. Devant les preuves accablantes de son ex-employée, la porte-parole de Facebook, Lena Pietsch, reconnaît le caractère illusoire de l'autorégulation par les compagnies numériques : « nous sommes d'accord sur une chose : il est temps de créer de nouvelles règles pour Internet. [...] Et plutôt que d'attendre de l'industrie des changements sociétaux [...] il est temps pour le Congrès d'agir » (citée par Radio-Canada, 2021).

- 2) **Ancienneté de la page** : l'ancienneté est la deuxième caractéristique à travers laquelle les pages Gilets jaunes se différencient. C'est un critère important pour notre collecte de données. D'ailleurs, ce critère de catégorisation est, d'une certaine façon, en lien avec le *Nombre d'abonné.es*, car on peut légitimement penser que plus une page est ancienne plus le chiffre de ses « followers » est grand. C'est un fait confirmé par la réalité. Mais cela n'est pas la raison spécifique pour laquelle l'*ancienneté* d'une page est un critère important pour notre enquête. L'ancienneté est particulièrement importante pour notre étude parce que plus une page est ancienne, plus elle peut contenir des pratiques citoyennes (traces numériques telles que conversations, images et vidéos) remontant au début du mouvement. Ce recule dans le temps permet de voir et de retrouver des pratiques anciennes remontant au début du mouvement. Et ce faisant, de tels retours dans le passé des Gilets jaunes permettent non seulement de suivre l'évolution de modes numériques des pratiques

politiques Gilets jaunes, mais aussi l'évolution des rapports que les acteurs entretiennent avec le politique, en particulier les autorités, institutions publiques et médiatiques.

- 3) **La quantité de commentaires** : La quantité de commentaires détermine le niveau d'activité d'une page Facebook. La quantité de commentaires parlent de la capacité d'influence (capacité de diffusion) d'une page par rapport à une autre. On peut logiquement penser que la quantité de commentaires d'une page Facebook est inséparable de son *Nombre d'abonné.es*. Sauf que les espaces publics numériques, surtout les pages Gilets jaunes, sont ouverts au monde entier et qu'on peut commenter, partager des contenus sans être abonnées à une page. Et pareillement on peut s'abonner à une page Facebook des Gilets jaunes français tout en étant citoyen canadien, hongkongais ou indien. Ce qui fait la quantité de commentaires d'une ne coïncide pas exactement avec les *Nombre de ses abonné.es* bien que ce dernier soit décisif dans sa visibilité et sa capacité de diffusion.

Ces trois éléments que nous venons de décrire ci-dessus forment les indices de base dans la catégorisation et sélection des pages Facebook Gilets jaunes qui feront l'objet de notre cueillette de données. Ce qui veut dire que pour sélectionner une page Gilet jaune en vue de collecte de données, nous allons premièrement voir son *Nombre d'abonne.es*, puis son *Ancienneté* (nous privilégions les pages créées dès le début du mouvement et ensuite par ordre d'ancienneté). Afin le troisième critère est les activités , *la quantité de commentaires* autour dans les conversations.



Fig. 5.2 Nombre d'abonné.es et date de la création de la page.

Tandis que les deux premiers indices [Nombre d'abonnés et ancienneté d'une page [voir **figure 5.2**] sont automatiquement visibles, la quantité de commentaires et autres activités d'une page ne sont automatiquement visibles pour l'observateur. Il requiert du temps en ce sens qu'il exige de se donner à un travail de comparaisons rapides entre des pages dont les sujets de conversations sont les mêmes. Toutefois, le principe de proportionnalité entre le Nombre d'abonnés et la quantité d'activités s'est souvent vérifié pendant notre observation.

### 5.9 Le terrain numérique : sélection des pages Facebook Gilet jaunes

La précédente sous-section nous a donné une description des pages selon trois [3] critères de base : *Nombre d'abonné.es*, *Ancienneté* et *Quantité de commentaires*. Ces indices nous permettent de limiter grandement le nombre de pages et par suite de conséquences, la quantité de données nécessaires dans une ethnographie numérique connu pour la difficulté de trouver le point d'arrêt, par exemple « where does the local stop and the global begin? » [2000 : 17] s'interroge C. Hine. Il serait inutilement énergivore de chercher à embrasser et à collecter de manière holistique les données issues de toutes les 200+ pages d'autant plus que ce sont les pages les plus actives qui, à travers leurs capacités de diffusion, « fournissent » en informations et sujet a débats les pages de moindre envergure. Nous avons décidé, ce faisant, de suivre la suggestion de J. Burrell [2016], de

partir d'une porte d'entrée [entry point]. L'avantage de commencer par un point d'entrée : Il permet d'éviter de s'égarer dans ces « terrains » numériques interconnectés sans véritables limites naturelles et d'avoir un repère. Notre repère doit être une page Gilet jaune et afin de choisir nous allons appliquer pour la première fois les trois indices précédemment exposés.

**Point d'entrée :** La page Gilet jaune **Carte des rassemblements**. Elle a été créée par un « *Collectif/citoyens pour la démocratie réelle* ». Cette page est une des plus actives et anciennes du mouvement : **388,448 abonnés, la page est créée 26 octobre 2018**. Ce groupe affiche en moyenne 10 000 *posts* par mois. Certains groupes ont des sujets favoris qu'elle épingle [*pinning*], des sujets à discuter en quelque sorte. **Carte des rassemblements** affiche une longue liste de Sujets/Épingles dont #france, #action, # iledefrance, # normandie, etc. Chacun des mots des *épinglés* renvoie à des posts spécifiques selon l'intérêt des membres et d'éventuels visiteur/euse. s. Comme la plupart des goures, **Carte des rassemblements** s'est doté des règles permettant de gérer et de modérer les conversations, affichages, partages et autres interventions sur sa page. Voir la figure [Figure 5.3] pour les principaux points encadrant ces règles.



Figure 5.3 Les règles encadrant les activités numériques de Carte des rassemblements

Ce « point d'entrée » nous permet d'abord de chercher les pages tout en suivant nos trois [3] indices de base. Burrell a raison de dire que les points d'entrée sont un fil conducteur ou garde-fou garantissant un certain équilibre dans cet univers si changeant, si mouvant. Les pages sont toujours

connectées à des centaines voire de milliers d'autres espaces digitaux à travers des hyperliens [portant des vidéos, images, audios, et textes] réappropriés par les membres, mais renvoyant toujours à des sites originaires. Dans ce processus, le nombre de membres d'une page décisive. En fait, le principe de *centralisation* évoqué dans les parties précédentes détermine beaucoup plus fortement les rapports entre pages Gilets jaunes que nous l'avons imaginé au paravent. Les pages de moindre envergure ne font que recirculer les contenus lancés par quelques pages dominantes. En ce qui concerne de la capacité de capture et de diffusion, une majeure partie des pages Gilets jaunes sont en position de subordination par rapport à seulement deux ou trois grandes pages [dont COMPTEUR OFFICIEL DE GILETS JAUNES] qui dominent les pratiques [vidéos, images et discussions] numériques du mouvement.

**Une seconde page** : la deuxième page qui remplit nos 3 critères de base est le **COMPTEUR OFFICIEL DE GILETS JAUNES**<sup>79</sup>. Cette page est un mastodonte **d'un million 6 cents milles [1 556 562] abonné.es, et née le 27 novembre 2018**. Comme son nom l'indique, ce groupe Gilet jaune se pose comme « compteur » des Gilets jaunes en ligne, « QUE VOUS SOYEZ SYMPATHISANTS OU BIEN GILETS JAUNES, LE BUT ÉTANT DE DONNER UN CHIFFRE SUR FACEBOOK », se décrit-il, dans « À propos » de la page Facebook. Sa structure diffère relativement de **Carte des rassemblements**. Ici il n'y a pas d'épingle/pinning et les règles encadrant le fonctionnement **[Figure 5.4]** sont beaucoup moins nombreuses que celles de **Carte des rassemblements**.

---

<sup>79</sup> Nous nous forçons de garder la forme de nom d'une page telle que sur chaque page.

### Group rules from the admins

- 
- |          |  |     |
|----------|--|-----|
| <b>1</b> | <b>COMMENTAIRES DÉMOTIVANTS</b>  | ^   |
|          | les commentaires essayant de démotiver ou dénigrer le mouvement GILETS JAUNES seront systématiquement supprimés (il existe des groupes de contestations pour cela) | ... |
| <b>2</b> | <b>POST EN COMMENTAIRE</b>   | ^   |
|          | nous supprimerons les commentaires qui parlent hors contexte (crédit, embauches, marabout... etc...) ainsi que les commentaires répétitifs.                        | ... |
| <b>3</b> | <b>TOUT COMMENTAIRE PRÔNANT UN PARTI</b>   | ^   |
|          | NOUS SUPPRIMERONS TOUT COMMENTAIRE PRÔNANT UN PARTI POLITIQUE OU FAISANT L'APOLOGIE SOURNOISEMENT  | ... |
| <b>4</b> | <b>VOUS ÊTES RESPONSABLES DE VOS COMMENTAIRES</b>  | ... |
- F. 5.4 Règles encadrant le fonctionnement de la page COMPTEUR OFFICIEL DE GILETS JAUNES.**

Vu sa taille et suivant le principe de la *concentration*, nous nous disons que ce groupe est un véritable trou noir happant une majeure partie des activités numériques du mouvement avec une grande capacité de diffusion. Tout en rejetant le principe de porte-parole et de représentation, ce page met en place des règles vis à s'autoréguler, manifestement dans le but de contrecarrer les fake news et autres usages commerciaux ou manipulateurs de la page. Ces règles se structurent autour de trois points : 1 « les commentaires essayant de démotiver ou dénigrer le mouvement GILETS JAUNES seront systématiquement supprimés [il existe des groupes de contestations pour cela] ». 2) « nous supprimerons les commentaires qui parlent hors contexte (crédit, embauches, marabout... etc.) ainsi que les commentaires répétitifs. ». 3) « NOUS SUPPRIMERONS TOUT COMMENTAIRE PRÔNANT UN PARTI POLITIQUE OU FAISANT L'APOLOGIE SOURNOISEMENT ».

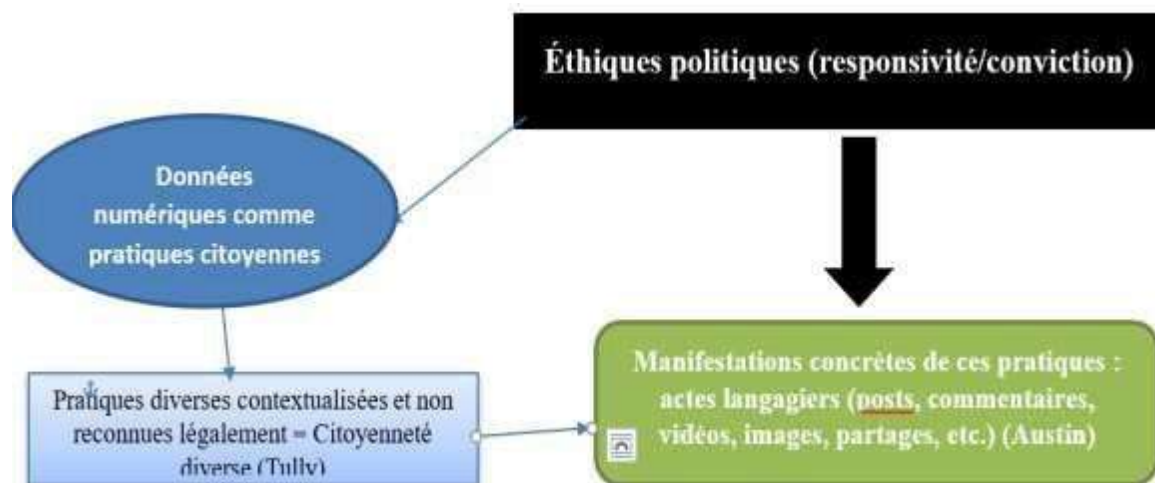
Nous avons décidé pour le moment de nous limiter essentiellement à ces deux pages, tout en allant de temps à autre jeter un coup d'œil à la page Ce qui ne veut pas dire que nous nous limitons rigidelement à ces trois pages, car comme le remarque Christine Hine (2000), dans les espaces numériques rien n'est fixe ou permanent. Les individus comme les terrains se transforment,

changent de nom, de dimensions, et parfois disparaissent sans crier gare. Le chercheur doit s'attendre à cette liquidité des structures et s'adapter en étant flexible en termes de limites spatiales, en termes de quantité de données, etc.

### ***5.10 Le terrain numérique : conception théorique du terrain numérique***

Du point de vue conceptuel, nous comprenons ces espaces, à la suite de Wills (2019), comme simplement des terrains pareils à tout autre terrain ethnographique et non comme des terrains interconnectés de J. Burrell (2009). Le concept de terrains interconnectés procède, selon nous, d'une vision dichotomique de rapport entre les dimensions numériques et celles « réelles ». Nous concevons les espaces sociaux numériques comme des terrains qui se distinguent d'autres sortes de terrain par les modalités de leur émergence (politique, sociale, académique, etc.), mais ils ne se déterminent pas par rapport aux espaces classiques. Sur le plan politique, l'apparition de ces espaces sociopolitiques (qu'ils soient numériques, fluviaux, aériens ou le supermarché), sont inséparable des pratiques des acteurs (Isin & Ruppert 2015) qui les instituent. La figure (F.5.5) est une représentation actualisée de l'objet de cette recherche : *Éthiques politiques qui fondent pratiques citoyennes numériques qui se sont des actes langagiers (Austin) et conçus dans le cadre de la théorie de la citoyenneté diverse de (Tully).*

Figure 5.5 : Un schéma représentant l'objet de cette recherche



### 5.11 Collecte de données : les outils

Dans cette partie nous allons présenter le corpus d'outils numériques et non numériques de collecte de données. Une recherche a « sensibilité ethnographique » comme la nôtre, qu'elle soit numérique ou non, est qualitative. Un aspect fondamental de telles études est, selon Aldo Ameigeiras, « la perception que l'ensemble du travail de recherche [...] “est un exercice de sens” tant dans la relation aux autres qu'à soi-même, tous deux étant des sujets producteurs de sens » (2009 : 38). De même, pour Christine Hine, l'ethnographie elle-même est une façon de voir le monde « through participants' eyes » (2000 : 21). Ce rapport entre chercheur et recherché est aussi au centre de la théorie de « public philosophy » de Tully (2008) qui envisage le chercheur comme acteur politique au même titre que les citoyen.nes engagé.es sur le terrain. Or, cette pratique de production de sens, selon Hine (2000), s'est adaptée à des époques, conditions et exigences diverses. Et « l'ethnographie numérique » en est un des plus récents témoignages. Elle est née en réaction à ce que des auteurs, comme Schatz, (2009), Burrell (2009 et 2016), Hint (2000) et F. Hsu (2016), considèrent comme une disruption majeure relative au rapport entre « la production de sens » et

son objet (transformations d'espaces, de temps, de distances, de voyages, etc.). Évidemment, ces transformations provoquent à leur tour de grandes évolutions dans les instruments de la discipline à mesure qu'elle accueille de nouveaux outils méthodologiques. Les plus saillants parmi les nouveaux instruments de collecte sont bien évidemment les outils numériques. Mais certains outils classiques de collecte de données, tels que l'observation, l'entretien, restent importants pour une majorité de recherches à caractère ethnographique (Hine 2000, Burrell 2016). Pour C. Hine, une approche à caractère ethnographique des objets numériques bénéficie grandement si elle met au centre de sa préoccupation le caractère toujours contextuel des pratiques sociales et les outils méthodologiques doivent donc être adaptés cas par cas. Par conséquent, dans cette recherche nous servons de deux sortes d'outils distincts, mais complémentaires dans notre contexte d'étude : *l'observation non-participante* et *les outils numériques* de collecte et d'exploration de données numériques, dont Crowdtangle, le CNRTL<sup>80</sup> et le logiciel NVivo<sup>81</sup>.

### ***5.12 Collecte de données : l'observation non participante***

L'observation non participante est notre outil privilégié dès lors que les techniques dépendent d'elle. Ce sont nos observations à partir des positions elles-mêmes rigoureusement choisies (**voir 5.2**) que nous serons à même de faire la cueillette de données. Issue des pratiques ethnographiques dites de « L'école de Chicago », l'observation consiste à observer les pratiques et comportements d'un groupe ou d'un milieu culturel étudié (Chevalier & Stenger 2018). L'observation est considérée comme un outil permettant d'accéder des données (pratiques) qui ne sont pas directement accessibles à travers des outils comme l'entretien et les analyses documentaires. Pour

---

<sup>80</sup>Lien Internet de CNRTL : <https://www.cnrtl.fr/portail/>.

<sup>81</sup> NVivo est un progiciel d'analyse qualitative des données. Il est normalement payant, l'Université d'Ottawa a mis à la disposition de ces chercheurs gratuitement.

Anne-Marie Arborio, l'observation est davantage appropriée aux études attachées aux contextes, en particulier dans la démarche de l'ethnographe qui envisage :

*« a priori qu'il y a un intérêt de connaissance à établir des constats d'abord fortement contextualisés, que l'observation d'interactions directes permet de comprendre des actions collectives et des processus sociaux, et que le sens vécu par les agents, tel qu'il se donne à voir dans la situation observée, joue un rôle dans ces processus » (2007 : 27).*

Considérant que les sens des actions collectives s'expriment aussi à travers les interactions entre les acteurs eux-mêmes. Sur le plan pratique, la technique de l'observation consiste à « aller comprendre soi-même, en propre, sur place le déroulement de la vie dans une organisation sans trop en perturber les activités ordinaires et à chercher la signification de ce qui se passe entre les acteurs concernés » (Chevalier & Stenger 2018 : 95). Il y a deux types d'observation : l'observation participante et celle non-participante. Dans cette étude nous avons choisi la technique d'observation non-participante où le chercheur s'exclut du cadre étudié. Dans notre cas d'étude, le choix de non-participation a été d'abord imposé par le caractère du groupe étudié : 1) il s'agit d'un mouvement politique français né dans le processus de contestation relative à des décisions du gouvernement français et n'étant pas français, toute participation de notre part peut avoir des impacts dont les conséquences positives et négatives concernent la vie des citoyens de la France. 2) La deuxième raison de ce choix est plus épistémologique qui s'aligne avec la perspective de N. Mariot (2010) et reprise par Greffet et Wojcik (2014), que la raison pour laquelle une partie des outils méthodologiques de l'ethnographie n'est simplement pas compatible avec l'étude de la citoyenneté soit que ces techniques (dont entretiens, questionnaires et observations participantes notamment) « sont l'objet d'un tri sélectif (donc établi d'avance] et d'un remodelage discursif entre les mains

du chercheur pour précisément établir cet arrière-plan idéal (système de valeurs, vision du monde si l'on préfère) » (Mario 2010 : 175). Ce qui crée un effet pervers de donner la parole, toute la parole au chercheur.euse. Or l'observation non participante évite cet écueil en laissant la scène se dérouler et les citoyen.nes engagées dans les actions politiques produire le sens à travers les interactions.

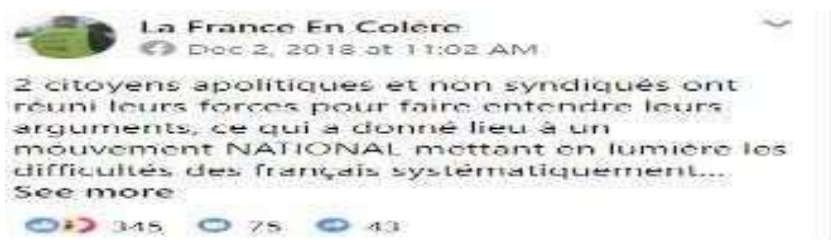
Et comme ses interactions, dans notre cas d'étude, se font dans des environnements numériques et par le biais des gestes communicationnels, les meilleurs moyens d'accéder aux données empiriques consistent à accompagner l'observation non participante avec des outils numériques spécialisés dans les collectées des traces justement de ces interactions. Et à ce niveau qu'interviennent des outils numériques de collectes de données qualitatives dont *Crowdtangle*, le *CNRTL* et le logiciel *NVivo*.

### **5.13 Collecte de données : Crowdtangle**

L'usage de Crowdtangle est le commencement de notre collecte de données empiriques. Ce faisant, il nous faut fixer un intervalle temporel. Car le mouvement est toujours en cours, et personne ne sait combien de temps il va durer et ce qu'il deviendra. Deviendra-t-il un parti politique, disparaîtra-t-il brusquement comme il est apparu ? Plusieurs scénarios sont possibles. Mais nonobstant ces incertitudes propres aux espaces et mouvements sociopolitiques numériques, nous fixons de manière symbolique [comme repère [Burrell 2016]] l'intervalle entre octobre 2018 et avril 2020. Cette période est, toutefois, d'une importance significative pour les GL. Elle est l'intervalle temporel où, non seulement le gouvernement français renonce à la hausse des taxes (élément déclencheur du mouvement), mais l'autorité publique française a initié encore le « Grand

débat national » dont les thèmes révèlent des réponses à certaines des revendications des Gilets jaunes<sup>82</sup>.

Crowdtangle est un des trois outils numériques utilisés dans le cadre de cette recherche. Crowdtangle est une application conçue par *Facebook* en collation avec l'organisme *Social Science One* de l'Université Harvard. L'outil permet d'une part aux organisations médiatiques d'accéder aux événements et comptes les plus populaires sur Facebook. Ainsi les journalistes s'en servent pour trouver les sujets d'actualités les plus aimés du public, de suivre les comptes personnalités publiques, et d'identifier les « influenceurs », etc. Dans le cadre des recherches académiques, un groupe de fonctionnalités de l'application que Facebook appelle « Crowdtangle academics » donne accès aux données (conversations, vidéos, images d'une ou plusieurs pages Facebook) des pratiques diverses selon l'Internet de la recherche. Plus intéressant encore, l'application permet de retourner dans le passé d'une page afin de consulter des activités passées en vue par exemple de lire les contenus des pratiques des acteurs au début du mouvement (Figure 5.6). **La figure 5.6** est un post retrouvé par le biais de Crowdtangle. On peut y voir le nombre d'interactions (75), likes, aimés/loves (345) et de partages (43).



(Figure 5.6). Poste montrant le recule dans le temps des activités du groupe GL La France en colère

<sup>82</sup> Lien Internet : <https://www.nouvelobs.com/politique/20181219.OBS7366/grand-debat-national-voulu-par-macron-a-quoi-faut-il-s-attendre.html>

En outre, Crowdtangle permet aussi de télécharger les données issues d'un post en format Excel et d'avoir les émotions qui dominent autour du sujet. Par exemple pour le post ci-dessus, nous obtenons la charte suivant (**figure 5.7**). Cette déclaration a reçu beaucoup de « likes », mais un nombre comparativement limité de conversations textuelles.

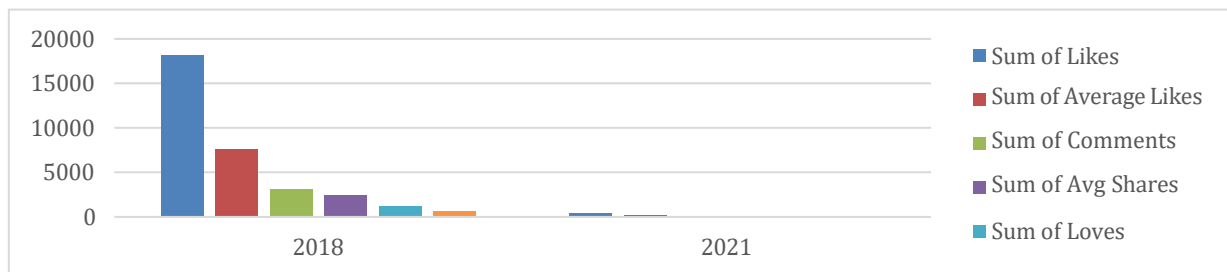


Tableau 5.7 Chart obtenu à partir du post précédent F 5.6 des Gilets jaunes (Crowdtangle)

Cette application nous sera d'une utilité quand viendra le moment de capturer les traces numériques des pratiques numériques Gilets jaunes.

Or, comme l'a bien noté C. Hine (2000) et confirmé par J. Burrell (2016), dans le monde numérique « raw data accumulates at an alarming rate » (2000 : 81) ; cette abondance de données numériques rend difficile non seulement leur gestion, mais aussi la limitation de la quantité pour l'exploration qui s'avère être très chronophage. À côté de ce problème de surabondance, il y en a un autre encore plus ardu, mais lié cette fois à l'objet d'étude lui-même : *comprendre les rationalités politiques derrière ces pratiques* implique aussi certaines données que les acteurs eux-mêmes ne sont pas conscients. Selon Mariot (2010) et Greffet et Wojcik (2014), il serait vain, voire piégeur, de compter sur des outils classiques de l'ethnographie comme l'entretien, interview, etc. quand il s'agit de la citoyenneté. Ce constat est davantage renforcé quand il s'agit des éthiques citoyennes du fait de la nature de données engagées par la problématique : comment accéder aux données

intérieures ? Ce problème n'est pas nouveau, selon Paul Ricœur, car les précurseurs<sup>83</sup> des méthodes interprétatives/qualitatives modernes s'y sont affrontés de 19<sup>e</sup> siècle : comment interpréter les dires et faits d'autres acteurs du passé ? La solution de Wilhelm Dilthey consiste en ce que l'interprète soit capable de percevoir, par le biais des écrits ou des actions, le génie intérieur de l'auteur, « coïncidence entre le génie du lecteur et le génie de l'auteur » (Ricœur 1986 : 35). Une telle coïncidence n'est finalement pas possible et que, selon Ricœur, les sciences sociales doivent se résoudre à l'interprétation de signes extériorisés, au premier chef desquels les signes langagiers. Cette perspective de l'interprétation qui se satisfait modestement des signes est compatible aussi avec la théorie de l'acte langagier d'Austin (1962) à travers laquelle nous envisageons les pratiques citoyennes numériques.

Mais comme les données numériques sont trop larges pour pouvoir lire l'ensemble, nous aurons besoin d'établir des indices de sélection des unités comme les postes par indexation des sujets discutés. Afin de faciliter la tâche de sélection des *posts*, nous choisissons d'établir une liste de concepts afin de chercher par le biais de Crowdtangle, les *posts* où les conversations évoquent ces concepts. Les sélections de ces concepts eux-mêmes sont basées sur la définition wébérienne de l'éthique de conviction et éthique de responsabilité. C'est à ce niveau qu'intervient l'option *Proxémie* du dictionnaire *CNRTL* (Centre national de ressources textuelles et lexicales).

#### **5.14 Collecte de données : Proxémie de CNRTL**

L'option *proxémie* du dictionnaire *CNRTL* est un outil secondaire important dans notre collecte de données, en particulier dans la collection des *posts*. Chaque post est unique en ce sens qu'il est le point d'interactions qui émergent de manière contingente au gré de l'actualité touchant à la vie

---

<sup>83</sup> Avec des notables comme Friedrich D. E. Schleiermacher (1768 –1834) et Wilhelm Dilthey (1833-1911).

du mouvement, réactions des autorités, médias, etc. Et la taille d'un post dépend en grande partie de l'intérêt qu'il suscite chez les acteurs. La fonctionnalité *proxémie* du dictionnaire apporte un supplément majeur à la contribution de Crowdtangle en apportant davantage de précisions dans les résultats de recherche des *posts*. La *proxémie* nous permet d'établir une liste de concepts (mots clés) de recherche. Et la recherche se fait par le biais de Crowdtangle. L'établissement d'une liste permet d'une part de limiter les résultats de recherche, et d'autre part, de capter les posts évoquant certains concepts spécifiquement proches de notre objet d'étude. Afin d'établir cette liste de mots-clés, nous devons d'abord revenir à notre objet en compagnie de Max Weber :

- Weber (1919) définit l'éthique de conviction "l'éthique absolue [...] morale du "tout ou rien"" (1919 :140). Les partisans de la conviction seraient prompts aux ruptures révolutionnaires, rejettent le chaos propre aux choses du monde et seraient, au terme, attirés par l'idée de coïncidence entre la vérité et le monde.
- Pour Max Weber, le sens de responsabilité est guidé par le sens de mission et de l'imputabilité. Devant l'action, cette éthique politique est orientée par les conséquences/résultats des actions politiques, au-delà de la question du bien et du mal. Les partisans de la responsabilité seraient disposés, s'il le faut, à accepter de conclure « pacte avec des puissances diaboliques » (1919 :144) si tel est les exigences du bien collectif dans le futur.

Les deux concepts principaux qui ressortent de la définition webérienne sont : Responsabilité et Conviction. Et notre objet peut être réduit à ceci : évaluer lequel de deux sens Responsabilité et Conviction, domine les pratiques numériques des Gilets jaunes sur les pages Facebook. Et si on voit bien dans les définitions qu'a données Weber de ces deux concepts, des traits spécifiques à chacun d'eux : Responsabilité est orienté par conséquence, résultats, avenir, etc. Conviction est



Ces exercices numériques nous permettent d'obtenir deux listes de proxémies (concepts ou mots-clés). Chacune de deux listes représente des concepts/mots-clés proches de l'un de nos deux concepts principaux (responsabilité et conviction). Les deux listes sont ci-dessus :

## **Responsabilité**

Auto-accusation

Autopunition

Charge

Commandement

Contrainte

Culpabilité

Devoir

Engagement

Faute

Fonction

Imputabilité

Impératif

Loi

Masochisme (moral)

Mission

Obligation

Risque

**Conviction**

Adhésion

Aspiration

Attente

Certitude

Confession

Conscience

Croyance

Désir (amour, ambition)

Espérance

Fermeté

Feu

Idée

Opinion

Parole d'évangile

Pressentiment

Preuve

Vérité

Évidence

Ces mots-clés nous permettent de cadrer notre recherche des *posts* en limitant à des *posts* dont les conversations évoquent ou sont sur ces concepts, qui sont des caractéristiques de notre objet d'étude, évoquées. Par exemple, en cherchant dans *Crowdtangle* le concept de révolution, les résultats seront constitués des *posts* dont les conversations contiennent le mot révolution. Et d'habitude là où les mots comme « révolution » sont évoqués, les certitudes et les discours sur les ruptures sont fort présents. Exemple, la figure (F 5.9) illustre une recherche à partir du terme « vérité » à travers le moteur de recherche *Crowdtangle* :

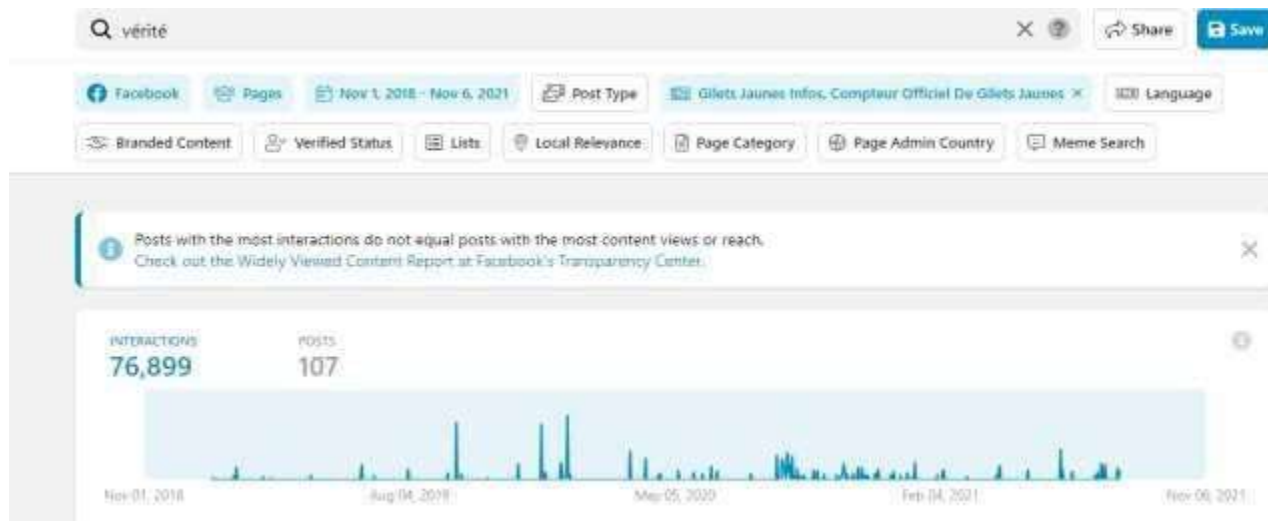


Figure 5.9. Les résultats d'une recherche effectuée par le biais du terme « vérité » dans Crowdtangle

Comme la **figure 5.9** le montre, 77 000 interactions pour 107 *posts*. On peut remarquer aussi que ce terme n'a pas été beaucoup utilisé au début du mouvement, notamment vers le 11/2018 et 04 2019. Puis son l'usage s'intensifie pendant la période 2019-2020 et dans l'intervalle entre 2020 et début 2021 en particulier.

### 5.15 Collecte de données : Importer les traces numériques

La remarque C. Hine (2000) est très juste : la quantité de données relatives aux pratiques numériques est quasi illimitée. Nous avons initialement fixé de collecter une centaine (100) de *posts*, mais revoyons ce chiffre à la baisse. Raisons : Les *posts* Gilets sont des conversations souvent colossales. Un seul post peut afficher jusqu'à 12 milles interactions textuelles. À cela il faut ajouter les emojis. Des auteur.es qui nous précèdent, comme Hine (2000 et 2011), Burrell (2016) et Proctor (2020), suggèrent de partir toujours d'une quantité modeste et ensuite augmenter la quantité de données au gré du besoin. Pour le moment, nous retenons la cape de 40 *posts* dont la plupart dépassant 6000 interactions.  $6000 \text{ fois } 40 = 240\,000 \text{ interactions}$  à lire et à explorer. Les tailles des interventions textuelles varient grandement, il est donc impossible d'avoir une comparaison. Mais le nombre de mots d'un livre de 500 pages serait<sup>84</sup> de 125 000 mots.

Dans l'univers informatique, le terme *importer* réfère à la « conversion d'un fichier stocké dans un format donné vers le format propre à l'application en cours d'utilisation »<sup>85</sup>. Dans notre cas, il s'agit des données numériques Facebook (conversations textuelles, images, vidéos et sons). En vue de lire, d'explorer et analyser ces données brutes, nous avons besoin de « *les importer* dans NVivo12. Or Crowdtangle autorise seulement l'importation des données chiffrables (comme Likes, loves, partages, et les nombres d'interactions, etc.) en format Excel et d'avoir de charts à l'exemple de la figure (F 5.6). L'application de Facebook (Crowdtangle) n'offre donc ni *d'importer* des conversations, encore moins *de les explorer* ou *de les analyser*. Pour l'*importation* des traces numériques, il nous lui annexer une seconde application spécialement l'extension Ncapture. *NCapture* est une extension qui permet d'avoir les contenus textuels et audiovisuels de

<sup>84</sup> À propos d'Écriture, <https://www.aproposdecriture.com/>

<sup>85</sup> Larousse en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/importation/41943>

n’importe quel page web sous forme d’un fichier utilisable par NVivo. Cette extension a été mise sur pied par la même entreprise, l’Australienne QSR International, que l’application NVivo. Nous nous servons du Crowdtangle pour chercher les *posts* en nous servant notamment les concepts *proxémiques* (Exemple de la figure F 5.9) ; et Ncapture permet d’importer ces postes avec leurs conversations textuelles, vidéos, images et sons. L’association Crowdtangle/Ncapture nous permet donc d’avoir des traces numériques des pratiques des citoyennes des Gilts jaunes sous forme des fichiers utilisables par NVivo. Mais les F 5.10.et F 5.11 ci-dessous sont plus éloquentes :

F 5.10



F 5.11



F 5.10 montrant un post de 11/2018 retrouvé grâce à Crowdtangle. Et en F 5.11, le processus d’importation des données est lancé par le biais de Ncapture.

Une fois les données transférées à NVivo, le travail de la cueillette de données vient, au moins temporairement, à son terme. Nous rentrons « officiellement » dans la phase *d’exploration de données cueillies*. C’est là qu’intervient l’application NVivo12. Cette application est spécialisée dans les traitements des données qualitatives, elle est utilisée largement dans toutes sortes de recherche en sciences sociales.

Avant la description de l'exploration de nos données empiriques, il faut revenir sur notre objet afin de nous rappeler en fait ce que nous envisager de réaliser. La recherche vise à répondre à la question suivante (**Tableau 5.4**) : comment les individus engagés dans des pratiques numériques de la citoyenneté font sens de leurs activités politiques ? Quelles éthiques de vivre-ensemble nous proposent ces activités ? Il s'agit de travailler à expliciter des valeurs, vision du monde, bref des aspects cognitifs de ces pratiques politiques. Il s'agit donc d'une lecture de ce que les citoyen.nes vont par des signes. Comment alors *lire* les valeurs éthiques qui fondent ces actes langagiers (posts, textes, vidéos, images, etc.) à travers ces actes numériques eux-mêmes ? Y a-t-il un moyen direct d'accéder aux éthiques à travers des signes (mots, images, vidéos, etc.) ?

Raul Ricœur (1986) nous dit qu'il n'y a pas un accès direct aux subjectivités ni à celles des actrices ni à notre propre. Toute compréhension est donc une action médiée par le langage. Et, quel que soit l'aspect du réel que nous cherchons à comprendre (une montagne, une eau, ou des valeurs humaines, etc.) nous n'avons pas d'autre choix que de nous fier aux signes communicationnels externalisés par les acteurs (discours oraux, documents, textes, monuments, etc.). Cette dépendance de la connaissance aux médias est la « condition ontologique de la compréhension » (*Ibid.* : 46). Dans le cadre de cette ontologie, il y a une coappartenance (de l'objet d'étude et de nous-mêmes) au monde ; une coappartenance créée par le langage dont les expressions nous anticipent de loin. Par conséquent, l'objet de la prochaine section est de décrire l'exploration des signes communicationnels (données ethnographiques constituées de conversations textuelles, images, vidéos).

### **5.16 L'exploration des données**

Comme annoncé, cette partie du chapitre s'évertue à exposer l'exploration des données cueillies lors de notre terrain. Explorer c'est, selon Liliana Doganova (2010), « parcourir afin de recueillir des informations d'ordre scientifique, économique ou ethnographique » (2010 : 29). Explorer dans ce sens évoque le processus d'une découverte face à une nouveauté (explorer un territoire, explorer le temps, explorer des solutions ou des options), ou en aval, le processus de connaissance qui accompagne une découverte (explorer une maison, un mur ; explorer des archives) (CNRTL 2021). La partie précédente a été l'occasion de décrire les détails relatifs à la collecte de données. La collecte a impliqué des outils classiques et numériques, dont l'onglet *Proxémie* de CNRTL et le Crowdtangle. Mais dans la présente partie, le travail de l'exploration se fait pour l'essentiel par le biais de l'application NVivo. Cette partie est constituée de trois (3) sous-section dont 5.7.1 *Nvivo*, 5.7.2 *Fonction explorer de Nvivo* et enfin 5.7.3 *Visualisation* qui, en principe, ne fait vraiment pas partie du processus de l'exploration, mais son résultat, nous avons décidé de l'insérer dans cette partie en pensant que cela facilitera la compréhension du/de la lecteur. trice de l'ensemble de processus de collecte et de l'exploration des données.

### **5.17 L'exploration des données : NVivo**

Il ne sera pas question de présenter ici toutes les fonctionnalités ou tout ce qu'on pourrait faire avec NVivo dans le cadre d'une ethnographie numérique. Ce logiciel offre un nombre relativement élevé et très varié de fonctions relatives au traitement de données qualitatives, mais aussi quantitatives (bien qu'il soit spécialement conçu pour les recherches qualitatives [Edhlund & McDougall 2018]). La **figure 5.12** affiche seulement les sous-fonctionnalités *de la fonction*

« *explorer* ». Chaque chercheur peut choisir donc les outils/fonctionnalités du programme qu'il/elle juge utiles pour mener à bien son projet.



### F5.12 Les sous-fonctionnalités d'Explorer

NVivo est un logiciel faisant partie des CAQDAS [*Computer-assisted qualitative data analysis software*]. Ces programmes informatiques aident à organiser, explorer et même analyser de vastes quantités de données. Parmi les 22 logiciels CAQDAS que nous avons identifiés, NVivo est, avec ATLAS.ti et MAXQDA l'un de trois les plus complets [*comprehensives*]. NVivo se spécialise dans l'exploration et l'analyse de Texte, audio, vidéo, images et pages Web. En outre, nous avons déjà utilisé l'extension de Nvivo, *Ncapture*, dans les importations de données. Les conversations et les posts Gilets jaunes sous forme de fichiers *PDF* ont été importés à travers l'extension *Ncapture*. Il importe de noter que Nvivo est gracieusement mis à la disposition de chercheur.euse.s et étudiant.es par l'Université d'Ottawa.

Comme déjà mentionné, NVivo permet un grand nombre de fonctionnalités parmi lesquels deux principales options nous intéressent en particulier et que nous voudrions présenter dans le cadre de ce chapitre : **Organiser** avec sa sous-fonction « *Encodage* », **Explorer** avec ses sous-fonctions *Assistant de requêtes*, *Visualisation* et *Transcription des vidéos*.

Cette sélection n'est pas définitive. Elle est basée sur ce que nous voudrions accomplir à travers le logiciel. Elle est précisément fondée sur les questions que nous allons poser aux données déjà cueillies : *comment arriver à mieux nous familiariser avec notre base de données ? Comment envisager le rapport entre les rationalités basées sur les sens de responsabilité et celles orientées*

par les convictions des acteurs. trices ? Pour ce faire, il nous faut commencer avec l'exploration de données.

### 5.18 L'exploration des pratiques numériques des Gilets jaunes : fonction Explorer de Nvivo

Que les données soient en fait numériques ou non, la fonction *Explorer* de Nvivo peut être d'un grand secours pour le chercheur, en particulier dans le processus de connaissance et de familiarisation [Hine 2000]. L'exploration permet de se familiariser avec notre base de données : il permet de découvrir de structures, de modèles qui sont difficilement repérables, surtout quand on a à faire à des traces massives 240 000 interactions conversationnelles à lire et à explorer. L'une des sous-fonctions phares de cette fonctionnalité est l'onglet *Assistant de Requête* [voir F.15]. L'Assistant de requête permet, par exemple, de chercher les fréquences de mots spécifiques [révolution, manipulation, vérité, etc.], simplement chercher le ou les mots les plus utilisés dans une quantité spécifique de données ; la **figure 5.13** montre le démarrage d'une *requête* avec des options de requêtes.



#### F5.13 L'outil requête de Nvivo

Nous nous sommes servis de cette sous-fonction d'explorer afin notamment de chercher des discussions qui se rapportent à certains sujets comme la révolution, responsabilité, lois, mission. Nos choix de mots pour de telles requêtes sont généralement fondés sur les deux listes de proxémiques précédemment établies à l'aide CNRTL.

Mais d'autres mots tels que « loi » et « révolution » bien que ne faisant pas partie des listes proxémiques de responsabilité et conviction, nous les avons cherchés. Car nous avons remarqué dans les causeries numériques où ces mots sont utilisés qu'il est souvent question de rapport aux gouvernants et aux institutions publiques avec une tendance marquée à la rupture. Or la volonté de rupture est, suivant la théorie de Weber, une orientation politique mue davantage par la conviction.

La figure 5.14 est le résultat d'une requête faite en usant le concept de « révolution ».

ID	Post	Tagged
101	<p>VIDEO CHOQUANTE !!! QUAND NOS FRERES SONT EN  DÉTRESSE A CE POINT !!!! PLUS LE CHOIX !!!  REVOLUTION !!!!! REVOLUTION !!!!! REVOLUTION !!!!!  REVOLUTION !!!!!</p> <p><a href="https://actu17.fr/essonne-un-homme-tente-de-simmoler-devant-des-temoins-a-la-gare-rer-de-vigneux-sur-seine/?fbclid=IwAR3V6mUnvnHEH8ulKxkicjm4Crq8Vf04qtVcTkCzLF-q3SZlsMDB5nkCq8Q">https://actu17.fr/essonne-un-homme-tente-de-simmoler-devant-des-temoins-a-la-gare-rer-de-vigneux-sur-seine/?fbclid=IwAR3V6mUnvnHEH8ulKxkicjm4Crq8Vf04qtVcTkCzLF-q3SZlsMDB5nkCq8Q</a></p>	<p>Gilet Jaune  Officiel</p>

F5.14. Cette capture d'écran montre seulement la première intervention des participant.es. Il y en a en fait une longue liste d'interventions.

La fonctionnalité *Explorer* autorise aussi d'autres genres de recherche intéressante comme « Fréquence de mots » [voir F5.13] qui permet de montrer les mots qui reviennent le plus dans les pratiques citoyennes numériques. Mais nous n'allons pas utiliser cette fonctionnalité, car ses résultats avérés pas assez significatifs.

### 5.19 L'exploration des pratiques numériques : encodage de NVivo

La deuxième fonction de NVivo que nous avons choisie est « l'encodage ». L'encodage dans NVivo équivaut à un fractionnement du contenu d'un texte en mots, phrases, images, thèmes, etc. Les unités d'analyse sont les interventions des acteurs. L'encodage consiste ce faisant à intégrer

chaque unité d'analyse [donc chaque intervention d'un.e acteur.trice] dans un thème appartenant soit au registre de conviction, soit à celui de responsabilité [les **figures 5.15 et 5.16 en sont d'illustrations**].

Responsabilité							Rechercher
Nom	Fichiers	Références	Créé le	Créé par			
○ Conséquence-Résultat	11	21	4/10/2021 10:07 PM	AM			
○ Engagement	24	81	4/10/2021 9:42 PM	AM			
○ Mission	4	5	4/10/2021 9:42 PM	AM			
○ Obligation	10	22	4/10/2021 9:43 PM	AM			
○ Conséquences-Résul	9	20	4/10/2021 9:44 PM	AM			
○ Avenir	3	10	4/10/2021 9:44 PM	AM			
○ Responsable-Raisonnabl	22	49	4/10/2021 9:45 PM	AM			
○ La légitimité-Légalité	8	9	4/12/2021 4:11 PM	AM			

**F5.15** Cet encodage regroupe les thèmes dans le registre de responsabilité. Quand une intervention exprime le souci pour l'avenir, mission, engagement et/ou recourant à d'arguments de sens de responsabilité, nous les plaçons sous l'un de ces thèmes.

La figure F.15 représente un moment donné de codifications de sens de responsabilités qui se dégagent des discours des acteur. trice. s.

Conviction							Rechercher
Nom	Fichiers	Références	Créé le	Créé par	Modifié le	Modifié par	
○ Injustice-justice sociale	20	44	4/12/2021 3:27 PM	AM	5/7/2021 12:02 AM	AM	
○ Refus de représentation	6	8	4/16/2021 11:14 PM	AM	5/7/2021 5:30 PM	AM	
○ Rejet de la responsabilité	1	1	4/21/2021 12:01 AM	AM	5/7/2021 5:30 PM	AM	
○ Vérité-Certitude	41	192	4/10/2021 9:39 PM	AM	4/22/2021 8:43 PM	AM	
○ Adhésion	12	42	4/10/2021 9:39 PM	AM	4/21/2021 11:36 PM	AM	
○ Authenticité	11	17	4/12/2021 3:37 PM	AM	4/22/2021 11:38 PM	AM	
○ Bien et mal	24	45	4/10/2021 9:44 PM	AM	5/7/2021 4:57 PM	AM	
○ Rupture-Confrontation-Émotion	27	63	4/12/2021 3:43 PM	AM	5/5/2021 5:52 PM	AM	

**F5.16** Et si une intervention paraît renvoyer à une volonté de rupture, révolution, adhésion à une idée, bien vs mal, etc., nous l'affectons sous l'un des thèmes de registre de la conviction.

Cette procédure suppose, dans un cas comme le nôtre, des lectures attentives et rigoureuses des conversations. Il faut connaître les contextes et les enjeux autour desquels les conversations se tiennent. La fonction *Requête* permet seulement de retrouver les conversations où certains thèmes spécifiquement identifiés sont dominants. Il faut une lecture attentive pour recevoir des discours ce qu'ils projettent comme valeurs et visions de monde en termes politiques [Ricoeur 1986]. Une

fois les encodages sont réalisés ou du moins suffisamment étoffés, la fonction Visualisation [sous « *Explorer* »] permet de visualiser afin d'avoir une vue d'ensemble sur la manière dont les éthiques politiques des acteurs nous sont données à lire c'est-à-dire *codifiées*.

### ***5.20 L'exploration des données : visualisation***

Le résultat de démarche est représenté dans la charte circulaire [Pie chart] ci-dessous. À travers l'encodage, nous avons pu ranger les interventions des acteurs sous deux catégories webériennes en matière d'éthiques politiques : responsabilité et conviction. Ces catégorisations donnent lieu, dans NVivo, à une visualisation de la relation de domination entre les éthiques politiques dans les pratiques numériques des Gilets jaunes français d'après l'enquête dans la base de données d'environ 240 000 interventions des gilets jaunes dans des conversations considérées comme de pratiques citoyennes numériques.

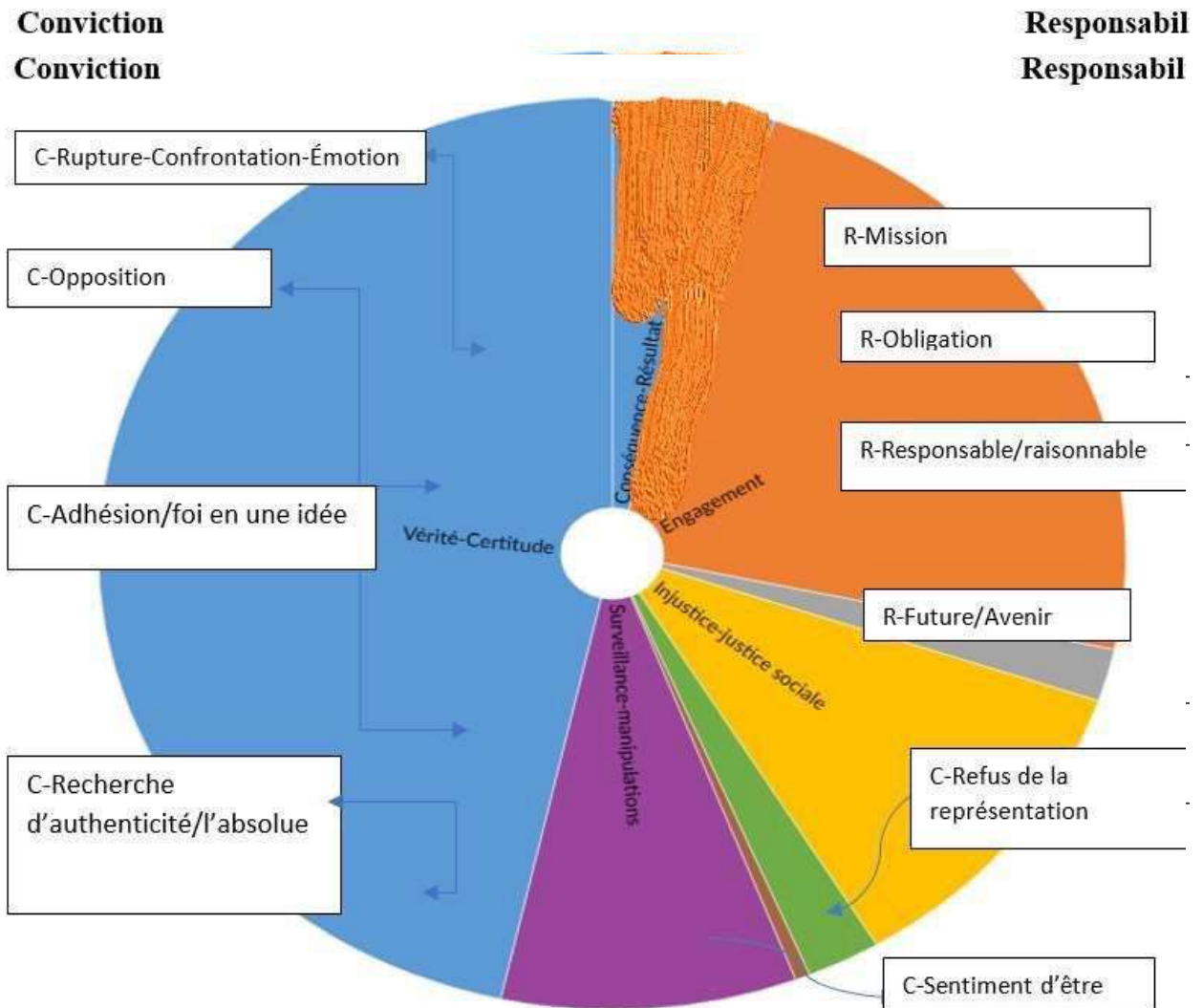


Figure 5.17 : Visualisation de rapport des attitudes politico-éthiques qui se sont données à la lecture des données

Cette visualisation détaillée, fruit de notre travail méticuleux, met en lumière le processus complet depuis le début de la collecte de données empiriques, passant par leur exploration minutieuse, jusqu'à une analyse approfondie et rigoureuse. Elle symbolise l'apogée d'une série d'étapes méthodiquement orchestrées qui ont marqué ce chapitre de recherche. Plus spécifiquement, la figure 5.17 dévoile les attitudes éthiques que notre étude a réussi à mettre au jour. Ce résultat éclaire sous un nouveau jour la conception de l'éthique qui émane d'une perspective « rationaliste

de l'univers et de l'action humaine », tel que conceptualisé par Touraine en 1992. Dans cette vision, il est impératif que les pratiques politiques maintiennent une distinction nette et inébranlable entre les deux dimensions fondamentales du sujet politique : d'une part, sa conviction personnelle et, d'autre part, sa responsabilité envers la société. Il est suggéré dans ce sens que les décisions et actions politiques soient jugées sur la base de leurs conséquences tangibles et prévisibles.

Cependant, cette interprétation des éthiques politiques repose sur l'hypothèse que les individus sont principalement, sinon exclusivement, guidés par la logique et la raison, prenant le temps d'évaluer méticuleusement les avantages et les inconvénients avant de s'engager dans des actions politiques. En adoptant cette approche méthodologique, inspirée de la conception wébérienne des éthiques politiques, nous nous sommes dirigés vers une visualisation qui diverge significativement de la réalité empirique. Dans cette représentation, les éthiques (conviction d'un côté, responsabilité de l'autre) sont illustrées comme étant distinctes et facilement discernables dans le discours des acteurs et actrices. Néanmoins, la réalité est bien plus nuancée, comme le montrent les pratiques des Gilets jaunes. Leurs actions témoignent d'éthiques politiques où les convictions et responsabilités ne sont pas séparées mais entrelacées de façon complexe, se superposant dans les mêmes discours et pratiques. Ces observations suggèrent clairement que nous devons transcender la vision wébérienne des éthiques politiques. Bien que cette vision puisse être heuristiquement utile, l'opposition binaire entre conviction et responsabilité s'avère insuffisante, en raison de son abstraction, pour capturer la complexité des fondements éthiques des pratiques numériques concrètes des Gilets jaunes. La question se pose alors : comment pouvons-nous dépasser l'approche de Weber pour mieux comprendre ces dynamiques ?

### ***5.21 Conclusion***

En guise de conclusion, il convient de rappeler que la question de recherche de cette étude se concentre sur le fondement éthique des pratiques numériques. En partant de l'éthique politique selon Weber, datant de 1919, notre objectif était d'explorer les pratiques citoyennes des acteurs et actrices telles qu'elles se manifestent dans des environnements techno-spatiaux variés, tels que Twitter, Facebook, WhatsApp, et autres. L'étude de cas portait spécifiquement sur les pratiques numériques du mouvement social des Gilets jaunes en France. Dans le cadre de cette recherche, l'objectif de ce chapitre était de décrire avec la plus grande précision possible les démarches et outils déployés pour la collecte et l'analyse de données empiriques, en adoptant une approche à « sensibilité ethnographique », comme le suggère Wills en 2019. De manière générale, ce chapitre a accompli deux objectifs fondamentaux : 1) présenter et décrire les acteurs eux-mêmes, les espaces numériques, ainsi que les outils numériques et non numériques engagés dans la collecte de données, et 2) procéder à l'exploration, l'analyse et la visualisation des données recueillies. Bien que cette démarche nous ait grandement aidé dans cette phase empirique, le fait qu'elle soit fondée principalement sur une distinction rigide entre conviction et responsabilité laisse dans l'ombre une partie essentielle de la richesse des fondements éthiques des pratiques des acteur.trices.

En outre, il est important de souligner que, comme c'est le cas pour toute approche méthodologique adoptée dans le domaine de la recherche, l'ethnographie numérique n'échappe pas à cette règle et présente, elle aussi, un ensemble de limites et d'avantages qui lui sont propres. Ces caractéristiques distinctives, qu'elles soient perçues comme des faiblesses ou des forces, jouent un rôle crucial dans la manière dont cette méthode peut être appliquée efficacement dans le cadre des études. C'est précisément ce que les prochaines sous-sections de cette conclusion se proposent de faire, en mettant en lumière et en discutant de manière approfondie quelques-uns des aspects les plus

significatifs qui définissent l'ethnographie numérique (telle que nous avons appliquée dans cette étude), en tant que méthode de recherche, dans ses dimensions à la fois bénéfiques et problématiques.

### *5.31 Forces et Faiblesses de la méthode*

Chaque ethnographie numérique est unique, car les outils, les techniques mises en œuvre et les défis posés au chercheur.euse sont spécifiques aux contextes et à un certain nombre de choix aussi bien théorique que méthodologique faits par le/la chercheur. e.

À l'aune de ses avantages, nous pouvons dire que l'ethnographie numérique telle que pratiquée dans cette recherche comporte des forces surtout au niveau d'échelle. Ainsi les détails sur l'objet d'étude (ex. l'accès relativement aisé à un grand nombre d'espaces numériques et de groupes gilets jaunes, puis assister aux échanges entre membres du mouvement sur leurs pages Facebook ou encore et surtout retourner dans le temps pour assister aux *échanges passés*, suivre l'évolution dans le temps des positions éthiques et stratégiques des acteur. trices).

En ce qui concerne la cueillette de données, l'ethnographie numérique offre un avantage incomparable avec sa pratique classique dans la mesure où, quand il s'agit des objets comme la citoyenneté, aucun entretien ou entretiens ne pourrait égaler les données discursives produites par les acteurs et actrices elles-mêmes en pleines actions. Ces accès directs au discours-actions rendent obsolètes les objections<sup>86</sup> faites (voir Mariot 2010) à l'égard d'une ethnographie de la citoyenneté. Les positions éthiques issues des conversations entre acteur. trices eux-mêmes sont beaucoup plus spontanées et authentiques que celles issues des réponses aux questionnaires préétablis ou d'entretiens avec le chercheur (Mario 2010 ; Greffet et Wojcik 2014). Dans ce sens, l'ethnographie

numérique permet d'accéder aux conversations issues des accords, conflits et débats entre citoyens engagé.es dans des causes communes et dans ce sens on peut dire avec Thomas Cornillet et Caroline Datchary que l'ethnographie numérique offre l'accès « à de nouveaux terrains et de nouveaux objets » (2020 : 43). Les outils numériques comme Crawdtangle, NCapture et Nvivo nous ont permis d'accéder à des aspects de notre objet que les instruments comme entretiens et questionnaires ne peuvent révéler. Mais ces outils ne sont pas de nature spécifiquement différente des outils ethnographiques conventionnels (immersions, entretiens,), les instruments numériques comme le souligne Dominique Boullier (2019), ne font qu'amplifier « tous ces formats » déjà existants. Au lieu d'interroger les acteurs avec des questionnaires ou des causeries semi-dirigées, on lit directement leurs performances en pleine action. Des études ont montré, par ailleurs, que les observations et lectures directes des pratiques sont bien plus riches que ce que les acteur.es expriment dans le cadre des interrogations et entretiens dont les conditions sont prédéfinies par le chercheur.euse (Mariot 2010 ; Cornillet & Datchary 2020).

### *5.32 Faiblesses non négligeables*

Tout d'abord, si les données des observations non participantes et captures des conversations permettent bien d'accéder à des positions éthiques issues des actions des acteur. trices et donc pouvant être envisagée plus authentiques en termes subjectifs, la question se pose toutefois de savoir si une *immersion plus classique* dans les groupes ne permettrait pas de voir des aspects de fonctionnement des groupes qui feraient peut-être voir les relations moins horizontales qu'elles ne paraissent. Ainsi, les données numériques ne permettent pas d'accéder à des aspects informels comme ce que les acteur. trices se disent dans des rencontres hors ligne (bien qu'en ce qui concerne les GL, les possibilités

de telles rencontres soient minimales, vu les hétérogénéités, le nombre élevé et la dimension des espaces numériques investigués, exemple Compteur gilets jaune compte plus d'un million de membres). Ce qui veut dire que l'accès à une diversité d'une dimension plus grande vient avec plus de sacrifices dont les gravités varient d'un objet à l'autre, d'un champ de recherche à un autre.

En outre, comme d'autres auteur.es ont déjà noté, l'accès relativement rapide à une immense quantité de données vient avec son propre prix. Tout d'abord, la facilité offerte par les outils de collecte de données et d'exploration (Crowdtangle, Proxémie et Nvivo) est précédée d'un travail chronophage d'apprentissage relatif au fonctionnement de ces outils. Par exemple, nous avons étudié Nvivo pendant au moins un mois pour pouvoir le mettre en œuvre (et nous avons été informaticiens de profession!). Puis, puisqu'il s'agit d'une quantité de données textuelles en grande partie, il faut le temps de lire, car il n'y a pas un moyen automatique d'agréger les positions éthiques, il faut lire ou écouter (si vidéo ou audio) attentivement, comprendre une position éthique s'il y a lieu, puis l'affecter à l'un de deux registres de l'encodage (expression de responsabilité ou expression de conviction). Le temps d'apprentissage impliqué par les outils numériques peut dans certains cas, surtout si le/la chercheur.euse n'est pas familier avec l'univers informatique, peut largement dépasser le temps gagné grâce à l'automatisation de collecte. Ce faisant, on peut dire que l'ethnographie numérique, même en faisant économie d'implications temporelles (dues aux distances dans l'ethnographie classique), reprend le gain en temps à travers la massification des données à analyser.

### *5.33 Prochaine étape : le chemin herméneutique*

Dans le chapitre actuel, nous avons entrepris la tâche de fournir une description qui se veut cohérente et relativement claire du processus impliqué dans la collecte et l'exploration de données empiriques. Grâce à la visualisation, il est devenu évident que la distinction traditionnellement établie entre la notion de responsabilité et celle de conviction perd de sa pertinence épistémologique ainsi que de son opérationnalité lorsqu'on se trouve face à des données concrètes cueillies à partir des discours des différents acteurs et actrices impliqués. En effet, la réalité que nous observons dépasse et transcende le cadre théorique proposé par Max Weber, mettant en lumière un dépassement notable de l'intuition initiale de Weber concernant la distinction entre éthique de responsabilité et éthique de conviction telles qu'elles se manifestent dans la réalité des discours. Par exemple, dans les discussions autour de la « justice sociale », les citoyens et citoyennes Gilets jaunes abordent cette thématique en invoquant la responsabilité envers les « générations futures », ce qui relève de l'éthique de responsabilité, tout en plaidant pour une reconnaissance qui passerait par une rupture radicale avec le système actuel, envisagée comme une « révolution », ce qui s'apparente à une éthique de conviction. Ces catégories étaient essentielles pour le célèbre sociologue afin de distinguer entre deux attitudes politiques. Cependant, l'ethnographie numérique révèle que de telles distinctions s'avèrent être des abstractions plutôt éloignées de la réalité.

Mais, comme nous l'avons souligné auparavant, cette observation nous confronte à un dilemme inattendu, voire à une impasse : quelle sorte d'éthique politique découle de ces chevauchements entre les éthiques de conviction et les éthiques de responsabilité ? Comment pouvons-nous comprendre les éthiques politiques qui émergent des pratiques des acteurs et actrices dans un contexte où les distinctions traditionnelles entre une attitude de conviction, qui tire sa force de la

certitude, et une attitude de responsabilité, qui tire sa force de l'obligation, ne semblent plus applicables ?

Nous proposons ce faisnat une hypothèse méthodologique selon laquelle, pour adresser cette remise en question par la réalité même de la distinction établie entre les éthiques de responsabilité et de conviction, il est nécessaire de dépasser ce que Paul Ricœur a décrit comme des sens découlant d'une « interprétation faussement évidente et faussement immédiate » des propos des acteurs (1986 : 51).

Pour Ricœur, il est impossible de percevoir avec exactitude ce que les acteurs ont voulu dire à travers leurs contributions textuelles, visuelles et vidéo, car pour les auteurs eux-mêmes, les mots employés (comme « révolution ») ne véhiculent pas nécessairement les mêmes significations en dehors du contexte du « jeu de la question et de la réponse [où] les interlocuteurs déterminent en commun les valeurs contextuelles qui structurent leur conversation » (*Ibid.* : 49). Cette impossibilité repose sur le fait que, une fois exprimées et après le contexte du « jeu de la question et de la réponse », les paroles des acteur.trices s'autonomisent par rapport aux intentions originelles des auteur.es, à la situation initiale du discours, et à ses destinataires premiers. Les textes ou les pratiques transportent ainsi leurs propres éthiques dans divers cadres d'interprétation. Reconnaître cette autonomie sémantique des discours des acteurs implique de fait une attention particulière aux éthiques projetées par les textes ou les pratiques elles-mêmes. Car tout texte, tout monument ou toute archive propose une vision d'un « monde que je pourrais habiter » (*Ibid.* : 36), esquissant ainsi une éthique du vivre-ensemble. La question cruciale devient alors : quelle éthique du vivre-ensemble est projetée par les pratiques numériques citoyennes des Gilets jaunes français ?

C'est précisément cette interrogation qui sera au cœur du prochain chapitre où nous chercherons à fournir des éléments de réponse. Pour aborder cette question dans le chapitre suivant, nous allons

mobiliser deux traditions intellectuelles distinctes, dont la convergence nous semble essentielle dans le cadre de notre recherche. D'une part, nous envisageons d'analyser les pratiques numériques citoyennes des Gilets jaunes à travers le prisme de l'approche herméneutique de Paul Ricœur. Cependant, étant donné que l'analyse directe des données quasi brutes issues des outils comme Nvivo n'est ni pratique ni efficiente en termes de temps, nous avons choisi de recourir à des méthodes inspirées par la théorisation ancrée, notamment à travers la production de « catégories conceptualisantes » (Paillé & Mucchielli, 2012). Ainsi, le prochain chapitre se divisera en deux parties principales : la première sera consacrée à la présentation du processus de génération de ces « catégories conceptualisantes » à partir des données exposées dans le chapitre précédent, tandis que la seconde partie se focalisera sur une analyse herméneutique de chaque catégorie conceptualisante, cherchant à en dégager les implications éthiques et politiques.

## Chapitre 6

### *Pour une herméneutique des pratiques citoyennes numériques*

#### 6.1 Introduction

Le chapitre précédent a essentiellement porté sur le travail relatif aux données empiriques. C'est un travail qui a impliqué, les outils numériques (Crowdtangle, Nvivo, Porx) de collecte, de sélection, d'exploration afin de codifications des données. Comme on a pu le remarquer, ce processus a engagé un ensemble d'outils numériques et méthodologiques. L'objectif du présent chapitre est double :

1. Il s'agit premièrement de produire des catégories d'analyse, mais il ne s'agit pas de n'importe quelle catégorie. En effet, les catégories dont il est question ici sont de l'ordre de ce que Paillé et Mucchielli (2012) appellent « catégories conceptualisantes » dans le cadre de la tradition de théorisation encrée. En général, une catégorisation conceptualisante est issue d'une lecture des données issues des « expériences » des acteur.trice.s. La tâche de l'analyste (dans la production de ces catégories) consiste à « qualifier les expériences, les interactions et les logiques selon une perspective théorisante » (*Ibid.* :315), c'est-à-dire d'après un horizon dans lequel ces expériences trouvent leurs significations intersubjectives historiques. Par exemple : les usages abondants du concept de « révolution » par les Gilets jaunes français. Il y a un lien intrinsèque entre '*révolution*' et l'histoire politique françaises, une expérience collective existante. Ces usages du concept de révolution renvoient donc à une expérience collective française et dont l'évocation dans un contexte de crise procède d'une vision du monde actuel des membres du mouvement. Ce faisant, notre tâche dans le cadre de la production des *catégorisations conceptualisantes* consiste à nommer cette évocation d'un moment de

l'histoire de la communauté nationale. Il s'agira pour nous de trouver une formule ou « une brève expression (*nous soulignons*) et permettant de dénommer un phénomène perceptible » (*Ibid.* :316) en lien avec les usages de la notion de « Révolution ». C'est le moment d'être attentif au sens contextuel que les acteur.trice.s donnent à cette notion : Quelles sont les demandes ou les problèmes politiques qui justifient son usage? A quoi le phénomène de révolution est-il une réponse selon les usages des acteurs? Ce sont des exemples des questions qui président la production d'une catégorie conceptualisante.

2. Après avoir ainsi agrégé un nombre suffisant de catégories d'analyse, la seconde partie de ce chapitre s'évertuera à des lectures herméneutiques de ces catégories conceptualisantes générées lors de la première partie du chapitre. Dans ce travail de lecture, on se basera sur l'approche herméneutique de Paul Ricœur. La visée de cette partie est d'arriver à présenter la *pensée politique*, c'est-à-dire les idées de vivre-ensemble que les pratiques citoyennes numériques des Gilets jaunes nous proposent comme « solution au problème de la coexistence humaine » (Poltier 1994 :120). Un point très important à retenir à propos de cette sorte de lecture des données est le suivant : Ces idées politiques, ces *éthiques de vivre-ensemble* ne prétendront nullement à une sorte de représentation du monde tel que pensé par les Gilets jaunes français. Une telle prétention serait une illusion. Car il n'y a aucun moyen d'accéder directement aux expériences des acteur.trice.s. Ces expériences sont d'abord médiées par des signes (donc de ce point de vue déjà on sait que notre accès n'est pas direct), en outre ces signes deviennent sémantiquement autonomes une fois inscrits par les acteur.trices dans les espaces numériques. Une fois insérées dans le tissu du monde - c'est ce que Ricœur appelle « sédimentation dans le temps social les actions humaines » [1986 :189]) - les actions des agents n'obéissent ni aux intentions premières des auteur.es ni aux sens que donnent les récepteurs.

Elles « deviennent des ‘institutions’ (*l’auteur souligne*), en ce sens que leur signification ne coïncide plus avec les intentions de leurs agents » (*Ibid.*) ni avec les interprétations qu’ont pu donner les lecteurs ou auditeurs primitifs. Cette double autonomisation sémantique des actions politiques ouvre sur une lecture orientée strictement sur les actions elles-mêmes (ou sur les catégories issues de ces actions dans notre cas). Ce faisant, les éthiques du vivre-ensemble dont nous sommes à la recherche seront des éthiques politiques projetées par les actions elles-mêmes indépendamment des intentionnalités des agents. La reconnaissance de cette autonomie sémantique des actions/textes donne accès à une pratique et éthique de lecture essentiellement attentive à ce que disent les actions à travers les catégories produites lors de la première étape. Cette émancipation des catégories vis-à-vis de leurs situations d’émergence leur donne la prédisposition de « développer des références non ostensives » (*Ibid.* :189), c’est-à-dire des éthiques politiques propres auxquelles le présent chapitre doit sa raison d’être. Ainsi, les deux moments du chapitre étant ainsi présentés, la prochaine section introduit la première partie du chapitre : le processus conduisant à la production des catégories conceptualisantes.

## 6.2 Partie I : Production des catégories d’analyse

La Figure 5.17 au chapitre 5 résume les aspects clés issus du premier niveau d’analyse de données empiriques. On peut ainsi y voir que nos deux principaux thèmes (conviction et responsabilité) accompagnés de leurs codages (voire aussi la Figure 6.6 ci-dessous). La présente partie du chapitre explore et rend accessible le processus engagé dans l’émergence des catégories conceptualisantes. Elle vise au terme d’une démarche de présentation et d’explication des résultats obtenus à travers une combinaison de méthodes numériques et non numériques. Pour ce faire, la section va d’abord

faire un retour à des moments importants des aspects méthodologiques et techniques présentés au chapitre précédent. Une partie des sous-sections de cette première partie du chapitre est donc consacrée à ces retours sur certains moments du chapitre 5 afin de rendre plus clair le processus de la génération des catégories d'analyse que nous présenterons dans la première partie du présent chapitre. Il s'agira essentiellement de revenir sur certains composants liés aux *posts* (messages muraux) et à ceux relatifs aux *commentaires*; *les procédures* impliquées dans les recherches par exemple les détails portant sur des notions produites par le biais du logiciel Porx, *etc.* L'importance de cette réminiscence se trouve dans le fait que ces aspects du travail empirique permettent de mieux exposer ce qui est vraiment en jeu dans cette première partie du chapitre: la production des catégories conceptualisantes : **6.2.1** établissement des champs sémantiques et des termes de recherche et **6.2.2** les détails imagés sur le travail d'exploration de la base de données; ce qui implique la lecture attentive des textes et images; moment orienté sur les captures non seulement des expériences telles qu'exprimées par les acteur.trice.s, mais aussi des environnements numériques et leurs effets assujettissants et astreignants, mais aussi des potentialités (par exemple les contraintes et possibilités issues des *structures* des espaces numériques comme les pages Facebook, YouTube, *etc.*). Ensuite la production des catégories va impliquer aussi la prise en compte des expressions émotives (les emojis) qui constituent une partie importante des interactions entre les acteur.trice.s. Compte tenu de ces variations dans les sources des catégories concernées (discours, structures numériques et pratiques émotionnelles (emojis)) la production des catégories comprendrons trois 3 types : catégories conceptuelles, catégories structurelles et catégories émotionnelles.

Ensuite nous assisterons aux présentations des catégories d'analyse (ou 'catégories conceptualisantes') qui feront l'objet de lecture herméneutique à la seconde partie du chapitre.

### 6.2.1 Le Crowtangle et le Prox : établissement des champs sémantiques et des termes de recherche

Crowtangle permet de chercher tous les types de poste de n'importe quelle page publique sur Facebook. Mais pour avoir un certain contrôle des résultats dans cet océan de données, nous avons fait recours au logiciel 'Prox' du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). Prox permet d'établir une liste de concepts proxémiques de chacun de deux concepts principaux : conviction et responsabilité. Et en voilà les proxémiques retenues pour les deux champs éthiques :

**Responsabilité:** Auto-accusation, Charge, Commandement, Contrainte, Devoir, Engagement, Fonction, Imputabilité, Responsable, Mission, Obligation de rendre compte, Acception de risque.

**Conviction:** Adhésion, Attente, Certitude, Conscience, Désir, Fermeté, révolution, Idée, Sentiment, Vérité, Justice, Évidence.

Ces proxémiques vont nous permettre d'orienter la recherche de posts dans Crowtangle en la gardant en quelque sorte dans les deux éthiques. Il s'agit de lancer la recherche de Crowtangle en mettant un des termes par 'Certitude', 'révolution' ou 'devoir'. En mettant l'un de ces termes, le moteur de recherche de Crowtangle se limite à apporter seulement des postes qui contiennent le terme recherché. La **figure 6.1** en est une illustration.



Figure 6.1 Résultats d'une recherche par terme proxémique. On peut voir le mot révolution dans chaque posts (souligné en rouge).

Cette image est une illustration d'un résultat de recherche à l'aide d'une proximité de la conviction (révolution) dans Crowtangle. Dans chaque post du résultat, il y a le terme révolution. Cette technique permet d'une part de rester dans le champ sémantique de notre objet, et d'autre part, de limiter les résultats pour faciliter le travail de sélection. Telle est la procédure qui nous a permis de collecter et de sélectionner les *posts* qui sont les unités de volume de notre base de données. Maintenant nous allons passer à l'étape de la familiarisation, exploration, découverte, bref à la lecture de la base de données ainsi constituée.

### **6.2.2. Exploration et lecture de la base de données**

L'étape précédente nous montre le travail impliqué dans la collecte et donc de la constitution de la base de données. La base de données est ainsi faite d'une centaine de *posts*. Comme notre recherche est de type exploratoire, dans le sens décrit par John W. Creswell (2007) pour qui elle est adaptée «to investigate phenomenon little understood » (2007 :107), cette limitation du corpus à une centaine de posts n'obéit pas au souci d'une représentativité, mais davantage à celui de la saturation. Nous avons assemblé des posts jusqu'à ce que l'outil 'exploration' et nos propres lectures butent sur des discours aux tons et orientations similaires dans le cadre de l'intervalle temporaire fixé (juillet 2018 – juillet 2021) pour la collecte. Or, même ces cent (100) *posts* viennent avec une quantité de données sans commune mesure avec les données issues, par exemple, des démarches d'ethnographies classiques. Le plus souvent, le contenu d'un *Post* varie entre 1000 et 12000 interactions. Sur Facebook, chaque *post* constitue la création d'un nouvel espace dans le cadre de la page du groupe, il s'agit d'une nouvelle causerie autour du sujet dont le post est l'affiche.



Figure 6.2 L'ensemble de posts apparaissant dans le moteur d'exploration de Nvivo

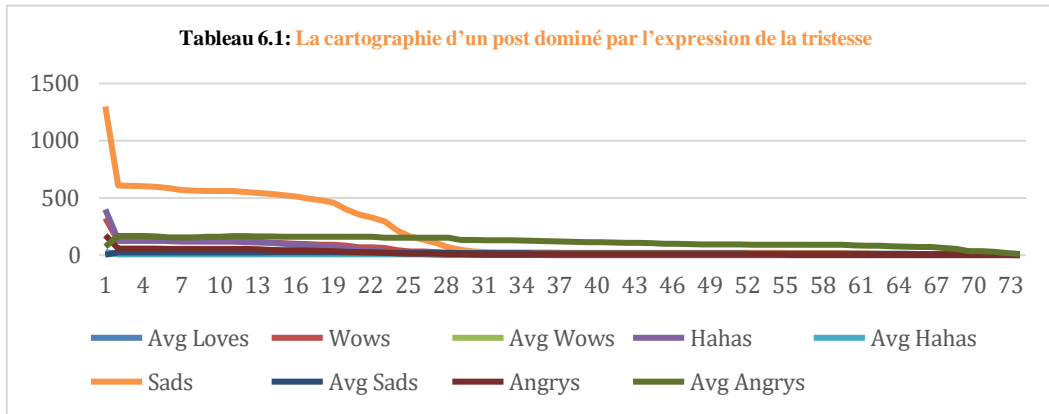
Les *post* sont des espaces de discussion dont les plus petits viennent avec 50 pages des conversations. Ce sont des espaces au sein desquels les Gilets jaunes s'échangent par le biais des 'commentaires' des réactions émotives ou *emojis* et *partages*. Les *commentaires* sont généralement textuels comme moyen de participation dans la conversation autour d'un post. Mais ces commentaires peuvent être des images, des GIF, et des vidéos. Ces images (ou vidéos) peuvent être, soit en appui d'une déclaration textuelle (voir Figure 6.3), soit sans texte, juste un GIF ou une image. Dans ce dernier cas elle peut signifier un acquiescement ou une désapprobation avec la position d'un autre membre, ou celui du post principal.



Figure 6.3 Image montrant 3 manières d'échanger autour d'un post : Un commentaire textuel, GIF et emojis

Toutefois, les emojis se distinguent des images et des vidéos par leur iconicité (chaque emoji représente une émotion spécifique : amour, rire, colère, tristesse, etc..). Chacun des *posts*

sélectionnés vient avec des milliers des emojis et des partages indépendamment des « commentaires ». L'application Crowtangle permet ainsi de cartographier les expressions émotionnelles (emoji) entourant chaque *post* Facebook, le **tableau 6.1** ci-après est une représentation d'un post suscitant une abondance de *tristesse* chez les acteur.trice.s.



Il 's'agit d'un *Post* typique caractéristique de la place et de l'importance des expressions émotives dans les pratiques politiques numériques confirmant ainsi le constat de C. Béal et F. Perea sur « l'importance des émotions dans le fonctionnement réel des échanges communicatifs » (2016 :1). La tristesse est représentée par la ligne orange sur le tableau. Le post en question dit ceci : « À Paris, les *Gilets jaunes* distribuent de l'argent aux sans-abris » (voir **figure 6.4**). Cette affiche a provoqué, en plus des 4.600 commentaires et 27.100 partages, 34.700 réactions émotives dont tristesses, surprises, loves, aimer/likes, rires, colères.



>**Figure 6.4** : le post dont le contenu émotif est représenté

par le **Tableau 1** ci-dessus.

En voilà donc les détails de traitement technico-méthodologiques que nous avons des *posts* avec leurs commentaires et emojis. Et, une fois une quantité substantielle de *posts* est constituée grâce à un travail fatidique et rigoureux de sélection, le parcourt et les lectures de la base de données et afin de *codifier* les contenus. Codifier ici se réfère à l'assignation des discours des acteur.trice.s à un de nos deux termes éthiques, conviction et responsabilité. Ce travail de codification est mieux expliqué par **la figure 6.5** ci-dessous montre l'exemple d'un travail de codification des discours.



**Figure 6.5.** Travail de codification des pratiques citoyennes numériques

La figure ci-dessus est un exemple d'un travail de codification. Il consiste à lire attentivement les commentaires et autres réactions entourant un post. Ensuite, il faut sélectionner des passages afin de l'assigner en fonction de leurs orientations éthico-politiques, c'est-à-dire soit à la conviction soit à la responsabilité. Pour montrer à quoi ressemble la mise en pratique de ces assignations selon les valeurs éthiques des acteur.trice.s, considérons ces exemples ci-dessous :

- 1) Les propos suivants sont assignés sous le code de responsabilité : *«Je ne gagne pas le smic chère madame, mais votre discours est puant, mais de quel droit vous vous permettez de dire ses propos. Je vous rappellerai que certaines personnes ont bien travaillé à l'école, ont des diplômes et pourtant aujourd'hui ont un travail rémunéré au smic Sortez de votre tour d'argent »* (GJ infos, 5 Nov. 2019). L'orientation éthique de ces propos est clairement

le sens de responsabilité. Ils appellent à l'usage de la raison afin de prendre en compte les complexités des circonstances de vie. Les propos en question appartiennent à une participante (S.V) commentant les propos d'une personnalité publique, la journaliste Julie Graziani, qui blâme une mère au SMIC (salaire minimum) en déclarant notamment : « *Qu'a-t-elle fait pour se retrouver au SMIC, a-t-elle bien travaillé à l'école ou suivie des études ? [...] Et si on est au SMIC, faut peut-être pas divorcer dans ces cas-là* ».

- 2) Les propos ci-après ont été assignés comme étant davantage fondés sur la conviction.
- « *Mensonges et manipulations en Macronie... Chaque Français devrait voir cette vidéo afin de comprendre que Macron c'est le chaos de la pensée, le chaos pour la vérité, le chaos pour la France et pour les Français !* » (GJ 1<sup>er</sup> Jan 2020). Le sujet du commentaire est une vidéo qui compare les affirmations de présent Emmanuel Macron de 2017 à certaines de ses positions en 2020, il s'agit donc d'une « vidéo fusionnée » dont l'objectif affiché est de montrer les contradictions dans les propos du président. L'éthique de la conviction est ici attestée par une forte envie de faire coïncider les actions politiques avec une certaine idée salubre pour la communauté.

Ces classifications des propos comme davantage motivés par les convictions des acteur.trice.s se fondent sur deux sources : La première source est la description wébérienne de l'attitude gouvernée par la conviction : assurance de détenir la vérité, croyance, rejet de compromis, tendance à vouloir appliquer la vérité. La deuxième source est la liste de concepts issus du champ sémantique obtenu à l'aide du logiciel Prox les figures (F 5.7 et F 5.8) au chapitre. Selon ce résultat, certains lexiques tels que Vérité, Certitude, Croyance, Fermeté, Certitude, etc. appartiennent au champ sémantique de conviction. Ces lexiques

représentent les attitudes dont Weber parle comme étant typiques des acteurs au moment où ils/elles sont dominé.es davantage par leurs convictions.

Ce sont ces assignations/classifications qui ont donné la figure 6.6 ci-dessous :

#### F.6.6 représente un travail de codification de conviction

Conviction			
⊕ Nom	Fichiers	Relérences	
⊖ <input type="radio"/> Conscience d'être dans la vérité	44	404	
⊖ <input type="radio"/> Adhésion comme expression de solidarité	19	90	
<input type="radio"/> Nécessité de reconnaissance	13	46	
⊖ <input type="radio"/> Dichotomie bien-mal-Outrée	27	188	
⊖ <input type="radio"/> Recherche de l'authenticité	11	17	
⊖ <input type="radio"/> Rupture comme moyen de se retrouver	27	63	
⊖ <input type="radio"/> Restaurer la justice sociale	25	112	

La Figure 6.6 est l'état de travail de codification à un moment donné. On voit les 7 codes établis par assignations des discours en raison de leurs orientations éthiques de conviction. L'onglet « Références » indique le nombre des passages textuels et autres images codés et l'onglet « Fichiers » désigne le nombre de fichiers correspondants. Ces codes sont établis dans une tentative de couvrir le champ sémantique du concept de conviction tel que produit par Prox. Ainsi les éléments comme « Adhésion », « Nécessité de reconnaissance », « Dichotomie bien/mal », etc. en sont des indices établis à l'aide des proxémies afin de faciliter le travail de codification. Par exemple, un texte fustigeant le président Macron d'irresponsabilité tout en étant un peu très sûr de son propre bien-fondé ou pertinence, nous l'affectons au code « Conscience d'être dans la vérité ». Et c'est le même travail qui est impliqué dans l'organisation des orientations éthiques de responsabilité dans les discours des acteur.trice.s (**Figure 6.7**):

Responsabilité			
Nom	Fichier	Référence	
○ Réflexion sur les Conséquences- Résultats des action	14	27	
○ Respect d'engagement	26	93	
○ Obligation envers les autres	11	26	
○ Importance des conséquences des actions	9	20	
○ Lutter pour la génération future	3	10	
○ Responsable-Raisonné	22	49	
○ Souci pour la légalité des actions	8	9	
○ Sentiment de mission	4	5	

Figure 6.7. Cette image représente le travail de codification de

responsabilité à un moment donné.

Comme on le voit, le but de travail d'exploration est d'arriver à faire émerger les codes ci-dessus pour chacun de nos deux principaux concepts éthiques. C'est à partir de ces codes que nous allons faire découler les catégories d'analyse. Ce travail de production des catégories est l'objet de la présentation de la prochaine section. Il s'agit d'abord d'expliquer ce que nous entendons par catégories d'analyse dans le contexte de cette étude, ensuite d'exposer les catégories d'analyse elles-mêmes.

### 6.2.3 Qu'est-ce qu'une catégorie d'analyse ?

Les étapes précédentes ont permis de présenter le processus impliqué dans la production de nos catégories. La présentation de ce processus est un enjeu majeur de chapitre, car cela facilite au lecteur la compréhension de l'ensemble du travail, y compris les catégories elles-mêmes. Cette section vise à expliciter davantage ce que sont les catégories conceptualisantes. Sur le plan historico-philosophique, le concept de catégorie remonte à Aristote (en passant par Kant) avec ses dix catégories universelles (essence [ou substance], quantité, qualité, relatif, lieu, moment, position, possession, action, passion) (Nef 1999; Comte-Sponville 2001). Pour Aristote, les catégories sont des modes à travers lesquels le monde (ou l'être) s'exprime, elles nous donnent la capacité d'exprimer et de discuter des données. Dans le cadre de notre étude, nous avons opté de cette étude,

nous nous inspirons de la catégorisation telle que pratiquée dans le champ d'études de la théorisation ancrée (Basit 2003; Paillé et Mucchielli 2021).

Nous avons déjà annoncé au début de cette partie que nous aurons à faire à *trois (3) types de catégorie conceptualisantes*:

La *catégorie conceptuelle* issue directement des *interactions discursives* des acteur.trice.s, la *catégorie émotionnelle* exprimée par le biais des *emojis* et enfin la *catégorie structurelle* représentant les *effets de structures* du numérique sur les comportements et pratiques des acteurs. Cette section s'évertuera à expliquer ce qu'est une catégorie ainsi que les spécificités relatives aux trois types de catégories retenues dans ce chapitre. Il nous faut d'abord expliquer en détail les 'catégories conceptuelles' et le travail intellectuel impliqué dans leur établissement. Au nombre de sept (7), ces catégories sont issues directement de pratiques discursives codifiées. Mais ces catégories d'analyse ne sont ni des concepts (qu'on peut définir avec plus ou moins de précision dans le sens classique du terme) ni des simples mots (c'est-à-dire des notions qui préexistent déjà au travail). Les catégories dont il est question ici sont des expressions souvent composées à même les données et les discours des acteurs. Des expressions inspirées par les discours et qui comptent une certaine vision du monde. Sur le plan théorique, ces expressions ont tout à voir avec les « catégories conceptualisantes » de Pierre Paillé et Alex Mucchielli (2021) dans le cadre de la tradition de théorisation ancrée :

« Nous pouvons définir la catégorie conceptualisante comme une production textuelle se présentant sous la forme d'une brève expression et permettant de dénommer un phénomène perceptible à travers une lecture conceptuelle d'un matériau de recherche » (*Ibid.* 2021: 360).

Produits de travail sur les données empiriques, ces types de catégories d'analyse sont propres à une analyse visant à dépasser l'étape simplement descriptive du chapitre 5, afin de chercher un sens issu directement du phénomène ou de l'expérience: un emoji représentant le Cœur désigne directement quelque chose, cette chose est une certaine expérience d'amour dans le cadre d'une action collective.

Exprimées dans ce sens, une catégorie d'analyse est une tentative de capter directement les expériences des participant.es à travers une expression qui lui rend plus ou moins justice. Son objectif est d'intégrer cette expérience dans une histoire plus globale (par exemple l'historicité française dans le cas des gilets jaunes). Nous avons construit ces catégories en nous inspirant des pratiques d'analyse de données issues de la tradition de la théorisation ancrée. Il s'agit d'un travail consistant à nommer les phénomènes discursifs, structurels et émotionnels relatifs aux pratiques citoyennes des acteur.trice.s.

#### **6.2.4 Catégories conceptualisantes conceptuelles**

Le terme conceptuel est ici ajouté pour signifier que les catégories conceptualisantes dont il est question dans cette partie sont issues des codes qui, eux-mêmes, proviennent de nos lectures des discours textuels, audio ou audiovisuels. Donc, dans cette section, nous allons présenter nos catégories d'analyse *du type conceptuel* (on se rappelle que nous avons retenu trois types de catégories conceptualisante, dont celles conceptuelles, structurelles et émotionnelles). Les catégories conceptualisantes conceptuelles sont des expressions issues de nos lectures des codes précédemment présentés (voire les **figures 6.6 et 6.7** à la section *Exploration et lecture de la base de données*).

Elles sont en fait « des réductions à des constantes ou à des formes essentielles » (*Ibid.* 2016 :15 - 16) et capables de rendre compte d'un certain sens projeté par les discours agrégés dans des codes. Une catégorie conceptualisante conceptuelle peut regrouper deux ou trois codes pour en donner une expression capable de capturer un fond expérientiel des acteur.trice.s. Leur constitution est le résultat d'un regard différent que le regard qui nous a permis de codifier les textes et cela parce que dans la production de catégories conceptualisantes, « le chercheur va aborder conceptuellement son matériau de recherche avec comme objectif de *qualifier les expériences* (nous soulignons), les interactions et les logiques selon une perspective théorisante » (2021 :315). Un tel travail théorisant a donné lieu à un regroupement de codes, ce qui a diminué de moitié le nombre initial de codes. Par exemple le code « *Sentiment de mission* » (voir l'image 6.7) rejoint le code « *Respect d'engagement* » pour former une seule catégorie conceptualisante : « *Respect d'engagements : tension entre engagements internes et externes de l'État* » dans l'axe de codification de responsabilité. Et au niveau de l'axe de conviction, la même opération a permis par exemple de capter dans une même expression les codes « *recherche de l'authenticité* » et « *Rupture comme moyen de se retrouver* » en vue de former la catégorie d'analyse « *Révolution : une rupture et un retour sur un soi vrai* ». Au final, ce travail de capture d'expérience des acteur.trices a donné les catégories conceptuelles suivantes réparties selon les champs sémantico-éthiques de conviction et de responsabilité (**Tableau 6. 2**):

<b>Catégories issues de la conviction</b>	<b>Catégories issues de la responsabilité</b>
1. Révolution : une rupture et un retour sur un soi vrai	2. Respect d'engagement : tension entre respects d'engagements internes et externes de l'État
3. Justice sociale : un intrinsèque de l'identité nationale	4. Conséquences futures : un avenir meilleur
5. Opposition bien/mal : le désir de récompense	6. Nécessité du raisonnable comme capacité d'être citoyen.ne
7. Application de la vérité : une exigence de la science dans l'espace public	

**Tableau 6. 2 : Catégories conceptuelles organisées selon leurs appartenances aux éthiques**

Nous avons déjà signalé qu'en plus des 7 catégories conceptuelles, nous en aurons quatre (4) dont les deux sont des catégories conceptualisantes structurelles rendant compte des effets de structures numériques sur les pratiques des acteur.trice.s. Et les deux autres catégories sont des issues des *réactions émotionnelles* (telles qu'amour, rire, tristesse, surprise, etc.) afin de prendre en compte ces pratiques « sans mots » (Kaye; Malone et Wall 2017: 66) faites par le biais des emojis, cette « langue des signes très politique » (Cini 2022<sup>88</sup>) et qui, selon Alienna Kazmi & Coll.(2019), si « une image vaut mille mots, donc les emojis aussi » (*Ibid.* : s.p), l'image dit plus qu'elle ne montre et plus que le langage ne peut l'exprimer. Ce constat mène P. Ricœur (dans *Métaphore vive* [1975]) à reconnaître que « le sens lui-même est iconique par ce pouvoir de se développer en images » (*Ibid.* : 266), le rêve de tout texte est d'ouvrir l'imaginaire, de donner l'image d'un aspect du réel. Les deux prochaines sections seront spécifiquement consacrées aux présentations des deux (2) catégories structurelles puis de celles émotionnelles.

### **6.2.5 Catégories conceptualisantes structurelles : modifiabilité et mixité**

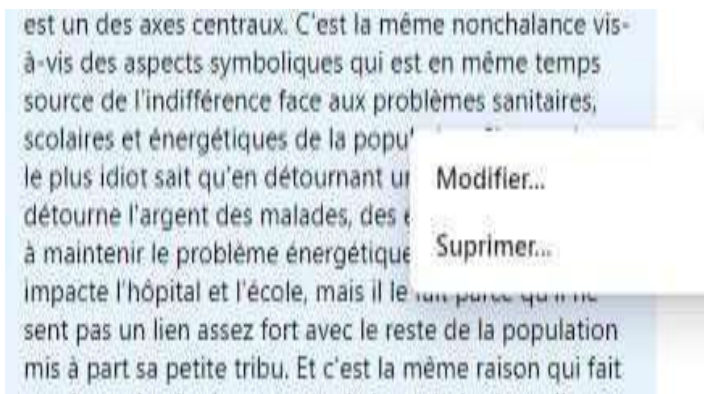
La littérature sur le numérique a consigné et analysé nombre d'aspects spécifiques à l'écriture et aux discours numériques (Levy 1998 ; Herrenschmidt 2000; Boullier 2019). Les discours fixés par « l'écriture réticulaire » ne sont pas exactement le discours médié par l'écriture classique. Il y a d'abord cette antithétique entre elles : la tendance à la totalisation de cette dernière (Levy) qui correspondrait à la décentralisation effectuée par la première. Selon Levy, cette antithétique correspondrait à une transformation de l'écriture par le numérique. Il transforme l'écriture dans le sens où il recontextualise l'évènement discursif à travers l'introduction d'une souveraineté de l'immédiateté que Paul Virilio (1998) avait dénoncée. La distanciation responsable de la

---

<sup>88</sup> Clara Cini (2022). « Les émojis, une langue des signes très politique », Le Monde [LIEN](#)

décontextualisation induite par l'écriture (d'où l'exigence historiquement originelle de l'herméneutique) disparaît avec l'effacement de la distance par le numérique. Ces aspects structurels à l'espace numérique déterminent, en partie, les pratiques politiques de manières particulières. Les phénomènes tels que suppression de l'espace et du temps, suppression des différences entre conversations et messages écrits, etc., affectent non seulement certaines présuppositions de l'interprétation des textes et des actions politiques (Levy 1998), mais aussi font émerger des nouvelles pratiques sociales (ex. des achats en ligne, enseignements à distance, etc. qui à leur tour rendent nécessaires des nouveaux métiers et des pratiques politiques). Parmi les *catégories structurelles*, nous en retenons deux en vue d'en dégager les portées politiques et éthiques: la *modificabilité* et la *mixité* des pratiques numériques.

1) *La modificabilité*, ou « amendability » selon l'expression de Jacopo Domenicucci (2018), des discours numériques. La modificabilité se réfère au fait que la parole dite/écrite publiquement peut être modifiée dans les espaces numériques et surtout sur Facebook où la « conversation simultanée à plusieurs » (Marrocia 2016 :70) peut être modifiée après coup. Ce que je viens d'écrire ou dire dans une « conversation Facebook » publique est toujours à ma disposition (à l'exemple de la **figure 6.7** ci-dessous), je peux modifier ou supprimer. On peut dire que le sens des actes discursifs reste dans un état transitoire ou « liquide » selon la fameuse expression du sociologue Zygmunt Bauman (1925 - 2017). Cette spécificité est propre à l'espace numérique et influence sur les pratiques des acteur.trice.s. La modificabilité, tout en donnant un certain effet de contrôle aux usagers, est souterrainement liée à des enjeux aliénants relatifs aux dispositifs de communication.



F6.8 Modificabilité de la parole dite

3) La seconde catégorie structurelle est la *mixité* des conversations numériques des Gilets jaunes. Michel Marrocia (2016) appelle ce caractère des discours numériques « hybridité » qui permet à l'écriture numérique de dépasser la dichotomie *oral/écrit*. Cette catégorie représente le fait que les conversations des Gilets jaunes, les *tchats* sur Facebook, sont des conversations publiques *directement écrites*. Ce sont des conversations, mais elles se font par l'écriture (donc fixées par des symboles discursifs) et non transmises par la voie orale destinée à être écoutée. Le parler est écrire, et par conséquent, l'écoute et le lire deviennent synonymes<sup>89</sup>. Cette transformation est une nouveauté quasi absolue dans le contexte de conversation. En tant que parler, le discours numérique garde son caractère événementiel et donc bien ancré dans son contexte de production, mais en tant qu'écrire, les discours numériques des gilets jaunes s'universalisent en ce sens que les internautes du monde entier y accèdent et les soumettent à leurs propres interprétations. Les conséquences interprétatives/herméneutiques de cette mixité sont importantes. Ces deux aspects structurels, *mixité et modificabilité*, sont féconds (en ce sens qu'ils ouvrent sur des particularités majeures des pratiques numériques), et nous permettent d'enrichir notre compréhension des éthiques des acteur.trice.s.

Ces effets de structure sur les discours numériques sont fortement agrémentés des expressions iconiques qui sont généralement connues sous la dénomination 'd'émoticône' puis 'd'emojis' qui

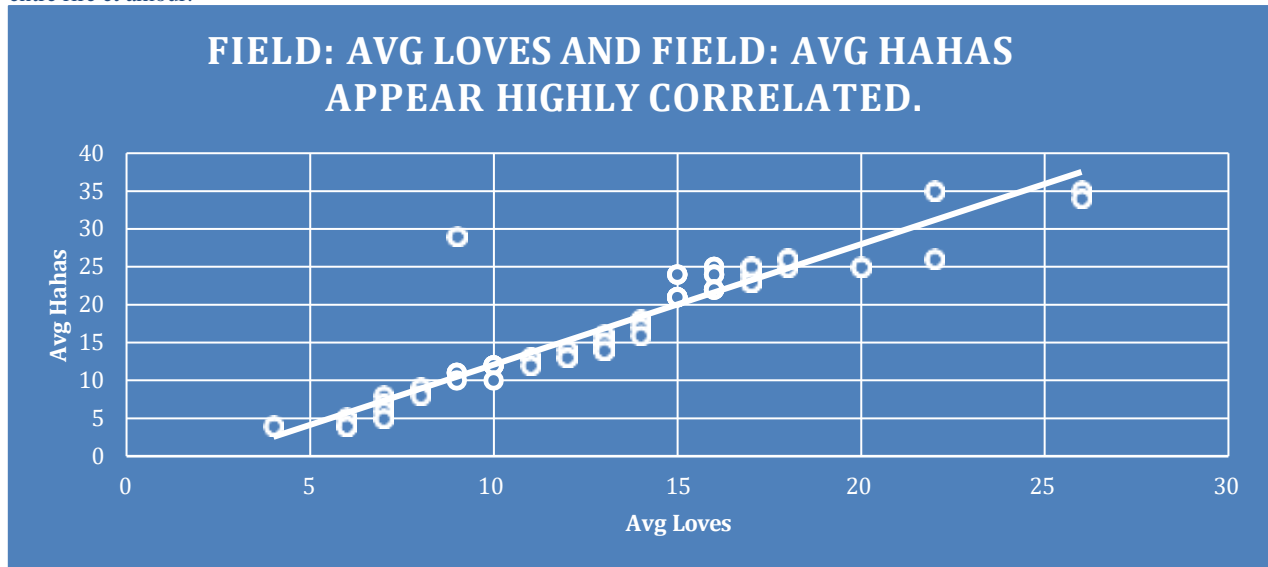
<sup>89</sup> Alors que pour Heidegger par exemple, c'est « l'ouïr [qui] est constitutif du discours » (p. 201 cité par Ricœur 1986), ce qui mène Ricœur à inférer que « mon premier rapport à la parole n'est pas que je la *produise*, mais que je la *reçoive* » (1986 :92). Donc, il y a, avec le numérique, une transformation radicale à deux niveaux au moins : niveau parler/écrire, niveau dire/parler et niveau écouter/lire.

sont des pictogrammes d'émotion. Leur présence importante dans les pratiques politiques numériques des Gilets jaunes témoigne de la place de l'émotion dans leur politique voire dans la politique en général. Nous en avons choisi deux catégories, dont l'Amour et la Tristesse, elles feront l'objet de présentation de la section suivante.

### 6.2.6 Catégories émotionnelles : 🍷 Amour et Tristesse 🟡

Enfin le troisième type de catégories rend compte des pratiques émotionnelles. Les emojis, Facebook les catégorise comme 'réactions'. Ce qui les différencie d'autres termes comme 'commentaire' et de 'partage'. Mais tous les trois font partie des 'Interactions' selon Facebook. Ces emojis sont des actions par émotions. Historiquement, les emojis est une transformation terminologique de la « émoticône » mot composé des termes '*émotion*' et '*icône*'. Émoticône est maintenant, dans une large mesure, remplacé par le terme '*d'emoji*' (voir Pierre Halté 2019 pour une histoire détaillée du sujet). Ce qui nous intéresse ici, ce sont les contenus formels/manifestes des emojis. Des symboles visuels des sentiments tels que la colère, l'amour, la tristesse, le rire, la sollicitude, la joie, etc., que les participant.es aux mouvements sociaux numériques s'en servent pour supporter, rejeter, compatir, etc. À la fin de 2021, quelques 900 expressions emojis ont été ajoutées aux 2089 que les usagers du Facebook disposent déjà. Les Gilets jaunes français utilisent abondamment ces emojis émotifs dans le cadre de leurs transactions virtuelles. C'est principalement à travers les emojis qu'est exprimée la majeure partie de soutiens ou d'oppositions avec les contenus des *posts* ou d'un *commentaire*. Le **Tableau 6.3** est un post lu uniquement à travers les emojis).

Tableau 6.3 : Une représentation graphique par Crowdtangle du post "Un étudiant démonte le gouvernement". Il montre le rapport entre rire et amour.



### 6.2.7 Pour conclure cette première partie

Pour finir cette première partie du chapitre, il nous faut simplement en exposer les résultats de la production des catégories d'analyse :

Nous avons au total 11 catégories d'analyse : *7 catégories conceptuelles*, *2 catégories structurelles* et *2 catégories émotionnelles (émojis)*. Et cela donne le **tableau 6.4** ci-dessous :

Catégories conceptuelles	Catégories structurelles	Catégories émotionnelles/Emojis
1. Révolution : une rupture et un retour sur un soi vrai	1. Modificabilité	1. Amour
2. Justice sociale : un intrinsèque de l'identité nationale	2. Mixite	2. Tristesse 🟡
3. Opposition bien/mal : le désir de récompense		
4. Application de la vérité : une exigence de la science dans l'espace public		
5. Respect d'engagement : tension entre respects		

D'engagements internes et externes de l'État		
6. Conséquences futures : un avenir meilleur		
7. Nécessité du raisonnable comme capacité d'être citoyen.ne		

**Tableau 6.4 des catégories d'analyse retenues**

C'est sur l'analyse de ces catégories sorties du travail empirique que la deuxième partie du chapitre sera consacrée. Dans ce procès, nous serons principalement accompagnés de Paul Ricœur, surtout dans la proposition d'une lecture herméneutique dont la mission est d'accueillir « la proposition du monde » (Ricœur 1986) que les textes-actions des Gilets jaunes français nous proposent.

### 6.3 Partie II : Au-delà de Max Weber : la pensée politique des gilets jaunes

Notre analyse repose sur onze (11) catégories d'analyse que nous avons élaborées à partir du processus de production présenté dans la partie précédente. Nous allons maintenant procéder à une analyse herméneutique de ces catégories, en consacrant une section à chacune d'elles. Notre démarche herméneutique s'inspire de Paul Ricœur (1986), l'un des plus grands philosophes français et l'un des plus brillants théoriciens dans les champs de recherche en sciences humaines (Grondin 2006). Ricœur est souvent décrit comme un philosophe du temps, de l'histoire et de la mémoire (Grondin 2006; Vendra 2021), comme en témoignent les titres de ses livres (*Histoire et vérité* [1955], *Temps et récit* [1983], *La Mémoire, l'histoire, l'oubli* [2000]). Cependant, il s'est également intéressé aux enjeux relatifs aux actions, comme le montrent ses œuvres majeures telles que *la Philosophie de la volonté* (1950), *Parcours de la reconnaissance* (2004) et *Du texte à l'action* (1986), pour ne citer que les plus importantes. C'est cette dernière œuvre qui nous servira de guide principal dans notre travail de lecture des pratiques citoyennes numériques, tout en faisant appel à d'autres sources lorsque cela sera nécessaire pour étayer nos arguments. Nous avons choisi *Du texte à l'action* pour plusieurs raisons. D'abord, parce que selon plusieurs commentateurs, dont L. Possati (2013) et J. Grondin (2006), ce recueil d'essais constitue une quasi-synthèse des principaux thèmes du philosophe. Ensuite, parce que Ricœur y propose une méthode d' 'objectivation' pour les sciences humaines et sociales qui ne soit pas calquée sur le modèle des sciences de la nature. Il y expose une théorie de l'action à travers un retour à la problématique de l'interprétation initiée par Wilhelm Dilthey (1833-1911) et qui s'est heurtée à une impasse interne (Ricœur 1986 :74). C'est dans le cadre de cette méthode que nous allons aborder les pratiques des gilets jaunes dans les espaces publics numériques par le biais des catégories conceptualisantes. Notre objectif est de saisir, à travers chaque catégorie, ce que Ricœur appelle « la proposition du monde » (1986 :114)

qui émane du texte. Par texte, Ricœur entend non seulement les ‘textes écrits’ au sens strict, mais aussi « les documents, les œuvres, les institutions, les monuments » (Ibid. :59) et toutes les traces qui nous permettent de lire le passé. Lire, pour Ricœur, c’est se mettre à l’école du texte, le texte étant entendu ici comme représentant tout unité analytiquement intelligible. Lire dans ce sens implique d’adopter une attitude d’exposition de soi aux traces du passé (un texte, un monument, une œuvre ou une action, etc.) et accueillir le sens du monde qui s’y projette. C’est chercher un sens, une compréhension de soi qui émerge de mon interaction avec le texte. Une compréhension, non pas de l’intention de l’auteur.e de l’œuvre (ou de l’action), mais de ma propre compréhension dans le cadre d’un monde projeté par les traces de ces actions politiques, celles des Gilets jaunes français à un moment donné dans l’histoire du mouvement. Il s’agit ainsi de me comprendre moi-même dans le cadre du « projet d’un monde que je pourrais habiter et où je pourrais projeter mes possibles les plus propres » (Ibid. :54). Car de tels projets politiques sont, selon Ricœur, inclus dans toute « action sensée » (Ibid. :177). Chaque action sensée est porteuse d’une éthique d’un monde commun, d’une éthique de vivre-ensemble ou encore selon l’expression de l’auteur « une proposition du monde ».

Une proposition du monde est alors ce que chaque catégorie conceptualisante d’analyse m’enseigne dans le contexte du mouvement Gilets jaunes. Je me comprends moi-même dans le cadre d’une éthique de *vivre-ensemble* projetée par les catégories issues de pratiques numériques des Gilets jaunes. Tel est le rôle dévolu à chaque sous-section de cette *Partie II* du chapitre. Par conséquent, la question qui guide chacune des sections de cette partie est alors la suivante :

*Quelle éthique de vivre-ensemble, ou pour reprendre l’expression d’Alain Badiou, quelle idée « de ce que la collectivité peut et doit devenir » (2017 :14) pourrions-nous recevoir de cette catégorie?*

*Les parties qui composent la partie II* - la première sous-section (6.3.1) sur la *modificabilité* des pratiques numériques sera consacrée à une herméneutique des dires numériques dans la mesure où *elles sont modifiables*. Nous aborderons ici, certains effets *politico-éthiques* des paroles modifiables. La modificabilité elle-même est un effet structurel propre aux espaces discursifs numériques. Nous aurons ensuite la sous-section 6.3.2 sur la *Mixité* des conversations numériques. La mixité introduit un paradigme herméneutique/interprétatif qui permet aux conversations numériques d'aller au-delà des dichotomies orale/écrite et écoute/lire. Mais ce dépassement vient avec des enjeux politico-éthiques, parmi lesquels la question de l'anonymat. Celle-ci pose la question éthique de vivre-ensemble dans un cadre où règne une possibilité généralisée de *l'incognito*. La sous-section 6.3.3 est la plus longue de la partie II, car elle regroupera toutes les sept (7) catégories conceptuelles. Il s'agira de prendre connaissance de l'éthique des acteur.trice.s à travers les 7 sous-catégories issues de leurs interactions discursives. A chaque catégorie conceptuelle, nous poserons la même question pour les catégories structurelles et émotionnelles: quelle proposition du monde recevrons-nous de cette catégorie conceptuelle? Enfin, les deux dernières sous-sections de cette partie (6.3.4) Amour et éthique politique et (6.3.5) Tristesse et éthique politique, se verront pour tâche d'exposer les relations entre les emojis et les éthiques politiques.

### **6.3.1 Modificabilité des paroles numériques : confiance et vivre ensemble**

Lorsqu'on examine les pratiques numériques des gilets jaunes, on se trouve confronté à une réalité discursive inédite, où émergent de nouvelles formes de communication et d'expression. Ce phénomène est caractérisé par ce que Paveau (2017 :11) appelle le « technomot, de technosigne, de technogenre », où les internautes utilisent des "techno-graphismes" tels que les mèmes, les gifs,

les emojis et les hyperliens pour s'exprimer, interagir et agir. Ce changement n'est pas uniquement d'ordre temporel et spatial, car il entraîne également une fluidité dans tous les aspects de nos vies (Hine 2000 ; Mathias 2002). En effet, le monde numérique se caractérise par une circulation accélérée des informations, une mixité des discours et une modifiabilité des objets discursifs (Emerit 2016 ; Paveau 2019). La mixité et la modifiabilité sont des effets de la structure des réseaux sociaux qui influencent les objets et les pratiques qui s'y déploient, et c'est pourquoi nous les avons intégrées à nos catégories d'analyse.

Dans cette section, nous nous concentrons sur la catégorie de la modifiabilité. Plus précisément, nous explorons les effets éthiques découlant de la nature modifiable des discours numériques. Notre objectif est de faire émerger une éthique politique, ou ce que Ricœur (1986) appelle « la proposition du monde », à partir de cet impact structurel de l'espace numérique sur les discours virtuels. La modifiabilité désigne la capacité d'un locuteur (ou d'un autre intervenant) à modifier un discours déjà publié lors d'une conversation sur Facebook. Dans ses travaux linguistiques sur le numérique, Laetitia Emerit (2016) considère cette particularité des traces digitales à travers le concept d'"instabilité". Ce concept vise à saisir la nature évolutive, ouverte et "liquide", selon l'expression de Zygmunt Bauman, des espaces connectés. Ainsi, la modifiabilité est une manifestation de l'inconstance inhérente aux données numériques. Cependant, dans le cadre d'une action collective, l'enjeu de la modifiabilité révèle une certaine fragilité des capacités des acteurs à se fier les uns les autres et à se faire confiance mutuellement (Dreyfus 2001 ; Morozov 2011). Avant d'aborder l'impact de cette modifiabilité sur les relations entre les acteurs, il est nécessaire de mieux comprendre sa place et son statut dans la structure globale du numérique.

La modifiabilité est inscrite dans les propriétés intrinsèques des espaces numériques en tant qu'outils mnémoniques (Domenicucci 2018). Comme toute technologie émerge avec ses

spécificités propres, la modifiabilité est une caractéristique spécifique de l'être numérique interconnecté, où les objets sont constamment en mouvement (Mathias 2011 ; Nowakowski et al. 2012). Elle fait donc partie intégrante de la philosophie anti-centralisatrice telle que L. Kleinrock (2005) l'entend.

Dans ce contexte, tout est potentiellement modifiable. Elle fait partie de ce que Michel Serre (1999) appelle la boîte noire de l'outil. Les espaces numériques (les pages Facebook, Twitter, YouTube, etc.) comme tout espace des interactions (maison, parlement, supermarché, train, etc.), façonnent les gestes et comportements des acteur.trice.s de manière spécifique. Une des manières par lesquelles ces espaces numériques structurent les comportements est la *modifiabilité* des objets. Cet enjeu de modifiabilité est un trait alambiqué, elle est connectée à des aspects hétérogènes et complexes des espaces numériques. Cependant, dans le cadre de cette section, nous partons de la thèse de Jacopo Domenicucci (2018) selon laquelle l'un des enjeux politico-éthiques afférents à la modifiabilité des objets et discours numériques est relatif à la *confiance (trust)*. C'est sous cet angle donc que nous étudierons, sous le guide de la pensée herméneutique de Paul Ricœur, les problématiques éthiques propres à un contexte d'actions politique où mon *discours déjà dit* est toujours à ma disposition en vue d'une modification, suppression, etc., par moi-même (ou par d'autres que moi). En un instant, je peux changer ce que j'ai dit (écrit) il y a un instant ou changer de pseudo/identité, etc. En terme ricœurien, on peut dire qu'après être *dit*, le *dit numérique* demeure disponible en vue d'une modification. Cela est bien sûr dû au caractère écrit des conversations. Cette disponibilité et la possibilité de modification qu'elle implique constituent une condition de l'être numérique. Cette condition pose, selon Domenicucci (2018), de manière critique la question de confiance entre les participants d'un mouvement numérique, comme les Gilets jaunes.

Même s'il n'en constitue pas un leitmotiv en lui-même, la confiance est une thématique centrale à l'œuvre de Paul Ricœur (Abel & Porée 2007 ; Assayag 2016). En effet, dans *Soi-même comme un autre* (1990), le concept de la confiance est abordé par le biais de sa relation avec la catégorie de *l'attestation*. L'attestation chez Ricœur est mieux désignée par le terme de confiance. Or, dans *Soi-même comme un autre* (1990), l'attestation est posée comme un lien intersubjectif incontournable, « si un autre ne comptait sur moi, serais-je capable de tenir ma parole, de me maintenir ? » (Ibid. : 370). Ma capacité de m'engager dépend ainsi de la confiance des autres en moi. C'est leur croyance en moi qui me procure la force de me réaliser en tant que citoyen ou simplement en tant que personne. Mais pour que cette confiance des autres soit possible, il faut un certain nombre d'éléments identitaires qui me confirment et me permettent de dire sur la place publique « me voici ! » (Ibid.).<sup>90</sup>

Or, et c'est ce qui pose problème avec la modificabilité, dans le cadre numérique de suppression d'espace-temps (Virillio 1998<sup>91</sup>), l'attestation de moi par les autres dans sa forme classique (des rencontres et conversations face à face par exemple) se fait à travers la médiation d'un nouveau type d'écriture et d'être (Levy 1998; Herrenschmidt 2007; Mathias 2011). Les conditions inhérentes à ce nouvel espace discursif permettent des modifications quasi illimitées des paroles des acteur.trice.s (par eux-mêmes, mais aussi par d'autres). C'est dans cette condition que l'enjeu structuro-numérique de la modificabilité rejoint la question de la confiance entre les acteur.trice.s engagés dans une expérience collective. La question à laquelle nous allons d'éléments de réponse est la suivante :

---

<sup>90</sup> Chez Ricœur, les autres (l'altérité), en tant que responsables de mon être, ne sont pas des éléments extérieurs à moi, mais font partie de ma structure ontologique même.

<sup>91</sup> P. Virillio a consacré un joli passage à ces effets de la « Homme informatique » sur l'identité. Voir aussi Fanny Georges (2009)

*Comment cette condition d'incertitude due à la modificabilité des objets numériques affecte-t-elle la confiance entre les acteur.tric.es ? Quelle éthique de vivre ensemble ou quelle « proposition du monde » pourrait-on accueillir de ce contexte d'actions où les paroles sont instables?*

Nous allons voir avec Ricœur que, malgré son importance pour l'action collective et pour le vivre ensemble en général, la confiance politique ne doit pas être pensée comme absolue. Elle se fonde davantage sur la *présomption* que sur la *preuve*.

Tout d'abord, pour Ricœur, malgré son importance à la construction et à la gestion du politique, la confiance n'est pas quelque chose d'absolu au sens de certitude. Ce n'est pas une preuve du type scientifique qui nous autorise à faire confiance. Le fondement de la confiance est, d'abord et avant tout, la volonté humaine de croire en quelque chose. La confiance est un acte qui lie la volonté à l'action et qui transforme la volonté en action. Elle est, dans ce sens, constamment en tension entre notre finitude intrinsèque et notre capacité à se lier aux autres en vue d'agir sur le monde, de construire un monde que nous pouvons léguer aux générations futures. Mortels, nous sommes toujours susceptibles d'être trahis par le temps, mais en tant que sujets producteurs du monde, nous sommes intrinsèquement appelés à faire confiance aux autres en leur capacité d'agir «de manière responsable aux contraintes temporelles auxquelles est soumise la 'continuation de l'action' sur le plan des affaires humaines » (2000 :631). Donc, faire confiance ici est affaire de décision implicite de reconnaître à autrui le sens de responsabilité, parce que « le crédit accordé à la parole d'autrui fait du monde social un monde intersubjectivement partagé » (Ibid. : 207). La confiance est donc, conçue en tant que phénomène relationnel sans lequel aucune action collective n'est possible. Mais elle ne se fonde pourtant pas sur une certitude objective (en tant qu'opposée à la certitude subjective). Il n'y a pas de supports positifs objectivement fiables sur lesquels peut se fonder la confiance, car la confiance entre les hommes sera toujours un crédit accordé dans l'incertitude :

incertitude due à notre finitude cognitive et temporelle, incertitude due à ce qu'Herbert Simon (1979) appelle la « rationalité limitée ».

Pour Ricœur, nous faisons confiance à autrui non parce qu'il nous donne une garantie absolue (qui est impossible en fait), mais parce que cette confiance est une condition nécessaire de toute relation entre les humains; relation qui ne peut reposer sur rien de pleinement objectif. Et cela jusqu'à ce que le phénomène de la trahison arrive à briser la confiance. Cela veut dire que pour que la modificabilité pose un problème réel de confiance entre les membres du mouvement, il faut un cas positif d'abus ou de duperie dans les comportements d'un membre. Autrement dit, le simple fait que les paroles et objets numériques soient potentiellement modifiables en soi ne devrait pas, suivant l'approche de Ricœur, empêcher les membres de se fier les uns aux autres.

En conclusion de cette section on peut dire ceci : nous nous sommes penchés sur la modificabilité structurelle du discours numérique en ce qui a trait au problème de la confiance en politique. Analysant la place de la confiance dans les actions collectives, il en ressort que la confiance est la condition de toute action collective et que le fait que les gilets jaunes soient *capables* d'actions collectives témoigne de l'attestation d'un sens de responsabilité partagée entre les membres sous la forme d'une reconnaissance mutuelle. On peut dire en ce sens que la modificabilité de la parole numérique (le fait de trahir ou de ne pas tenir sa parole) est seconde par rapport à la confiance sous forme de reconnaissance entre les membres d'une société. Le fait que les discours soient modifiables en lui-même ne pose, ce faisant, pas un problème de confiance comme le pense Domenicucci (2018) puisque la confiance n'est pas une catégorie absolue, elle repose en dernière analyse sur une certitude limitée propre à notre condition humaine.

**La « proposition du monde du texte »** : l'herméneutique de la confiance politique nous a montré que la modificabilité des discours numériques n'affecte pas la présomption de sincérité que les

acteur.trices s'accordent les uns les autres et cela jusqu'à preuve du contraire. Car cette confiance ne se fonde ni sur une certitude absolue ni sur « une foi aveugle », mais sur une décision pragmatique puisque de toute façon, il n'y a aucune possibilité d'être pleinement certain de la franchise de l'autre. En ce sens, la décision de faire confiance découle de notre finitude cognitive et temporelle originaire. La question qui se pose maintenant à nous est la suite : quelle éthique de vivre ensemble nous suggère cette conception de la confiance dans l'espace public? Pour répondre à cette interrogation, il convient de passer brièvement en revue la démarche fondatrice de la conception de la confiance (attestation) de Ricœur. Celle-ci est en effet issue de la conception du sujet (idée de l'être humain) tel que déployée par Ricœur dans son entreprise visant à dépasser l'opposition entre le « sujet exalté » de Descartes, et le « sujet humilié » héritage d'une tradition dont le tenant principal est Nietzsche. Pour notre auteur, ces deux théories du sujet nous mènent à des apories<sup>92</sup>. Raison pour laquelle Ricœur élabore une voie moyenne entre la certitude cartésienne et la dilution nietzschéenne du sujet : le « sujet blessé ». Ni exalté ni humilié, le sujet Ricoeurien est un être qui, tout en étant actif, assume son appartenance à l'histoire et la part des autres dans ce qu'il est. En effet, il se constitue, de manière perpétuelle, à travers une tension entre ce que les autres disent de lui et la narration dont lui-même se fait sur lui. La confiance entre les acteur.trice.s est issue de cette conception du sujet comme produit d'un récit mi- collectif mi- subjectif. Ce sujet propose un vivre ensemble au sein duquel la confiance est, malgré l'incertitude de la condition humaine, d'emblée au fondement de communauté. Cette proposition est valide et dans la relation de la communauté avec d'autres communautés politiques souveraines (ex. le cas des relations internationales où se préconisent des problèmes globaux, comme celui de la pandémie, le climat)

---

<sup>92</sup> Dans le cadre des études politiques sur les pratiques numériques, on peut dire que le fait de donner trop de pouvoir aux structures techniques au dépend des capacités des acteur.trice.s adhère bien à la perspective nietzschéenne du sujet que Ricœur appelle « sujet humilié ». Qu'on soit technophile ou technophobe, le sujet est complètement effet des structures techniques.

et dans les rapports entre ses membres de la société où se gèrent les problèmes internes. Et dans cette proposition du monde où le sujet reconnaît la part de l'autre dans sa propre constitution, la confiance est une affaire de décision et non celle d'une certitude qu'elle soit scientifique ou qu'elle soit religieuse.

### 6.3.2 La mixité des conversations numériques : anonymat et éthiques politiques

La mixité est, après la modifiabilité, la seconde catégorie structurelle sélectionnée dans le cadre de notre examen des effets des structures numériques sur les éthiques des acteur.trice.s. C'est l'une des principales caractéristiques du monde numérique. La mixité réfère au fait que les données numériques peuvent être « multimodales ([à la fois] textes, son, vidéo, etc.), polysémiotiques (typographies, images, couleurs, etc.), technolangagières (mots cliquables, hypertextes, etc.) et/ou interactives (chaque action numérique a un impact sur le web)» ( Emerit 2016 : 3). Pour Marie-Anne Paveau (2017), la mixité désigne le fait que:

« les discours numériques natifs sont composites, c'est-à-dire qu'ils sont mixtes en ce sens qu'ils procèdent du langagier et du technologique (cas du hashtag ou du pseudo Twitter par exemple, dotés de marques de composition) ou non manifeste (cas de tous les technodiscours en ligne qui dépendent des programmes [codes] informatiques) » (2017 :28).

À cette liste, il faut ajouter la *mixité* de l'écriture numérique. Celle-ci désigne le fait que l'écriture numérique, telle que pratiquée sur les pages Facebook, Twitter et autres réseaux sociaux, est à la fois conversation (propre donc au dialogue en face à face) et écriture. Elle constitue en ce sens une transformation paradigmatique du point de vue herméneutique (Levy 1998). Son caractère paradigmatique vient du fait qu'historiquement, l'herméneutique a émergé comme pratique d'interprétation des *textes* écrits qui étaient complètement déconnectés de leurs sites natifs (Ricœur 1986; Levy 1998). Or, dans le cadre des réseaux sociaux, avons-nous indiqué, les conversations se

font directement par écriture sans passer par l'acte de parler vocal. Ce faisant, il a conduit à « un rapprochement inédit entre deux activités traditionnellement séparées : la publication et la conversation ordinaire » (2002 : 202). Les deux se font sur les mêmes supports.

Dans la section précédente, nous avons abordé la problématique éthique posée par la *modificabilité* des discours numériques sous l'angle de notion de la *confiance* entre les acteur.trices. La question a été alors de comprendre les effets politico-éthiques des conditions des actions collectives où les paroles sont modifiables?

Examinant ce problème sous le guide de Paul Ricœur (1990), il nous est apparu que la modificabilité comme éventualité d'altération de la parole dite est seconde par rapport à la confiance mutuelle qu'exige tout agir collectif. Le fait que nos paroles écrites soient modifiables *en soi* n'affecte pas la confiance que nous accordons les uns les autres. Car, tout en étant primordiale pour toute action collective, la confiance ne se fonde pas sur une certitude absolue. Sans preuve tangible, je dois cependant accorder à l'autre la capacité de tenir sa parole et cela jusqu'à preuve du contraire. De ce constat sur les relations entre acteurs politiques, nous avons découlé une éthique de vivre ensemble (« une proposition du monde »). Celle-ci nous dicte l'idée selon laquelle l'un des éléments centraux du politique, la confiance, s'établit dans l'incertitude propre à notre propre finitude cognitive et temporelle. La présente sous-section vise à connecter cette conclusion sur l'un des enjeux politiques de la modificabilité (la confiance) à un effet politique de la seconde catégorie structurelle de l'espace numérique des interactions politiques (Emerit 2016).

Tout comme la modificabilité des objets numériques, la mixité est solidaire à une gamme complexe de transformations à l'ère des sociétés connectées. Par exemple, si nous considérons seulement la mixité de l'écriture digitale, il nous apparaît que la structure numérique de l'écriture réconcilie, la

condition dialogale (ou conversationnelle) et le texte, et par là même, réintroduit la nécessité de travail de l'interprétation dans des contextes justement des dialogues directs<sup>93</sup>. Les transformations structurelles et temporelles, qui ont introduit ce changement, sont profondes : elles sont techniquement à l'origine de phénomènes tels que 'fluidité des identités', anonymat, prolifération des fake news, effacement d'espace-temps, Like farms, etc. Donc, évoquer la mixité des échanges numériques des Gilets jaunes revient à la fois à aborder le fameux renforcement de la démocratie par les espaces virtuels (Reihnold 1987 ; Levy 1998; Guyader 2018) et la régression démocratique à travers les exploitations algorithmiques et autre marchandisation de la vie des citoyen.nes (Citton 2014 ; Rouvroy 2015 ; Zuboff 2015; Noble 2018). Dès lors, on remarque que les problèmes politiques auxquels renvoie la mixité sont complexes et variés. Il nous faut donc faire un choix, sélectionner un aspect en vue d'en recevoir la proposition du monde (éthique politique) qui en découle.

Comme nous l'avons constaté avec la question de la confiance dans ses relations avec la modifiabilité des objets numériques dans la section précédente, nous partons ici de *l'anonymat* en tant qu'enjeu politique intimement associé à la mixité. Parmi les nombreux défis politiques et théoriques posés par la mixité des objets numériques, nous sélectionnons donc l'anonymat. L'enjeu politique de l'anonymat numérique est l'un des problèmes discutés en abondance par la littérature sur les articulations entre le politique et l'Internet. Typique aux dispositifs des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube, etc.), l'anonymat serait source de nombreux défis sociaux et politiques dont un certain foisonnement d'agressivités et d'une certaine désinhibition sociale dans les interactions entre les acteur.trice.s en ligne (Dreyfus 2001; Besnier 2012 ; Morozov 2014).

---

<sup>93</sup> Or la tradition herméneutique ne considérerait pas les dialogues directs (ou face-à-face) comme faisant partie de ses objets qui sont des discours fixés par l'écriture et donc décontextualisés de leurs contextes natifs.

Mais l'anonymat est vu également comme un levier de liberté avec un potentiel d'apport démocratique surtout en ce qui a trait aux pratiques des urnes électroniques ou encore des participations libres aux débats politiques dans des contextes autoritaires (Favier 2010; Tréguer 2019).

Comme définition générale du concept d'anonymat, nous adoptons celle avancée par Laurence Favier (2010) selon laquelle « l'anonymat consiste, sur le plan technique, à rendre impossible tout lien entre l'identité d'un sujet et les actes qu'il est autorisé à accomplir » (2010 : 2). Entendu comme tel, l'enjeu central de l'anonymat est donc directement lié aux identités des acteur.trice.s. Dans les contextes d'actions collectives, comme celui des gilets jaunes, l'anonymat pose le problème que l'identité numérique ("*pseudo*", noms d'utilisateurs, images ou autres symboles que les acteurs se donnent) raréfie la possibilité d'attester de l'authenticité du partenaire dans le projet collectif. L'Anonymat précarise davantage l'accès à l'autre par le biais d'une raréfaction des médiations institutionnelles telles que *noms, prénoms, lieu et adresse d'habitat*. Il y a une réduction importante, ce qui me permet d'identifier mon interlocuteur est davantage abrégé. On peut ce faisant dire que les pseudos sont des identités réduites ou des « petites identités ». Le problème de cette section se formule alors comme suit :

*Comment comprendre les enjeux éthico-politiques de cette raréfaction de l'identité dans l'espace public numérique ? Quelle éthique de vivre-ensemble découle de cet accès abrégé à l'autre?*

Cette quête relative à l'identité réduite nous ramène à la théorie Ricœurienne du sujet déjà exposée dans la section précédente où elle nous a permis d'explicitier le concept de confiance dans notre condition humaine de finitude. On s'est rendu compte que la finitude temporelle et cognitive ne permet pas au sujet de revendiquer une confiance fondée sur une certitude absolue. C'est aussi cette conception du sujet qui va nous permettre d'apporter un certain nombre d'éléments de

réponse à la question relative aux conséquences politico-éthiques de ce que nous avons appelé « l'identité réduite ».

Pour Ricœur, l'identité, qu'elle soit personnelle ou collective, est une « constitution du soi », par le biais de la narration. Mais avant d'en arriver là, il nous faut passer par les étapes que le philosophe a suivies pour arriver à l'autoconstitution narrative du sujet.

Nous avons exposé que P. Ricœur a construit sa théorie de l'identité (sujet) à travers le dépassement des deux hypothèses opposées sur le concept d'identité : **1)** l'identité telle que conçue à travers le « cogito cartésien »<sup>94</sup> issu de Descartes et inséparable de l'idée d'un sujet d'autonomie parfaite qui se soit toujours égale à soi-même. Celle-ci se fonde sur l'hypothèse d'une subjectivité parfaitement identique à elle-même et homogène à travers le temps, « cette identité est celle d'un même qui échappe à l'alternative de la permanence et du changement dans le temps » (1990 : 19). Cette conception de l'identité va avec une autonomie parfaite du sujet par rapport aux autres. **2)** et de l'autre, la thèse opposée à la perspective cartésienne que Ricœur rattache à Nietzsche et qui s'est formulée comme une attaque contre la première. Cette tradition met en cause l'idée même d'une identité. Elle promeut la thèse (diamétralement opposée à la première) que l'identité n'est pas un état permanent dans la mesure où écrit Nietzsche (cité par Ricœur *Ibid.* : 24), « tout ce qui nous devient conscient est d'un bout à l'autre préalablement arrangé, simplifié, schématisé, interprété ». Et ce faisant, la perspective nietzschéenne mène à l'hypothèse que le sujet est une illusion pure et simple. Elle nie toute réalité véritable d'une identité du sujet à soi-même puisque l'interprétation est continuelle sans aucun point d'arrêt. Ricœur renvoie dos à dos ces deux thèses, et trouve une réponse médiane qui inscrit le concept de l'identité du sujet dans le temps en tant que facteur de

---

<sup>94</sup> Dans *Soi-même comme un autre* (1990)

changement physique et cognitif, comme « facteur de dissemblance, d'écart, de différence » (*Ibid.* :138)<sup>95</sup>. Sur cet axe temporel, selon Ricœur, deux modes d'identité de la personne s'opposent; l'identité-mêmeté et l'identité-ipséité :

1) *l'identité-mêmeté* désigne les habitudes de la personne en tant que caractère et donc « disposition durable ». Cette disposition est issue des éléments institutionnels, « valeurs, des normes, des idéaux, des modèles, des héros, dans lesquels la personne, la communauté se reconnaissent » (*Ibid.* :140) et qui permettent d'identifier une personne comme toujours la même. Cette disposition lui confère une « sorte de permanence dans le temps [...] un signe distinctif à quoi on reconnaît une personne » (*Ibid.*) et, 2) quant à *l'identité-ipséité*, elle désigne le processus par lequel je me maintiens dans le temps à travers certains types d'action, par exemple ma « parole donnée », mes promesses, dans la persévérance de la loyauté à ma parole, à une personne ou à une cause, « la fidélité à la parole donnée [ou] la constance dans l'amitié » (*Ibid.* :142). Ces actes tendent à maintenir une identité de la personne à elle-même et c'est ce que l'auteur appelle identité-ipséité. L'identité-ipséité s'oppose à l'identité-mêmeté (qui est acquise) en ce sens qu'elle implique la volonté de la personne (je promets, je respecte ma parole donnée, reste fidèle à mon amitié, etc.). Cette dichotomie entre les deux modes d'identités de la personne se trouve unifiée au creux du concept de « l'identité narrative » de l'auteur.

Ricœur nous dit que ce qui permet d'appréhender l'unité d'un sujet (son identité), c'est l'unité d'une vie. Le sujet n'est ni une réalité permanente, autonome et homogène comme le pense Descartes ni une complète illusion comme le suggère Nietzsche. À Ricœur de répondre dans *Soi-*

---

<sup>95</sup> M. Heidegger est le premier à poser l'enjeu temporel dans *Être et Temps* : « comment le *Dasein* peut-il exister en maintenant son unité au milieu de toutes les manières et possibilités de son être » (1986 : 377).

*même comme un autre* que c'est à travers l'harmonie de récit sur ma vie que j'apprends à me connaître de la même manière que je fais la connaissance de personnage d'un roman. Ma vie est le résultat de l'ensemble de récits (réels ou fictions) que je dis de moi-même et les autres disent à propos de moi. Récits dans lesquels je peux me « reconnaître [comme un] personnage de récit » (*Ibid.* :32). Par conséquent, je suis un récit fait en partie par moi-même et en partie par les autres qui se renouvelle continuellement. Cette identité narrative recouvre les deux modes opposés en les tenant ensemble, car le récit que je fais de ma vie enveloppe forcément mon caractère et autres dispositions acquises (identité-mêmeté ou le fait que je me conçois comme une même personne malgré les constants changements qui affectent ma mêmeté), mais en même temps, je me conçois comme un être capable de tenir sa parole, de promettre et de m'engager dans des projets (identité-ipséité). Deux caractéristiques importantes de cette théorie Ricœurienne de l'identité narrative sont : d'une part l'identité est un acte narratif personnel (autoconstitution), et d'autre part, elle est comporte aussi des éléments sédimentés (caractère et habitudes) permettant aux autres de dire et de constater ma mêmeté.

Et maintenant, revenons aux pseudos que les internautes adoptent au sein des réseaux sociaux numériques. Pour qu'un pseudo rentre dans le cadre d'une « identité narrative », nous devons considérer deux exigences : 1) il faut trouver un moyen de considérer le geste de m'attribuer un pseudonumérique comme un récit sur moi-même qui promet et qui tient parole. Et 2), il faut qu'à force d'interagir avec les autres membres du mouvement, ceux-ci finissent par m'identifier comme un certain caractère, une certaine disposition qui leur permet de tenir un récit cohérent de moi.

Dans le contexte des Gilets jaunes, chaque membre a bien évidemment choisi son nom d'utilisateur. Les membres gilets jaunes choisissent des thèmes, des images personnalisées et des photos sur des places symboliques qui, tous, semblent narrer des « styles d'êtres » spécifiques.

Même dans des cas où les profils sont complètement vides sans image personnelle ni thèmes, ils disent des choses sur la personne derrière le profile. Ricœur nous dit que l'identité est de prime abord un phénomène temporel. Ainsi, c'est avec le temps que les autres internautes avec qui j'interagis finissent par m'identifier à un *caractère* (dicté par les valeurs et cultures sociales françaises) comme signe de ma mêmété (le fait que je sois bien la même personne. Cette exigence du temps dans la formation de l'identité est valable pour toute situation de vivre-ensemble).



Figure 6.8. Trois (3) images de profil dont chacune affiche un récit spécifique

Les espaces numériques sont des lieux d'action, ce que les identités d'ipséité des acteur.trice.s sont davantage mises en exergues. Plus le membre d'un groupe est actif, plus il attire l'attention des autres. C'est ce que les internautes appellent « visibilité », une sorte de thésaurisation des récits qui débouche sur davantage de reconnaissance de la part des autres participant.es.

**Proposition du monde** : l'enjeu de l'anonymat est un des phénomènes numériques qui ont fait couler beaucoup d'encre. Considéré comme un effet digital antipolitique par certains (Besnier 2012; Morozov 2014), ou au contraire comme un support de la liberté par d'autres (Antonin 2018; Tréguer 2019), l'anonymat est un phénomène alambiqué et connecté à un grand nombre de caractéristiques politiques et éthiques du numérique. Sur le plan politique, nous avons vu que

l'anonymat est principalement lié à la question de l'identité des acteur.trice.s dans les espaces politiques. C'est d'ailleurs à partir de cet angle d'observation que nous avons abordé la signification politique des identités numériques, pseudo, images, thèmes et autres icônes que les acteur.trice.s eux-mêmes choisissent en vue de leurs interactions. Dans une perspective herméneutique, cette identité numérique s'apparente à l'identité narrative telle que conçue par Ricœur (1990) et dont le noyau central pivote autour de « la constitution de soi », dans le cadre d'une dialectique entre ce que je dis de moi-même et ce que les autres disent de moi. Le fait de me choisir un pseudo est alors conçu comme un récit sur moi-même que les autres membres du mouvement (ou groupe) finiront (avec le temps et à travers mes activités numériques) par identifier à des caractères et à des dispositions pour finir par en faire un récit d'un moi numérique. Il s'agit-là de l'affirmation d'une anthropologie originale sur le type de vivre-ensemble essentiellement fondée sur l'appartenance originaire des membres d'une société à une interdépendance radicale. C'est de *cette participation des autres dans la constitution ontologique du sujet* que découle l'éthique du vivre-ensemble propre à une telle identité : le politique est un espace de *reconnaissance* qui trouve son origine dans la constitution même des individus qui le composent. On peut se donner un pseudonumérique de son choix, mais c'est pour les autres avec les autres qu'on le fait.

### 6.3.3 Les éthiques politiques des acteurs : 8 catégories conceptuelles

On se rappelle, nous avons retenu 12 catégories dont 2 structurelles (modificabilité et mixité), 8 catégories conceptuelles (**Tableau 6.2**) et 2 catégories émotionnelles (amour et tristesse). Et notre visée globale est de parvenir à établir le type de vivre-ensemble que chacune d'elles nous propose. Les deux premières sections ont été consacrées à nos catégories issues de la structure de l'espace

numérique des actions politiques. Comme déjà mentionnée, cette section est la plus longue du chapitre. La raison en est qu'elle est consacrée à la représentation et à l'analyse des 7 catégories conceptuelles dont chacune constitue une sous-section. À la différence des deux catégories précédentes, ces 7 catégories conceptuelles sont directement issues de notre lecture des pratiques discursives des acteur.trice.s. Elles constituent le genre de catégories que Paillé et Mucchielli (2021) considèrent comme désignant « directement un phénomène. Elle représente la pratique par excellence à travers laquelle se déploie l'analyse en acte » (2021 :361). L'objectif d'une telle analyse selon les auteurs est « d'accéder directement au sens » que les acteur.trice.s eux-mêmes donnent à leurs actions.

1. Révolution : une rupture et un retour sur un soi vrai	
2. Justice sociale : un intrinsèque de l'identité collective française	5. Respect d'engagement : tension entre engagements internes et externes de l'État
3. Opposition bien/mal et le désir de récompense	6. Conséquences futures: un avenir meilleur
4. Application de la vérité une exigence de la science dans l'espace public	7. Nécessité du raisonnable comme capacité d'être citoyen.ne

Tableau 6.5 les 7 catégories conceptuelles issues des pratiques des Gilets jaunes

Le travail de la présente section s'organise donc autour de l'analyse de ces catégories conceptuelles. Comme on l'a fait avec les deux catégories structurelles, nous analyserons chacune des catégories en compagnie de Paul Ricœur<sup>96</sup>, bien que de temps à autre, on pourrait faire intervenir d'autres auteur.es afin d'enrichir ou approfondir notre compréhension du phénomène. L'objectif est toujours le même, il s'agit d'arriver à s'interroger sur le type de « vivre ensemble »

<sup>96</sup> Paul Ricœur est notre principal guide dans l'analyse des catégories, toutefois nous faisons intervenir d'autres auteur.es soit dans le but d'enrichir ou dans l'optique de clarification.

que ces catégories dérivées des pratiques discursives Gilets jaunes nous proposent. Donc, la question qui guidera chaque des sous-sections consacrées à ces catégories est la même que les sections précédentes : *quelle éthique de vivre-ensemble pourrons-nous recevoir de cette catégorie?*

#### **6.3.4 La Révolution : une rupture et un retour sur un soi vrai**

*« Ça fait plus d'un an que les brutalités sont faites chaque samedi il y a longtemps que les GJ auraient dû former une force et faire la révolution nous sommes nombreux à attendre que ça pète vraiment armes aux poings ».*

*« PJer imero'auto-proclame porte parole de tous les gilets jaunes de France. Voilà problème résolu... Et je préviens j'envisage la révolution (pacifique et non pacifique (de façon radicale)). Merci. »*

*« On ne parle pas du sentiment que l'on ressent quand votre souffrance n'est pas « reconnue », que la petite litanie dit que c'est votre faute ».*

Ce thème de révolution est au goût du temps : le Printemps arabe', les révolutions d'Amérique latine contemporaine, le Syriza de la Grèce, Podemos en Espagne, le mouvement Occupy Wall Street, ou encore la révolution des parapluies de Hong Kong. Le concept de la révolution est aussi l'une des thématiques dominantes des discours numériques des Gilets jaunes. Dans le discours de ces derniers, ce terme signifie le plus souvent à une rupture avec le phénomène que les acteur.trice.s appellent « le système ».

La plupart du temps, l'orientation discursive qui porte sur ce concept est dominée par la conviction. Ce constat est d'ailleurs conforme avec l'intuition wébérienne selon laquelle il y a chez les révolutionnaires une volonté de créer un monde en harmonie avec une idée bien avec une volonté de mettre en œuvre, absolument, ce qu'on croit être la vérité. Le concept de la révolution est

toutefois une notion ambiguë. Il importe de mieux nous y imprégner avant de revenir sur qu'il peut nous enseigner sur les pratiques des Gilets jaunes.

D'origine astronomique, il s'agit d'abord de la révolution des astres. On a pu parler également de révolution néolithique, industrielle, culturelle et aujourd'hui numérique. Dans l'histoire politique occidentale, ce concept est relativement récent, on peut le faire remonter tout au plus à la Révolution anglaise de 1688<sup>97</sup> (Goulmot 1947; Marcuse 1968) avec des archétypes historiques, comme les révolutions française, américaine, russe, chinoise, etc. Mais même dans ses usages politiques, écrit Jean-Pierre Bardet (1991), le concept de révolution aurait gardé sa connotation cyclique de son origine astronomique. La notoriété actuelle du mot révolution n'est pas une nouveauté en soi, puisque dès le 18<sup>e</sup> siècle, notamment avec la nouveauté introduite par le *Dictionnaire Trévoux* (1704) qui diversifie en genres : il « ajoute une catégorie psychologique (la révolution de l'esprit), une modalité morale (le duel du bien et du mal), une allusion sentimentale (la révolution du cœur) et un diagnostic médical (la révolution des humeurs » (Bardet 1991 : 8). Le terme est l'un des concepts politiques les plus usités par les mouvements sociaux contemporains, en particulier ceux à l'ère du numérique. Mais à chaque fois, son usage encre dans un contexte sociohistorique spécifique.

Ainsi pour les Gilets jaunes, la Révolution française est un précédent historique légitimant leurs actions. C'est un rapport du mouvement avec l'acte fondateur d'une communauté pour et au nom de laquelle la quête d'une justice sociale est engagée, « le rapport qu'une communauté historique entretient avec l'acte fondateur qui l'a instaurée » (Ricoeur 1986 : 294). L'appel à la révolution est alors compris comme un retour à l'origine de pacte social. Les Victor et Rousseau, Jeanne D'Arc, Marianne sont ainsi appelés à renfort : « Rousseau avait vu juste », clame un post de *La France en gilet jaune* (05/02/2019) dont l'expression est représentative, selon nos constats, du rapport des

---

<sup>97</sup> Toutefois, il importe de noter que Jean-Marie Goulemot ajoute que bien que la notion politique de révolution se soit enrichie et connue une certaine célébrité après « le détronement de Jacques II, le mot « révolution » appartenait déjà au vocabulaire politique » (1947 : 417).

acteurs aux élites politiques: « la république est censée être au service de l'intérêt général. Son moteur est donc la vertu. La vertu étant absente chez nos élites, la république ne sert plus que les intérêts des plus nantis. Et ils osent appeler ça l'ordre républicain ! ».

Les élites politiques ont confondu La République et le « ça » au sens freudien. Selon cette acception, le ça « tends seulement à satisfaire les besoins pulsionnels, en se conformant au principe de plaisir » (1984 : 104)<sup>98</sup> et solidaire, selon les termes des acteur.trice.s, d'un « nouvel ordre mondial » qui s'installe pour ainsi dire, dans les dos du peuple. La révolution vise donc à restaurer le contrat social. En tant que restauration, le thème de la révolution est ici plus proche de sa valeur sémantique de l'astronomie où, selon François Chatelet, il est question de « retour sur soi » et « comme répétition de ce qui a été et comme prévision de ce qui sera » (2018 :1). Les cycles saisonniers sont, ce faisant, les prototypes métaphoriques de la révolution qui adjoint au concept de « l'évolution » celui de « revenir » au point de départ. C'est la connotation cyclique que mentionne précédemment Jean-Marie Goulemot (1947). Retour sur un soi collectif, retour au moment où ceux que Victor Hugo a appelés les « misérables » ont tenu la tête aux rois. Si donc, dans son entendement usuel ou politique, « la révolution s'entend comme rupture » (*Ibid.*), les Gilets jaunes français l'entendent comme une recherche de cette énergie du peuple qui a été au fondement de la nation/république, et donc comme un retour (sous forme de réémergence) à la naissance de la communauté en tant qu'elle-même envisagée comme une réponse à l'injustice sociale. Ce remplacement des actions collectives dans l'histoire générale de la Révolution française replace soudain le conflit dans un cadre familial (les manifestent se décrivent comme Les Misérables, la Commune, etc., et les autorités reçoivent des labels comme Adolph Hitler, Adolphe Thiers, Philippe Petain, etc.). Alors la question qui émerge de cette spécificité de rapport des

---

<sup>98</sup> Freud, Sigmund (1984). Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse, Paris, Gallimard.

Gilets jaunes au phénomène de la révolution est la suivante : quelle proposition éthique, quel type de vivre-ensemble pourrons-nous recevoir de cet usage du concept de la révolution?

**Proposition d'un monde habitable** : Sans qu'il reçoive un traitement systématique et autonome, le concept de la révolution est pourtant bien présent dans l'œuvre du philosophe français. Il est souvent abordé en relation avec d'autres concepts politiques tels que l'idéologie, l'utopie, la mémoire collective entre autres. Dans ces contextes, les révolutions française, américaine ou russe sont envisagées comme points de départ ou moment fondateur des communautés, « des événements inauguraux qui, après coup, apparaissent comme l'origine de la communauté elle-même » (1986 : 368). La commémoration de ces événements fondateurs sont les *modèles rationalisés* de ces retours sur soi des communautés (14 juillet en France, Fête du Canada). Ils sont les équivalents collectifs des identités narratives ; « si chacun de nous s'identifie déjà à l'histoire qu'il peut raconter au sujet de lui-même, il en est de même de toute société » (*Ibid.*). Et c'est de la manière avec laquelle cette identité est narrée que les élites – c'est-à-dire « l'autorité qui permet à la communauté de s'exprimer comme un grand individu sur la scène mondiale » (*Ibid.*) - tirent leur légitimité. Et, selon Ricœur, ce processus de légitimation, comme toute idéalisation, mène d'emblée à la distorsion et donc au mensonge politique avec pour conséquence de rompre la confiance dans les dirigeant.es et dans les institutions. Cette rupture de confiance s'exprime tantôt par des images représentant le mal (image d'Hitler par exemple), tantôt par des discours fustigeant le déclin de la démocratie : « La dictature est entrée en France, faites-la sortir en manifestant tous les jours, nous devons soulever un peuple meurtri par l'oppression, en 1789 le peuple français sais soulever, en 1968 le peuple sait soulever, en 2019 on doit se soulever pour regagner notre liberté » (*Gilet jaune sans représentant* : 10 janvier 2019). C'est dans le cadre de cette rupture avec le « système », le « gouvernement » ou encore le « macronisme » que la revendication d'une justice sociale pose la nécessité d'une révolution que les Gilets jaunes l'entendent comme « l'âme du peuple français ».

Mais ce retour n'est pas un retour à une certaine authenticité dans le but de faire revivre les

moments passés. Car, clairement, il s'agit d'une relecture actuelle, qui suppose une réinterprétation, des péripéties révolutionnaires en vue d'affronter des déceptions et des maux politiques du présent. Toute interprétation est une auto-interprétation, nous dit Ricœur. La rupture avec le « système » constitue ce faisant une cassure avec un soi collectif perçu comme en inadéquation avec son principe fondateur. Ricœur dirait qu'il s'agit là d'une rupture ou d'une « distanciation » avec soi-même pour retrouver un soi meilleur. Le président Macron lui-même reconnaît cette image de soi de la communauté. Dans une *Lettre ouverte aux Français* datant du 31 décembre 2019, le président français concède aux Gilets jaunes l'existence d'une relation étroite entre l'identité collective française et la justice sociale : « la France n'est pas un pays comme les autres nations. Le sens des injustices y est plus vif qu'ailleurs. L'exigence d'entraide et de solidarité plus forte »<sup>99</sup>. Tel est le « monde déployé » quand les Gilets jaunes s'interprètent devant le concept de la Révolution française. La prochaine sous-section permettra de mieux comprendre ce lien fort entre la justice et l'identité collective.

### **6.3.5 Justice sociale : un intrinsèque de l'identité collective française**

Exprimée des diverses manières, la catégorie de la *justice sociale* chez les Gilets jaunes se pose comme l'objectif des actions de leur mouvement et dont les citations suivantes en sont des illustrations:

\*\*\*<sup>100</sup> « *les élections européennes démontrent qu'aucune des revendications fondamentales des Gilets jaunes – justice sociale, RIC, rétablissement de la souveraineté nationale et populaire – ne seront satisfaites par les mécanismes de la représentation. Les dés sont pipés, la donne biaisée* »

(Gilets jaunes 27/05/2019) ou encore :

« Il faut dès aujourd'hui penser à faire du mouvement des gilets jaunes une force politique unie et puissante. C'est le chemin le plus direct pour faire changer le pays et couper l'herbe sous le pied à tous ceux qui négligent ou méprisent la force jaune et leur soif de liberté et de justice » et que « néanmoins je vous rassure, je sais qu'il y a de la manipulation, de l'injustice social, que le monde est dirigé par l'argent et je suis contre cette manipulation des petits par les castes » (*Ibid.* 01/2021).

La justice est une notion complexe et ancienne dans la philosophie occidentale, elle remonte éventuellement aux origines des sociétés humaines. Négativement, la justice s'oppose à l'abus, à l'arbitraire, etc. On demande la justice pour remédier aux injustices subies par des individus ou des communautés particulières. Dans sa détermination positive, la justice s'illustre comme une recherche d'égalité entre citoyens/citoyennes d'un même pays, de juste équilibre, « légal et égal », note le juriste Jean Gaudemet (2016: 2086). On sait que de cette acception générale ont découlé, depuis Aristote, les concepts tels que « justice distributive » et « justice corrective ». Henri Bergson définit la justice comme « *Pensare*, d'où dérivent 'compensation' et 'récompense', a le sens de peser; la justice était représentée avec une balance. Équité signifie égalité » (1932 :37). La justice sociale peut, ce faisant, s'entendre comme équité sociale<sup>101</sup> que David K. Hart (1974) définit comme « l'équité, la justice et les bonnes pratiques qui régiraient les interactions entre les hommes » (*Ibid.* :3 traduction libre). Il s'agit donc d'une notion de justice davantage performative immergée, à chaque fois, dans un contexte précis de vivre-ensemble. Le concept de la « justice sociale » lui-même est relativement récent, il remonte au XIX<sup>e</sup> siècle avec les réflexions afférentes de John Stuart Mill (1806 -1873). La justice sociale moderne tire donc son origine de la pensée utilitariste. La justice sociale découlerait «de l'idée que les processus sociaux se trouvent commandés par des lois qu'il est possible de discerner et que, par conséquent, les gouvernants avertis de celles-ci se trouvent en mesure de remodeler la société qu'ils dirigent » (Hermet, 2010 : 253)<sup>102</sup>.

---

<sup>100</sup> Nous citons les propos des acteur.trice.s tels qu'ils sont déprimés sans chercher à rectifier leurs états grammaticaux et orthographiques.

Or, avec la mondialisation et les complexifications concomitantes des sociétés actuelles (multiculturalisme, immigration, transnationalisation), le débat relatif à la justice bénéficie d'un renouveau théorique et pratique qu'il importe de faire une brève synthèse, nonobstant simplifiée.

L'enjeu de la justice est en effet au centre des préoccupations politiques des majeurs penseurs contemporains tels que John Rawls, Amartya Sen, Charles Taylor, Nancy Fraser, Axel Honneth pour se limiter aux plus souvent cités. La visée commune de ces philosophes peut être vue comme une reconduction de débats sur la justice à travers soit le concept de redistribution (Rawls et Sen), soit par le biais d'égalité de reconnaissance des membres de la société en termes d'identités, de cultures et de religions (Taylor, et Honneth) ou encore par le biais de parité de participation de N. Fraser. Cette majoration de la justice coïncide avec des transformations sociale, politique, culturelle, scientifique et technique inferant ainsi la résurgence des questions éthiques relative à la société bonne.

En effet, le multiculturalisme signifie le pluralisme de l'éthique (conception de la justice), de la culture et de l'identité. Il se pose alors la question de savoir comment gérer les conflits ethno-culturels qui ne manquent pas d'émerger d'un tel contexte. En conséquence de ces constats, Charles Taylor (2007) revendique l'idée que les conflits entre les éthiques (communautaires) constituent bien un enjeu de justice et que celui-ci repose à nouveau frais la nécessité de la reconnaissance des éthiques communautaires dans les sociétés contemporaines. Car, écrit-il, dans *Multiculturalism: Examining the Politics of Recognition* (2007)<sup>103</sup>, « la non reconnaissance (misrecognition) ne montre pas seulement un manque de respect dû. Il peut infliger une blessure grave, accablant ses victimes d'une haine de soi paralysante » (Ibid.: 26 traduction libre).

---

<sup>101</sup> Pour simplifier notre tâche, nous adoptons ici ce sens cette conception formelle qui, loin s'en faut, n'épuise pas la complexité de la notion, mais en même temps elle semble plus conforme au sens qui ressort des discours gilets jaunes.

<sup>102</sup> Hermet, Guy & Coll. (2010). Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques. 7e éd., A. Colin.

La reconnaissance des valeurs communautaires des individus s'affirme chez Taylor comme point focal d'une « vie bonne » où, malgré la diversité, le vivre ensemble repose sur la reconnaissance des valeurs communes. Ce faisant, pour Taylor, l'enjeu de la justice sociale est intimement lié à la diversité culturelle et la non reconnaissance certaines cultures. Cette thèse culturaliste s'oppose à d'autres penseurs comme R. Rorty qui, à l'inverse de Taylor défends l'idée que l'essence de la problématique de la justice sociale est économique, et des lors, la solution se trouve plutôt une politique de redistribution. Or une telle position entre distribution et reconnaissance est-elle adéquate? Fraser pense que les deux enjeux sont inséparables. Nancy Fraser part d'un constat similaire à celui de Taylor sur la diversité culturelle et identitaire de nos sociétés. Les mobilisations politiques contemporaines se font au nom d'une différence telle que « nationalité, l'ethnicité, la race, le genre et la sexualité » (Fraser 2005 :13). La demande de reconnaissance culturelle évince, selon Fraser, les conflits de classes comme enjeu principal du politique. En effet, écrit-elle, « l'injustice fondamentale ressentie n'est plus l'exploitation, mais la domination culturelle » (*Ibid.*) dont la solution se trouve, selon Fraser dans ce qu'elle appelle « parité de participation » à l'espace public. Si Honneth, tout comme Taylor, est en accord avec l'idée de *non réduction* des luttes contemporaines aux questions économiques, le penseur allemand diffère de Fraser sur la solution, puisque se situant dans la tradition hegelienne de reconnaissance, Honneth en fait l'enjeu surplombant l'ensemble de problèmes (économiques, identitaires et culturels) que les individus rencontrent dans la société. Dès lors, la solution Honnethienne n'est pas « la parité de participation », mais une société qui assure « les conditions de la reconnaissance réciproque qui permettent à la formation de l'identité personnelle – et donc à la réalisation de soi de l'individu – de s'accomplir de façon satisfaisante » (2004 : 135). Il ressort de cette brève (et simplifiée à outrance) synthèse de quelques propositions théoriques sur la justice sociale trois conceptions principales :

---

<sup>103</sup> Dans Taylor, Gutmann, A., & Taylor, C. (1994). *Multiculturalism: examining the politics of recognition*. Princeton University Press.

1) celle qui se fonde sur l'idée de l'équité avec comme résultat une solution de justice redistributive (Rawls et Sen), 2) la conception défendue par Taylor et Honneth fondée sur la reconnaissance. Ce modèle préconise comme solution les luttes des identités et cultures opprimées afin d'imposer leur reconnaissance par la culture dominante, « une culture propre, qui, manifestée publiquement, obtiendra le respect et l'estime de la société dans son ensemble. Le résultat, lorsque l'entreprise réussit, est la « reconnaissance » : une relation non déformée à soi-même » (2005 :92). Enfin 3) la troisième conception est l'idée de « parité de participation » de Nancy Fraser. Parité de participation renvoie à une participation, par les individus aux identités et cultures dominées, dans les affaires publiques « en tant que pairs avec les autres » (*Ibid.* : 69). La question qui émerge à ce point précis de notre examen est la suivante : Quelle conception de justice sociale nous proposent les pratiques numériques des Gilets jaunes ?

Le mouvement des Gilets jaunes a des spécificités tellement inédites qu'il est difficile de l'insérer dans des modèles théoriques ou empiriques existants. C'est d'abord une question économique qui a été à l'origine du mouvement (hausse des prix du carburant) par une mobilisation inorganisée (sans porte-parole ou centre unique de décision ou même de rencontre). Les revendications relatives à la reconnaissance des identités culturelles ou minoritaires sont absentes. Surtout, le mouvement des Gilets jaunes s'est fait remarquer par la diversité d'appartenances politiques et sociales de ses membres (Le collectif 2018; Sebbah, B., Souillard, N., Thiong-Kay, L., & Smyrniaios, N. 2018; Depraz 2019). Ici, tout semble tourner autour de la circulation et des lieux/espaces symboliques des gens mobiles (routes, rondpoints, barrières de péage, avenues). Sur le plan du discours, ils revendiquent la vraie démocratie et le peuple, « *Montrons au monarque Macron que le peuple est en colère !* » (Les gilets jaunes 24 Nov. 2018, 4 :15 AM).

Ce qui ressort de la revendication de la justice sociale des gilets jaunes français, ce qu'elle est faite non pas au nom d'une identité culturelle ou minoritaire comme l'auraient les modèles multi-identitaires de reconnaissance (Fraser, Honneth ou Taylor), mais au nom d'une sorte, dirions-nous,

d'équité. Celle-ci est faite au nom de l'identité nationale. La justice sociale est pensée comme un intrinsèque de la communauté. L'injustice contre laquelle les acteurs, actrices sont en lutte est vue comme résultat d'une trahison de l'identité française par les élites de toutes les orientations idéologiques. Ce constat est compatible d'ailleurs, avec le caractère idéologiquement composite du mouvement. La lecture gilets jaunes de la réalité est traversée par une hétérogénéité de courants idéologiques dont certains sont contradictoires au sein d'un « mouvement social totalement inédit dans son origine, dans ses vecteurs de mobilisation, comme dans ses effets territoriaux » (Depraz 2019 :75). Dans cette hétérogénéité, la justice sociale se pose comme un des thèmes fédérateurs. Et l'autre grand paradoxe ce que tout en étant originaire d'un enjeu économique, ce ne sont surtout pas les plus démunis des Français qui se sont mobilisés, ce sont quand même des automobilistes habitant des zones périurbaines pour qui l'usage des moyens de déplacement constitue une majeure partie de la vie quotidienne. Cet aspect du mouvement échappe aux modèles redistributifs de justice sociale (Rawls, Sen). On peut donc dire que la reconnaissance, l'égalité et l'équité sociale poursuivies par les Gilets jaunes sont concrètes et profondément ancrées dans le contexte institutionnel historique de la France. Cet ancrage local de la conception de la justice sociale telle qu'elle ressort des pratiques discursives des Gilets jaunes nous projette vers l'herméneutique de soi de Ricœur qui permet de replacer la justice sociale dans le rapport entre la personne et l'institution publique. Et ce sera dans cette intervalle que découlera **l'éthique de vivre-ensemble** qu'émerge de la demande de justice sociale telle qu'elle s'exprime chez les Gilets jaunes français.

En effet, dans *Parcours de la reconnaissance, Trois études* 2004, la justice sociale est bien abordée dans son rapport avec l'enjeu de la reconnaissance. Mais à la différence du modèle « postsocialiste » (Taylor, Fraser, Honneth) où l'espace public se trouve fragmenté par des identités diverses, Ricœur aborde la question à travers une anthropologie qu'on peut qualifier de plus originaire. Il y a une tendance à la reconnaissance qui devance les différences culturelles et économiques puisqu'ancrée dans la reconnaissance de soi par soi. Dans une telle anthropologie, la

reconnaissance personnelle (le fait que je me reconnais moi-même en tant que sujet) apparaît comme origine du politique. Car, « cette reconnaissance de soi requiert-elle, à chaque étape, l'aide d'autrui » (2004 : 109). Ma propre reconnaissance et la reconnaissance de l'autrui forment les deux moments qui rendent possible le vivre-ensemble; parce que d'autres cultures sont là que je peux parler de ma culture. L'origine de l'éthique n'est plus alors dans la nécessité de survie, comme chez Thomas Hobbes, mais dans la coïncidence au niveau du contrat social entre « la volonté du singulier [individu] et la volonté commune » (*Ibid.* : 269). C'est bien du contrat qu'il s'agit dans les pratiques discursives numériques des Gilets jaunes. Et c'est à ce niveau que les Gilets jaunes se sentent non-reconnus dans une situation où les moyens publics sont concentrés dans les mains de quelques-uns. Cette situation est perçue comme un *holdup* par le biais duquel la justice, noyau du contrat collectif, se trouve altérée profondément. C'est dans ce contexte que les acteurs déploient une grille de lecture au sein de laquelle l'opposition nous/eux se concrétisent par celle du bien/mal. Cette opposition est le sujet de la prochaine section.

#### *6.1.1.1 Opposition bien/mal et le désir de récompense*

Cette sous-section est consacrée à une opposition bien/mal dans les discours des Gilets jaunes. Cette opposition est en quelque sorte inséparable du concept de la justice sociale précédemment examiné. Nous avons, en effet, noté que la demande de la justice sociale telle qu'exprimée par les pratiques gilets jaunes identifie l'identité nationale à la justice, la liberté et l'égalité. Par conséquent, l'expérience d'injustice à l'origine de leur mouvement prouve qu'un élément de négativité s'est installé dans le noyau même de la communauté nationale. Les responsables de ce qui est perçu comme corruption sont les élites politiques, la finance mondialisée, mais aussi les syndicats, surtout les médias. Le mal semble désigner, de manière générale, les comportements de ces groupes sociaux considérés finalement comme privilégiés et dont les actions sont en cause dans le mal-être social dont le mouvement de gilets jaunes n'est que « la caisse de résonance ».

L'opposition bien/mal traduit, dans le cadre des actions collectives, l'idée des bourreaux et des victimes. Dans son introduction au *Le Savant et le politique*, Raymond Aron (1963) note le lien entre le caractère historiquement ancré de notre expérience politique et la dichotomie bien/mal. Ce serait alors de ce fait que découle, selon l'auteur, un certain formalisme consistant à attribuer aux intentions d'individus ou de groupes d'individus « qui deviennent angéliques ou monstrueux en raison même du bien et du mal démesuré qu'ils sont censés répandre » (1963 : 19). Dans le même sens, renchérit M. Weber (1919), une telle grille de lecture (opposition mal/bien) découle d'une attente disproportionnée et contradictoire à l'égard du politique. L'attente qui veut que la politique se conforme à la fois au message de « sermon sur la montagne » d'une part, et de l'autre, une conformité au principe de responsabilité selon laquelle « résiste au mal, sinon tu es responsable de sa victoire » (Weber 1919 :74). Cette sorte d'attitude contradictoire à l'égard du monde est, selon Weber, propre aux acteurs et actrices aminés principalement par leurs convictions. Cette remarque wébérienne trouve d'ailleurs l'appui des résultats de notre recherche empirique (chapitre 5) où la visualisation montre la prépondérance des convictions dans les fondements éthiques des actions des Gilets jaunes. Mais ce qui ressort dans l'ensemble de ce constat est que : l'opposition bien/mal apparaît, dans le champ de l'action, comme un jugement éthique intenable, puisqu'elle peut être mobilisée par chaque camp en présence. La figure 6.9 présente les Gilets jaunes se servant de l'opposition bien/mal et dans 6.10 c'est un membre du gouvernement qui traite les actions des GJ de totalitarisme.



Figure 6.9



Figure 6.10

Figure 6.9 Les Gilets jaunes se servant de l'opposition bien/mal(droit) et F6.10 Un membre du gouvernement qui traite les actions des GJ de totalitarisme (à droite)

Chacun des camps s'identifie au bien. Son agir est, par conséquent, dirigé contre le mal que représente l'autre partie. Alors dans cette opposition se joue l'opposition que Ricœur formule à juste titre comme « le mal-faire et le mal-subir » (2005 :105)<sup>104</sup>, une expression qui marque bien l'autovictimisation des camps qui s'opposent. Les groupes antagonistes (Gilets jaunes et autorités politiques) reconnaissent qu'il y a un mal qu'il faut interpréter et exprimer par le biais des mots. Il s'agit, le plus souvent, de mettre en exergue des violations de codes éthiques, que la communauté française dans son ensemble tient pour sacrés. Ainsi, les concepts tels que totalitarisme, nazisme, fachos, capitalistes, etc. émergent comme des épithètes légitimes désignant les agissements du camp adverse; des « figures négatives ne cessent d'être opposées à des figures positives » souligne Ricœur (*Ibid.* :109).

Mais cet exercice est problématique, car cette opération de localisation de l'origine du mal va avec le désir « d'être récompensé pour ses propres vertus » (*Ibid.* :110). Cette attitude est l'équivalent religieux de rétribution reçue pour ses bonnes actions. Alors se pose le problème propre à toute attente (expectation) : laisser continuer le problème jusqu'à la récompense. Or, selon Ricœur, la solution se trouve dans le dépassement de l'opposition bien/mal (qui équivaut aussi à la dichotomie punition/récompense). Ce dépassement se fait, dans le modèle ricoeurien, par le biais d'une résistance *non violente* dans l'espace politique. La résistance non violente, Ricœur l'envisage comme une suppression de la violence, « une condition humaine, où la violence étant supprimée, l'énigme de la vraie souffrance serait tout simplement mise à nu » (*Ibid.* :111). Telle n'est certainement pas la stratégie adoptée par les camps en présence vu les affrontements entre gilets jaunes et forces de l'ordre.

---

<sup>104</sup> Ricœur, P. (2005). Le scandale du mal. *Esprit*, 316 (7), 104–111. <http://www.jstor.org/stable/24470067>

**Proposition d'un monde** : Nous avons vu avec Ricœur que l'opposition manichéenne bien/mal joue dans le registre récompense/punition sans chercher un moyen de supprimer le mal comme si la problématique est donnée pour irrémédiable. Cette certitude d'irrémédiabilité est au fondement, non seulement d'attribution de la responsabilité (*blame avoidance* de Weaver, R. K.1986) du mal à l'autrui, mais aussi sa perpétuation. Cette certitude que dénonce Ricœur rejoint en effet la mise en garde de Weber contre l'attitude politique du « syndicaliste convaincu de la vérité » (1919 :142) de sa position. Ce qui est en jeu dans l'opposition bien/mal est au fond la certitude dont elle est inséparable. On est certain que l'autre est la cause de notre « mal-subir ». Cette critique de la recherche de la certitude dans l'espace politique ouvre sur une critique contemporaine des usages des algorithmes et autres robots, que ce soit dans les conceptions et allocations des services publics ou dans les participations citoyennes et les communications avec les électeurs (le cas aux États unis de ciblage des électeurs est un exemple typique). **Sur le plan d'une éthique de vivre-ensemble**, la critique de cette intimité de plus en plus rapprochée entre la recherche de certitude et la politique (et dont la relation entre technosciences et la politique est un cas type particulier) appelle à un dépassement de cette recherche furieuse de la certitude au sein des espaces d'interactions politiques où les incertitudes sont inséparables de la liberté des acteur.trice.s (Arendt 1975). C'est cette problématique relative à la certitude qui se prolonge, dans la section prochaine, sous l'angle d'une exigence de la *vérité* dans l'espace public.

#### 6.1.1.2 Pratique de la vérité : une exigence de la science dans l'espace public

«*VERITE ET JUSTICE !! Il y a les violences policières en manifestation, mais n'oublions pas les violences dans les quartiers populaires ! Que s'est il passé à Fives ???* » (Gilets jaunes, 10/219)

«*La vérité sur cette « fake news » du prétendu « salut nazi » : ce sont les soutiens de Macron et même le député LREM Naïma Moutchou qui ont ouvertement menti* » (Soutien aux Gilets jaunes:11/2018)

« C'est en haut sur ce fil. Ma réponse originale est également sur ce fil. Je ne regarde pas de video's YT On ne peut pas y trouver la vérité » (un membre des GJ officiel 2020).



Figure 6.11 est une capture d'écran du résultat de la requête dans *Crowdtangle* du terme vérité. Le terme est utilisé dans 403 posts et 146.554 interactions. Et les graphiques en bas de l'image montrent l'évolution temporelle de son usage. L'appel à la vérité semble le plus surtout au début du mouvement, dans l'intervalle 2018 - 2019 où les manifestations physiques sont fréquentes. Ce résultat est issu de 30 pages gilets jaunes de tailles variées.

Comme la figure ci-dessus le montre, l'attente d'une coïncidence entre les affaires publiques et la vérité est une attitude pour le moins partagée dans les espaces numériques Gilets jaunes. C'est une posture politique que Weber met dans le même monceau que les attitudes révolutionnaires, religieuses, scientifiques; bref, tous ceux au nom de certains principes (éthiques ou scientifiques) exigent de la politique qu'elle se conforme à des idées, des hypothèses. Le « devoir de vérité » (*Ibid.* :141) est alors posé comme un impératif absolu dans l'espace de l'action publique. La vérité elle-même est pensée comme une adéquation entre discours et le monde, entre la pensée et le réel. Or, le problème selon Weber, la diversité des valeurs étant un fait incontournable, cette recherche de vérité (qu'elle soit d'ordre religieux ou scientifique) se trouve face à face avec la diversité constitutive des éthiques. Dans ce contexte, l'application stricte d'une idée/vérité se fait d'emblée à travers une exclusion d'autres maximes aussi valides que, selon Weber, les valeurs adoptées.

Telles sont les apories auxquelles mène cette quête de coïncidence entre le fonctionnement de la société et la vérité. La vérité étant l'idée de bien telle qu'issue de nos théories ou des morales particulières. Selon Maurice Merleau-Ponty, cette problématique de la relation entre vérité et politique est aussi celle dans laquelle s'est empêtré un certain marxisme.

En effet, cette problématique a été abordée par Merleau-Ponty dans le cadre de sa critique du « marxistes-léninistes » sur la question de la vérité dans l'histoire (ou dans l'espace public). Question dans laquelle, selon Merleau-Ponty, les marxistes du début du 20<sup>e</sup> siècle se trouvèrent placés en termes suivants : « peut-on surmonter le relativisme<sup>105</sup> ? Non pas l'ignorer, mais le dépasser vraiment, aller plus loin dans le même sens ? » (1944 : 34). Certains marxistes (G. Lukács notamment) trouvent la réponse dans une sorte d'identification entre philosophie et histoire, entre le concept et la réalité, « l'histoire est la philosophie réalisée » (*Ibid.*). C'est aussi une version de cette hypothèse qui se trouve reproduite dans la recherche d'une application de la vérité du type conceptuel au monde. Or, nous dit Merleau-Ponty, toute solution (qui est une vérité appliquée par exemple le RIC<sup>106</sup> des Gilets jaunes ou une simple *mise en œuvre d'un programme* par l'administration publique) est un choix/décision politique dont la coïncidence avec la vérité n'est jamais acquise. En outre, même s'il s'agit bien d'une vérité, cette nouvelle politique devient une institution qui crée ses propres problèmes et solutions. C'est le caractère ambigu de toute politique publique qui veut qu'elle naisse d'un problème, mais sa mise en œuvre en crée des nouveaux. Considérant le caractère temporaire de bien-fondé de nos actions, ajouté à la pluralité d'éthiques propre aux sociétés contemporaines, il nous faut réaffirmer l'idée que la recherche de l'adéquation entre la vérité et nos actions ne pourrait que mener à une impasse. Merleau-Ponty nous propose

---

<sup>105</sup> Ce relativisme est ce dont Weber parle de « la guerre des dieux », pluralité éthique.

<sup>106</sup> Le référendum d'initiative citoyenne (RIC) qui est une des principales demandes des Gilets jaunes.

l'idée d'une « l'hyper-dialectique » dans laquelle les problèmes politiques et leurs solutions sont saisis en évolution permanente, où les solutions sont envisagées d'avance comme temporaires.

Proche de la conception merleau-pontienne du rapport entre la vérité et la politique, Paul Ricœur définit d'abord la vérité dans son sens ordinaire et quotidien. La vérité apparaît d'abord comme « un accord de notre discours et la réalité [...] il pleut, le mur est blanc [etc.] » (1967 : 205-206). Au-delà de ces adéquations primaires sur lesquelles tout le monde s'accorde, il y a une sorte de vérité complètement différente issue d'un arrangement, d'une construction. Celle-ci est obtenue par le biais d'un travail de structuration et d'articulation d'éléments épars dont l'organisation nécessite la mobilisation des méthodologies des laboratoires d'expérimentation. La vérité issue de cette contexture est celle appelée 'vérité scientifique'. Ce mode de vérité est tellement dominant qu'il est devenu, dans la pensée politique occidentale, 'l'idéal type', et que « toute vérité, pensons-nous, devrait être sinon de science, du moins comme la science » (*Ibid.* :210). Ce transfert de la science dans la vie quotidienne conduit à la subordination des valeurs des actes éthiques et politiques à leur conformité avec cette vision du monde. Tel est, ce faisant, l'enjeu éthique qui se profile derrière les appels où s'exprime la recherche de l'harmonie avec la vérité : une scientification de l'espace des décisions qui va de pair des enjeux de gouvernance telle que l'automatisation généralisée des services publics et privés.

**Proposition de vivre-ensemble** : nous savons que l'exigence de la vérité dans l'espace public est la partie émergée d'une scientification croissante des espaces politiques et des visions du monde. En terme wébérien, ce constat représente un paradoxe : c'est l'intransigeance de « la conviction » qui conduit à une rationalisation accrue du politique. Non « reconnue dans sa souffrance », la subjectivité s'approprie la raison scientifique et revendique dans l'espace politique la transparence absolue. Ainsi, face aux *fakes news* et autres manipulations du « système », les Gilets jaunes ne

voient pas d'autres alternatives que de réclamer la vérité auprès d'un gouvernement qui leur semble de plus en plus à la solde des puissances apolitiques (dans le sens de non démocratiques), voire occultes; et d'où la politisation de la vérité du type démonstratif ou positif. La demande de la démocratie directe semble obéir à cette même exigence. Pour Ricœur, cependant, cet envahissement de l'espace public par la « vérité expérimentale » ne serait pas surprenant dans la mesure où, depuis Kant, « si la vérité éthique avait quelque dignité [...], c'était comme la réplique pratique de cet ordre [scientifique] qui « oblige » la pensée » (1967 :211). Les pratiques politiques doivent être conformes aux vérités expérimentales. Cette tendance de l'éthique de la conviction est solidaire, selon Ricœur, d'un désir d'« un sens total qui soit comme la figure signifiante totalisant toute notre activité culturelle ». (*Ibid.* : 217). La conviction d'une supériorité de la vérité scientifique sur l'éthique a envahi l'ensemble des secteurs sociaux et les acteurs ne le cachent nullement : « notre engagement et nos inquiétudes ne se fondent pas sur des tracts militants », clament les acteurs, actrices, « ils se fondent sur des données scientifiques » (GV,23/11/2018). Pour Ricœur, il s'agit là d'une « crise des fondements », responsable d'une certaine dogmatisation de l'attitude scientifique dont l'orientation éthique est la généralisation des pratiques de quantification non seulement en occident, mais dans le monde entier. Cette mondialisation de la logique instrumentale et avec elle, l'efficacité et l'harmonie entre moyens et fins, a fait apparaître des problèmes face auxquels l'État wébérien (souverain avec ses sujets et territoire délimité) se maintient dans un équilibre difficile. La prochaine sous-section se penche sur l'enjeu politique de cet équilibre difficile entre l'extérieur et l'intérieur dans les engagements étatiques.

### 6.33.5 Respect d'engagement : tension entre promesses internes et externes de l'État

On s'engage dans un chemin, dans un travail, dans un commerce, dans l'armée, dans un mariage ou encore dans une politique. Que ce soit de manière collective ou individuelle, l'engagement est un lien volontaire soit selon Jean Ladrière<sup>107</sup> « qui engage deux êtres l'un vis-à-vis de l'autre » (2016 :1027). Bien que la littérature sur la notion de l'engagement (dans le champ d'études politiques) soit abondante, les définitions précises et claires ne sont pourtant pas légion. Ce qui fait de l'engagement une notion polysémique et qu'il serait difficile, voire infécond, de chercher à le préciser et encore moins à couvrir les diverses significations dans le cadre de notre étude. Jean Ladrière (2015), en distingue deux formes dont *l'engagement comme conduite et l'engagement comme acte*. L'engagement comme conduite se détermine dans des gestes et comportements orientés dans le sens de « l'implication, la responsabilité, le rapport à l'avenir » (*Ibid.*). Dans ce sens, les diverses déclinaisons de la notion de l'engagement se structurent autour d'une mise en avant de quelque chose de plus grand que soi, par exemple, l'avenir de la collectivité, l'amitié, l'amour, etc. L'engagement comme acte émerge d'une décision. Il est entendu comme contrat dans le cadre d'une structure professionnelle, culturelle ou sociale avec des visées propres; « ainsi, on peut s'engager à l'égard d'une organisation, définie par des buts fonctionnels, une armée par exemple » (*Ibid.* :1030).

Pour sa part, Howard Becker (2006) analyse la notion d'engagement dans une perspective sociologique. Becker déplore le manque de précision attribuable, selon lui, à une absence d'analyse approfondie et une appréhension de ce concept «de façon rudimentaire utilisé selon les besoins, sans explication ni examen de ses caractéristiques ou de ce à quoi il fait référence » (*Ibid.* :2).

---

<sup>107</sup> Jean Ladrière (2015) « Engagement », dans *Dictionnaire de la Philosophie: Les Dictionnaires d'Universalis*, Paris : Encyclopaedia Universalis, 1027-1038.

Becker nous restitue quelques théorisations sociologiques du phénomène de l'engagement (*commitment*). À la différence de la double saisie de Ladrière (2015), Becker suggère deux principales hypothèses issues des approches sur la sociologie de l'action. Il y a d'une part le postulat fidèle à la tradition de Talcott Parsons qui explique l'engagement des individus par le contrôle social; et l'hypothèse qui le fonde sur le phénomène de sanction sociale d'autre part. Ces deux approches ont pour point commun d'expliquer l'engagement de manière négative, par l'évitement des contraintes morales ou matérielles. L'engagement, dans ces cas, est conçu comme une « cohérence de comportement » individuel avec les normes sociales ou à celles des organisations spécifiques (ex. armée, banques). Les engagements sont alors générés par les structures institutionnelles d'une communauté sociopolitique. Toutefois, de telles théories sont difficilement applicables au contexte de l'engagement de citoyens dans le cadre des mouvements sociaux numériques. La littérature est en ce sens unanime; les communautés numériques se caractérisent fortement par l'absence des contraintes relatives aux allégeances et aux engagements (voire Dreyfus 2001 ; Besnier 2012 ; Morozov 2014). Cette absence des contraintes est d'ailleurs l'une des raisons principales qui mènent Dreyfus (2001) qualifier les pratiques numériques de la citoyenneté de "faux substituts à un véritable engagement civique" (2001:). Ainsi, l'absence de contraintes incitatives est l'un des traits du numérique qui ont conduit de nombreux auteurs et auteures, à rejeter toute authenticité ou sincérité des pratiques citoyennes numériques. Il nous faut, dès lors, chercher un modèle d'engagement plus subjectif avec le moins possible des contraintes *immédiatement* institutionnelles. La perspective sur l'acteur, l'actrice politique de Max Weber (1919) semble donner sur des fenêtres intéressantes.

Dans *Le Savant et le politique* en effet, même si Weber n'aborde pas directement l'enjeu de l'engagement, ce phénomène est bien impliqué dans presque l'ensemble de principaux concepts

décrivant l'action politique. Imputabilité, acceptation des conséquences de ses actions, répondre devant les générations futures, sont envisagés comme les conditions positives des actions politiques selon Weber. Weber subordonne l'engagement plutôt à la volonté des acteurs, actrices. L'acteur politique wébérien passe à l'acte dans une situation d'incertitude (information limitée, contingence historique, relativisme normatif et cognitif, etc.).

Dans le discours des Gilets jaunes, ce concept d'engagement revient sous une diversité de formes qu'on peut regrouper en deux approches distinctes.

1) Il y a d'abord les appels au sens d'engagement des membres du mouvement dans le cadre de leurs activités, notamment, les manifestations dans les rues. Les quelques déclarations ci-dessous en sont représentatives :

- *« Bonsoir à tous et toutes ! Merci pour votre engagement. Nous sommes à un moment important qu'il ne faut pas rater » (Gilets jaunes : 22/11/2018).*
- *« Nous leur exprimons toute notre solidarité. Jamais nous n'oublierons leur engagement » (GJ : 23/05/2020).*
- *« Cette réforme fait partie d'un engagement que nous avons collectivement avec les Français » (Gilets jaunes Infos : 14/08/2020).*

2) Et puis, il y a les rappels aux engagements de l'État et des autorités publiques relativement à la question, par exemple, de la dette publique débattue par les membres avec une certaine intensité. Les GJ voient des contradictions entre les engagements fiscaux de l'État, ceux notamment envers les organisations internationales et ses engagements sociaux. Et ce sujet est d'autant plus important pour les acteurs, actrices qu'il est présent dès les premiers jours du mouvement (voir les dates) :

- *« L'état a besoin de rembourser la dette ? L'état a besoin d'argent ? Voilà des solutions, alors qu'on arrête de nous matraquer fiscalement » (Gilet jaune Demain : 10/12/2018).*
- *« Les propositions pourront être formulées, débattues par tous. Quelques exemples parmi d'autres : référendum sur la dette, tirage au sort, salaire de vie, propriété de jouissance, pas de taxe sur l'alimentaire, lopin de terre inconditionnelle » (GJ Poiriers : 27/11/2018).*

- « *Mise en place de commissions d'enquêtes pour traduire les vrais responsables de la dette devant la justice 6.* » (GJ officiel :16/12/2018).
- « *Les habitant(e)s doivent avoir la garantie que les réponses aux urgences sociales soient de véritables priorités inscrites au cœur des politiques locales* » (GJ le Mouvement : 12/03/2020).

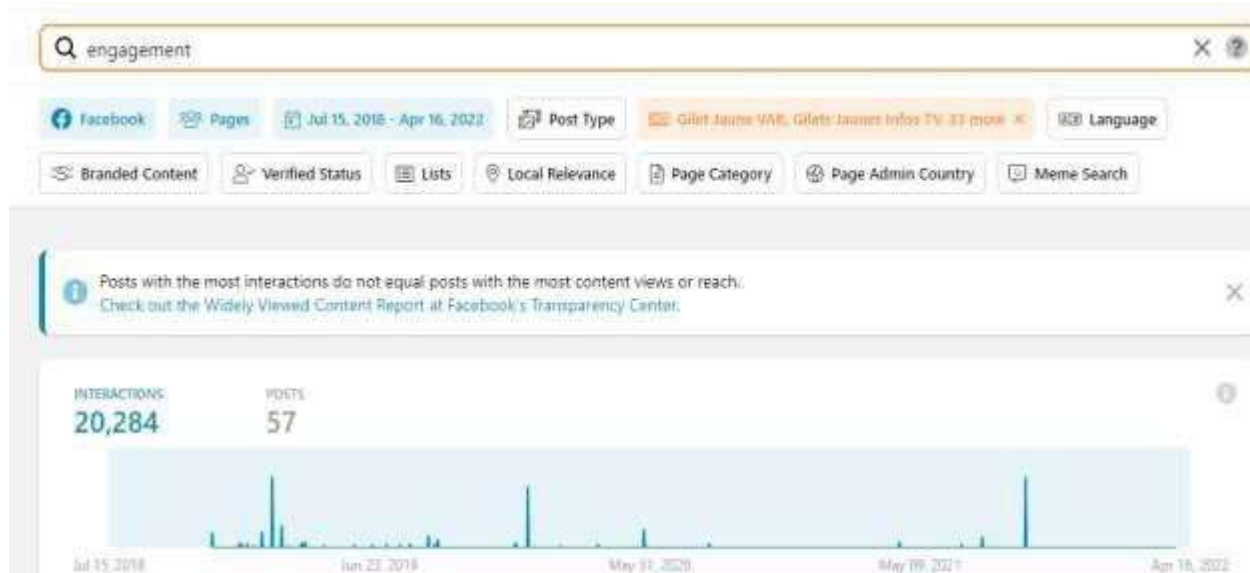


Figure 6.12. Crowdtangle : usage du terme engagement dans 33 pages gilets jaunes

La figure 6.12 est une illustration d'une recherche relative au concept de l'engagement dans les espaces numériques gilets jaunes (pages Facebook notamment) la recherche revient avec 20.284 interactions pour un total de cinquante-sept messages muraux (*posts*) dans 35 pages Gilets jaunes. Et il importe de noter également que le terme engagement n'est pas le seul, notre lecture et recherche sont pareillement attentives à d'autres notions appartenant au même champ sémantique que telles que « garantie », « promesse », etc. Ces usages de l'engagement est sont en grande partie relative avec les fonctions régaliennes : « *Vraiment ...!? -NON en faite le texte a belle et bien était voté ..! -Ils vont juste mètre leurs projets en stand-by .. -NON ! On ne lâchera pas Comme ça avec de fausses promesses* » (Gilet jaune VAR, 04/12/2018).

Il ressort de ces échanges des GJ que l'État a manqué à ses promesses sociales, à ses engagements. Cette attente est profondément liée au concept de *justice sociale* dans sa relation à l'identité de la

communauté nationale. L'injustice sociale est perçue comme le résultat de manque de la part de l'État et des leaders politiques à l'endroit des valeurs fondamentales de la tradition française, conduisant à une dissonance qui découle d'une trahison dont l'appel suivant est typique : « *Macron et Philippe favoriseront cette entreprise de trahison et de prostitution* » (Gilet jaune, 24 janvier 2019). C'est dans le contexte de cette trahison que les participant.es comprennent, par exemple, l'évincement progressif des politiques sociales au profit des mesures fiscales imposées principalement de l'extérieur (les engagements relatifs au marché et d'autres partenaires internationaux), qui « *permettent à des multinationales d'attaquer des États dont les politiques sociales ou environnementales* » (Gilets jaunes France 16 février 2019, 3h : 35). On peut donc dire qu'au moins une part importante de l'enjeu de l'engagement chez les Gilets jaunes tend à mettre en relief les constats des membres du mouvement que l'État a manqué à sa promesse de maintenir et de perpétuer une société juste et égalitaire. Cette promesse est conçue comme faisant partie des éléments fondateurs de la communauté, elle remonte aux luttes révolutionnaires dont les dates et les personnages les célèbres (Hugo, Marianne, Rousseaux, Jeanne d'Arc, etc.) sont cités et commémorés abondamment au sein des espaces numériques Gilets jaunes.

Or ce sentiment des Gilets jaunes relatif à des manquements de la part de l'État se place dans un contexte de transformations induites dans le sillage de la mondialisation économique et politique où les engagements à caractère supranationaux de l'État viennent se superposer sur ses promesses socioéconomiques et politiques régaliennes. Alors, les réformes exigées par des enjeux supranationaux (ex. le taxe sur l'essence à la pompe) sont ressenties comme impositions étrangères doublées d'une forfaiture de l'autorité publique<sup>108</sup>. C'est cette tension interne<sup>109</sup> aux fonctions

---

<sup>108</sup> C'est aussi cette menace identitaire qui est habilement mise en exergue par ce que Joël Roman (2021) appelle « les populismes émergents » (2021 : 78) dans nos sociétés contemporaines.

<sup>109</sup> Ce tiraillement de l'Etat entre ces fonctions externes et internes.

régaliennes qui est, au fond, l'objet des critiques des Gilets jaunes. Par conséquent, l'enjeu politico-éthique de cette sous-section peut bien se formuler comme suit: quel monde habitable nous proposent ces critiques des tiraillements de l'État? Cette tension est-elle le lieu métaphorique d'une renégociation de l'identité collective? Telle que posée, cette problématique nous reconduit dans un premier temps à la théorie Ricœurienne de *l'identité narrative*, déjà abordée au moment de nos questionnements sur l'enjeu de l'identité numérique *anonyme*. Ensuite, nous rejoindrons brièvement la perspective identitaire de l'auteur dans *L'idéologie et Utopie* (1997) où Ricoeur aborde la fondation de l'identité collective.

Dans la section sur *l'identité anonyme*, nous nous sommes arrêtés au moment où l'identité anonyme est conçue comme un discours sur soi. Et en tant que récit sur *ce que je suis*, mon identité numérique est bien un *moi narratif* dans la sphère virtuelle. L'identité narrative individuelle se réfère au fait que c'est à travers les histoires qu'on se raconte continuellement sur soi, qu'on se saisit comme une seule et même personne, et cela, malgré les changements constants auxquels notre être est soumis.

Dans la perspective du 'nous collectif' cependant, en particulier dans le contexte historique d'un certain déclin du rôle classique de l'État (ex. protection contre l'injustice, contre les agressions et immixtions étrangères, l'immigration incontrôlée, etc.), il y a comme un besoin fort de re-précision de ce que ce « nous » veut finalement dire. Il s'agit, en particulier, de souligner ou de chercher à repérer le lieu de légitimité dans un contexte où l'idéologie officielle, comme support de l'identité collective (Ricoeur 1997), n'est plus honorée par l'autorité<sup>110</sup>. Et c'est précisément pour cette raison que cette problématique relative aux engagements de l'État se connecte directement dans

---

<sup>110</sup> Cela semble être la perception des Gilets jaunes d'après leurs échanges numériques

les discours numériques des Gilets jaunes à celle de la fondation de la communauté et de sa légitimité : quel est ce collectif, ce nous, au nom duquel les autorités (ou le « macronisme ») agissent? Comment, « nous » le peuple, situons-nous par rapport par à ces récits contradictoires?<sup>111</sup>

**Proposition d'un vivre-ensemble** : dans sa version collective, l'identité narrative permet à la communauté de se saisir comme étant une, d'avoir une synthèse d'elle-même. C'est par le biais des choses qu'on se dit de soi et des choses que les autres disent de nous et qu'on est à mesure de répondre à la question « qui suis-je ? » (1990 :188). Ainsi, nous pouvons considérer le concept de nation comme essentiellement le titre d'un récit sur un soi collectif, un récit en termes d'idéologie (Ricoeur 1997). Sommes-nous Français, Belges ou Anglais? Mais, selon Ricoeur, ce moi issu de la narration n'est pas en soi un sujet éthique. Qu'il soit individuel ou collectif, le moi qui se dit des histoires dans sa solitude n'a aucune possibilité d'accéder à une vie éthique. La vie éthique (dont les phénomènes tels que responsabilité et promesse) est redevable à la rencontre avec autrui. C'est lors d'une telle rencontre que je réponds de quelque chose en devenant responsable de quelque chose, en faisant une promesse. C'est dans cette rencontre avec autrui que mon « identité morale » s'institue. Or dans le cas des Gilets jaunes, le sujet tenu par la promesse est l'État, un sujet collectif. Comment l'État français en tant qu'identité narrative collective accède-t-il à la vie éthique ? Par sa constitution, on sait que l'État français a fait des promesses, il s'engage à garantir des droits et à faire respecter les devoirs à tout un chacun de ses citoyens. Mais avec la mondialisation, non seulement des intérêts communs, mais aussi des problèmes collectifs (environnement, climats, sécurité, pandémies, etc.) émergent et imposent des engagements internationaux. Il semble clairement qu'au moins une partie de contradictions perçues par les Gilets jaunes français dans les

---

<sup>111</sup>Cette recherche de « nous » est clairement visible chez les Gilets jaunes dans ces recours et expositions intenses des moments forts de la mémoire collective.

comportements des autorités renvoient à des conflits entre les engagements internes et externes de l'État. *Au plan de vivre-ensemble, cette critique de l'État et de ses représentants, représentantes par de Gilets jaunes à partir du concept de l'engagement appelle, dans l'espace contemporain entre les communautés souveraines (espace international), une harmonisation éthique entre les responsabilités au caractère de plus en plus contraignants de l'État dans la gestion des problèmes mondiaux, et les fonctions régaliennes classiques.* Telle est la proposition du monde qui ressort de l'herméneutique de la catégorie Respect d'engagement : tension entre engagements internes et externes de l'État.

À côté de cette critique des manquements de l'État (ou de ceux qui agissent à son nom tel le président Macron), les membres du mouvement exigent des comportements similaires chez les uns et les autres. Contrairement aux « macronistes », les membres gilets jaunes doivent être responsables et exemplaires. Cette attitude autorégulatrice des acteur.trice.s que nous avons tentée d'en rendre compte au moyen de la catégorie de la « Nécessité du raisonnable ». Une appropriation de la raison face aux comportements considérés irrationnels de l'État. L'objectif de la prochaine sous-section sera une tentative de recevoir le vivre-ensemble qui pourrait découler de cette conscience des acteurs, actrices du caractère rétroactif de nos actes.

#### 6.33.6 *Nécessité du raisonnable comme capacité d'être citoyen.ne*

- « *Preuve que les Gilets jaunes sont intervenus contre les « casseurs » Face aux manipulations de Macron et Castaner, voici la preuve que les Gilets jaunes sont intervenus rapidement quand des personnes ont attaqué les forces de l'ordre* » (Soutiens aux GJ :29/11/2018).
- « *Ce samedi manif. autorisée et revendiquée pacifique ! Pas de casse pas de gav pas d'amendes, mais des revendications !! 12h banquet révolutionnaire puis départ 14h de place de la commune de Paris 1871* » (Gilet Jaune Demain 12/02/ 2020).

- « Afin d'éviter tout risques de blessures, voire d'arrestation, je vous suggère de rapporter toutes ces armes dans nos postes de police ou gendarmerie afin qu'il soit mis hors de portée et hors d'état de nuire. C'est un acte citoyen » (GJ officiel : 26/12/2018).
- « Le cortège progresse pacifiquement à Paris, nous sommes des milliers ! » (GJ : 26/01/2019).

En général, ce qui est raisonnable se détermine par la tendance à être cohérent avec la logique. Le raisonnable se distingue ainsi de la notion précédente de l'engagement - qui se détermine par sa cohérence avec des normes (Becker 2006) - par une recherche de la conformité cartésienne. Selon André Compte-Sponville (2001) toutefois, cette 'recherche' de la conformité avec la rationalité n'est qu'apparente, car elle n'est qu'un désir, une simple disposition. Un désir commun chez les humains que nos actions soient ajustées à la raison : « est rationnel ce que la raison peut connaître ou expliquer. [En revanche], est raisonnable ce qu'elle peut *justifier*, eu égard à un certain nombre de désirs ou d'idéaux » (2001 : 768). Le raisonnable est dans ce sens inséparable du politique, il est établi ou construit en vue d'une valeur, une vision supérieure (ex. L'égalité sociale, dialogue entre normes divers visé par « l'accommodement raisonnable » au Québec en 2012).

L'un des penseurs politiques qui ont utilisé abondamment ce concept dans ses travaux dans cette même signification est John Rawls (2006). Il s'agit de la problématique relative à la gestion de diversité des normes, « des guerres des dieux » (comme dirait Weber 1919). Rawls conçoit la société comme un système de coopération. Il part en effet de l'idée, déjà exprimée par Weber et beaucoup d'autres, que nos sociétés modernes sont plurielles. Et la pluralité implique des conflits entre diverses valeurs, des notions divergentes d'une société bonne. C'est dans le cadre d'une approche globale visant à résoudre cet enjeu propre aux sociétés contemporaines que Rawls parle d'un « pluralisme raisonnable ». Ce dernier est conçu comme cadre permettant d'assurer une compréhension mutuelle entre citoyens, citoyennes malgré leur appartenance à des normes particulières. Alors, selon Rawls, la concrétisation d'un pluralisme raisonnable dépend du dépassement par les citoyens, citoyennes de leurs conceptions particulières du bien. Rawls définit ainsi le raisonnable comme faisant partie d'une sorte de consensus, « un des éléments de l'idée de

société conçue comme système équitable de coopération » (2006 :77),<sup>112</sup> car, continue l'auteur du *Libéralisme politique* (2006), « les gens raisonnables prennent en compte les *conséquences* de leurs actions pour le bien-être des autres » (*Ibid.*). Le raisonnable est ainsi conçu comme une éthique de responsabilité qui engage moralement les citoyens, citoyennes à prendre soin les uns des autres et cela au-delà des différences éthiques propres aux sociétés multiculturelles, au-delà donc des intérêts particuliers dans l'isolation protectrice de «la voile d'ignorance ». Il en ressort de la perspective rawlsienne que c'est finalement un minimum de transcendance ou d'universalisme<sup>113</sup> qui permet au multiculturalisme d'atteindre adéquatement un vivre-ensemble.

Or dans le cas des Gilets jaunes, l'appel au raisonnable se fait au nom du peuple. Les discours des acteurs, actrices font ce faisant abstraction de la diversité; ce qui est d'une certaine manière normale étant donné que ce mouvement s'identifie au peuple français. Les appels au raisonnable s'articulent avec une tendance manifeste d'autorégulation du mouvement. Les membres se rappellent la nécessité d'être raisonnable, « afin d'éviter tout risque de blessure, voire d'arrestation » (GJ officiel : 26/12/2018), pour ne pas salir l'image du mouvement déjà attaqué de tout côté par les médias et autres « macronistes endimanchés » (La France en gilet jaune, 27/01/2019). La nécessité d'être raisonnable, dans ce sens, est envisagée comme une protection. Protection contre trois phénomènes distincts, mais se recoupent et se retrouvent dans ce qu'on peut à juste titre considérer comme 'bras de fer médiatique' entre le gouvernement et des Gilets jaunes: contre les « provocations » des forces de l'ordre, les médias officiels perçus comme complices du pouvoir et qui cherchent à décrédibiliser les Gilets jaunes, et enfin, un besoin raisonnable basé sur le désir de protéger les crédits sociaux du mouvement. Le tout est dans le cadre d'un combat pour la légitimité des actions citoyennes contre un gouvernement qui considère tout ce qui est à son pouvoir pour les faire passer comme « une extrême violence est venue attaquer la République » (F 6.12).

<sup>112</sup> Dans, Rawls, John (2006). *Libéralisme politique*. 2e éd., Quadrige/PUF.

<sup>113</sup> Un universalisme saisi à travers la voile d'ignorance.



Figure 6.12 Une déclaration du présent français sur Twitter

Donc, dans le cas des Gilets jaunes, la nécessité d'être raisonnable a pris la forme d'une stratégie militante visant d'abord de soigner l'image du mouvement auprès des Français. Et c'est finalement ici qu'on peut à bon droit poser la question relative à « la proposition du monde » (Ricœur 1986) qu'on peut recevoir d'une telle attitude :

Quelle éthique de vivre-ensemble nous proposent les Gilets jaunes quand ils subordonnent la nécessité d'être raisonnable à la nécessité d'apparaître positivement dans l'espace public?

**Proposition d'un monde :** Nous avons vu avec J. Rawls (2006) que la nécessité d'être raisonnable s'articule avec la nécessité de dépasser la diversité des éthiques propres aux sociétés complexes et multiculturelles. Dans le même contexte social complexe, les Gilets jaunes français se servent de cette nécessité comme un élément transcendant les différences particulières afin d'unir le « peuple » autour de leur combat. La nécessité du raisonnable se pose alors comme une attitude qui fait du comportement ajusté à la raison le lieu de l'intersubjectivité, de la politique, de l'éthique

de vivre-ensemble qui se fonde sur l'idée du politique comme ajustement permanent des uns aux autres des membres de la société. Les Gilets jaunes, « qui se réclament du peuple » (Hadrien Mathoux 2018<sup>114</sup>) dans une société qu'elles/ils savent plurielles, la quête d'attitudes et discours fédérateurs n'est pas une commodité, mais un expédient incontournable. C'est ainsi que les comportements raisonnables ont pris le visage d'une politique inclusive allant jusqu'au « *[ACTION #GJ] Soutien des GJ aux migrant loin des préjugés racistes* » (Gilets jaunes France, 3 janvier 2019), car, renchérit Jules Michelet du fond de l'histoire, « la France est une terre d'équité » (1846, 2013 : 21).

Paul Ricoeur serait en accord avec cette conception du raisonnable entendu comme une éthique de vivre ensemble, comme un ajustement à l'autre afin de préparer son accueil que ce soit dans le mouvement ou dans la France : nous ne sommes pas ce que les médias et le gouvernement disent que nous sommes, nous sommes vous. Tout accueil est un comportement, car il pose en premier la question de comment accueillir. Il pose aussi la question de pourquoi l'accueil, celle du fondement de l'action. Le fondement éthique est, dans ce cas, entendu par Ricoeur comme « *la visée de la vie bonne avec et pour autrui* (nous soulignons) dans des institutions justes » (1990 :197). Pour Ricoeur, ce sont les intentions, ou plus précisément, « les visées » raisonnables des citoyens, citoyennes qui sont à la source des normes morales qui viennent régler à leur tour les comportements. Les ajustements sont résultats des vies. Et de telles visées sont propres aux êtres capables d'auto-évaluations et donc d'ajustements. Ricoeur, ce faisant, articule l'enjeu du raisonnable au « pouvoir faire » dont l'équivalent dans le champ éthique est « le pouvoir-juger » (*Ibid.* : 205). Dans ce sens, l'appel au raisonnable devient un motif de subjectivation, où les

---

<sup>114</sup> Hadrien Mathoux (2018). Pour le magazine Marianne dans « La fausse reculade de Macron pour étouffer les gilets jaunes ». <https://www.marianne.net/politique/emmanuel-macron-gilets-jaunes-video-strategie>

individus deviennent sujets politiques en se servant de leur « capacité » de juger et de s'ajuster afin d'ouvrir la porte du mouvement. Tandis qu'inviter et se faire inviter se font par le biais d'un même geste d'accueil.

### 6.33.7 *Conséquences futures des actions politiques : un avenir meilleur*

Selon Gustave Flaubert « le succès est une conséquence et non un but », ce prédicat est particulièrement vrai pour les mouvements sociaux. Les conséquences sont les enchainements de l'action politique prévue et souvent inattendue. Le fait de tenir compte de cette incertitude est l'un des critères fondamentaux de l'éthique de responsabilité selon Weber (1919). En effet, selon le sociologue de l'action, c'est bien l'acceptation ou non des conséquences qui constituent les pierres de touche de différenciations entre les attitudes principalement guidées par la conviction et celles qui reposent sur le sens de la responsabilité. En outre, dans *Économie et société* (1921), Weber va encore plus loin dans l'établissement de la solidarité entre une rationalité presque extrême et le comportement qu'on peut qualifier de quasi algorithmique de l'acteur politique. Ce dernier, écrit Weber, « oriente son activité d'après les fins, moyens et conséquences subsidiaires et qui confronte en même temps rationnellement les moyens et la fin, la fin et les conséquences subsidiaires et enfin les diverses fins possibles entre elles » (1921 :23). Les actions politiques modernes sont principalement basées sur leurs résultats/conséquences. En ce sens, on peut légitimement voir en Weber un des annonceurs avant-gardistes les plus farouches de l'ère de « gestion axée sur le résultat » ouvert par des auteurs, auteures tels que Peter Drucker de *Managing for Results* (1964) et l'entrée de cette pratique dans la gestion publique par le biais des contacts tel que le partenariat public/privé (Stocker 1998)<sup>115</sup>. Encore plus paradigmatique est l'engouement récent pour les

---

<sup>115</sup> Stoker, G. (1998). Governance as theory: five propositions. *International Social Science Journal*, 50(155), 17–28. <https://doi.org/10.1111/1468-2451.00106>

termes comme « government by algorithm », « automated state », « Automated decision-making », etc., annonçant le règne sans partage de la « rationalité formelle » telle que théorisée par Weber.

Le concept de *conséquence* (et ses variantes synonymiques) émerge généralement de deux manières distinctes dans les discours des Gilets jaunes :

1. D'une part, les évocations des conséquences tendent à révéler chez les acteurs du mouvement un désir d'exposer des dysfonctionnements au niveau du fonctionnement de l'État et de la société. Ceux-ci sont ensuite considérés comme résultant de décisions politiques. Cette dynamique s'articule souvent à un cadre argumentatif visant à blâmer les décideurs publics.
  - « *Comment relancer la France ?* ● — *Baisser les taxes patronales et salariales : conséquences : on peut augmenter le smic on augmente le taux d'embauche dans les entreprises* » (GJ : 30/11/2018).
  - « *Le gouvernement vient de faire une faute très grave ce soir en interpellant Éric Drouet et de nombreux Gilets jaunes à Paris. Les conséquences seront très graves* ». (02/01/2019).
  - « *Le Ministre de l'Intérieur par quelque explication qu'il soit, par deux fois en temps non prescrit, ne peut ignorer les conséquences funestes de la volonté d'action des extrémistes violents contre les forces de l'ordre, les biens, ayant pour conséquences de blesser au mieux, de détruire, d'incendier, de voler, etc.* » (GJ le Mouvement : 19/4/2019)

2) D'autre part, les appels relatifs à la prise en compte des '*conséquences* des actions' par des Gilets jaunes s'adressent aux autres membres du mouvement. Dans ces appels, l'accent est mis sur le caractère nécessaire et légitime de leur action collective dans le cadre d'un avenir meilleur :

- « *Unissons-nous, et Écrivons notre avenir.. Rassemblement à Lille Vendredi à 14h devant la faculté de Lille 2(droit et santé) !!!* » (GJ :11/12/2018)
- « *Nos lits brûlent... au-delà de tout, demandons un avenir... pour nous et nos enfants* » (GJ Poitiers: 01/01/2019)

- « *La liste des blessés sera plus longue encore ce soir, mais nous ne lâcherons rien ! Ce combat en vaut la peine, notre avenir et celui de nos enfants se joue maintenant !* » (GJ : 19/01/2019).
- « *Les Gilets jaunes ne cautionnent pas la casse et les violences surtout quand on touche aux valeurs de la France. Ces gens sont des casseurs, pas des GJ, alors cessez de confondre les genres !!!!!!* » (GJ : 17/11/2018).

Comme on peut le constater dans les propos Gilets jaunes ci-dessus, la notion de la conséquence est mise en exergue dans une perspective prospective. Le terme représente le rapport des actions sous forme d'un *avenir meilleur*. En tant que tel, cette catégorie récapitule et synthétise l'ensemble des catégories conceptuelles précédemment présenté.

En effet, le projet social des Gilets jaunes de France se résume dans le contexte d'un avenir plus radieux. Afin de s'engager sur le chemin de cet avenir, les acteurs, actrices en appellent d'abord à la *Révolution* française comme un *acte de retour* sur soi. Un retour sur le moment fondateur de la communauté, retour sur soi du peuple auquel les Gilets jaunes s'identifient. L'évocation de la révolution est décisive : elle apparait comme source ou pays d'origine. C'est la révolution qui donne sens aux autres catégories comme *La justice sociale, le Bien, la Vérité et Raisonnable* qui sont des traits intrinsèques de l'être collectif. Mais cette image se trouve contrariée, car des membres de la communauté se sentent exclus. Si les membres de la collectivité se sentent exclus et donc non-reconnus, c'est qu'il s'est passé quelque chose de terrible dans la maison et qu'il faut dévoiler au grand jour.

C'est dans le cadre de cette volonté de dévoilement du mal que l'*Opposition bien/mal* est envisagée; entreprise à travers laquelle la *Nécessite d'être raisonnable* est conçue, on l'a vu précédemment, comme une attitude stratégique indispensable. Ce faisant, les Gilets jaunes se livrent à une relecture actuelle du passé afin de pouvoir se réinterpréter devant la majeure

expérience fondatrice de toute l'histoire de la France que fut le moment où ceux qu'on appela « Les sans-culottes » imposèrent, par leur radicalité démocratique même, une République égalitaire. C'est ce travail d'auto-interprétation qui explique la présence forte et lancinante de l'histoire politique française dans les espaces numériques Gilet jaunes. Il s'agit d'une lecture de soi. Une telle lecture de *soi collectif* qui a pris alors la forme d'un retour aux sources, aux valeurs fondamentales afin de leurs réactualisation dans un contexte de crise où l'organe représentatif de la nation semble être déchiré dans des engagements contradictoires. Comme résultat escompté, le meilleur avenir est en fait la conséquence de ces ressourcements. Cette participation antérieure du passé à l'innovation n'est pas toutefois sans poser des questions :

Comment en effet comprendre cette relation entre le passé et le présent? Ce ressourcement n'est-il pas finalement un geste conservateur pour un mouvement qui se réclame des valeurs et politiques progressistes?

Nous pensons que le concept ricœurien de « l'imaginaire social » peut nous apporter d'éléments de réponse à cette question. Chez Ricoeur (1984 et 1986), le concept de l'imaginaire social recouvre deux notions habituellement opposées ; la notion de *l'idéologie* et la notion de *l'utopie*. L'imaginaire social « opère tantôt sous la forme de l'idéologie, tantôt sous la forme de l'utopie » (1984 :54). En tant qu'idéologie, l'imaginaire social est le ciment intégrateur des individus dans l'histoire, dans « la mémoire sociale » (*Ibid.* :58). Cette fonction se manifeste dans la vie politique à travers des réactualisations des « événements qu'elle [la communauté] considère comme fondateurs de sa propre identité » (*Ibid.*). Nous avons vu avec les Gilets jaunes, les retours des personnages historiques (Hugo, Rousseau, Marianne) et des événements historiques au premier rang desquels la Révolution française. Ces structures symboliques constituent la version collective de « l'identité narrative », c'est-à-dire le récit que la communauté se raconte à elle-même combiné

à ce que les autres communautés internationales disent d'elle. Ce récit permet donc à la communauté nationale de se concevoir comme une seule et même chose à travers le temps et malgré les changements.

Il est très paradigmatique à cet égard que les Gilets jaunes invoquent le peuple et s'en réclament face aux élites perçues comme complices des puissances étrangères. Et, à ce stade, les acteurs, actrices font recours à l'imaginaire social comme idéologie. Il est en tant que tel une structure de synthèse et de conservation et dans ce sens, s'oppose à tout changement, à toute projection autre, il « conserve le groupe social tel qu'il est » (*Ibid.* :60). Alors, il est vrai qu'ici tout projet d'*avenir meilleur* paraît subversif dans la mesure même où il subsume des transformations. Comment alors se fait-il que les Gilets jaunes français combinent ces deux tendances opposées? Comment tenir ensemble l'usage de l'imaginaire social en tant qu'idéologie tout maintenant le plan d'un avenir autre, un changement? Cette subversion par l'innovation, selon Ricœur, est le fait de l'utopie. L'utopie est la puissance créatrice de l'imaginaire social. La société se régénère et se transforme en s'extirpant des structures symboliques dans lesquelles l'idéologie la conserve. L'idéologie est la puissance conservatrice, vectrice de la stabilité et cela jusqu'à ce qu'un événement, une crise vienne créer une fissure dans l'harmonie téléologique.

L'utopie est, dans ce contexte, une mise question de la société par elle-même. Alors « un avenir meilleur » comme objectif apparaît « comme proposition d'une société alternative » et une « mise en question du pouvoir » (*Ibid.* :61). La mise en question du pouvoir équivaut à une création d'espace de liberté au sein duquel *un avenir meilleur* devient une possibilité réelle. Telle **la proposition du monde** que nous recevons de la catégorie de *Conséquences futures* qui ressort des pratiques discursives des Gilets jaunes. La catégorie de *Conséquences futures des actions politiques : un avenir meilleur* est la dernière des huit catégories conceptuelles. Chacune d'elles constitue un aspect de représentation du monde, une idée ce que la vie sociale devrait être. Ces huit types de vision du monde issus de notre travail de codification réalisé principalement au chapitre 5,

ces concepts nous ont permis d'analyser et de comprendre ce que proposent, du point de vue d'éthique de vivre-ensemble, les pratiques citoyennes numériques des Gilets jaunes.

La prochaine étape du travail consiste à soumettre au même type de lecture, les deux thématiques émotionnelles sélectionnées : *L'amour et les éthiques politiques* et *La tristesse et les éthiques politiques*.

### 6.3.6 L'amour et le politique : l'impossibilité d'une synthèse définitive

Les sections qui précèdent ont été les occasions d'étudier deux types de catégories conceptualisantes : les catégories conceptuelles et celles structurelles. Les deux prochaines sections se pencheront sur les catégories émotionnelles.

Ce faisant, la présente section est dédiée à l'une de nos deux catégories émotionnelles. Il s'agit de l'amour exprimé par les Gilets jaunes par le biais des icônes de cœur ( ) (et *Likes*<sup>116</sup>). Dans les espaces numériques d'interaction et en particulier dans ceux des Gilets jaunes les expressions d'amour représentées par d'icônes du cœur ( ) constituent une des '*réactions*' politiques dominantes ; il nous est donc évident que zapper ces pratiques politiques équivaldrait à passer à côté d'un des aspects les plus importants des interactions politiques telles qu'elles se tiennent dans les espaces publics numériques. En dépit de la diversité des contextes, ces usages d'*icône de cœur* ont en commun une chose : ils symbolisent toujours les signes d'une sollicitude, manifestations concrètes d'intérêt, d'un encouragement, d'un soutien politique, etc. Les figures **6.13 et 6.14** constituent un exemple typique du genre. Elles montrent les réactions autour d'un geste de générosité politique (Nicco-kerinvel 2008)<sup>117</sup> des membres de Gilets jaunes. Il importe peut-être de noter que le geste a été vu à plus d'un million de fois et a été partagé d'environ 27 mille fois.

---

<sup>116</sup> En anglais, les Loves (amours) et les Likes (aimer) sont distincts, mais en français les deux concepts sont couverts par "aimer". Nous retenons ici la conception française de l'amour. Et ce faisant, nous considérons que les likes et les loves sont deux manières d'exprimer les mêmes genres d'affections dans les espaces politiques numériques.

Figure 6.13 Gilets jaunes distribuent de l'argent aux sans-abris



Figure 6.14 Les nombres de réactions par types



Comme nous l'avons fait pour la plupart des catégories précédemment abordées, l'objectif de cette section est, suivant la suggestion de P. Ricœur (1986), de se mettre à l'école de ces « actions sensées » (*Ibid.* : 184), car nous maintenons que les pratiques des emojis sont des pratiques rationnelles exprimées par le biais des émotions. Or, la première interrogation qui surgit ici est relative au statut analytique de ces actions par emojis et non des mots. En effet, comment *lire* et comprendre ces actions faites par le biais des symboles/icône ? En guise de réponse à cette question, il nous faut brièvement exposer la perspective Ricœurienne de lecture en rapport avec les inscriptions non textuelles des actions. Cette approche considère en effet que toute extériorisation de soi d'un acteur (action politique, discours ou encore la construction d'un œuvre du type architectural) est comparable à l'inscription du discours par l'écriture. Par conséquent, une lecture appropriée de ces actions permet de recevoir leur vision politique, les éthiques de vivre-ensemble dont elles sont porteuses.

<sup>117</sup> Pour aller plus loin à propos du rapport entre générosité et politique voire C. Nicco-kerinvel (2008) [LEIN](#)

### **Faire une lecture appropriée aux actions**

Pour Ricœur les actions sensées deviennent l'objet de science seulement à une condition : devenir *lisible* au même titre que les textes. Tout comme l'écriture fixe le « *dit* » et non pas le « *dire* » en tant qu'évènement, les emojis fixent les sentis et non les sentir. Ce qui est senti est objectivé dans une icône (exemples 🟡 🟡 🟡 ). Pour arriver à établir une analogie entre actions et texte, Ricœur suggère qu'il faut passer par « une sorte d'objectivation équivalente à la fixation du discours par l'écriture » (*Ibid.*). En effet, tout comme le discours devient objectivé dans son extériorisation et sa fixation en écriture, l'action doit passer par un *genre* de fixation (par exemple un immeuble, un monument, une peinture, prise d'une photo, etc.) ; « l'action humaine est à bien des égards un quasi-texte » (*Ibid.* :169) dès lors qu'à travers sa fixation par un signe, elle se détache de son auteur.e, elle acquière une autonomie aussi bien sémantique que pragmatique.

Et, en ce qui concerne cette exigence de la fixation (comme condition d'objectivation) les pratiques numériques émotionnelles sont déjà fixées à travers les icônes et dès maintenant, la condition d'objectivation est remplie. Les icônes de cœur sont des extériorisations de soi (sentiments fixés par le biais de symboles) à travers des symboles socialement reconnus et donc lisibles comme des textes. Ces fixations d'émotions par des symboles nous permet d'entreprendre l'étape que l'auteur appelle se mettre à l'école du texte (ce serait se mettre à l'école des actions dans notre cas). C'est ce processus de se mettre à l'école des pratiques des acteur.trices qui permet d'accueillir les messages politiques de ces « transactions ». Car une fois objectivées, c'est-à-dire fixées comme des discours écrits ou par emojis, les actions des acteur.trices portent des éthiques autonomes.

Autonomes et par rapport aux actrices elles-mêmes et par rapport aux receveurs que nous sommes (lecteurs) parce qu'« aucune des deux subjectivités [la subjectivité de l'ethnographe et la subjectivité de l'acteur.trice en action], [...] n'est donc première au sens d'une présence originaire de soi à soi-même » (Ibid. :36). Les actions fixées, tout comme avec des textes, acquièrent une indépendance sémantique, et par rapport à leur origine et par rapport à leur destination. Dans ce sens, on peut dire qu'une action est une extériorisation de soi qui devient autre que soi, une *altérité*. Il y a l'introduction d'une éthique de reconnaissance de tout lecteur de cette altérité du texte/action et d'où l'exigence Ricœurienne de se mettre à l'école des actions par le détour d'une reconnaissance de leur altérité. Une telle reconnaissance de l'altérité des actions exige à son tour une écoute/lecture attentive. Comme toute reconnaissance, l'opération n'est pas aisée, elle exige de se détacher de soi-même afin de laisser *l'autre* (texte, action ou monument, etc.) être.

En effet, une écoute/lecture attentive est un *effacement de soi* du lecteur (ou de l'analyste) : « je me désapproprie de moi-même, pour laisser être *la chose* du texte [ou de l'action] » (Ibid. : 55). On écoute, on lit, etc., vraiment l'autre quand on cesse temporairement d'être. Telle est l'exigence d'une *vraie lecture* au cours de laquelle la subjectivité chercheuse reçoit une sorte de suspension. Une lecture qui reconnaît l'altérité du texte/action et qui, en conséquence de cette reconnaissance, se désapproprie de soi-même pour pouvoir s'approprier enfin de compte *le message politique* (l'éthique politique) de l'action.

Cette double abolition des subjectivités nous place en face de ces pratiques fixées par le biais des gestes iconiques de cœur ( ). Ces actions ont été posées dans le cadre d'une lutte politique dont l'enjeu est le vivre-ensemble d'une communauté particulière, la communauté française. Comme nous avons vu dans le cadre des analyses des catégories précédentes, les Gilets jaunes demandent une société plus juste dans un contexte politique qui apparaît de moins en moins démocratique. La

question qui va guider cette section est, ce faisant, la suivante : quelle éthique de vivre-ensemble peut-on recevoir de ces intrications entre les gestes amoureux et les actions politiques telles qu'on observe au sein des espaces Gilets jaunes français?

Pour recevoir ici les éthiques politiques de ces actions par emojis, l'approche herméneutique de Paul Ricœur nous suggère simplement de nous « exposer au texte [ou au symbole dans notre cas] et recevoir [...] la *proposition d'existence* » (*Ibid.* 1986 :114). Et en nous exposant aux *icônes du Cœur* telles qu'elles émergent des espaces numériques Gilets jaunes, nous avons été conduits à penser au concept de l'amour, puis au rapport entre amour et politique. Ce travail s'est décliné en trois niveaux complémentaires : (1) aborder l'amour en tant que concept, (2) ensuite s'intéresser au rapport de l'amour avec le concept du politique afin de (3) revenir sur les pratiques politico-amoureuses telles qu'elles se font chez les Gilets jaunes.

### 6.1.1.3 *Le concept d'amour*

L'amour est un concept complexe et multiforme et c'est le moins qu'on puisse dire. L'amour s'exprime en une diversité de sens (« amour humain, amour divin, amour de l'amoureux, amour maternel et paternel, amour de la musique, de l'andouillette » [Wolf 2016 : 1:51]). Par exemple, l'amour dans le couple, qui n'est qu'un type parmi d'autres, se subdivise en divers sous-types. Mais une chose est sûre, l'amour n'est jamais un acte solitaire, « tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Pour pouvoir s'aimer, il faut se projeter, se désapproprier dans l'autre : c'est donc par un détour qu'on accède à l'amour et à l'estime de soi ou encore au contraire à la négation de soi-même. C'est un sentiment structurellement intersubjectif, mais parfaitement insaisissable intellectuellement sans contextualisation (Wolf 2016). Si nous partons un peu de Weber, le rapport entre l'amour et la politique est relativement clair (dans *Le savant et le politique*). Il est résumé dans le passage suivant : « si l'éthique acosmique de l'amour nous dit : « *Ne résiste pas au mal par la force* », l'homme politique au contraire dira : *Tu dois t'opposer au mal par la force, sinon tu es*

*responsable de son triomphe' » (1919 : 140).*

Weber contemple le rapport de l'amour au politique dans le cadre du rapport biblique de la relation avec autrui, «il faut tendre l'autre joue » (Matthieu 5: 39). Par suite de conséquence de cette thétique, le sociologue assimile les actions fondées sur l'amour dans le champ sémantique de la conviction. Weber est un nietzschéen (Aron 1963), il voit dans la conception religieuse de l'amour la négation du monde. Une évacuation du monde tel qu'il est, avec ces combats et concurrences illimitées entre des forces en conflits permanents. Le terme d'acosmique est révélateur de ce réalisme. Et, sous cet angle précis, on peut dire que les intuitions de Weber sont en accord avec ce que disent nos données, si du moins nous nous permettons de voir une certaine corrélation entre la prépondérance de l'éthique de conviction dans les discours numériques de gilets jaunes et l'expression abondante de l'amour par les participants, participantes. Mais il s'agit ici de scruter le sens de cette ruée amoureuse dans les espaces numériques gilets jaunes au-delà de Weber, au-delà du modèle religieux de *l'agapè et au-delà de la distinction conviction/responsabilité dans laquelle Weber a conçu la relation entre l'amour et la politique*. Il nous faut donc élargir notre recherche.

Dans son Dictionnaire philosophique (2001), André Comte-Sponville expose les principales conceptions de l'amour dans la pensée politique occidentale. L'auteur part de la vision platonicienne afin de montrer la nature intérieurement dialectique de cette notion. L'amour est alors et essentiellement un *désir*. Et comme tout désir, il trouve sa concrétisation dans le manque même de son objet. Une fois son objet réalisé, l'amour s'évanouit, sa réalisation est contemporaine de son abolition. C'est le caractère tragique de l'amour.

Or, l'amour est aussi conçu comme jouissance. « Aimer », écrit l'auteur, « c'est se réjouir » (2001 :52). L'amour est dans ce contexte synonyme de la joie, « s'aimer soi, c'est être pour soi-même cause de joie » (*Ibid.*). Il est vrai que la présence de la chose aimée nous réjouit, elle nous met dans un état de satisfaction. Mais il y a là problème, car l'amour, comme jouissance, est l'exact opposé de

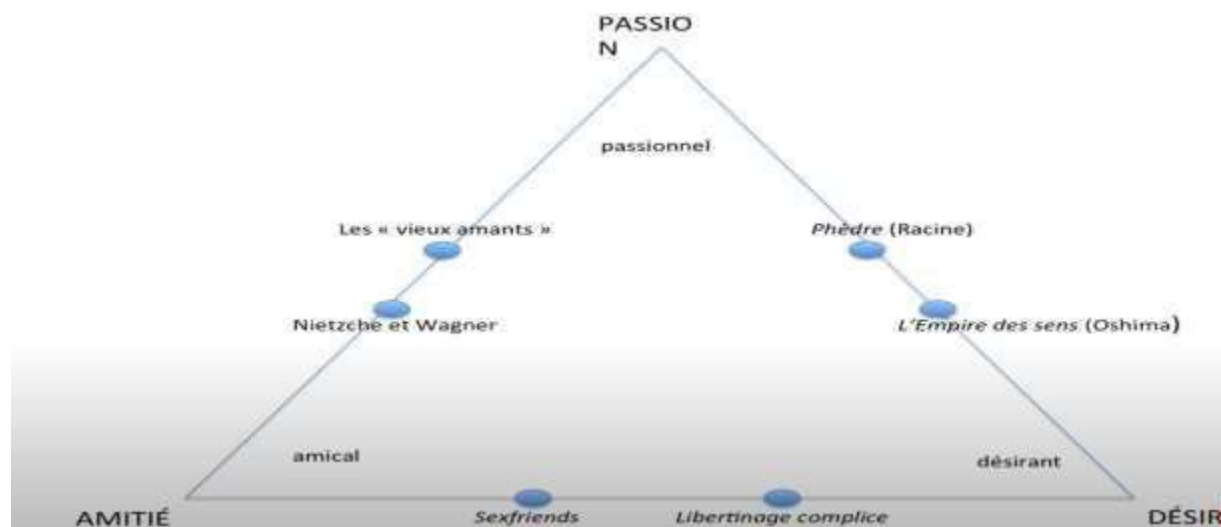
l'amour, comme désir. Pourtant, les deux positions sont vraies : il est vrai que, écrit Baldine S. Girons (2016), « l'incarnation tant désirée de l'amour est aussi ce dans quoi l'amour se perd » (2016 : 179); c'est « le double abîme » de l'amour. Nous aimons ce qui nous manque tout en étant réjoui de sa présence. Mais Francis Wolf (2016) complexifie encore davantage cette situation conceptuelle de l'amour en inférant que tout en étant vraies, les deux faces opposées de l'amour (*désir et jouissance*) se heurtent à des contre-exemples empiriques : il y a des situations où les amants n'éprouvent aucun sentiment de *joie* l'un en présence de l'autre « qui, à l'instar du couple de 'Qui a peur de Virginia Woolf ?'<sup>118</sup>, ne peuvent plus se supporter, n'arrêtent pas de quereller violemment » (*Ibid.* 9 : 5). Et du côté de l'amour comme désir, les contre-exemples viennent du fait qu'il y a des relations amoureuses tellement durables qu'on ne pourrait l'identifier ipso facto au *désir* (un état ou un sentiment connu pour son extrême fugacité).

Alors Wolf adopte l'hypothèse méthodologique selon laquelle, en raison de cette apparente impossibilité d'une précision épistémologique, il faut se résoudre à établir les grandes tendances conceptuelles internes de l'amour afin de le borner au moins, « il y a trois traits définitionnels de l'amour, ils ne peuvent pas jouer le rôle de centre ou de prototypes ; mais ils peuvent à la fois servir de bornes et de tendances caractéristiques » (*Ibid.* 16 :43). Les trois traits en question sont : *Amitié, Désir et Passion*. Selon le cas/contexte, l'amour peut donc être davantage caractérisé par soit *l'amitié*, par la *passion* ou encore par le *désir* (Voir la **Figure 15** ci-dessous). Bien qu'amour-passionné puisse être amical, mais il se caractérise davantage par la passion que par l'amitié ou le désir et ainsi de suite pour les deux autres traits. On peut donc dire que l'amour est un sentiment où prédomine l'une de ses trois caractéristiques (amitié ou passion ou désir) en fonction des contextes. La question qui surgit ici est la suivante : laquelle de ces approches ci-dessus nous permet d'envisager le rapport de l'amour à la politique ?

---

<sup>118</sup> Une pièce de théâtre d'Edward Albee présentée pour la première fois à Broadway, au Billy Rose Theater le 13 octobre 1962

Figure 15 Le bornage interne du concept de l'amour selon F. Wolf (2016)



#### 6.1.1.4 La relation entre le concept d'amour et le politique

Nous venons d'entrevoir le caractère extrêmement complexe, dialectique et non réellement définissable<sup>119</sup> du concept de l'amour. Il est à la fois *désir et donc absence et source de jouissance dans la présence* (Comte-Sponville 2001). Sur ce fond dialectique, Francis Wolf (2016) démontre que ce concept est en fait non seulement insaisissable, mais trop diversement employé pour pouvoir lui donner un contenu conceptuel relativement stable. Ce serait un sentiment dans lequel tantôt c'est l'*amitié* qui prédomine, tantôt c'est la *passion* et le *désir* d'autre fois. Cette partie examine le rapport de ce concept avec le politique.

Partant de la définition d'André Comte-Sponville, nous constatons que le caractère tragique de l'amour n'est pas si différent des entreprises politiques telles qu'envisagées par plusieurs auteurs (Voir Absour 1997 ; Merleau-Ponty 1944). En effet, ce que nous venons de dire de l'amour comme désir est parfaitement valable aussi pour le vivre-ensemble. Le fait que l'amour soit désir et donc ne se s'instituant que par sa propre négation (absence) est l'équivalent exact du caractère *impossible de la société idéale*. Celle-ci est toujours partie remise.

<sup>119</sup> Par terminable nous nous référons ici au concept heideggérien (1958) de définition où l'acte de définir coïncide avec l'acte de finir : « ce qui *dé-finit* termine la chose », quand bien même la chose ainsi déterminée « ne cesse pas avec cette 'fin' » (*Ibid.* : 14).

En effet, la réalisation de l'objectif d'une cause politique est contemporaine de sa transformation en son inversion, ou selon l'expression de Miguel Abensour, « une dialectique de l'émancipation, c'est-à-dire à se renverser en son contraire » (1997 : 90). En administration publique, ce sont les politiques publiques qui sont les sources des problèmes futures qui vont, à leur tour, réclamer de nouvelles politiques. En ce sens, l'amour et la politique auraient en commun de se transformer en leur contraire au moment de *leur mise en œuvre*. Merleau-Ponty (dans *L'aventure de la Dialectique* 1945) a vu ce tragique du politique dans son analyse de l'arrivée au pouvoir de la révolution prolétarienne (quel soit Russe ou Chinoise). Contre la thèse marxiste orthodoxe selon laquelle un régime prolétaire sonnerait le glas des conflits sociopolitiques, Merleau-Ponty suggère d'admettre que la réalisation de l'objectif de la révolution signifiera la disparition de ce même objectif, c'est ainsi « qu'un parti né du mouvement prolétarien et porté au pouvoir par lui pût non seulement dégénérer, mais se tourner contre la révolution » (93 :1944). La société idéale n'est vivante que tant qu'elle manque, quand elle est une vision. La meilleure politique publique est toujours celle sur le papier.

Mais pourtant, il y a une certaine continuation dans l'amour comme dans le politique. Les amoureux se réjouissent de la présence de l'être aimé, ce qu'a vu Wolf quand il analyse l'amour comme jouissance. Et du côté du politique, il y a bien des citoyen.nes qui sont, ou du moins par moment, satisfait.es de l'état de la société ou de la gouvernance. Ici, à l'exact opposé de la perspective précédente, la notion de l'amour (mais aussi celle du politique) souligne une certaine permanence même limitée, une « satisfaction »<sup>120</sup> selon le Dictionnaire CNRTL<sup>121</sup>. Ces aspects communs entre le concept d'amour et le politique nous renvoient à une espèce de dichotomie qui partage de l'intérieur chacune des deux notions (amour et politique). Ce faisant, nous sommes en face d'une dichotomie : l'amour comme désir et l'amour comme joie s'opposent. Et de même, la politique comme conflits permanents s'oppose à l'idée de satisfaction des citoyen.nes. Comment dépasser cette dichotomie interne à l'amour (et à la politique) entre joie et tristesse/insatisfaction permanente ?

### 6.1.1.5 Les pratiques politico-amoureuses telles qu'elles se font chez les Gilets jaunes

Sans aucune prétention à définir l'impossible phénomène de l'amour (Wolff 2016<sup>122</sup>), nous avons vu précédemment que l'amour et la politique sont structurellement similaires. Les deux phénomènes renvoient à la fois à des états de satisfaction et de tristesse. Les deux sont traversées par cette dichotomie. Cette section se présente comme une tentative de trouver une position médiane permettant d'unir les deux faces opposées de nos deux notions. Ce travail de réconciliation nous permettra de revenir sur les pratiques par icônes de Cœur telles qu'elles s'instituent dans les espaces politiques Gilets jaunes.

Revenons brièvement à André Comte-Sponville. L'auteur trouve la solution à cette dichotomie dans une troisième sorte d'amour. Ce dernier est exemplifié par le genre de lien qui tient les couples, car « tout couple heureux est une réfutation du platonisme » (2001 :54). Les couples ne se séparent pas tout en ayant une réjouissance réciproque de la présence de l'un pour l'autre, « cet amour qui ne manque de rien, c'est ce que les Grecs appelaient *philia*, qu'on peut traduire par *amitié* » (2001 :55). Or on se rappelle que pour Wolff (2016) également, l'une des trois principales bordures internes de l'amour est bien l'amitié. Cette affection ancrée dans l'amitié enveloppe et tient ensemble les deux traits opposés de l'amour (tristesse et réjouissance).



Cette sorte d'amour se distingue par sa capacité de se transformer en action sous forme des éléments comme soutiens moraux, complicité, sollicitude - ou comme dans le style des éthiques féministes - le « Care ». Le care est une mise en action d'une émotion orientée par le donner et recevoir, souci partagé dans un contexte politique où nous sommes tous et fondamentalement vulnérables.

---

<sup>120</sup>Sondage Léger: les Québécois toujours satisfaits de François Legault  
<https://www.journaldequebec.com/2020/12/17/legault-porte-par-la-pandemie>

<sup>121</sup> Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

<sup>122</sup> Francis Wolf (conférence 2016). « Peut-on définir l'amour ? », École normale supérieure – PSL  
<https://www.youtube.com/watch?v=BckgigvecqM>

C'est donc par le biais de l'amitié, ce niveau supérieur de l'amour, qu'il semble plus adéquat de chercher les gestes amoureux des Gilets jaunes exprimés dans les espaces publics numériques. Les acteurs s'expriment au fond de leur amitié sur fond de leur appartenance commune à une cause. On peut dire dans ce contexte que quand nous cliquons sur le bouton amour/love (  ) ou aimer/like (  ) votre discours, nous disons en substance ceci : « *cher/ère ami(e), je me reconnais dans ce que vous dites, je vous supporte et on se tient ensemble pour passer l'épreuve* ». C'est donc un acte de reconnaissance. On voit ce faisant les connexions entre la production des icônes de Cœur et les catégories conceptuelles et structurelles abordées dans les sections précédentes. Le concept de reconnaissance à laquelle nous a conduits l'amour recouvre en effet des enjeux de la justice sociale, la révolution comme vérité de la société, exigence de respect de l'engagement, etc. Tel est le premier message politique : dans l'espace politique, les gestes amoureux s'instituent comme des gestes de reconnaissance.

Mais il y a un second message des gestes amoureux des Gilets jaunes. Ce second message découle du caractère dialectique de l'amour et du politique. En ce qui concerne ce deuxième message, c'est avec Alain Touraine que nous avons trouvé avec le plus de clarté la médiation interne aux deux notions. L'auteur de la *Critique de la modernité* (1992) le fait à travers une redéfinition de la modernité telle que conçue depuis Weber. La modernité, selon Touraine, ne se définit pas par une rupture avec les émotions comme le pense Weber après Nietzsche. Elle est un processus, selon Touraine, dans lequel « deux figures tournées l'une vers l'autre et dont le dialogue constitue la modernité : La *rationalisation* et la *subjectivation* (l'auteur qui souligne) » (*Ibid.* :236).

Rationalisation équivaut à la politique technique orientée vers « la gestion par résultat », qui correspond à cet « appel à la liberté et à la gestion responsable de sa propre vie » (*Ibid.* :138). Et la subjectivation est le « sentiment et l'imagination », créativité et passion dont le capitalisme tend à exclure de l'espace public. Or, selon Touraine, c'est dans les relations amoureuses que cette

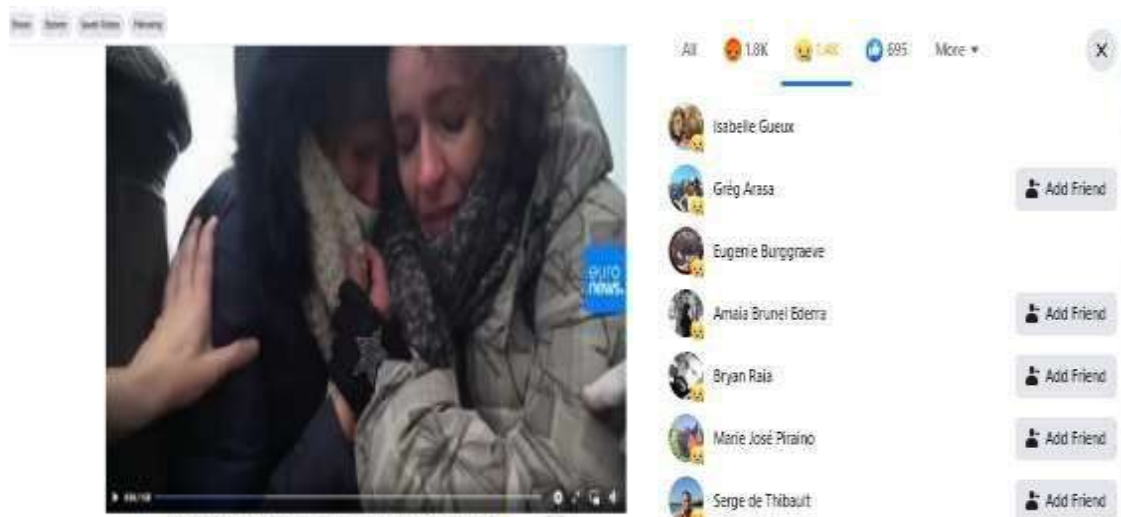
tension entre subjectivation et rationalisation politique trouve sa forme la plus accomplie, l'amour fait de « de l'autre à la fois *un objet désiré et un Sujet* (nous soulignons) » tout comme on n'est pas sujet, mais on « peut le devenir s'il se retrouve lui-même à travers ce qu'il a subi » (*Ibid.* :326). Ces gestes d'amour constituent, selon Touraine, des espaces de lutte et de revendication, « l'amour est un des lieux où apparaît le *Sujet* », et à ce titre il représente un geste de reconnaissance de l'altérité « à la fois comme désir et comme sujet » (*Ibid.*), car tout processus de subjectivation est un mouvement de « désir de soi » (*Ibid.*) dont la réalisation est interminablement remise en question.

Or, cette dialectique est valable aussi pour les mouvements collectifs, comme on l'a vu plus haut, dans cette section avec la dialectique de l'émancipation (le fait que chaque mouvement d'émancipation se retourne en son contraire une fois que son objectif est atteint). **L'éthique du vivre-ensemble** qui découle de l'analyse des gestes amoureux dans les espaces numériques gilets jaunes est alors la suivante : la recherche de la vérité comme une société vraie/idéale est politiquement impossible dans la mesure où l'atteinte du but est contemporaine du problème dont il est la source. La négociation permanente est alors inséparable d'une société humaine viable. La négociation politique est l'équivalent de la *philia* pour l'amour.

Cette conclusion de l'éthique amoureuse du vivre-ensemble ouvre sur l'introduction de notre seconde catégorie émotionnelle qui est d'une certaine manière l'autre de l'amour : la tristesse. Paul Ricœur la considère comme inséparable de notre finitude originare, « l'homme est la joie du oui dans la tristesse du fini » (1960 : 156). La tristesse (🙄) est en effet une des expressions émotionnelles les plus fréquentes (après likes et amour), dans les espaces numériques Gilets jaunes. La section suivante nous donnera l'occasion d'accueillir le genre du monde suggéré par la tristesse exprimée à travers les pratiques citoyennes numériques des Gilets jaunes français.

### 6.3.7 La tristesse (😞) et les éthiques politiques de la finitude

La section précédente nous a permis de recevoir les messages politiques (éthiques de vivre-ensemble) dont sont porteuses des actions par emojis, plus spécifiquement l’emoji symbolisant l’amour. Dans cette section nous allons faire état de ce qui en découle de notre « exposition » (dans le sens d’une *exposition de soi* à une œuvre qu’elle soit littérature, monumentale ou transactionnelle) de la deuxième catégorie émotionnelle, l’icône de la tristesse 😞. La tristesse est symbolisée par un visage rougeâtre avec une goutte de larme. Sur le plan herméneutique, nous allons procéder de la manière qu’avec la catégorie d’amour. Généralement, les Gilets jaunes s’en servent pour exprimer leur compassion, leur sensibilité, mais aussi pour désapprouver une action des autorités publiques ou certaines interventions médiatiques des personnalités publiques quand le participant.es trouve qu’elle est injuste, fallacieuse, etc. (Figures 6.16 et 6.17).



Figures 6.16 et 6.17 : À gauche est une vidéo dans laquelle une participante console une autre et les expressions de colère et de tristesse à droite

Pour la lecture de cet emoji symbolisant la tristesse et tel qu’il paraît dans les pratiques gilets jaunes, nous allons procéder de la même manière que l’emoji précédent représentant l’amour. Par conséquent cette section ne comportera pas un exposé sur le genre de lecture adoptée. Ce faisant, notre intérêt s’est d’abord porté sur le concept même de la tristesse qui, comme toutes les émotions, est rarement étudiée dans ses relations avec le politique (Rosenwein 2002). Puis notre intérêt se

tournera vers une possible relation de ce concept avec la politique pour enfin de compte pouvoir le connecter avec les pratiques numériques de gilets jaunes de la tristesse.

### *6.3.5. 1 Le concept de la tristesse*

Tristesse, écrit Comte-Sponville (2001 : 930), est un des « affects fondamentaux : le contraire de la joie, aussi difficile qu'elle à définir ». Proche de malheur, la tristesse se distingue de celui-ci par son caractère passager. La tristesse n'est pas une relation comme l'amour ou l'amitié, elle est un état. Le plus ancien usage politique de la tristesse remonte à l'antiquité grecque. La tristesse est un sentiment lourd qui, lorsqu'il pénètre dans l'espace public, entre avec lui d'autres émotions comme la pitié, les larmes, la mélancolie, le découragement, la compassion, etc. La tristesse, dans ce sens, est comprise comme un état politiquement annihilant et d'où son absence relative dans les analyses et pratiques politiques.

### *6.3.5. 2 Tristesse et politique*

Or, dans le monde contemporain et en particulier à l'ère du numérique, la tristesse fait bel et bien partie des pratiques politiques. Les exemples les plus récents et populaires sont les tristesses et pleurs abondamment médiatisés du premier Canadien Justin Trudeau et des présidents américains Barak Obama<sup>123</sup> et Joe Biden. La plupart du temps, ces politiciens affichent leur tristesse en guise de support à un groupe de citoyens, citoyennes ayant connu une tragédie comme lors de la découverte des tombes anonymes des enfants autochtones au Canada et lors des attaques à main armée dans des écoles aux États-Unis.

Pour le journaliste canadien Thomas Macdonald (2018)<sup>124</sup>, « c'est honnêtement rafraîchissant qu'un chef de gouvernement de contrecarrer les attentes des modèles traditionnels de leadership masculin et de nous donner un aperçu de sa vie émotionnelle ». Souvent entérinées par des larmes, les pratiques de tristesse rentrent dans l'espace public comme une démonstration d'humanisme du leader politique en forme de soutien moral à la communauté éprouvée. Dans ce sens, la tristesse

apparaît comme un geste de solidarité dans les moments pénibles.

Mais pour Paul Ricœur toutefois, la tristesse dans notre condition anthropologique. L'être humain, écrit notre auteur dans *Philosophie de la volonté Tome 2*, a « un fond de tristesse qu'on peut appeler la tristesse du fini » (1960 :155 [cité par Abel et Porée 2009<sup>125</sup> : 84]). Nous sommes intrinsèquement des êtres tristes en raison de notre finitude. En tant que des êtres mortels, notre expérience est forcément limitée. À cette temporalité limitée, s'ajoutent d'autres types de finitude parmi lesquels les limitations cognitives et physiques. Ricœur envisage d'abord cette condition comme une négation de la vie au sein même de la vie. Mais par un mouvement dialectique, observe-t-il, la vie se donne à travers sa négation même: « l'homme, c'est la joie du oui dans la tristesse du fini » (*Ibid.*).

Le sens de notre vie elle-même, en ce sens, est redevable à notre tristesse fondatrice, la mort est ce qui donne à la vie telle qu'on connaît sa valeur épistémologique. Par conséquent, en tant que négation de la vie, Ricœur conçoit la tristesse comme une médiatrice de la vie, comme un moment qui nous prépare à l'appréciation de la vie, à dire "oui !" à la vie. Car c'est par cet « être-vers-la-mort » heideggérien que tous les projets *d'un monde meilleur* sont élaborés. Dans cette condition, ce ne sont pas les possibilités de bénéficier des résultats des œuvres qui motivent les hommes et les femmes d'action.

La posture politique de l'action découle plutôt de cette « attitude héroïco-artistique » pour reprendre une expression de Peter Sloterdijk (2015)<sup>126</sup> selon laquelle je sais que je vais mourir, mais je vais mettre à profit le peu de temps qui me reste en vue de réaliser quelque chose de grand, de laisser à la génération future un environnement plus sain, un monde plus paisible, une humanité plus consciente, etc. Et ce faisant, les pratiques politiques de la tristesse rejoignent l'essence même de l'éthique de la responsabilité selon Weber. C'est de notre tristesse fondamentale ( ) et inhérente à notre condition humaine que procèdent nos programmes relatifs à une société bonne.

Il apparaît donc qu'à travers ce symbole de tristesse, les Gilets expriment cette volonté d'une société plus juste où les « bébés » n'auront pas à supporter les gaz lacrymogènes des forces de l'ordre.

#### **6.4 Conclusion : catégories d'analyse et éthiques politiques des acteur.trice.s**

L'objet global du présent chapitre est une quête sémantique au-delà de toute division interne aux éthiques politiques (conviction/responsabilité) donc au-delà de Max Weber (1919). Les interrogations auxquelles ce chapitre a tenté d'apporter d'éléments de réponse sont les suivantes : comment faire découler un récit cohérent sur les éthiques politiques des Gilets jaunes français à partir des traces numériques de leurs actions ? Les catégories d'analyse qui émergent de ces pratiques nous permettent-elles d'accéder aux visions du monde dont elles sont porteuses ? Quelle éthique de vivre-ensemble pourrions-nous recevoir de ces catégories ? Dans le travail visant à aborder cette problématique, nous avons scindé le chapitre en deux parties principales, dont chacune, avec des sections dédiées. La première partie a consisté à exposer les étapes qui ont permis à l'élaboration des catégories d'analyse à partir des traces et espaces numériques des Gilets jaunes. Cette partie a notamment impliqué une description de nos corpus, les outils techniques et méthodologiques mis en œuvre dans leur analyse, le travail engagé dans la production des catégories et la présentation des types de catégories d'analyse retenues dans le cadre de la thèse. La seconde partie a été consacrée à l'analyse des 12 catégories retenues précédemment. Chacune des catégories nous a permis de tirer une compréhension spécifique de l'éthique de vivre-ensemble qu'elle est porteuse.

Malgré leur diversité, toutes les catégories sélectionnées nous envoient à des thèmes ancrés dans les idéaux politiques dont se réclame la communauté nationale française à travers sa constitution et son histoire symbolisée essentiellement par la *Révolution française* d'où la légitimité de la revendication de la *Vérité*, de la *Justice sociale* et du *sens de la responsabilité* devant la génération future, mais aussi devant le peuple auquel les acteur.trices s'identifient.

Le prochain chapitre est celui de la conclusion de la thèse. Nous y reviendrons d'abord sur une synthèse dans laquelle nous évoquerons la problématique initiale de l'étude. Ensuite les éléments de réponse découlant de notre démarche empirique seront exposés le plus clairement possible. Les limites de cette recherche, aussi bien méthodologiques qu'épistémologiques, seront abordées. En fin, le prochain chapitre se terminera à travers la présentation des possibilités d'approfondissement de ce travail par des recherches ultérieures.

## Chapitre 7 Conclusion

« *La technique n'est pas la clé du mystère de l'histoire, elle n'est qu'une variable sociale dépendante supplémentaire* » A. Feenberg (2014 :41)

### 7. 1 Introduction

L'objectif de cette thèse a été de comprendre les pratiques citoyennes numériques au-delà de la dichotomie techno-déterministe. Cette finalité nous a conduits d'une part à mettre au centre de l'analyse les éthiques politiques des acteurs, et d'autre part, à aller côtoyer des pratiques concrètes des acteur.trice.s par le biais d'une ethnographie numérique munie des concepts issus des travaux des auteurs dont Max Weber, Alain Touraine, James Tully et Ricœur. En guise de conclusion, nous allons essentiellement procéder à un travail *de deux temps* dont chacun constituera une partie distincte du chapitre.

*La première partie* portera sur les liens entre les composantes internes de la thèse, qui sont liées à la démarche théorique et pratique interne. L'objectif sera de résumer brièvement les étapes que nous avons suivies pour en arriver là où nous sommes. Cette partie examinera les moments clés, les points de vue des auteurs et les difficultés conceptuelles et pratiques qui ont marqué la thèse.

*La seconde partie* abordera les aspects externes de la thèse. Ceux-ci se rapportent aux liens établis par l'étude avec son environnement épistémologique et de la manière dont elle contribue aussi bien à l'avancement de connaissance qu'à l'ouverture des nouveaux horizons. Plus concrètement, il s'agit de replacer la recherche dans le contexte des débats sur la relation entre la société et le numérique, avec un accent particulier sur la citoyenneté numérique. La contribution de l'étude à l'avancement des connaissances dans le domaine de la citoyenneté numérique sera également exposée, ainsi que les limites de la recherche. Enfin, les perspectives d'approfondissement offertes par l'étude seront explorées.

## Première partie : les démarches internes

### 7.1.1 Orientation originelle de l'étude

Cette section revient à la problématique d'origine de cette étude, celle du débat sur la relation entre Internet et les enjeux sociopolitiques.

Les systèmes techniques jouent un rôle croissant dans nos sociétés, étant responsables de nombreuses transformations sociales et politiques. Les décisions prises par les géants du numérique, en particulier les GAFAM, ont une influence croissante sur les politiques publiques (Feenberg 2016; Serres 2017), bien que la perspective sociale de la technique reste contestée (Sigaut 1987; Callon 2016; Lassègue 2018). Les divergences sur le numérique concernent l'aspect normatif de sa relation avec les domaines sociopolitiques. D'une part, les traditions wébériennes et heideggériennes du désenchantement et de l'arraisonement véhiculent une vision de la société numérique où la technique élimine toute trace de subjectivité. D'autre part, les descendants épistémiques du dieu égyptien *Teuth* soutiennent la ligne argumentative selon laquelle la technique renforce nos capacités politiques et sociales. Sur le plan politique, cela donne deux conceptions opposées de l'humanité, aboutissant à l'affrontement entre l'"homo sapiens" et l'"homo technologicus" (Puech 2016). Néanmoins, cette situation est considérée par de nombreux auteurs comme stérile, voire nuisible, pour une meilleure compréhension des relations complexes (et en partie nouvelles) entre le numérique et la société (voire Stiegler 2011; Puech 2016; Collins 2018).

Tenant compte de ce constat sur la nécessité d'outrepasser la polarisation autour de la technique, cette thèse s'est donné pour objectif de comprendre les liens entre les pratiques citoyennes et le

numérique au-delà de ce qu'Andrew Feenberg (2016 :30) a - à juste titre - appelé « le déterminisme de la technique ». Nous avons estimé que les deux positions (technophile et technophobe) se focalisent davantage sur la technique au détriment des manières concrètes, diverses et multiformes dont les citoyennes s'approprient du numérique afin d'accomplir ce que Isin & Ruppert (2015 : 159) appellent « rights claims ». Afin de mettre les appropriations politiques de la technique par des acteurs au centre de notre examen, nous avons choisi d'étudier les pratiques politiques des acteurs au sein des espaces numériques. L'une des manières possibles de mettre ces pratiques au cœur de l'analyse consiste à interroger les éthiques politiques des acteurs engagés dans les espaces sociaux numériques. C'est cette orientation sur l'éthique qui nous a guidés vers l'ascendance théorique wébérienne relative à la rationalité politique, ainsi que l'enrichissement porté par Alain Touraine (1992) à cette perspective. La section suivante revient sur l'usage que nous avons fait de Weber dans ce cheminement visant à comprendre la citoyenneté numérique.

## **7.2 Weber : une conception dichotomique des éthiques politiques des Gilets jaunes**

La citoyenneté numérique est un phénomène complexe et dynamique, qui ne se résume pas à une simple adhésion ou démission face aux technologies (Stiegler 2018; Collins 2018). Derrière les écrans, il y a des acteur.trices qui agissent, interagissent et réfléchissent selon des positions éthiques variées. Tel est le fond épistémologique sur lequel se base cette étude face au fatalisme technique. Comment approcher et analyser ces pratiques, ces appropriations? C'est le défi que relève cette thèse. Elle s'inspire des postulats de Max Weber sur l'éthique enrichie par le travail de Touraine (1992) en vue d'examiner les rationalisations auxquelles se livrent les citoyennes engagées dans les espaces publics numériques. En mobilisant le concept d'éthique politique issu de la tradition wébérienne, cette thèse propose d'abord de distinguer deux types de rationalisation:

la conviction et la responsabilité. Ces variables indépendantes ont permis de construire un cadre théorique et une méthode empirique adaptés à l'étude des pratiques concrètes de la citoyenneté numérique. Ce sont ces choix épistémologiques et méthodologiques qui se sont cristallisés par la mise en place d'une ethnographie numérique.

### **7. 2.1 Ethnographie numérique**

L'ethnographie, comme choix méthodologique, s'est imposée par le biais de l'objet même de l'étude : les éthiques politiques en tant que données mentales exigent au chercheur.euse d'aller à la rencontre des acteur.trices. L'affinité de l'ethnographie avec ce type d'objet fait la quasi-unanimité (Mariot 2010; Greffet & Wojcik 2014). L'ethnographie numérique utilise des outils et des techniques numériques afin d'approcher les interactions sociales et politiques dans des espaces numériques (Hine 2000; Burrell 2017). Il s'agit d'une approche qualitative dont la prétention est de contribuer à la compréhension des comportements, des attitudes et les valeurs des internautes. C'est dans cette vision que nous avons combiné des stratégies classiques (telle que l'observation non participante, délimitation du terrain, cartes mentales, etc.) à des outils numériques comme Nvivo12, Prox.

Dans le cadre de cette ethnographie, les concepts wébériens ont été mis à profit; ils nous ont servi de sources de démarches et questions que nous avons posées au terrain numérique (pages Facebook des Gilets jaunes). La conception wébérienne des éthiques a contribué à la formulation des questions nécessaires dans la phase empirique, tel que : quels types de données empiriques sont requis par cette étude? Quels sont les impacts des convictions et ceux de sens de la responsabilité des participant.es dans les mobilisations? Quelle lecture faire des données ethnographiques en vue d'identifier les éthiques politiques des participant.es? Ces interrogations impulsées par la vision de Weber de l'éthique politique nous ont été particulièrement utiles dans la collecte, dans

l'exploration, ainsi que dans l'analyse des pratiques discursives du mouvement social Gilets jaunes au sein de ses pages Facebook.

En fin de compte, les données ethnographiques ont montré une relative prééminence de l'éthique de conviction au sein des données discursives analysées à l'aide notamment de *Nvivo*. Ce résultat constitue une relative confirmation du cadre théorique wébérien selon lequel les mobilisations des mouvements sociaux reposent pour l'essentiel sur les convictions, spécialement les convictions de leurs leaders charismatiques<sup>127</sup>. Or cette confirmation apparente de l'intuition wébérienne n'est pas du tout validée quand on examine les structures internes et concrètes du rapport conviction/responsabilité dans les discours des acteur.trices. L'hypothèse de Weber sur les éthiques politiques des mouvements sociaux paraît trop simpliste et abstraite quand on la confronte avec les articulations effectives et concrètes entre conviction et responsabilité dans les discours numériques des acteurs.

En effet, bien que l'exploration des pratiques discursives des membres Gilets jaunes révèle le primat de l'éthique de conviction, mais celle-ci n'est en fait pas pure conviction. Par exemple, d'un côté, les Gilets jaunes cherchent à attirer l'attention sur les conséquences sociales et économiques négatives des politiques gouvernementales, en particulier en ce qui concerne la hausse des taxes et des prix de l'énergie. Ils soulignent les difficultés financières que beaucoup de gens rencontrent dans leur vie quotidienne et demandent des solutions concrètes pour améliorer la situation. D'un autre côté, les Gilets jaunes sont motivés par des valeurs telles que la justice sociale, la solidarité et la démocratie participative. Ils remettent en question le système politique et économique en place, en appelant à une plus grande prise en compte des besoins et des aspirations des citoyens.

---

<sup>127</sup> Weber conçoit ce charisme sous la forme d'une « domination » conçue comme une « qualité extraordinaire » (1995 : 350) exercée sur ceux et celles qui les suivent qu'ils soient guidés « par des passions et des sentiments actuels [ou] de façon traditionnelle, par coutume invétérée » (*Ibid.* :55).

C'est dans le cadre de ces appels que les acteurs prennent appui sur leurs convictions et leurs certitudes dans les vertus des valeurs relatives à la justice, à la légitimité démocratique, à la solidarité, etc. Ces intrications inséparables entre les attitudes issues des convictions et celles aiguillonnées par les sens de l'imputabilité, invitent à un dépassement des distinctions qu'a faites Max Weber dans le champ d'éthiques politiques. Ces différenciations apparaissent comme des abstractions qui ne tiennent pas compte de la réalité du rapport entre les expressions politiques.

Cette problématisation de l'hypothèse wébérienne des éthiques politiques plaide en faveur de l'ajustement qu'Alain Touraine (1992) a suggéré à la vision politique léguée par le grand sociologue. D'après cet ajustement, le rapport conviction/responsabilité (analogue au rapport sujet/objet) dérivé de l'ascendance épistémologique wébérienne pâtit d'un dualisme qui ne fait pas justice à sa complexité et à sa richesse sémantique. La relation entre conviction et responsabilité devrait être envisagée par le biais d'une approche dialectique capable d'embrasser et de rendre compte des tensions permanentes qui animent les liens entre ces catégories politiques. Et l'ethnographie numérique montre bien ces tensions qu'évoque Touraine. Il fallait dès lors trouver un moyen méthodologique capable d'informer de cette complexité des éthiques politiques telles qu'elles se donnent au sein des espaces politiques numériques institués par les Gilets jaunes. Comment lire ce rapport dialectique entre les deux sortes d'éthiques politiques? Comment se comprendre dans un monde complexe où les éthiques politiques sont enchevêtrées? C'est spécifiquement à cette impérative théorique qui nous a conduits à passer par l'approche herméneutique textuelle<sup>128</sup> de Paul Ricœur.

---

<sup>128</sup> Cette précision est nécessaire dans la mesure où Ricœur a construit au moins trois (3) différentes hermétiques : l'herméneutique de l'homme capable, l'herméneutique textuelle et l'herméneutique de soi (Grondin 2013).

Dans le cadre de l'herméneutique de Ricœur, ce moment positiviste que nous venons de voir avec Weber fait partie d'un *arc herméneutique* allant de la *compréhension immédiate* (précompréhension) à la *compréhension/appropriation* en passant par le moment Weber qui se pose comme une médiation. Le moment positiviste que nous avons appelé 'wébérien' se pose donc comme une étape médiatrice entre une « *compréhension naïve* » (ou précompréhension) de l'objet et la *compréhension profonde* au cours de laquelle l'herméneutique se reconnaît dans le cadre d'une sémantique mise en avant par l'objet (pratiques citoyennes, texte, architecture<sup>129</sup>, etc.).

### 7. 3 Paul Ricœur : la dialectisation du lien conviction/responsabilité chez les Gilets jaunes

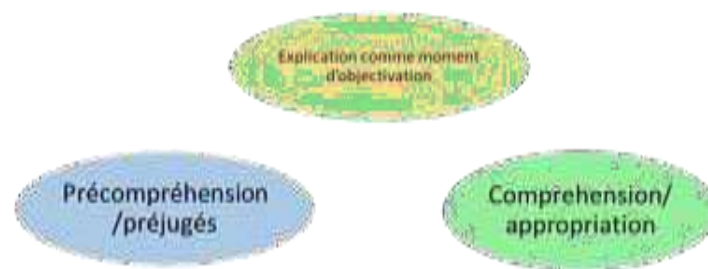
La vision wébérienne des éthiques politiques repose sur des dichotomies caractéristiques au pur rationalisme des Lumières (Touraine 1992). Dichotomie entre raison et émotion, sujet et objet, issue de la perspective positiviste qui a dominé la modernité. Départ de son principe même, celle-ci oppose systématiquement conviction et responsabilité, raison et émotion, subjectivité et objectivité, culture et nature, etc. Bien que sur le plan purement heuristique, cette conception du monde nous a facilité la mise en place du terrain ainsi que les questions qui orientent le travail de la collecte, de l'exploration et de la première analyse de données, l'opposition entre conviction et responsabilité pêche par abstraction, par une très forte distanciation entre les expériences des participant.es et leurs théorisations. La perte impliquée est aussi bien ontologique qu'épistémologique. Sur le plan ontologique, l'opposition conviction/responsabilité nous est apparue comme fondée sur une exclusion du rapport réel/concret existant entre les deux postures éthiques dans les luttes politiques; et épistémologiquement, elle ne permet pas de rendre compte de la complexité de la relation entre les postures. Cependant, bien qu'insuffisante à elle seule de

---

<sup>129</sup> Pour Ricœur, la méthode de la lecture herméneutique du texte est transférable à la lecture de toute sorte de signes (traces d'action, monuments, artefacts culturels, architectures, etc.)

rendre compte de l'entrelacement éthique des pratiques concrètes de la citoyenneté, ce positivisme qui considère les données des pratiques des gilets jaunes en elles-mêmes<sup>130</sup> fait pourtant partie intégrante du long chemin menant à la *compréhension*. Il fallait en effet passer par le moment positiviste pour pouvoir découvrir l'enchevêtrement complexe des éthiques politiques qui gouvernent les actions des Gilets jaunes. Autrement dit, la découverte de la complexité des éthiques politiques à travers le moment wébérien est un moment insuffisant, mais incontournable sur le chemin de la compréhension. L'enchevêtrement appelle une substitution de la méthode par isolation (Weber) par une dialectique pour porter à la prochaine étape de l'arc herméneutique le travail laissé en suspens par ce qu'on pourrait appeler « le structuralisme de Weber » (Kalberg 2002 : 65).

Ricœur a développé une théorie de lecture où la compréhension du texte se déploie à travers trois niveaux qui couvrent aussi la saisie par isolation tout en la dépassant (compréhension immédiate ou précompréhension, explication structurale et l'appropriation/compréhension) (Figure 7.1).



*Cercle herméneutique textuelle de Ricœur*

<sup>130</sup> En effet, dans le cadre de son herméneutique textuelle, Ricœur envisage cette « clôture sémantique » du texte sur lui-même comme le moment structural du travail herméneutique. Ce moment se déploie par le biais de la reconstitution interne du texte, par exemple le texte de mythe envisagé par Lévi-Strauss comme de « paquets de relation » qui donnent aux « unités constitutives » une valeur sémantique (Lévi-Strauss 1971 cité par Ricœur 1986). Tout notre travail ethnographique en compagnie de Weber représente ce moment-là. Bien qu'il constitue « l'illusion positiviste d'une objectivité textuelle fermée sur soi » (*Ibid.* : 37), elle a une fonction herméneutique qui est d'être le truchement menant à la « compréhension profonde ».

Dans le cadre de cette lecture de la réalité humaine, la *précompréhension* équivaut, dans notre travail, au moment de la prospection purement empirique, disons le processus qui ont mené au choix méthodologique ethnographique. Ce moment est marqué par une sorte de compréhension que Ricœur envisage comme « naïve » ou « de surface » (1986 :150), largement gouvernée par nos préjugés/préconceptions issus de l'expérience et d'autres travaux lus dans le cadre de la recherche. Surtout en sciences sociales, ces précompréhensions sont inévitables selon Ricœur, car

« cette précompréhension se fait sur le fond des significations [passées] incorporées à la saisie de tout phénomène nouveau » (*Ibid.* : 336). La *précompréhension* est donc le moment ontologique où surgissent les sens qui nous ont été dictés par notre condition d'existence humaine, par notre appartenance à la tradition, dirait H-G. Gadamer (1960). Pour Ricœur, cette compréhension qui est pour ainsi dire naturelle doit être dépassée par un deuxième moment de lecture qu'il appelle le moment d'*explication*. Ce moment de lecture herméneutique peut être appelé à juste titre l'étape wébérienne de Ricœur (1986), car elle consiste en une distanciation ou une objectivation de l'objet. C'est une étape de démarche herméneutique consistant à *expliquer* le texte (ou les données discursives dans notre cas) uniquement à travers ses éléments internes, ses « unités constitutives » (*Ibid.* :142) : l'exploration, la visualisation et de manipuler les données comme si elles sont

sémantiquement autonomes par rapport aux acteur.trices et aux contextes de leurs émergences (voire les sections allant de 5.6.2 à 5.7.3 au chapitre 5). L'attitude explicative nous a menés - à travers d'opérations distinctes impliquant évaluation, codification et assignation - à la constatation de la prépondérance de la conviction. Comme on l'a vu, cette épistémologie pêche par abstraction de la complexité en tant que quelque chose qui résiste à une « compréhension immédiate du cours de l'histoire » (*Ibid.* :172), c'est-à-dire par exclusion du fait que ces pratiques de la citoyenneté par les Gilets jaunes appartiennent à un monde ou à un « *Lebenswelt* » (monde de la vie) pour reprendre une expression d'E. Husserl [*cité par Ricœur 1986.* : 62]. « Le monde de vie » des Gilets jaunes est un monde où les distinctions entre convictions et responsabilités ne sont pas possibles, car elles sont enchevêtrées. Telle est le sens politique qui ressort du moment explicatif. Or l'herméneutique, depuis Wilhelm Dilthey (1833 - 1911)<sup>131</sup>, s'est constituée comme un exode hors de l'héritage galiléen et newtonien de la pure désobjectivation de toute forme de connaissance, « la nature objectivée et mathématisée par la science galiléenne et newtonienne à la *Lebenswelt* est le principe même du retour que l'herméneutique tente d'opérer » (Ricœur 1986 : 62). Suivant cette conception de la méthode interprétative, il était raisonnable pour nous de penser que la lecture herméneutique des pratiques citoyennes numériques des Gilets jaunes pourrait nous frayer le chemin de sortie de l'abstraction dans laquelle le positivisme dichotomique nous a installés. Cette sortie (dépassement) de l'opposition conviction/responsabilité équivaut, sur *l'arc herméneutique* de Ricœur, à l'étape de la compréhension (ou appropriation). La figure 7.2 est une illustration de l'ensemble de notre démarche dans le cadre de l'approche Ricœur de l'herméneutique textuelle.

---

<sup>131</sup> Dilthey W. (1992). Œuvres I : Critique de la raison historique. Introduction aux sciences de l'esprit, traduit par Mesure (S.), Paris : Éditions du Cerf.

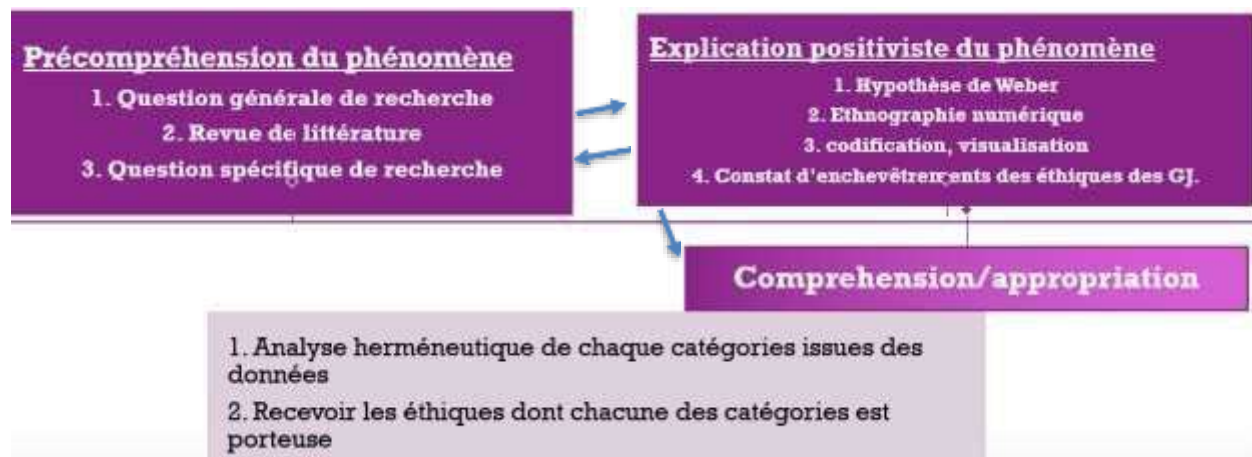


Figure 7.2 La démarche de cette étude vue sur l'arc herméneutique de Ricoeur

En tant qu'appropriation, l'étape de la *compréhension* installe l'herméneute dans la complexité des pratiques des acteur.trices. L'objectif, à ce niveau, n'est ni de chercher à *expliquer* les pratiques citoyennes des Gilets jaunes (ce qui joindrait l'attitude positiviste), ni même de les *comprendre* dans le sens conventionnel du terme (qui est aussi une attitude positiviste vis-à-vis du réel politique), mais de *nous comprendre nous-mêmes devant les pratiques des acteurs*, « c'est se comprendre devant le texte [ou pratiques] et recevoir de lui les conditions d'un soi autre que le moi qui vient à la lecture » (1986 :35). Comprendre ici signifie alors se comprendre soi-même dans le cadre du *monde complexe* projeté par les pratiques citoyennes des Gilets jaunes. Sur le plan éthicopolitique, la vision du monde mise en avant par les pratiques citoyennes des Gilets jaunes est un monde où les éthiques politiques sont complexes et enchevêtrées et non dichotomiques. Ce résultat nous a été donné grâce à la distanciation/objectivation opérée par le biais de la vision wébérienne du politique appliquée dans le cadre d'une ethnographie numérique.

### 7.3.1 A l'école<sup>132</sup> de la complexité des éthiques politiques des Gilets jaunes

L'approche wébérienne des éthiques politiques nous a menés à une impasse nécessaire<sup>133</sup> : la distinction nette entre conviction et responsabilité, bien qu'elle rende compte de l'importance des convictions des Gilets jaunes, elle échoue devant la complexité de la réalité concrète des visions et valeurs des acteur.trices. C'est pour cette raison spécifique qu'elle constitue le moment explicatif de l'arc herméneutique. La fonction de l'étape explicative, selon Ricœur, est de nous mettre devant le sens du monde que l'objet d'étude projette. Chaque objet d'étude en sciences sociales est porteur d'une vision, d'un projet politique. Dans notre cas, l'analyse structurale (le moment explicatif ou le 'moment wébérien' comme nous l'avons appelé) nous a révélé la *complexité* du rapport entre conviction et responsabilité. Cette complexité est le sens du monde mis en avant ou plutôt *émis* (le verbe émettre exprime mieux le phénomène, car Ricœur l'envisage comme l'émission d'une lumière de quelque chose ou une projection laissant supposer une éruption du sens à l'interstice entre d'une part les articulations internes du texte et d'autre part, le lecteur) par les pratiques citoyennes numériques des Gilets jaunes. Ce qui est projeté ici par les pratiques numériques des Gilets jaunes est la complexité du monde. La question qui surgit ici à bon droit est: quelles éthiques peut-on recevoir de cette complexité? De quelle manière peut-on accueillir « le projet d'un monde que je pourrais habiter et où je pourrais projeter mes possibles les plus propres » (1986 : 54)?

---

<sup>132</sup> L'école ici entendu comme lieu d'apprentissage, nous nous inspirons de la conception de Ricœur selon laquelle une véritable lecture est celle où le lecteur.trice se met à l'école du texte, se soumet quasi complètement aux enseignements du texte afin de pouvoir de s'appropriier les éthiques politiques («la proposition du monde») qui en dérivent.

<sup>133</sup> Cette impasse est nécessaire, car c'est elle qui nous pousse à aller plus loin en cherchant à comprendre ce qu'elle porte. C'est la raison pour laquelle Ricœur l'inclut dans l'arc herméneutique, du chemin menant à la compréhension de soi dans le cadre de l'action de l'autre.

En vue d'apporter d'éléments de réponse à cette préoccupation, deux orientations nous étaient ouvertes:

Une façon de répondre a été de contempler le phénomène de la complexité lui-même dans sa relation au politique et au monde en général. Il s'agit d'aller aussi loin que possible dans l'approfondissement du thème de la complexité afin de recevoir les diverses éthiques politiques qui en procèdent. Mais une telle recherche nous a paru plutôt abstraite dans la mesure où il ne nous était pas clair de quelle manière les liens avec les pratiques citoyennes numériques concrètes des Gilets jaunes seront articulés.

La seconde avenue qui s'est ouverte est inspirée de la tradition de la théorisation ancrée. Celle-ci consiste à aller chercher comment la complexité du rapport entre conviction et responsabilité se manifeste à travers les pratiques numériques des Gilets jaunes. Il s'agit de revenir sur les résultats de la collecte de données afin d'opérer ce que P. Paillé et A. Mucchielli (2021 : 359) appellent aborder « conceptuellement son matériau de recherche avec comme objectif de qualifier les expériences et les événements ». Le travail de qualification des expériences, d'évènements et de structures d'action a permis de dégager des 'catégories conceptualisantes'. Ces catégories sont issues directement des pratiques citoyennes numériques des Gilets jaunes. La première partie du chapitre 6 est consacré au processus de leur production et la seconde à leur analyse herméneutique. L'analyse de chacune de ces catégories nous a donné à voir une éthique de vivre ensemble, l'idée d'un monde que nous pourrions habiter et dans lequel il est possible pour nous d'initier des projets personnels et collectifs.

En fin pour finir cette section sur notre usage de Ricœur, on peut récapituler en rappelant que la lecture herméneutique de chacune des onze (11) catégories nous a permis de voir, non seulement le caractère infructueux et métaphysique de la dichotomie technophile/technophile, mais aussi de

comprendre la richesse et la complexité sémantique des pratiques citoyennes numériques. Vues au-delà du déterminisme technique (dichotomie technophile/technophobe), les expériences numériques de la citoyenneté des Gilets jaunes révèlent tout autant la fécondité des éthiques politiques que la complexité du rapport entre numérique et citoyenneté (nous reviendrons sur ce dernier aspect à la section 7.6 du présent chapitre).

Cette première partie du chapitre de la conclusion s'est déterminée par un retour aux moments saillants qui ont marqué cette étude consacrée sur la compréhension des pratiques citoyennes numériques des Gilets jaunes. Ces moments constituent l'essentiel du travail effectué dans le cadre de la thèse : ils couvrent les orientations et problématiques originelles de l'étude; ils font ressortir les aspects marquants de l'étape empirique; et les analyses qui en découlent. Les sections prochaines effectueront d'abord *une mise en perspective* (7.4) de l'étude. Ensuite nous expliciterons la contribution de cette thèse à *l'avancement de la connaissance sur les éthiques politiques et surtout sur la citoyenneté numérique* (7.5). Enfin deux dernières sections seront consacrées sur les limites et les perspectives d'approfondissement ouvertes par l'étude dans le champ d'études de la citoyenneté et son rapport avec le numérique.

## **Deuxième partie : Liens externes**

### **7.4 Une mise en perspective**

Cette thèse porte sur la citoyenneté dans le contexte du numérique. En particulier l'étude se concentre sur la compréhension des pratiques citoyennes au-delà de la dichotomie technophile/technophobe en mettant l'accent sur les contextes sociaux, l'éthique et la reconnaissance des interactions complexes entre l'Internet et les pratiques diverses et multiformes

de la citoyenneté au sein des espaces publics numériques. Dans ce sens, l'étude se place dans le vaste et très ancien débat sur le rapport entre la technique et le politique.

Les débats sur les liens entre la technique et le domaine sociopolitique sont anciens, remontant jusqu'à l'Égypte antique selon une conversation entre Phèdre et Socrate dans l'œuvre de Platon. Le numérique, en tant que technologie, a été confronté dès son émergence à cette question fondatrice (Kane 2012). Dans le cadre de cette problématique, la question centrale n'est pas de savoir si la technique détermine l'histoire ou la politique, comme c'est le cas par exemple chez des auteur.es tels R. Heilbroner 1994; B. Bimber 1994), car cela supposerait une position axiologiquement neutre. Au lieu, la dichotomie technophile/technophobe se forme autour de deux perspectives normativement opposées sur l'utilisation du numérique dans les engagements politiques et sociaux. Il s'agit, dans ce cas, d'un choix éthique qui doit être examiné dans le contexte de la démocratie. Cependant, cette situation épistémologique a été critiquée pour son terminisme qui voile une compréhension adéquate des relations complexes entre le numérique et la société.

En général, des auteurs majeurs sur le sujet ont avancé des perspectives subtiles et fines en vue de dépasser cette controverse qui ne ferait pas justice aux efforts globaux de mieux comprendre le rapport entre le numérique et le social (Poster 2001; Feenberg 2004; Mathias 2009; Stiegler 2018). Dans cette section, nous allons exposer très synthétiquement deux travaux représentatifs à notre avis de cette réponse globale quant à la sortie des controverses millénaires autour du rapport entre la technique et les domaines sociopolitiques en général : les travaux d'Andrew Feenberg (2004 et 2016) et celle de Madeleine Akrich (1994). Ces deux auteur.es représentent deux positions épistémologiques distinctes au sein des études sur le rapport entre la société et le numérique. On peut classer Feenberg dans le courant *éthique de la technologie* qui s'intéresse à la nature morale de la technologie et à son impact sur la société, tandis qu'Akrich trouve une place dans les travaux

sur *l'acteur réseau* qui traite du déterminisme technique par le biais d'une agentivité de la technique.

Ancien étudiant d'Herbert Marcuse, Feenberg considère son travail sur la technique comme « une rencontre improbable entre le marxisme de l'école de Francfort, la révolution informatique et la sociologie constructiviste de la technique » (Feenberg 2004 :9). S'inscrivant dans une synthèse d'Habermas/Marcuse, Feenberg démontre d'abord comment la conception de la technique qui domine la critique de la modernité (Weber, Heidegger, Habermas) conduit à une autonomisation et une neutralité de la technique. Feenberg s'accorde ici avec des auteur.es comme Collins (2018) et Stigler (2007) pour souligner que les effets de la technique dépendent de la conception que nous faisons d'elle. La conception autonomiste de la technique se partage entre le paradigme « substantialisme » (M. Weber, M. Macluhan) et celui de « l'essentialisme » (tels qu'Ellul, Borgmann ou Heidegger). La conception substantialiste de la technique elle aussi est une perspective qui considère la technique comme une entité autonome. Les substantialistes croient que la technique a sa propre logique de développement, qui est largement indépendante de l'influence humaine une fois qu'elle est mise en mouvement. On voit donc que les deux approches tombent sous une même critique de l'exclusion des capacités des acteur.trices à s'appropriier les artefacts. Sur le plan éthique, le numérique est envisagé (dans ces deux paradigmes), soit comme un outil propre au capitalisme (Marx) soit un énième gadget consubstantiel au moment vespéral de la métaphysique occidentale (Heidegger).

«Tous [deux] s'accordaient à voir dans la technique une force autonome située en dehors de la société, une sorte de seconde nature affectant la vie sociale à partir du royaume de la raison, où la science trouve également sa source. Pour le meilleur ou pour le pire, l'essence (l'auteur souligne)

de la technique – c’est-à-dire le contrôle rationnel, l’efficacité – était censée régir la vie moderne » (Feenberg 2004 :11-12).

Or une telle épistémologie de la technique comporte des conséquences politico-éthiques importantes. Elle conduit soit, comme Weber l’a fait, à embrasser la rationalité instrumentale comme seule éthique compatible au vivre-ensemble moderne, soit à une métaphysique de la technique où se profile une capitulation et renonciation du politique (Heidegger 1966) , « le règne du Gestell ». Feenberg prend alors ses distances par rapport à ce double désespoir ou, comme le dit si bien Harry Collins (2018) la double capitulation.

Feenberg part, ce faisant, de l’hypothèse méthodologique que c’est l’abstraction des contextes historiques qui est à l’arrière-plan de l’opposition irréconciliable entre technophilie et technophobie. Technophiles et technophobes essentialisent la technique, ils font d’elle une entité externe et autonome. Or, selon l’auteur, c’est dans la mise en œuvre concrète qu’il faut chercher les orientations éthiques relatives au numérique. Bien qu’elle soit « une institution si puissante » (2004 : 44), la technique est inséparable de l’agir humain, on peut donc les soumettre au « contrôle démocratique » (Ibid. :126).

Le second travail majeur que nous voudrions présenter ici est celui de la sociologue des techniques Madeleine Akrich (1994). Akrich analyse les divers « groupes de modèles » visant à sortir de « la dichotomie technique/société ». Ce travail d’Akrich est d’un intérêt particulier pour nous, car l’auteur expose l’essentiel des majeures tentatives de dépassement de la dichotomie, de Marx à la théorie de ‘l’acteur réseau’. Ce faisant, Akrich distingue trois modèles théoriques:

a) le modèle de la technique comme phénomène autonome de Marcuse et d’Ellul et dont les conclusions identifient la technique et le capitalisme; b) le modèle de la dichotomie

technique/société point commun des auteur.es tels que « Leroi-Gourhan, Mumford et Marx » (1994 :112); et enfin c) opposé principalement à l'approche substantialiste de la technique, le modèle que l'auteure appelle, après (Thomas Hughes 1983), le « tissu sans coutures ». Celui-ci se fonde sur une relation de consubstantialité entre techniques/société. Ce modèle théorique repose sur une image de la technique inséparablement mêlée à la société, « l'innovation est un processus de stabilisation conjointe du social et de la technique et aboutit à des arrangements hybrides dans lesquels éléments techniques et éléments sociaux sont indissociablement entremêlés » (Ibid. :123). C'est cette contemporanéité entre la technique et son environnement qui déboucha sur l'idée de l'artefact comme réseau dans les sillages de travaux des auteur.es dont « Callon, Latour, Law, MacKenzie » (Ibid. : 126). Dans cette perspective, les structures numériques sont aussi considérées comme des actants au même titre que les acteur.trice.s humain.es dans le réseau que constitue les pratiques sociopolitiques et économiques. Une telle approche de la technique offre un dépassement de la dichotomie technophile/technophobe, à travers une mise à égalité entre les outils numériques et les acteur.trice.s humains dans le cadre de la vision d'un « acteur réseau ».

#### *7.4.1. Cette étude dans le cadre de ce débat sur le rapport entre technique/société*

Dans la sous-section précédente, il a été question des effets des conceptions normatives sur la technique et des efforts sur l'outrepassement de ces effets. La problématique très ancienne, mais persistante est ce que Feenberg (2004) appelle l'essentialisation de la technique. Cette essentialisation est au fondement de la dichotomie techno déterministe qui fait du numérique une entité indépendante des sujets politiques dont les usages à l'origine de ce que le numérique est.

Dans ce contexte, cette thèse se propose de dépasser cette polarisation dans le champ d'études sur le rapport entre le numérique et les pratiques citoyennes. Dans ce sens, la perspective de notre recherche est en accord avec la conclusion de Feenberg -selon laquelle la dichotomie

*technophile/technophobe est une abstraction*<sup>134</sup> - étant donné que celle-ci est parfaitement en phase avec notre décision méthodologique selon laquelle afin de sortir de la controverse persistante entourant le concept de technique, il faut mettre au centre de l'analyse les pratiques citoyennes concrètes des acteur.es qui se tiennent au sein des espaces numériques. Et une des façons disponibles de mettre ces pratiques au cœur d'une étude comporte de partir des éthiques politiques aux fondements de ces pratiques. En ce sens, l'ensemble du **chapitre 5** peut être vu comme une illustration d'un dépassement de ce que Feenberg (2014 : 201), mais aussi Ricœur (1986), considère comme un « dualisme méthodologique »<sup>135</sup> basé sur une séparation stricte entre sciences technique/culture, âme/corps, sujet/objet, corps/âme, etc. Nous avons, ce faisant, démontré empiriquement qu'on peut éviter le détachement de «la technique de l'expérience que nous en avons » (*Ibid.* :16) si on met au premier plan nos pratiques politiques, culturelles et économiques dans lesquelles le numérique s'insère.

En effet, au-delà du rapport entre éthique de la conviction/éthique de la responsabilité dans les motivations des Gilets jaunes français, le travail ethnographique a montré la pertinence de l'affirmation de Feenberg selon laquelle « d'un point de vue empirique, ces deux dimensions – *le dispositif et la signification, la pratique technique et le vécu* – sont inextricablement mêlées » (*Ibid.*). Dans l'empirie, la brèche technophile/technophobe s'évapore dans les complexités de sens des actions politiques, « c'est que jamais une machine n'est simplement technique », constatent à juste titre G. Deleuze et F. Guattari (1975 :145). Il est logique que cette dilution du déterminisme technique débouche sur une quête des sens de ces pratiques, d'où notre recours à une lecture

---

<sup>134</sup> Abstraction en ce sens que les effets de la technique sont souvent pris en eux-mêmes sans tenir compte des contextes sociopolitiques et cultures dans lesquels elle émerge et s'inscrit.

<sup>135</sup> Chez Ricœur ce dualisme est représenté par l'opposition stricte entre méthodes des sciences de la nature et celle des sciences humaines et sociales depuis W. Dilthey (1833-1911).

herméneutique au chapitre 6. En effet, que signifient ces choses que les Gilets jaunes font avec des mots et ces mots qu'ils font avec des choses (emojis) (Isin et Ruppert 2015)?

Tout d'abord, grâce à la remise en question des positions normativement opposées sur la technique, il nous a été possible d'observer l'émergence d'une autorégulation numériquement native. Les acteurs et actrices apprennent à réguler leurs comportements en ligne, malgré les incertitudes propres aux espaces digitaux tels que l'anonymat, les changements de nom ou la disparition soudaine des profils des membres, etc. Dans le contexte des Gilets jaunes, ils s'informent mutuellement, stigmatisent les comportements indésirables et suggèrent des actions à prendre face à la surveillance et à la collecte de données sans consentement, que ce soit de la part des institutions publiques ou des entités privées en ligne. Les participants et participantes se suggèrent mutuellement et s'encouragent à adopter des comportements visant à gagner la sympathie de la population, ou comme ils le disent, à influencer "l'opinion publique".

Malgré l'anonymat et les distances, les participants semblent accorder une grande importance à ces injonctions. Cette tendance à l'autorégulation soulève une perspective intéressante sur la relation entre les nouvelles techniques et les nouvelles normes : ces paramètres sont-ils contemporains ? Existe-t-il une certaine simultanéité entre les nouvelles techniques et l'émergence de nouvelles éthiques ? Bien que ces questions dépassent le cadre de la présente recherche, elles sont fécondes et permettent d'aborder de manière originale le lien entre les comportements éthiques et les technologies.

Et voilà pour le cadre de délibérations académiques au sein desquelles la présente étude s'est instituée. C'est dans ce canevas qu'elle s'est donné pour but de comprendre la citoyenneté numérique sans tomber dans « le technodéterminisme ambiant » (Leterme 2019 : 6). Cette revendication s'est matérialisée par le biais d'une mise au centre de l'attention les acteur.trices et

leurs appropriations politiques de la technique. Qu'est-il devenu de la technique dans ce contexte? La technique est comme tout autre artefact spatio-temporel (objets culturels, institutions) devenu structure au sein et avec laquelle les acteur.trices se livrent à leurs luttes politiques. En ce sens, on peut dire que les pratiques citoyennes numériques ce sont ces pratiques qui politisent les espaces numériques tout en étant affectées par ces derniers. La prochaine section constituera le développement de ce dernier point. Il s'agira d'exposer avec le plus de détails possible la conception de la citoyenneté numérique qui ressort de cette recherche. Cette conception de la citoyenneté, nous la voulons inédite et donc fait partie de la contribution de cette thèse à l'avancement de la connaissance sur les pratiques de la citoyenneté à l'ère du numérique.

#### **7.4.1 La citoyenneté à l'école des Gilets jaunes : vers une théorie de la citoyenneté numérique**

Les sections précédentes de la seconde partie du chapitre ont situé la problématique de la thèse dans le contexte plus large des travaux sur la relation entre la technologie et la société. Elles ont permis de comprendre comment la question du déterminisme technologique s'inscrit dans les réflexions sur la technique et sa relation avec le politique. Différentes approches pour dépasser le déterminisme ont été présentées, notamment dans le domaine de l'étude de la citoyenneté numérique qui constitue le cœur de cette thèse. Cela inclut une focalisation sur l'examen des pratiques concrètes des acteurs et les rationalisations qui les sous-tendent.

Cependant, au-delà de ce dépassement du déterminisme technique dans l'étude de la citoyenneté, se pose la question de la citoyenneté numérique elle-même. Qu'avons-nous appris d'un point de vue théorique sur ce type de pratiques citoyennes qui se déroulent dans les espaces publics numériques ? En d'autres termes, qu'avons-nous appris sur la citoyenneté numérique grâce aux observations et aux analyses des interactions des Gilets jaunes sur leurs pages Facebook ? C'est à

ces interrogations importantes et contributives que cette section tentera d'apporter d'éléments de réponse. Pour ce faire, nous allons procéder comme suit dans une configuration marquée par 3 sous-titres:

1. Il faut partir de l'exposition de ce que les Gilets jaunes nous ont appris à travers leur rapport aux organisations politiques et sociales (*anti-organisation*) sur la citoyenneté numérique. Du point de vue de la citoyenneté numérique, cette relation négative aux organisations semble être typique et renvoie à une consubstantialité entre éthique, politique et conception de la technique<sup>136</sup>.
2. De ce principe politique anti-organisationnelle découle une *construction de la légitimité*. L'anti-organisation (si caractéristique aux pratiques numériques des Gilets jaunes) est devenue le lieu métaphorique où se déploient un éthos et un pathos critiques de ce que les agents appellent le « système », entité anonyme perçue comme hors de tout contrôle par le peuple et régie par des logiques étrangères, notamment celles issues des organisations internationales et autres GAFAM. Dans ce contexte, l'anti-organisation permet de construire une sorte de légitimité dont nous appelons « *légitimité transversale* » en vue de rendre compte d'un certain dénivellement du champ politique et idéologique qui, selon des classiques (comme E. Durkheim dans *De la division du travail social* (1986) cité par Antimo Farro 2000) comme signe d'un changement majeur. Cela nous mène à interroger ce qui fait la spécificité de ces pratiques citoyennes numériques?
3. Les articulations entre les pratiques citoyennes et le numérique, à travers ces traits anti-organisation, la légitimité transversale, l'aplanissement idéologique du champ politique,

---

<sup>136</sup> Il s'agit ici d'une observation empirique de l'intuition de A. Feenberg (2016) sur la démocratisation de la technique sauf qu'il s'agit là d'une détermination mutuelle entre démocratie et technique.

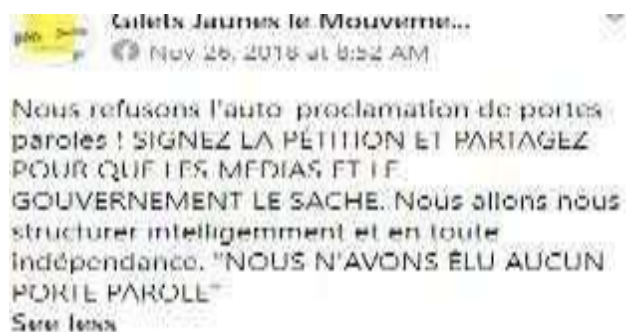
manifestent une certaine spécificité, des caractères propres de la citoyenneté numérique elle-même. L'analyse de ces caractéristiques des pratiques citoyennes nous conduira à une définition de la citoyenneté numérique. Bien que celle-ci soit issue des pratiques numériques des Gilets jaunes, elle se veut généralisable pouvant être étendue à d'autres situations similaires.

### 7.6.1 *L'anti-organisation comme réponse à la re-stratification?*

Pour commencer, il nous faut aller du constat fait dans la partie précédente que les Gilets semblent avoir très bien vu l'intimité tragique entre pouvoir et liberté, entre subjectivation et désobjectivation. En fait, ils semblent avoir vu ce que Michel Foucault a vu : « les rapports transversaux de résistance ne cessent de se *re-stratifier* de rencontrer ou même de fabriquer des nœuds de pouvoir » (Deleuze 2004 : 101). Dans cette sous-section nous voulons montrer que les Gilets jaunes font tout ce qu'ils peuvent pour conjurer ce processus ou cette « dialectique » pour reprendre l'expression utilisée par des auteur.es comme M. Abensour (dans *La Démocratie contre l'État* [1997]) et M. Merleau-Ponty (dans *Les aventures de la dialectique* [1955]). Mais la réponse que les acteur.trices ont tenté d'opposer au processus en question n'est toutefois pas Foucauldienne. Car chez Foucault, comme interprété par Deleuze (1997), la solution pour le problème de la « *coextensivité* » entre la liberté et le pouvoir s'est donnée dans un « rapport à soi » (ou « *enkrateia* » en grec ancien) que ce soit sur le plan individuel ou dans le cadre d'un projet collectif. Or, les Gilets jaunes semblent vouloir conjurer ce même dilemme — le fait que la liberté se retourne en son contraire — à travers *une éthique d'anti-organisation* (pas de leader, rejet toutes les organisations représentatives, tels syndicats, partis politiques, associations, parlement, etc.). Ils veulent éviter toute transformation du mouvement en dispositif/organisation. Ainsi, en

assemblée générale<sup>137</sup> et sur Internet, ceux et celles qui se clament fréquemment de Victor Hugo (le plus grand internationaliste français du 19e siècle [Hunt 1933]), refusent toute idée d'un.e leader ou d'une organisation. Car pour eux, avoir un leader ou même un simple porte-parole impliquerait une structuration, une disposition qui les mènera à tomber dans les encolures du pouvoir : « Il [un leader] pourra avoir des menaces, être soudoyé », etc. ou encore les propos sur la **figure F.7.2** est paradigmatique du rapport que les Gilets jaunes entretiennent avec toute idée d'organisation :

**Figure 7.2 Rejet dès le début de toute idée de représentation**



Le groupe *Gilets jaunes de Poitiers* affiche ce qui suit sur son mur (post) : « À tous ceux qui ont besoin de représentativité et de reconnaissance, qui sont en train de se presser pour créer des délégations départementales, régionales, qui font des élections à la va-vite parce qu'on leur a dit que sans portes-paroles le mouvement ne serait pas crédible, qui ne se rendent même pas compte qu'ils sont en train d'essayer de reproduire la structure et l'organisation d'un syndicat, qui ne consultent pas la base et qui disent agir pour le bien de tous. Nous tenons à leur dire que nous n'en avons pas besoin, et que nous ne les reconnaitrons pas, quelle que soit la procédure par laquelle ils essayeront de mettre un vernis de démocratie, ce qui est porté par le mouvement nous suffit amplement » (Gilets jaunes de Poitiers 30-11-2018).

<sup>137</sup>Par exemple comme celle de mercredi 6 décembre en Saône-et-Loire, plusieurs centaines de gilets jaunes se sont réunis, les participantes ont refusé toute idée d'un.e leader ou même porte – parole, toute personne avant quelque chose à dire reçoit le micro.

Mais cette attitude anti-organisation qui serait une tendance de « désintermédiation de la politique »<sup>138</sup> des Gilets jaunes permet d'illustrer aussi une problématique bien connue dans les travaux de théorisation d'actions collectives (voire notamment Taylor 2005 ; Johsua 2009 ; Neveu 2011) relative à un dilemme difficile qui guettent chaque mouvement social : si un mouvement social devient organisation, il perd en combativité et intensité idéologique, devient proche des élites (ex. de lobbys, de syndicats et autres associations). Il serait alors davantage soucieux de sa respectabilité et de sa crédibilité tout en évitant des actions illégales et confrontations. Mais si à l'inverse, le mouvement refuse de s'organiser comme dans le cas des Gilets jaunes, il finira par disparaître à l'usure de temps et autres aléas de la vie. Les Gilets jaunes n'échappent pas à cette logique tragique, « le rejet de toute représentation, qui a été sa force, a conduit le mouvement des Gilets jaunes à s'absenter des élections européennes, et à l'essoufflement » (Lefebvre 2019 : 1)<sup>139</sup>.

« Plutôt disparaître que de devenir ce dont nous combattons » serait donc l'aphorisme parfait d'un mouvement qui, selon toute vraisemblance, resté « *pur mouvement* » —ou encore une « *ligne de fuite* »<sup>140</sup> dans le sens deleuzien du terme — jusqu'anhélation. Que cette même éthique anti-organisationnelle soit sa force, cela parle d'une forme nouvelle de construction de la légitimité (que nous voudrions suggérer le terme de *la légitimité transversale*) dans les champs de recherche en éthiques politiques et des mouvements sociaux. Nous soutenons que c'est cette éthique qui a fait la fameuse singularité d'un mouvement qui a brouillé les registres et qui a poussé les sciences sociales à s'habiller en gilets jaunes (Bendali et Aldo 2020). En effet, au-delà et plus que tous les

---

<sup>138</sup> Cette dynamique « de désintermédiation de la politique » serait par ailleurs une nouvelle tendance dans l'ensemble de démocraties occidentales (Lefebvre 2019). Si ce constat se révèle exact, nous pouvons spéculer que nous assistons à un devenir éphémère des mouvements sociaux comme une tendance généralisée. La technique décentralisée qu'est l'Internet (Kleinrock 2005) est-elle consubstantielle à cette forme efficace, mais temporaire de mouvements sociaux?

<sup>139</sup> Lefebvre, Remi (2019). « Les Gilets jaunes et les exigences de la représentation politique », dans *La vie des idées*, <https://laviedesidees.fr/Les-Gilets-jaunes-et-les-exigences-de-la-representation-politique.html>

<sup>140</sup> Deleuze, G., & Guattari, F. (2014). « Introduction », dans *Mille plateaux : capitalisme et schizophrénie*. Éditions de Minuit.

répertoires d'action symbolique que le mouvement a pu faire usage, c'est cette volonté manifeste et jusqu'au-boutiste d'être au-dessus de tout « intérêt organisé » qui a pu constituer autour de sa cause d'individus appartenant à une mosaïque d'idéologies, d'identités et de statuts socioéconomiques.

### *7.6.2 Construction de la légitimité transversale*

Nous venons de voir que l'éthique anti-organisationnelle des Gilets jaunes découle d'un refus de se transformer en dispositif de pouvoir. Pour les acteur.trices, devenir organisation équivaldrait à devenir comme les autres formations sociopolitiques existantes (considérées comme symboles de corruption et de la déliquescence). Afin d'éviter de reproduire les maux politiques qu'ils dénonçaient, il fallait donc à tout prix éviter les formes symptomatiques dont les mal-être politiques procèdent.

Les mouvements sociaux construisent leur légitimité selon divers procédés au gré des contextes sociopolitiques et culturels. La construction de la légitimité est un processus complexe et multifacette qui, d'habitude, implique de stratégies et donc des outils et des consignes bien déterminés par un organe dirigeant ou quelque chose de semblable. La littérature sur le sujet énumère des éléments tels : l'articulation d'une vision alternative du vivre-ensemble, la mobilisation des affects/émotion, la construction d'une identité collective, la diversification des groupes sociaux cibles, etc. Et le niveau d'impacts politiques et de changement social d'un mouvement dépendrait de la réussite d'une telle construction (Leschi 1997 ; Neuveu 2011 ; Johnston & Klandermans 2015). Dans cette sous-section, nous tenterons de montrer dans quelle mesure l'éthique anti-organisationnelle des Gilets jaunes procède aussi d'une construction de la légitimité politique spécifique que nous avons décidé d'appeler « *légitimité politique transversale* ». Transversale à quoi?

Il s'agit d'une légitimité politique transversale aux clivages politiques, sociaux et aux identités (genres, cultures, classes, etc.) ; « *Je suis flic quand un extrémiste religieux veut rejoindre ses vierges je ne sais où s'en prenant aux FO. Je suis un homosexuel quand on s'en prend à un/une lgbt. Je suis noir quand un décérébré croit à la suprématie des blancs. Je suis de la seule et unique race, la race humaine, et je suis gilet jaune pour changer cette démocrature gangrenée par l'oligarchie, le fric des banques, les lobbies* » (Gilets Jaunes le Mouvement Fév. 26, 2019, 4 h 24).



Figure7.3 Dépasser les clivages et l'éthique de l'anti-organisation

L'absence d'une direction est devenue une nouvelle direction, une « ligne de fuite ». De plus, les Gilets jaunes ont construit leur mouvement autour de revendications concrètes et tangibles, comme l'augmentation du salaire minimum et la réduction des taxes sur les carburants. Ces revendications étaient directement liées aux difficultés économiques et sociales auxquelles étaient confrontés une majeure partie de membres du mouvement, plutôt qu'à des questions idéologiques ou politiques plus abstraites. Ainsi les Gilets jaunes nous apprennent que quand le champ politique est trop strié, trop stratifié et trop délimité pour permettre des ralliements pour fin de construire une légitimaire politique, il faut s'en passer des repères dominants en inscrivant les revendications autour des situations concrètes et « neutres ». Et ils nous montrent qu'une telle autosoustraction est possible

pour un mouvement quand celui-ci se concentre sur des revendications concrètes et tangibles, en choisissant des symboles (ex. gilets jaune) qui n'étaient associés à aucun parti politique ni à une idéologie particulière, et en utilisant les réseaux sociaux pour se mobiliser et communiquer entre eux au lieu des canaux traditionnels. Ces stratégies ont été adoptées sans qu'il y ait des acteurs mobilisateurs précis dans la mesure où tout un chacun a accès à la parole, que ce soit au sein des espaces numériques ou aux ronds-points. Ce dépassement des sédiments et hiérarchisations politiques et sociales correspond, sur le plan éthico-politique, au dépassement des distinctions wébériennes des éthiques politiques. Car Weber a construit son éthique politique sur une distinction rigoureuse entre le domaine de la rationalité et celle de l'émotion/conviction. Ce faisant, on peut dire que l'éthique wébérienne est une éthique d'organisation. Les Gilets jaunes, cependant, n'auraient pas pu se permettre une telle option sans renoncer à la volonté majoritaire chez eux de dépasser les quadrillages sociopolitiques en mettant au centre des éléments tels que le manque de confiance dans les institutions, les insuffisances du système représentatif et autres déceptions d'une franche partie de la population.

### *7.6.3 Les pratiques citoyennes : de James Tully à la spécificité des pratiques numériques des Gilets jaunes*

Cette sous-section vise à donner un aperçu de la spécificité des pratiques citoyennes numériques par rapport aux pratiques de la citoyenneté dans son sens conventionnel. En matière de compréhension de la citoyenneté numérique, certaines catégories d'analyse, en particulier les catégories structurelles et émotionnelles, nous ont permis de mieux appréhender et d'approfondir la perspective citoyenne de James Tully au moyen de l'étude empirique des pratiques politiques des agents engagés au sein des pages Facebook. Les pratiques politiques des Gilets jaunes reflètent parfaitement la conception de la citoyenneté que Tully définit comme « citoyenneté diverse »

(2008 et 2014). Cette notion renvoie aux pratiques politiques émergentes qui visent à mettre en lumière des problèmes dans des contextes politiques spécifiques (par exemple, les Gilets jaunes face aux autorités françaises), mais qui ne sont pas reconnues par les dispositifs officiels. En raison de cette absence de reconnaissance juridique, Tully qualifie ces pratiques de « diverses » (*diverse citizenship*), car leurs formes et modes d'action dépendent des contextes spécifiques dans lesquels elles émergent et se développent tout en ayant des connexions avec le global à travers soit des réseaux sociaux et numériques. En accord avec cette vision de la citoyenneté, les modes d'action numérique en général et ceux des Gilets jaunes en particulier adhèrent à leurs contextes particuliers, qui les déterminent de manière spécifique tout en portant les effets de l'ouverture au global que le numérique entraîne. On peut noter ici que nous avons deux attaches distinctes de la citoyenneté numérique en général. D'une part, il y va toujours et à chaque fois des demandes : demande des droits à la participation, demande des droits à la justice/égalité, demande des droits à la protection contre d'actions arbitraires. Ces orientations relationnelles constituent d'ailleurs un des foyers majeurs autour desquels nos catégories d'analyse se retrouvent. Ce constat adhère à l'hypothèse que les pratiques citoyennes sont essentiellement des demandes (Tully 2008 ; Isin et Ruppert 2015), et en ce sens, on peut dire que les pratiques citoyennes telles qu'elles se déroulent dans les espaces numériques Gilets jaunes sont des pratiques citoyennes tout court. Mais d'autre part, il y a tout ce qui vient avec le contexte numérique et les effets de structures. C'est de ce double enracinement que résulte le caractère numérique de la citoyenneté. En dépit de son nom donc, cette dernière est à la fois numérique et non numérique. C'est de ce métissage qu'émerge sa spécificité majeure :

1. D'abord, il y a l'ancrage dans l'histoire et se dégage alors une continuité entre le numérique et le non-numérique. C'est précisément la raison pour laquelle les

mobilisations par les Gilets jaunes des concepts comme *révolution*, *engagement* et *contrat social*, etc. viennent toujours avec cette épaisseur de l'histoire de la nation. La présence du passé dans les pratiques actuelles est plus ponctuée dans les pages Facebook que les manifestations dans les rues du mouvement. Cet aspect commémoratif et légitimateur des pratiques citoyennes et est très prégnant dans leurs interactions. Ainsi, les apparitions numériques des noms d'acteur.trices ayant marqué l'histoire française telle que Marianne, V. Hugo, Rousseau, etc. ou celles des grands événements comme la Révolution, Mai 68, la Commune, etc. Figures F7. 3 et F7.4 illustrent la réactualisation numérique du passé (qui marque fortement les pages Facebook des Gilets jaunes).

Figure 7.3 Marianne en Gilet jaune et F7.4 auto-identification des gilets aux sans-culottes



Au-delà de l'instrumentalisation par les Gilets jaunes de ces moments fondateurs de l'histoire française, ces apparitions numériques du passé collectif donnent à voir le poids de l'inscription de ces contestations dans les institutions françaises et cela malgré les rejets apparents qui marquent tout autant le mouvement des Gilets jaunes. Cette apparente contradiction révèle la lutte de légitimité que se livrent les parties en présence (GJ, gouvernement, médias). Les pratiques numériques sont des pratiques

historiquement situées et gouvernées par des normes et valeurs propres : les rationalisations qu'on peut envisager comme classiques c'est-à-dire le fait bien connu que nos comportements sont assujettis de différentes manières à travers les réseaux des instruments/institutions juridiques, des dispositifs normatifs socioculturels et politiques, bref ce sont cet « ensemble d'actions sur des actions possibles » (Dreyfus et Rabinow cités par G. Deleuze 1986 : 77). C'est par le biais d'impulsions (ou plutôt d'incitations) de ces rapports de pouvoir que le mouvement des Gilets jaunes a émergé en guise d'une réaction. Leurs pratiques citoyennes numériques sont en parties régies par ces mêmes dispositifs politiques et normatifs. Les acteur.trices sont ainsi à la fois limités et renforcés par des manières d'être et de dire qui sont gouvernées essentiellement par des déterminants non numériques et mettent en évidence les consistances institutionnelles, sociales et psychologiques de leurs actions numériques.

2. Le deuxième principal ancrage des pratiques numériques des Gilets jaunes se fonde sur leurs spécificités numériques. Les structures numériques ont, elles aussi, des effets de contraintes/limitations et de sens (façons de faire et de concevoir les choses à travers lesquelles les acteurs cherchent à s'accomplir). Ces effets de rationalisations sont spécifiques au numérique, elles affectent les actions des Gilets jaunes (comme celles de tout autre internaute) de manière particulière : les ateur.trices et leurs pratiques politiques sont ainsi sujets à des collectes d'informations sans consentement, capture d'attention<sup>141</sup> au moyen des dispositifs publicitaires puissants, des désinformations, « Fermes à clics (*click farms*) », anonymat, caractère transitoire des identités, et bref, ce sont ces effets qui sont au centre des analyses de la littérature technodystopiques.

---

<sup>141</sup> Facebook est, avec Google, l'une des entreprises qui dépendent presque exclusivement de l'économie d'attention (Wu 2019).

Ceux-ci constituent en fait des ramifications de la condition numérique de rationalisations auxquelles les pratiques citoyennes sont soumises, et en raison même de cet assujettissement, cette condition est une de leurs caractéristiques principales ; celles-ci les distinguent des modes d'action conventionnels/classiques de la citoyenneté comme les manifestations dans les rues des villes, occupations des Ronds-points et autres *sit-in*, *aller* aux urnes, etc.

Tout projet *d'émancipation numérique* s'institue nécessairement dans le contexte de ces deux pôles de rationalisation. Ces pratiques citoyennes se singularisent par le biais de ces deux rationalisations de nature différente. Donc, chacun des deux pôles les détermine de manière propre, intrinsèque. Ainsi les pratiques citoyennes numériques sont définies aussi bien par les institutions sociopolitiques et culturelles que par les architectures numériques. Or, la relation entre ces deux caractéristiques de la citoyenneté numérique constitue un troisième aspect de sa spécificité :

3. Les deux (2) ancrages de la citoyenneté numérique précédemment évoqués (numériques et non numériques) sont parfois antagonistes entre eux. Les architectures numériques ont des effets pernicioeux sur les fonctionnements des aspects non numériques de la rationalisation. Par exemple, les incertitudes qui entourent les identités des acteur.trices, le caractère ouvert des espaces Gilets jaunes numériques (ex. il arrive que des citoyen.nes d'autres pays participent dans les échanges), les dénivelllements/disparitions des distinctions de statuts, de professions, de niveaux de scolarité, difficulté pour les pouvoirs publics de contrôler les actions numériques, etc. Un.e participant.e qui discute des lois françaises peut tout aussi être un juriste chevronné, un camionneur.euse, fermier. ère, et en plus, elle/il peut être français.e ou de n'importe quelle autre nationalité, il/elle peut être du nord global ou du sud global.

Ces ouvertures sur l'au-delà de l'espace national et les incertitudes afférentes contrecarrent et neutralisent certains des principes prescriptifs sous-jacents aux règles et lois institutionnalisées qui délimitent les espaces, les identités, les appartenances, etc. De tels effets institutionnellement inhibiteurs sont constatables non seulement à travers les conséquences sociopolitiques des éléments maintenant bien analysés tels que l'anonymat, les fluidités d'espaces et d'identités, mais aussi et surtout, par le biais des répercussions des intelligences artificielles (IA).<sup>142</sup> D'un autre côté, les dispositifs institutionnels (lois et règlements) et extra-institutionnels normatifs contrarient des effets de rationalisation<sup>143</sup> propres au numérique.

La citoyenneté numérique est donc résultat de ces déterminants numériques et non numériques qui se complètent à certains égards et se contrecarrent tout autant. Par exemple les pratiques citoyennes des Gilets obéissent bien en partie aux conditions institutionnelles et culturelles issues du rapport historique entre le pouvoir public et la citoyenneté avec des droits et obligations propres au contexte français. Les Gilets jaunes français se reconnaissent dans le cadre de ces rationalisations légitimes dérivant du « contrat social » (c'est le concept qu'ils utilisent) et cela tout en étant soumis à de nouvelles normes marchandes et techniques numériques.

Mais en même temps, les acteur.trices se servent des outils numériques pour éluder les canaux institutionnels existant (syndicats, partis politiques, associations, les lois, etc.)

---

<sup>142</sup> Les cas paradigmatiques dans ce registre sont les questionnements politico-éthiques (Rozado 2023a & 2023b) et théoriques (Rudolph ; Samson Tan and Tan 2023) entourant des logiciels comme ChatGPT, Dialogueurs, Lensa AI (logiciel pour Deep fake) pour se limiter à quelques noms dans l'océan de nouvelles « intelligences artificielles ».

<sup>143</sup> Par exemple, Le Règlement général sur la protection des données (RGPD), La directive sur la vie privée et les communications électroniques (DVPCE), La directive sur la protection des données dans le secteur des communications électroniques (DPDSCE). Des gilets jaunes se servent des dispositifs légaux français et européens pour demander à Facebook de respecter leur vie privée, de ne pas collecter des informations sur leurs pages à des fins commerciales ou politiques.

afin d'adopter une « organisation horizontale fragmentée et en dehors de tout cadre institutionnel classique » (Institut Montaigne 2019) notamment parce qu'ils jugent que ce cadre n'est plus légitime (87% GJ ont le sentiment de vivre dans une société injuste [*Ibid.*]).

Donc, les contradictions entre les deux pôles de rationalisation révèlent ce qui suit : pour lutter contre les effets de pouvoir des institutions classiques, les Gilets jaunes tirent avantage de possibilités de contournement offertes par le numérique et afin de s'opposer aux rationalisations propres aux espaces numériques, ils sélectionnent des outils légaux et s'informent entre eux le bon usage des Tics.

Au terme de ce bref parcours de ce que les Gilets jaunes nous ont appris sur le concept des *pratiques citoyennes numériques*, nous allons en tenter une définition qui articule les trois principales formes précédemment exposées :

Les pratiques citoyennes numériques sont des pratiques politiques diverses<sup>144</sup> qui se tiennent au sein des environnements numériques. Ces pratiques politiques se caractérisent essentiellement par deux principaux défis en conflit<sup>145</sup>. Le premier défi s'exprime à travers les rationalisations institutionnelles et extra-institutionnelles non numériques (point 1), et le second défi est issu des rationalisations propres aux conditions et structures numériques (point 2). Or, à bien d'égards, ces deux types de rationalisation sont en conflit les uns avec les autres (point 3). Ces conflictualités entre les deux pôles de pouvoir constituent des brèches permettant aux acteurs de contourner les contraintes aussi bien conventionnelles que numériques. Par exemple, la pétition<sup>146</sup> *numérique* a

---

<sup>144</sup> Le terme « diverse » ici est entendu dans le sens de James Tully.

<sup>145</sup> Les défis (ou pouvoirs) auxquels sont confrontées les pratiques citoyennes numériques sont eux-mêmes en conflit.

<sup>146</sup> Dans le droit français, une pétition n'a une valeur juridique que quand elle est enregistrée auprès de l'Assemblée nationale (Contamin 2020).

permis aux Gilets jaunes de contourner les institutions pour toucher directement et en un temps record des milliers d'individus parfois extrêmement éloignés les uns les autres, mais partageant le même problème politique. Ensuite les pages Facebook permettent aux acteur.trices de se passer des espaces classiques de discussions (comme bureau, QG, etc.) tout en facilitant une participation massive aux échanges entre participant.es. Mais ce faisant, les acteur.trices s'exposent également à des collectes de données privées sans consentement explicite, infox (fake news), captures d'attention et autres manipulations. Pour combattre ces contraintes des espaces numériques, les Gilets jaunes se servent des dispositifs légaux, culturels et sociaux tout comme ils conjurent les contraintes normatives, spatio-temporelles et économiques en se servant des outils numériques.

### *7.7 Limites de cette étude*

La première limite de cette étude est relative à l'implication de la subjectivité du chercheur et donc à l'objectivité. La démarche adoptée dans le cadre de cette étude est interactive. Son but n'est pas d'apporter une preuve. C'est une lecture des actions humaines dans le temps. Ces actions sont gouvernées « par des intentions, des projets, des motifs » (Ricoeur 1986 :171). Notre propre projet a visé à comprendre ces actions à travers les fondements éthiques. Or, dans une telle démarche, l'implication de la subjectivité du chercheur est à plus haut niveau, car c'est seulement par le biais d'une « intropathie » (ou *connaissance de soi*) qu'on accède aux motifs et aux intentions des autres. Tel est le cas dans la vie quotidienne comme dans le cadre d'une recherche historique. C'est donc à travers soi que nous comprenons, comprendre c'est comprendre soi-même devant les actions d'autrui (Ricoeur 1986). L'interprétation issue d'un tel postulat épistémologique par nature temporaire, elle peut être à tout moment infirmée ou confirmée par d'autres interprétations. Mais c'est au creux de ce jeu d'infirmités permanentes que se trouve l'avancement de la connaissance.

En plus de cette implication inévitable de la subjectivité, il y a des limites méthodologiques propres aux études de cas en général. L'étude de cas est une des approches à visée heuristique dont l'objectif est d'arriver à acquérir une certaine compréhension d'un phénomène souvent nouveau et donc peu connu. Il y a deux principales limites reprochées à cette méthode et qui sont relatives à la notion de validité : la *validité interne* qui renvoie au caractère subjectif des résultats. L'implication de la subjectivité est incontournable dans la mesure où c'est à travers soi que l'on comprend le réel (Ricoeur 1986). Cette limite est inhérente aux sciences sociales et humaines, une étude sur les éthiques politiques des Gilets jaunes sont des données mentales, ce sont des signes extériorisés de sujets, on le sait de Wilhelm Dilthey (1833 - 1911) à nos jours, à d'interprétations. Et la *validité externe* faisant référence à l'enjeu de la représentativité, non pas de données cueillies, mais de la sélection du *cas d'étude* lui-même. En effet, il est impossible pour nous de prouver que les pratiques citoyennes numériques des Gilets jaunes sont représentatives des pratiques citoyennes numériques dans la mesure où l'idée même de la citoyenneté est un concept contesté par nature (Tully 2007) d'une part et, d'autre part, le concept de la citoyenneté numérique est performatif c'est-à-dire que les formes qu'elle prend dépendent des enjeux et contextes politiques (régime démocratique, autoritaire, dictatorial, etc.). Donc nous n'avons pas pu embrasser l'ensemble de pratiques numériques que tend de rendre compte le concept de la citoyenneté numérique. Par exemple, les pratiques politiques numériques se font également sous forme individuelles comme dans le cas de certains hackers (hacktivism) des formes de désobéissance civile (Celikate 2015; Truguer 2015; Delmas 2018). Les Gilets jaunes français est un mouvement d'action collective qui lutte dans un contexte politique démocratique et donc n'est pas représentatif des contextes citoyens propres par exemple au militantisme chinois ou du cyber-militantisme. Mais, comme le souligne Simon Roy (2003), cette limite sur le plan de la représentativité est compensée par la capacité de

l'étude de cas d'explorer « des phénomènes nouveaux ou négligés » (*Ibid.* :208) et d'ouvrir ainsi des perspectives nouvelles originales sur l'objet. Et nous pensons que les positions politico-éthiques dans le contexte numérique des pratiques citoyennes constituent effectivement un phénomène nouveau devant lequel nous avons tenté de recevoir les messages politiques, ce qu'elles disent de la citoyenneté numérique.

Il nous faut également évoquer les limites, bien connues maintenant, propres à l'éthographie numérique. Par nature, l'ethnographie numérique évacue la partie non numérique de l'objet d'étude. La partie non numérique de la vie des acteur.trice.s ne fait simplement pas partie de son domaine d'investigation, bien que des chercheur.es pionnières (comme C. Hinte 2000, J. Burrell 2017; S. Roginsky 2020) aient insisté sur la nécessité d'inclure le « hors-ligne » de l'objet d'étude. Toutefois, étant donné le niveau de pénétration du numérique dans les sociétés contemporaines, les données numériques sont même de plus en plus considérées comme plus représentatives que les données issues de l'ethnographie classique (interviews et collectes de données sur les terrains physiques) qui elles aussi sont sujettes à des biais propres (Mariot 2010). Cela étant dit, nous pensons que l'ajout à notre base de données des éléments issus d'interviews face à face aurait été un plus et aurait enrichi davantage nos analyses (Thoër, Millerand et Duque 2020).

Ces limites étant gardées à l'esprit, surgit alors la question relative à ce que les catégories d'analyse nous ont appris de spécifique sur les pratiques citoyennes numériques. En effet, qu'avons-nous gardé des pratiques citoyennes numériques au terme de nos analyses des catégories issues des données empiriques?

#### 7.4.2 Les perspectives et approfondissements

On dit souvent qu'une étude n'est que le début d'un processus qui doit être complété par de futures recherches. Cet aphorisme est particulièrement vrai pour une recherche exploratoire comme la nôtre. Les liens entre le numérique et les pratiques citoyennes, malgré les décennies écoulées depuis leur émergence, demeurent un phénomène relativement nouveau. Comme le souligne A. Feenberg (2014), « l'Internet est en constante transition du fait de l'apparition continue d'usages innovants ». Cette affirmation prend une tournure particulièrement avant-gardiste à l'ère de la vulgarisation des programmes génératifs tels que ChatGpt, QuillBot, Tome AI, etc.

Malgré le caractère évolutif de son objet d'étude - les pratiques citoyennes numériques - cette thèse a permis de révéler la complexité de la dimension normative des interactions numériques des Gilets jaunes. Elle illustre notamment l'expression d'éthiques de conviction inspirées de M. Weber (1919), tout en éclairant des comportements d'autorégulation et d'autocontrôle éthique parmi les citoyens engagés dans des mouvements sociaux numériques. Ce faisant, elle démontre l'idée d'une certaine synchronie entre nouvelles normes, nouvelles technologies et nouvelles manières d'être au monde, comme le montrent les éthiques de vivre-ensemble qui émergent des pratiques numériques des Gilets jaunes français.

Ce constat a été fait au-delà de la dichotomie technophobe/technophile qui partage le sentiment d'un « cauchemar et le rêve paradisiaque d'une société cybernétisée » (Castoriadis, 2016 : 3904). Une telle compréhension de notre relation au numérique ouvre des perspectives fécondes sur les transformations sociopolitiques et culturelles en cours. En fin de compte, notre travail d'analyse nous a permis de livrer une nouvelle définition des pratiques citoyennes numériques qui englobe leurs déterminations aussi bien normatives que techniques.

Enfin, nos recherches ont soulevé des questions intéressantes qui restent en suspens pour de futures recherches. La recherche a montré que l'Internet est devenu un lieu d'expériences politiques, culturelles, artistiques et sociales radicalement nouvelles, « une nouvelle épistémè » (Boullier 2019 :499), où émergent de nouvelles pratiques et possibilités (Jodi 2003 ; Mayaffre 2006 ; Cardon 2019). Ceci est valable dans tous les secteurs, confirmant ainsi la nature intrinsèquement multidisciplinaire des humanités numériques (Bourdeloie 2014 ; Vitali-Rosati 2014).

Cependant, malgré l'abondance de la littérature, la question relative à la nature du numérique n'a pas été suffisamment approfondie. Qu'est-ce que le numérique au juste ? Quel est son rôle dans les différents domaines des sciences humaines et sociales ? Comment l'« être » de ce phénomène (Mathias 2011) s'articule-t-il avec les diverses formes de son expression en sciences humaines et sociales ? Des pionniers et d'autres questionnements soulevés par notre recherche sont relatifs aux attitudes et capacités d'autorégulation des mouvements sociaux numériques. Bien que certains mouvements sociaux numériques soient sans leader, sans siège physique et basé entièrement sur les réseaux sociaux et dont les membres sont essentiellement anonymes ou semi-anonymes, il se met dans ces espaces numériques une espèce d'autorégulation par les membres (Majdouli et Zetlaoui 2018) du même type que les comportements altruistes numériques (Barkai 2001; Bauwens 2003).

Il serait intéressant de creuser davantage cette émergence des normes apparemment en absence des institutions (Nagels 2018 ; Shulz 2021). Dans le cadre des études des mouvements sociaux numériques, cet enjeu n'a pas reçu d'attention des chercheurs à notre connaissance. Il consistera à mieux saisir les comportements d'autocontrôle ou de régulation éthique des mouvements sociaux sur le web. Ces pratiques sont importantes et mieux les comprendre nous permettrait très certainement d'accéder à des solutions qui puissent contribuer à des expressions démocratiques plus harmonieuses sur les réseaux sociaux et éviter certaines dérives, tout en misant sur les

forces qui émergent des pratiques et des utilisateurs plutôt que de trop insister sur des leviers externes *top-down* telle que la 'netéthique' et 'nétiquette' (Vitali-Rosati 2012 ; Dilmaç 2017). Il consisterait en fait d'approfondir une déclinaison de cette recherche qui viserait à travailler sur les potentialités normatives numériquement natives dans cette «co- implication dans les évènements, entre les hommes et les machines » (Zarifian :1991).

## RÉFÉRENCES

- Abramson, Jeffrey B. (1988). *The Electronic Commonwealth: The Impact of New Media Technologies on Democratic Politics*, New York: Basic Books.
- Akrich, Madeleine (194). « 5. Comment sortir de la dichotomie technique/société: Présentation des diverses sociologies de la technique », dans Bruno Latour (dir), *De la préhistoire aux missiles balistiques : L'intelligence sociale des techniques*, Paris : La Découverte, 103-131.
- Algan, Y.; Beasley, E. D. Cohen, M. Foucault, M. Péron (2019). « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », *Observatoire du Bien-être du CEPREMAP et CEVIPOF*, n°2019-03.
- Allard-Poesi, F. & Marechal, G. (2014). « Chapitre 2. Construction de l'objet de la recherche », dans Raymond-Alain Thiétart éd., *Méthodes de recherche en management*, Paris: Dunod, 47-75.
- Ameigeiras, Aldo (2009). « L'herméneutique dans l'approche ethnographique. Du labyrinthe de la compréhension au défi de l'interprétation », *Recherche qualitative – Vol. 28, no1*, 37-52.
- Angot, Jacques & Milano, Patricia (2005). « Comment lier concepts et données », *Recherche en soins infirmiers*, No 80, 12-27.
- Anis, Jacques (2003). « Communication électronique scripturale et formes langagières », *Actes des Quatrièmes Rencontres Réseaux Humains / Réseaux Technologiques*, Poitiers : CNDP, Actes et Rapports pour l'Éducation, 57-70.
- Anter, Andrea (2019). « Max Weber et la Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne », *Revue européenne des sciences sociales*, 57-1(1), 77-103.
- Archambault, Jean-Pierre (2005). « Démocratie et citoyenneté à l'ère numérique : les nécessités d'un enseignement », *European Review of Political Technologies*.
- Arendt, Hannah (1972). *La Crise de la culture*, Paris : Gallimard.
- Arendt, Hannah (1995). *Qu'est-ce que la politique?* Paris: Seuil.
- Assayag, Laure (2016). « Penser la confiance avec Paul Ricœur », *Études Ricœuriennes/Ricœur Studies*, Vol 7, No, 164-186.
- Austin, L.J. (1962). *How to do Things with Words*, London : Oxford University press.
- Badiou, Alain & Lancelin, Aude (2017). *Éloge de la politique*, Paris: Flammarion.
- Bantigny, Ludivine (2021). « Police partout, justice nulle part », B. Ludivine (Ed.) *La Commune au présent. Une correspondance par-delà le temps*, Paris : La Découverte, 330-337.

- Barberis, Mauro (2019). « Le populisme, caricature de la démocratie », *Esprit*, 45-54.
- Barlow, John Perry (1996, 2000). « Déclaration d'indépendance du cyberspace », Olivier Blondeau éd., *Libres enfants du savoir numérique: Une anthologie du "Libre"* Paris: Éditions de l'Éclat, 47-54.
- Basit, Tehmina N. (2003). «Manual or electronic? The role of coding in qualitative data analysis», *Educational Research*, Vol. 45 No. 2, 143–154.
- Bauman, Zygmunt (2004). *L'Amour liquide, de la fragilité des liens entre les hommes*, Éditions du Rouergue.
- Bauman, Zygmunt (2000). *Liquid Modernity*, Cambridge : Polity Press
- Bauman, Zygmunt (2007). *Le présent liquide : peurs sociales et obsession sécuritaire*, Paris : Seuil.
- Béal, Christine et Francois Perea (2016). « Émotions en contextes numériques », dans *Cahiers de praxématique* [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.4246>.
- Beaudouin, Valérie (2002). « De la publication à la conversation : Lecture et écriture électroniques », dans *Réseaux*, no 116, 199-225. <https://www.cairn.info/revue--2002-6-page-199.htm>
- Becker, Howard S. (2006). « Notes Sur le concept d'engagement », *Tracés, Revue de Sciences humaines* [En ligne]. <https://doi.org/10.4000/traces.257>
- Becker, Theodore (1998). «Governance and electronic innovation’: A clash of paradigms», *Journal Information, Communication & Society*, Vol.1, N. 3.
- Beckouche, Pierre (2017). « La révolution numérique est-elle un tournant anthropologique ?», *Le Débat*, vol. 193, N. 1, 153-166.
- Bendali, Z. & Rubert, A. (2020). « Les sciences sociales en gilet jaune: Deux ans d'enquêtes sur un mouvement inédit », *Politix*, 132, 177 - 215. <https://doi.org/10.3917/pox.132.0177>
- Benfeldt, Olivia (2020). *Polycentric governance of organizational data ventures: An organizing logic for data governance in the digital era*, Aalborg : Aalborg University.
- Bergson, H. (1948). *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris : PUF.
- Bergström, Marie (2019). *Les nouvelles lois de l'amour. Sexualité, couple et rencontres au temps du numérique*, Paris : La Découverte.
- Besnier, Jean-Michel (2012). *L'homme simplifié : le syndrome de la touche étoile*, Paris : Fayard.
- Bimber, Bruce (1994). "Three Faces of Technological Determinism" In Merritt R. Smith & Leo Marx *Does technology drive history? the dilemma of technological determinism*, Cambridge, MIT Press, 79-100.
- Bianchi Luca (1994, 2004) « Interpréter Aristote par Aristote », *Methodos* [En ligne]. <https://doi.org/10.4000/methodos.98>

- Blanchard, G., Gadras, S. & Wojcik, S. (2013). Chapitre 8 - Analyser la participation politique en ligne : des traces numériques pratiques sociales », dans C. Barats, Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales, Paris: Armand Colin, 166-186.
- Bobbio, Norberto (1998). « Éthique et politique », Diogène, Vol 0, Issue 182, 11-37. Bollmer, Grant D. (2016). *Inhuman Networks: Social Media and the Archaeology of Connection* Bollmer, Grant D. (2018). *Theorizing Digital Cultures*, London: SAGE.
- Bondroff, Brittaney (2021). *The Greater Intelligence: The Evolution of Internet Against Humanity: Human Minds*, Independently Published.
- Bordes, Candice (2016). « L'essor d'un idéal de partage : les projets contributifs », Ségur, P., & Périé-Frey, S. (Eds.), *L'Internet et la démocratie numérique*, Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, 21 - 36.
- Boullier, D. (2014). Chapitre 4. Médiologie des régimes d'attention, Yves Citton (éd.), *L'économie de l'attention : Nouvel horizon du capitalisme ?* Paris : La Découverte, 84-108.
- Boullier, Dominique (2016, 2019). *Sociologie du numérique*, Paris : Armand Colin.
- Brand, Ralf & Fischer, Jan (2013). « Overcoming the technophilia/technophobia split in environmental discourse », *Environmental Politics*, vol. 22, N. 2, 235 - 254.
- Braud, P. (2017). « Chapitre IV. L'ouverture aux dimensions émotionnelles et symboliques du politique », dans Philippe Braud éd., *La science politique*, Paris : Presses Universitaires de France, 111-120.
- Brotcorne, Périne (2012). « Chapitre 1, Participation citoyenne et démocratique à l'heure du numérique : enjeux et définitions », dans *Les outils numériques au service d'une participation citoyenne et démocratique augmentée*, Charleroi : Technofutur TIC, 7-11.
- Bruhns, Hinnerk (2019). « 'Politics as a Vocation': A contribution to Germany's democratisation in 1919? », *Journal of Classical Sociology*, vol. 19, N.4, 316-330
- Bruno Gaume ; Karine Duvignau & Martine Vanhove (2008). Semantic associations and confluences in paradigmatic networks, In Martine Vanhove (ed.) *From Polysemy to Semantic Change: Towards a Typology of Lexical Semantic Associations*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 233 - 264.
- Brunvand, Erik (1996). *The heroic hacker: legends of the computer age*. <http://www.cs.utah.edu/~elb/folklore/afs-paper/afs-paper.html>
- Burrell Jennah (2017). "5. The fieldside as a network", In Hjorth, L. (Ed.), Horst, H., Galloway, A., Bell, G. (Eds.), *The Routledge Companion to Digital Ethnography*, New York: Routledge, 51 - 60.
- Burrell, Jennah (2009). "The field site as a network: a strategy for locating ethnographic research", *Field Methods* Vol. 21, N. 2, 181-99.
- Calliot-Thélène, Catherine (2004). « Introduction aux textes politiques de Max Weber », Weber,

- Max. et al. Œuvres politiques : 1895-1919, Paris: A. Michel, 83-101.
- Callon, M. (2006). « Sociologie de l'acteur réseau ». In : Akrich, M., Callon, M., & Latour, B. (Eds.), Sociologie de la traduction : Textes fondateurs, Paris : Presses des Mines.
- Callon, Michel (2014) « Préface à l'édition française ». Dans A. Feenberg Pour une théorie critique de la technique. Montréal/QC : Lux Éditeur, 6-14.
- Campenhoudt, Luc Van & Quivy, Raymond (2011). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Dunod.
- Cardon, Dominique (2009). « Vertus démocratiques de l'Internet », La vie Des Idées.fr, en ligne (s.p). <https://laviedesidees.fr/Vertus-democratiques-de-l-Internet>
- Cardon, Dominique (2012). «La démocratie Internet: Entretien avec Dominique Cardon», Transversalités, vol. 123, N.3, 65-73.
- Cardon, Dominique (2019). « Tim Berners-Lee et l'invention du lien hypertexte », Cardon Dominique, Culture numérique, Paris : Presses de Sciences Po, 80-90.
- Carnes, D. Patric; Delmonico, D. L & Elizabeth, G. (2001, 2007). In the Shadows of the Net: Breaking Free of Compulsive Online Sexual Behavior, New York: Simon & Schuster.
- Carrel, Marion et Catherine Neveu (dir.) (2014). Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes, Paris : Karthala.
- Carrel, Marion; Neveu, Catherine et Ion, Jacques (Eds.) (2009). Les intermittences de la démocratie: Formes d'action et visibilitées citoyennes dans la ville, Paris : L'Harmattan.
- Casilli, Antonio (2012). « Comment les usages numériques transforment-ils les sciences sociales?», dans Pierre Mounier (Ed.) Une introduction aux humanités numériques, 239-247 OpenEdition Press.
- Castells, Manuel (1998). The Rise of the Network Society, Hoboken: Wiley.
- Castells, Manuel (2001 [1996]). La société en Réseaux, Paris : Fayard.
- Castoriadis, Cornelius (2016). «Technique», Dictionnaire de la philosophie : les Dictionnaires. Publié par : Universalis Encyclopædia Universalis France, 3903-3936.
- Celikates, Robin (2013). «La désobéissance civile : entre non-violence et violence», Rue Descartes, vol.77, N.1, 35-51.
- Ceruzzi, Paul E. (2012). Computing : a Concise History, Cambridge, Mass: MIT Press, Print.
- Chadwick, Andrew (2011). « Explaining the Failure of an Online Citizen Engagement Initiative: The Role of Internal Institutional Variables», in Journal of Information Technology & Politics, N. 8, 21-40.
- Charaudeau, Patrick (2009). « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique», Corpus, No 8, 37-66.
- Châtelet, François (sans datation). «révolution», Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 20

janvier 2022. URL : [LIEN](#)

- Chazel, François (2005). « Les Écrits politiques de Max Weber : un éclairage sociologique sur des problèmes contemporains », *Revue française de sociologie*, vol. 46(4), 841-870.
- Chevalier, F. & Stenger, S. (2018). « Chapitre 5. L'observation », dans Françoise Chevalier (éd.), *Les méthodes de recherche du DBA*, Caen : EMS Editions, 94-107.
- Christine Thoër, Florence Millerand Nina Duque (2020). « Chapitre 7: les pratiques de visionnement connecté des jeunes : méthodes traditionnelles, virtuelles et numériques ». Dans Millette, M., Millerand, F., Myles, D., Latzko-Toth, G., & Pasquier, D. (2020). *Méthodes de recherche en contexte numérique: une orientation qualitative*, Montréal: PUM, 137-152.
- Citton Yves (2014). « Introduction », dans Yves Citton éd., *L'économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ?* Paris : La Découverte, 7-31.
- Clarke J. ; Coll K. ; Dagnino E. ; & Neveu C. (2014). *Disputing citizenship*, Bristol: Bristol University Press.
- Clement, Catherine (2022). «mana», *Encyclopædia Universalis*. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/mana/>
- Cohendet, Marie-Anne (2004). « Une crise de la représentation politique ? », *Cités*, No 18, 41-61. <https://doi.org/10.3917/cite.018.0041>
- Collins, H. M. (2018). *Artificial intelligence : against humanity's surrender to computers*, Medford/MA: Polity Press.
- Colliot-Thélène, Catherine (1992). «Hambermas, lecteur de Marx et de Max Weber», *Actuel Marx*, N. 11, 95-112.
- Comaroff, J., & Comaroff, J. (2003). “Ethnography on an Awkward Scale: Postcolonial Anthropology and the Violence of Abstraction”, In *Ethnography*, 4(2), 147–179.
- Comte-Sponville, André (2001). *Dictionnaire philosophique*, Puf.
- Cornillet, Thomas et Caroline Datchary (2020). « Pour un usage raisonné de la numérisation de l'enquête ethnographique », *Parcours anthropologique*, vol. 15, 40 - 57.
- Corniou, Jean-Pierre (2009). *Le web : 15 ans déjà... et après?* Paris : Dunod.
- Couldry, Nick (2012). *Media, society, world: social theory and digital media practice*, Cambridge: Polity.
- Courbet, D., Fourquet-Courbet, M. & Marchioli, A. (2015). « Les médias sociaux, régulateurs d'émotions collectives », *Hermès, La Revue*, 71, 287-292.
- Crawford, Susan (2006). “Internet Think, in *Journal on Telecommunications & High Technology*”, In *Law 5 J. o*, issue 2, 467- 486.
- Creswell, & Creswell, J. W. (2007). *Qualitative inquiry & research design : choosing among five approaches*, Sage Publications.

- Crossley, Nick; John, Roberts et John, Michael (Eds. 2004). *After Habermas. New Perspectives on the Public Sphere*, Malden (Massachusetts): Blackwell Publishing.
- Dahlberg, Lincoln (1998). «Cyberspace and the Public Sphere: Exploring the Democratic Potential of the Net», In *Convergence*, Vol 4, N. 1, 70 - 84.
- Dahlberg, Lincoln (2011). « Re-constructing digital democracy: An outline of four ‘positions’ », In *New Media & Society*, vol. 13, N. 6, 855–872.
- Dahlgren Peter, Relieu Marc (2000). « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication » *Réseaux*, volume 18, n°100, 157-186
- David K. Woods & Paul G. Dempster(2011). “Tales From the Bleeding Edge: The Qualitative Analysis of Complex Video Data Using Transana” in Jeanine Evers, Katja Mruck, Christina Silver & Bart Peeters *The KWALON Experiment : Discussions on Qualitative Data Analysis Software by Developers and Users*, Vol. 12, No. 1, (s.p).
- David, Marie & Sauviat, Cédric (2019) *Intelligence artificielle : la nouvelle barbarie*. Monaco: Éditions du Rocher.
- De Saint-André, M. D., Montésinos-Gelet, I. & Morin, M.-F. (2010). « Avantages et limites des approches méthodologiques utilisées pour étudier les pratiques enseignantes », *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, Vol.13, No. 2, 159–176.
- De Sardan, Jean-Pierre Olivier (1995). « La politique du terrain », *Les terrains de l'enquête*, 1-30.
- De Sousa, Ronald (2004). « Avant-propos », dans Ronald De Sousa, *Évolution et rationalité*, Paris : Puf, 2-26.
- Dean, Jodi (2003). «Why the Net is not a Public Sphere», *Constellations*, vol. 10, N.1, 95– 112.
- Defreyne, Elise (2013). « Le droit à l'oubli et les archives journalistiques », *Revue du Droit des Technologies de l'Information*, N.15, 75-98.
- Dejong, Aurélia (2002) *La cyber@ngue française*, Paris : La Renaissance du Livre.
- Deleuze, Gilles & Guattari, Felix. (1975). *Kafka : Pour une littérature mineure*. Éditions de minuit, Paris.
- Deleuze, Gilles (2013). « Chapitre II. La répétition pour elle-même », dans G. Deleuze, *Différence et répétition*, Paris: PUF, 96-168
- Delmas, C. (2018). “Is Hacktivism the New Civil Disobedience?”, *Raisons politiques*, No. 69, 63-81.
- Denieul, P. (1982). « Cheminements ethno-technologiques », *Esprit* No. 70, 25-29.
- Denzin, Norman (1997). “Introduction”, In Norman K. Denzin, *Interpretive Ethnography: Ethnographic Practices for the 21st Century*, Sage Publications, Inc., 1–43.
- Depraz, Samuel (2019). « La France contrainte des Gilets jaunes », *Revue Analyse Opinion Critique*, “Gilets jaunes” : hypothèses sur un mouvement, Paris : La Découverte coll. “Essais et documents”, 75-80.

- DeSanctis, Gerardine, and Marshall Scott Poole (1994). "Capturing the Complexity in Advanced Technology Use: Adaptive Structuration Theory", *Organization Science* 5, no. 2, 121-47.
- Desroche, Henri (1960). « Weber M., Le savant et le politique... », *Revue française de sociologie*, 118-119.
- Dewiel, Boris (2005). « Chapitre I, La démocratie et le pluralisme de valeurs », dans Boris Dewiel *La démocratie : histoire des idées*, Laval : PULs, 1-11.
- Dilhac, Marc-Antoine (2015). « Tolérer les extrêmes », *Esprit*, octobre, N.10, 23-32.
- Doganova, Liliana (Thèse doctorat 2010). *Faire valoir l'exploration collective : dynamiques, instruments et résultats des partenariats avec des spin-offs académiques*, Thèse de doctorat en Sociologie. École Nationale Supérieure des Mines de Paris.
- Domenicucci, Jacopo (2018). "Trust, Extended Memories and Social Media", in Romele A., Terrone E. (eds). *Towards a Philosophy of Digital Media*, Palgrave Macmillan, Cham., 119-142.
- Doueihi, Milad (2013). *Qu'est-ce que le numérique?* Paris : Presses Universitaires de France.
- Dreyfus, Hubert (2009 [2001]). *On the internet*, London & New York: Routledge.
- Drott, Eric (2020). "Fake Streams, Listening Bots, and Click Farms: Counterfeiting Attention in the Streaming Music Economy", In *American Music*, 38(2), 153 – 175.
- Dumazedier, Joffre (1974). « Touraine Alain, Production de la société », *Revue française de sociologie*, 601-605
- Duran, Patrice (2009). «Max Weber and the Making of Politicians: A Sociology of Political Responsibility», *Max Weber Studies*, Vol. 9(1/2), 51-93.
- Duran, Patrice (2019). « Entre conflit et entente: La théorie wébérienne de la légitimité comme théorie générale du politique », *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. 57-1, N.1, 43-75.
- Edhlund, B. & McDougall, A. (2018). *NVivo 12 essentials*, Lulu. com.
- Edmond, Chris (2013). « Information Manipulation, Coordination, and Regime Change », *Review of Economic Studies*, 80 (4), 1422 – 1458.
- Elder, Alexis (2017). "What Words Can't Say: Emoji and other non-verbal elements of technologically-mediated communication", In Alexis Elder *Friendship, Robots, and Social Media*, London: Routledge, 178-194.
- Ellul, Jacques (2019). *Éthique de la liberté 1 et 2*, Genève : Labor et Fides.
- Elmore, Mark (2001). "Big brother where art thou, electronic surveillance and the internet: carving away fourth amendment privacy protections" In *Texas Tech Law Review*, 32(4), 1053 -1084
- Émerit, Laetitia (2016), « La notion de lieu de corpus : un nouvel outil pour l'étude des terrains numériques en linguistique », *Corela* vol.14, n°1.

- Escudier, Alexandre (2011). « L'herméneutique de la condition historique selon Paul Ricœur [1] », *Archives de Philosophie*, vol. tome 74, no. 4, 581-597.
- Farro, Antimo L. (2000). « Introduction », *Les mouvements sociaux: Diversité, action collective et globalisation*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, Series : Politique et économie, (s.p.). <https://doi.org/10.4000/books.pum.12287>.
- Fechine, Yvana (2020). « Passions et présence dans le populisme numérique brésilien » *Actes Sémiotiques*, 123. <https://doi.org/10.25965/as.6545>
- Feenberg, Andrew (2004). *(Re)penser la technique Vers une technologie démocratique*, Paris : La Découverte.
- Feenberg, Andrew (2014). «Vers une théorie critique de l'Internet», *Tic et Société*, Vol. 8, N° 1-2.
- Ferrando, F. (2019) *Philosophical posthumanism*. London: Bloomsbury Academic.
- Fountain, Jane E. (2001). "Chapter 6, Enacting Technology" *Building the Virtual State: Information Technology and Institutional Change*, Washington, DC: The Brookings Institution Press,
- Gadamer, Hans-Georg et Strauss, Léo (2002). «Correspondance autour de vérité et méthode », *Philosophie*, n° 75, 76 - 86.
- Galloway, A. R. (2005). "Global Networks and the Effects on Culture", *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 597(1), 19–31.
- Gay, Martin (1996). *The New Information Revolution: a Reference Handbook*, Santa Barbara : ABC-CLIO.
- Geertz, Clifford (1972). "Deep Play : Notes on the Balinese Cockfight", *Daedalus*, vol. 101, no.1, 1 – 37.
- Geiger, R.Stuart (2009). «Does Habermas Understand the Internet? The Algorithmic Construction of the Blogosphere/Public Sphere», *Gnovis: A Journal of Communication, Culture, and Technology*, 10 (1).
- Gonthier, F. (2004). Weber et la notion de « compréhension ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 116, 35 - 54.
- Goulmot, Jean Marie (1967). «Le mot révolution et la formation du concept de 'révolution politique'» (Fin XVIIIe Siècle). *Annales Historiques de La Révolution Française*, vol. 39, no. 190, 417–44.
- Granjon, Fabien (2018). « Mouvements sociaux, espaces publics et usages d'internet », *Pouvoirs*, 164, 31-47.
- Greffet, Fabienne, et Stéphanie Wojcik (2014). «La citoyenneté numérique. Perspectives de recherche », *Réseaux*, vol. 184 -185, N. 2, 125-159.
- Greisch, Jean (2001). « Chapitre III. De la compréhension à l'interprétation : l'herméneutique more

gallico demonstrata », Jean-François Mattéi éd., *Philosopher en français. Langue de la philosophie et langue nationale*, Puf, 59-82.

Gualeni, Stefano (2018). "A Philosophy of "Doing" in the Digital" in A. Romele & E. Terrone (Ed.) *Towards a Philosophy of Digital Media*, Gewerbestrasse/ Switzerland: Palgrave Macmillan

Guyader, Antonin (2018). « Vers une démocratie plus numérique », *Pouvoirs*, 166, 115-123.

Habermas, Jürgen (2006). « Political Communication in Media Society: Does Democracy Still Enjoy an Epistemic Dimension? The Impact of Normative Theory on Empirical Research », *Communication Theory*, International Communication Association, 411-426.

Hacker, Kenneth & van Dijk, Jan (2000). « What is Digital Democracy? », In K. L. Hacker et J. van Dijk (Eds.), *Digital democracy : Issues of theory and practice*, London: SAGE Publications Ltd, 2-9.

Hadrien Mathoux (2018 pour le magazine Marianne). « La fausse reculade de Macron pour étouffer les gilets jaunes ». <https://www.marianne.net/politique/emmanuel-macron-gilets-jaunes-video-strategie>

Hague, Barry N. et Loader, Brian D. (1999). "Introduction" In Barry N. Hague, Brian D Loader (Eds.), *Digital Democracy: Discourse and Decision-making in the Information Age*, London: Routledge.

Halbwachs, Maurice (1929). « Max Weber : un homme, une œuvre », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1<sup>ère</sup> année, N. 1, 81-88.

Halté, Pierre (2019). « Emojis, émoticônes, smileys ? Proposition de classement terminologique selon des critères sémiotiques et énonciatifs », *Interfaces numériques*. Volume 8 – n°2.

Hamel, J. (1997). *Etude de cas et sciences sociales*, Paris : L'Harmattan.

Hand, Martin (2008). *Making Digital Cultures: Access, Interactivity and Authenticity*, Taylor & Francis Group.

Harribey, Jean-Marie (2011). « Le bien commun est une construction sociale. Apports et limites d'Elinor Ostrom », *L'Économie politique*, vol. 49, N.1, 98-112.

Heeks, Richard et Carolyne Stanforth (2007). « Understanding e-Government project trajectories from an actor-network perspective », *European Journal of Information Systems* 16, n° 2 165-77.

Hegel, G. W. F (2013). « Préface », *Principes de la Philosophie de droit*, Paris : PUF, 110-136.

Heilbrone, Robert L. (1994). "Do Machines Make History?" In Merritt R. Smith & Leo Marx *Does technology drive history? the dilemma of technological determinism*, Cambridge, MIT Press, 53-66.

Held, David (1987). *Models of democracy*, New York: Polity in association with Blackwell.

Hemphill, Thomas A. & Banerjee, Syagnik (2021) "Facebook and self-regulation: Efficacious

- proposals – Or ‘smoke-and-mirrors?’”, *Technology in society*, Vol. 67, 101-797.
- Herrenschmidt, Clarisse (2000). « L’Internet et les Réseaux », *Le Débat*, vol. 3 N.110, 101- 112.
- Herrenschmidt, Clarisse (2007). *Les trois écritures. Langue, nombre, code*, Paris : Gallimard.
- Hesse-Biber, S., Dupuis, P. & Kinder, T.S. (1991). “HyperRESEARCH: A computer program for the analysis of qualitative data with an emphasis on hypothesis testing and multimedia analysis” in *Qual Sociol* 14, 289–306
- Hine, Christine (2000). *Virtual ethnography*, London: SAGE Publications Ltd.
- Honneth, Axel (2004). *La théorie de la reconnaissance : une esquisse*, *Revue du MAUSS*.
- Hottois, Gilbert (1997). « Les Technosciences dans la Société », *Revue Européenne Des Sciences Sociales* 35, no. 108, 47–59.
- Hottois, Gillbet (1996). « Éthique de la responsabilité et éthique de la conviction », *Laval théologique et philosophique*, vol. 52, N. 2, 489-498.
- Huitema, Christian (1995). *Et Dieu créa Internet*, Paris : Éditions Eyrolles.
- Hunt, H.-J. (1933). « L’impulsion socialiste dans la pensée politique de Victor Hugo », *Revue d’Histoire Littéraire de La France*, 40(2), 209–223.
- Isin, Engin et Ruppert, Evelyn (2015). *Being Digital Citizens*, Londre : Rowman & Littlefield International.
- Isin, Eugen (2009). « La ville comme lieu du social », dans *Rue Descartes*, vol. 63, No. 1, 52-62.
- Jacob, Andre ; Auroux, Sylvain & Mattéi, Jean-François (1989). *Encyclopédie philosophique universelle*, Paris : Presses universitaires de France.
- Jacquemain, Marc (2017). «Laos, Demos, Ethnos. Le peuple a bon dos», *Politique: Revue Belge d’Analyse et de Débat*, vol. 98-99, Bruxelles :Politique ASBL, 55-58.
- Jarrige, F. (2016). « Introduction » dans F. Jarrige, *Technocritiques: Du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris: La Découverte, 9-19.
- Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995). « La politique du terrain », *Enquête*, 1, 71-109.
- João Pedro da Costa (2015). “The Digital Meta-Dissemination of Fear in Music Videos. A Transdisciplinary Textual Analysis of Two Case Studies: Esben and the Witch’s Marching Song and M.I.A.’s Born Free” In Susana Araújo, Marta Pacheco Pinto, and Sandra Bettencourt (edit.) *Fear and Fantasy in a Global World*, Boston: BRILL.
- Johnston, H., & Klandermans, B. (Eds.). (2015). *Social movements and culture*, Routledge.
- Johsua, Francis (2009). « Abeyance structure », Olivier Fillieule (éd.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris: Presses de Sciences Po, 17-23.
- Kahn, B. Robert (Interview,1988). “Interview of Robert “Bob” Kahn” published in *Computer History Museum* 2016.

- Kahn, B. Robert (Interview, 2010). "Interview with co-inventor of the Internet" In ITU News, Laureates of the 2010 ITU Award.
- Kaleka, Gérard (1972). «Un Hegel philosophiquement barbu», *L'Arc*, n. 49, 109 - 125.
- Perraton, Charles; Kane, Omar & Dumais, Fabien (2012). *Mobilisation de l'objet technique dans la production de soi*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Kaye, Linda., Malone, Stephanie A., & Wall, Helene J. (2017). "Emojis : Insights, affordances, and possibilities for psychological science", *Trends in cognitive sciences*, 21(2), 66-68.
- Kempf, Olivier (2015). « Cyberspace et dynamique des frontières », *Inflexions*, vol. 30, no. 3, 141-149.
- Kinable Jean (1983). « Le psychopathe : un sujet en actes ? », *Déviance et société*, Vol. 7, No 4, 317-338
- Kitchin, R., & Dodge, M. (2011). «Introducing Code/Space», *Code/Space: Software and Everyday Life*, MIT Press, 4-22.
- Kleinrock Leonard entretien avec Ubiquity (2005). « An interview with Kleinrock Leonard on nomadic computing », *Ubiquity*, Volume 2005 Issue July.
- Kline, Charley (2009). Cited in "The internet at 40: how Arpanet laid the foundations" By: Simon Jeffery Guardian's joint deputy head of international news.  
<https://www.theguardian.com/technology/blog/2009/oct/29/arpanet-internet-40>
- Kort, Wafa et Jamel Eddine Gharbi (20113). "Structuration theory amid negative and positive criticism", *International Journal of Business and Social Research (IJBSR)*, Volume -3, No.5.
- Kruzynski, Anna (2016). « Réinventer l'économie, réinventer nos vies », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, N. 15, 209–215.
- Label, Jean-Paul (2007). *Alain Touraine: vie, œuvres, concepts*, Paris : Ellipses.
- Lassègue, Jean (2018). « Qu'est-ce qu'une révolution graphique? », dans B. Stiegler (Ed.) *Vérité numérique, Recherche et enseignement supérieur à l'ère des technologies numériques*, Paris : IRI, 90-102.
- Laugier, Sandra (2004). « Acte de langage ou pragmatique ? », dans *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 42, no. 2, 279-303.
- Lawson, Karen G. (2002). "Bohemianism and Cyberspace: Why the Internet Had to Happen", in *The Journal of Graduate Liberal Studies VII*, no. 2, 69–83.
- Lecomte, Romain (2010). «L'anonymat comme 'art de résistance'», dans *Terminal [En ligne]*, 105.  
DOI : <https://doi.org/10.4000/terminal.1862>
- Leschi, Didier (1997). « La construction de la légitimité d'une grève : le rôle des assemblées générales de la gare de Lyon », dans *Sociologie Du Travail*, 39(4), 499–522.
- Leterme, Cédric (2019). « L'avenir du travail ... par son lexique », dans *Gresea Mirador de 13 septembre 2019* <http://www.gresea.be/L-avenir-du-travail-par-son-lexique>

- Lévy, Pierre (1989). « Remarques sur les interfaces », dans *Réseaux*, vol. 7, N. 33, 7-26. Levy, Pierre (1994). *L'Intelligence collective, pour une anthropologie du cyberspace*, Paris : La Découverte.
- Lévy, Pierre (1998). *Cyberculture, rapport au Conseil de l'Europe*, Paris : Odile Jacob.
- Levy, Pierre (1998). *L'universel sans totalité, essence de la cyberculture*, <http://www.caosmose.net/pierrelevy/pierreluniversel.html>
- Lévy, Pierre (2002). « La cyberculture, une nouvelle étape dans la vie du langage », dans *Gestion*, vol. 27, no. 2, 74-80.
- Licklider, J.C.R. et Taylor, Robert W. (1968). « The Computer as a Communication Device» In *Science and Technology* , 21 –41.
- Licklider, J.C.R. (1960). “Man-Computer Symbiosis”, in *Transactions on Human Factors in Electronics*, volume HFE-1, pages 4–11,
- CACM Staff (2018). “Hippie Values Really Did Build the Internet”, in *Communications ACM*, Vol. 61 No. 9, 9-11.
- Lièvre, Pascal (2016). « 1. L'élucidation de la question de départ», dans Pascal Lièvre, *Manuel d'initiation à la recherche en travail social*, Rennes, France: Presses de l'EHESP, 35-44.
- Lincoln Dahlberg (2001). “Computer-Mediated Communication and the Public Sphere: A Critical Analysis”, in *Journal of Computer-Mediated Communication*, Volume 7, Issue 1.
- Loveluck, Benjamin (2015). « Internet, une société contre l'État : Libéralisme informationnel et économies politiques de l'auto-organisation en régime numérique », dans *Réseaux*, 192, 235-270.
- Macintosh, Ann (2004). «Characterizing E-Participation in Policy-Making», dans *International Teledemocracy Centre-Napier University*, 1-10.
- Maffesoli, Michel (1996). *Éloge de la raison sensible*, Paris: Grasset.
- Manovich, Lev (2009). *Cultural Analytics: Visualizing Cultural Patterns in the Era of “More Media”*, dans *Software Studies Initiative*. [www.softwarestudies.com](http://www.softwarestudies.com)
- Marcoccia, Michel (2016). « Chapitre 1. Qu'est-ce que la communication numérique écrite? », dans, M. Marcoccia, *Analyser la communication numérique écrite*, Paris: Armand Colin, 15- 35.
- Marcuse, Herbert (1968). Réexamen du concept de révolution, dans *Diogène*, 0(64), 21.
- Mariot, Nicolas (2010). « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, vol. 92, no. 4, 165-194.
- Markham, Annette (2020). *Doing digital ethnography in the digital age*. <https://doi.org/10.31235/osf.io/hqm4g>
- Martino, Luiz,C. (2012). « Philosophie de la technique et technologies de la communication », dans Kane, O., Perraton, C., & Dumais, F. *Mobilisation de l'objet technique dans la production*

de soi. Presses de l'Université du Québec, 13-36.

- Marwick, A. (2015). « Instafame: Luxury Selfies in the Attention Economy », in *Public Culture* 27:1, 137-160.
- Massiah, Gustave(2020). « Les mouvements sociaux à l'ère du numérique. À partir de Twitter & gaz lacrymogènes de Zeynep Tufekci », dans *EcoRev'*, vol. 48, no. 1, 144 -161.
- Mathias, Paul (2002). « La chose Internet », dans Lajoie, J., & Guichard, É. (Ed.) *Odyssée Internet : Enjeux sociaux*, Presses de l'Université du Québec, 41-53.
- Mathias, Paul (2009). « Le postulat de l'immersion », dans *Qu'est-ce que l'internet?* Paris: Vrin, 30-35.
- Mathias, Paul (2011). « De la diktyologie », dans Guichard, Éric (Dir.), *Regards croisés sur l'Internet*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 48-67
- Max Horkheimer & W. Adorno (1944). « Le concept de L'Aufklärung », dans Horkheimer & W. Adorno *La dialectique de la Raison*, New York : É. Gallimard, 1974, pour la traduction française, 23-75.
- Luciak Mikael (2010). “Chapter 2: On diversity in educational contexts” in *Educating Teachers for Diversity, Meeting the Challenge*, OCD, 42-59.
- May, Paul (2016). «Chapitre 4/ James Tully, le constitutionnalisme postcolonial», dans Paul May (Ed.), *Philosophies du multiculturalisme*, Paris : Presses de Sciences Po, 169-196.
- Mayaffre, Damon (2002). « L'Herméneutique numérique » dans *l'Astrolabe*, Recherche littéraire et Informatique, Numéro Speciale 1-11.
- McCune, J. C. (1999). “Big brother is watching you”, In *Management Review*, 88(3), 10-12.
- McManus, Michael (1992). “The Ultimate Town Meeting: Dialing D for Democracy” in *The Washington Post*. <https://www.washingtonpost.com/archive/opinions/1992/05/03/the-ultimate-town-meeting-dialing-d-for-democracy/895765f0-67df-4b5e-bf04-89fb521d811d/>
- Mercier, Arnaud (2020). *Gilets jaunes. Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics*. <http://publicationnaire.humanum.fr/notice/gilets-jaunes/>
- Merleau-Ponty, Maurice (1955). *Les aventures de la dialectique*, Paris : Les Éditions Gallimard
- Merleau-Ponty, Maurice (1964). *Le visible et l'invisible*, suivi de Notes de travail, Texte établi par C. Lefort. Éditions Gallimard.
- Merleau-Ponty, Maurice (2001). « Le langage indirect et les voix du silence », Dans *Signes*, Paris : Gallimard.
- Michel, Johann (2004). *Le modernisme paradoxal de Paul Ricœur*. *Archives de Philosophie*, 67, 643-657. <https://doi.org/10.3917/aphi.674.0643>
- Michel, Johann (2018). « Chapitre II. La filiation herméneutique: Comprendre l'action sensée comme un texte », dans J. Michel, *La fabrique des sciences sociales: D'Auguste Comte à Michel Foucault*, Paris: Puf, 43-62.

- Michelet, Jules (2013). *Le peuple/ Nos Fils*. The Project Gutenberg EBook.  
<https://www.gutenberg.org/ebooks/41969>
- Miles, M.B. and Huberman, A.M. (1994). *Qualitative Data Analysis: An Expanded Sourcebook*. London, UK: SAGE.
- Miller, Carl (2016). The rise of digital politics. <https://apo.org.au/node/68857>
- Millicent Weber & Mark Davis (2020). “Feminism in the troll space: Clementine Ford’s Fight Like a Girl, social media, and the networked book”, In *Feminist Media Studies*, 20:7, 944-965.
- Molénat, Xavier (2009). « Alain Touraine, un sociologue de l’action sociale », dans Xavier Molénat éd., *La sociologie*, Éditions Sciences Humaines, 154-154.
- Molino, Jean (1985). « Pour une histoire de l’interprétation : les étapes de l’herméneutique », dans *Philosophiques*, 12(1), 73–103.
- Morozov, Evgeny (2011). *The Net Delusion: The Dark Side of Internet Freedom*, New York: PublicAffairs.
- Moser Walter (1978). « Lorenzaccio : Le carnaval et le cardinal », dans *Romantisme*, n°19 L'ombre de l'histoire, 94-108.
- Myers, M.D. (1997). “Critical Ethnography in Information Systems”, dans A. S. Lee et al. (eds.), *Information Systems and Qualitative Research*, Springer Science Business Media Dordrecht, 276-300.
- Nef, Frederic (1999). La lecture par Bretano des catégories aristotéliennes et l'ontologie formelle. *Travaux de logique*, 13, 63-92.
- Neil, Selwyn (2015). « Data entry: towards the critical study of digital data and education», in *Learning, Media and Technology*, 40:1, 64-82. DOI: 10.1080/17439884.2014.921628
- Neveu, Éric (2011). « I. Qu'est-ce qu'un mouvement social ? », dans : Érik Neveu éd., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris: La Découverte, 5-26.
- Nocera, J. L. A. (2002). *Ethnography and Hermeneutics in Cybercultural Research Accessing Irc Virtual Communities*. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 7(2).
- Ogien, Albert (2015). Interview : « Il y a aujourd’hui dans le monde une véritable soif de politique », par Michel Abescat, dans *Télérama*, [LIEN](#) Internet.
- Olivier, Abel et Porée, Jérôme (2009) *Le vocabulaire de Paul Ricœur*, Paris : Ellipses.
- Osório Severo, Denise, et Helena, Shimizu (2016). « Mouvements sociaux et Facebook : notes sur la technosophie », dans *Sociétés*, vol. 131, no. 1, 107-118.
- Overney, Laëtitia (2009). « La vigilance comme « participation située » : analyser les épreuves de circulation sur le site de la Duchère », dans Marion Carrel, Catherine Neveu et Jacques Ion

- (Ed.) Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilitées citoyennes dans la ville, Paris : L'Harmattan, 170-184.
- Ramaciotti Morales, Pedro ; Cointet, Jean-Philippe ; Benbouzid, Bilel ; Cardon, Dominique ; Froio, Caterina ; Metin, Omer Faruk ; Ooghe, Benjamin et Plique, Guillaume (2021). Atlas Multi- Plateformes d'un Mouvement Social : Le cas des Gilets Jaunes. *Statistique et Société*, vol. 9, n° 1 et 2.
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2012). « Chapitre 11 - L'analyse thématique », dans P. Paillé & A. Mucchielli (Dir.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 231-314, Paris: Armand Colin.
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2012). «Chapitre 12 - L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes », dans P. Paillé & A. Mucchielli (Dir), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris: Armand Colin, 315-374.
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2021). Chapitre 9. Les techniques d'analyse contextualisantes, structurales, situationnelles et métaphoriques, dans, P. Paillé & A. Mucchielli (Dir), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris: Armand Colin, 201-220.
- Palonen, Kari (2004). « Max Weber, Parliamentarism and the Rhetorical Culture of Politics », dans *Max Weber Studies*, 4(2), 273-292.
- Paulus, T. M., Lester, J. N. & Dempster, P. G. (2014). « Why digital tools? », in *Digital tools for qualitative research*, 1-11, SAGE Publications Ltd.
- Paveau, Marie-Anne (2017). *L'Analyse du discours numérique*, Paris : Hermann.
- Paveau Marie-Anne (2019), «Technographismes en ligne. Énonciation matérielle visuelle et iconisation du texte », dans *Cognition, représentation, langage*, n°28.
- Peeters, Benoît (2012). « Paul Otlet. Le bibliographe rêveur », dans *Revue de la BNF*, vol. 42, no. 3, 5-12.
- Perriard, Anne & Van de Velde, Cécile (2021). « Le pouvoir politique des émotions », dans *Lien social et Politiques*, N. 86, 4–19.
- Phillips, Kevin (1995). « Virtual Washington », dans *Time*, numéro spécial printemps 65-66.
- Pink, Sarah & al. (2016). « Ethnography in a Digital Word: Introduction », dans Pink et al. *Digital Ethnography: Principles and Practice*, SAGE, 1-18.
- Pleyers, Geoffrey (2008). « Chapitre 3, Sociologie de l'action et enjeux sociétaux chez Alain Touraine », dans Marc Jacquemain et al., *Épistémologie de la sociologie*, Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur, 69-86.
- Poltier, Hugues (1994). « Qu'est-ce que la pensée du politique ? Une introduction à la philosophie politique de Claude Lefort », dans *Revue de Théologie et de Philosophie* 126, no. 2 119–41.
- Poster, Mark. (2001). *What's the Matter with the Internet?* Chicago : The University of Chicago Press.

- Proctor, Devin (2020). So You Want to “Do” Digital Ethnography. En ligne: <https://thegeekanthropologist.com/2020/03/25/so-you-want-to-do-digital-ethnography/>
- Proulx, Serge (2006). « Communautés virtuelles : ce qui fait lien », dans S. Proulx, L. Poissant & M. Sénécal, dir., *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*, Québec : Presses de l’Université Laval, 13-26.
- Puech, Michel (2016). *Homo sapiens technologicus : philosophie de la technologie contemporaine, philosophie de la sagesse contemporaine*. Paris : É. le Pommier.
- Quinto, R. & De Marco, G. (1996). « L’entropie de la pensée totalitaire dans la démocratie du spectacle », dans *Inter*, 66, 2–5.
- Radio Canada (5 octobre 2021). « Frances Haugen accable Facebook et pousse le Congrès à agir ». <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1829407/facebook-congres-americain-questions-lanceuse-alerte>
- Reboul, Anne (1992). « La parole du mensonge dans la théorie des actes de langage », dans *Cahiers de Linguistique Française* 13, Genève : Université de Genève, 125-149.
- Resweber, Jean-Paul (2011). « Ricœur : philosophe du milieu », dans *Le Portique*, 26 [En ligne]. DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.2504>
- Rheingold, Howard (1993, 2000). *The Virtual Community: Homesteading on the Electronic Frontier*, Cambridge: The MIT Press.
- Rheingold, Howard (2008, 1987). « Virtual communities - exchanging ideas through computer bulletin boards », dans *Virtual Worlds Research: Past, Present and Future*, vol. 1, N. 1, 1-5.
- Rheingold, Howard et Anthony Weeks (2012). *Net Smart: How to Thrive Online*, Cambridge (US): MIT Press.
- Ribac, François (2012). « Quand l’amateur rend le numérique analogique. L’exemple des musiques populaires », dans *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 6, 3, N. 3, 717- 741.
- Ricœur Paul (1972). « La métaphore et le problème central de l'herméneutique », dans *Revue Philosophique de Louvain*, quatrième série, tome 70, n°5, 93-112.
- Ricœur Paul (1984). « L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social », dans *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, N°2, 53-64
- Ricœur, Paul (1949). « Agir: la motion volontaire et les pouvoirs », dans *Philosophie de la volonté*, I. 187 - 215, Aubier : Paris.
- Ricœur, Paul (1959). *Symbole donne à penser*, dans la revue *Esprit* 27/7-8.
- Ricœur, Paul (1967). *Histoire et vérité*, Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul (1969). *Le conflit des interprétations*, Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul (1977). « Expliquer et comprendre. Sur quelques connexions remarquables entre la théorie du texte, la théorie de l'action et la théorie de l'histoire », dans *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 75, n°25, 126-147.

- Ricœur, Paul (1985). « Éthique et politique », dans *Autres Temps, les cahiers du christianisme social*, N°5, 58-70.
- Ricœur, Paul (1986). *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul (1990). *Soi-même comme un autre*, Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul (1994). « Le Concept de Responsabilité: Essai D'analyse Sémantique », dans *Esprit*, no. 206 (11), 28–48.
- Ricœur, Paul (1996). *Soi-même comme un autre*, Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul (2004, 1986). *À l'école de la phénoménologie*, Paris : Librairie philosophique J. VRIN.
- Rieffel, Rémy (2014). *Révolution numérique, révolution culturelle?* Paris: Gallimard.
- Rifkin, Jeremy (2005). *L'âge de l'accès: la nouvelle culture du capitalisme*, Paris : La Découverte.
- Roberge, Jonathan (2011). «What is critical hermeneutics? », In *Thesis Eleven*, 106(1), 5–22.
- Roginsky, Sandrine (2020). « Chapitre 6: les terrains de recherche en ligne et hors-ligne: proposition pour une triangulation des méthodes », dans Millette, M., Millerand, F., Myles, D., Latzko-Toth, G., & Pasquier, D. *Méthodes de recherche en contexte numérique: une orientation qualitative*, Montréal : PUM, 119-136.
- Roman, Joël (2021). « Idéologie, histoire et identité collective », dans Sébastien Roman éd., *Penser l'utopie aujourd'hui avec Paul Ricœur*. Presses universitaires de Vincennes, 77-87.
- Rosanvallon, Pierre (1995). « Citoyenneté politique et citoyenneté sociale au XIXe siècle », dans *Le Mouvement Social*, (171), 9-30. Doi:10.2307/3779536.
- Rosati Vitali, Marcello (2012). «Une éthique appliquée ?», dans *Éthique publique*, vol. 14, n° 2.
- Rosen, Jeffrey (2012). «Symposium, The Right to Be forgotten», In *Stanford Law Review Online* 64, Symposium Issue, 88-92.
- Rosenwein, Barbara H. (2002). «Émotions en politique. Perspectives de médiéviste», dans *Hypothèses*, vol. 5, no. 1, 315-324.
- Rouleau, Linda (2007). *Théories des organisations: approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Rouvroy, Antoinette & Berns, Thomas (2013). « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation: Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? » dans, *Réseaux*, 177, 163-196.
- Rouvroy, Antoinette et Berns, Thomas (2010). « Le nouveau pouvoir statistique: Ou quand le contrôle s'exerce sur un réel normé, docile et sans événement car constitué de corps 'numériques' », dans *Multitudes*, vol. 40, N. 1, 88-103.
- Rouvroy, Antoinette et Stiegler, Bernard (2015). « Le régime de vérité numérique », dans *Socio Le tournant numérique... Et après? Débat*, 113-140.

- Roy, Simon (2003). «L'étude de cas », dans B. Gauthier (dir.), Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données, Québec: PUQ, 159-189
- Rozado, David. (2023). “The Political Biases of ChatGPT”, in Social Sciences 12, no. 3: 148.
- Rudolph, Jürgen; Samson, Tan & Shannon, Tan (2023). “ChatGPT: Bullshit spewer or the end of traditional assessments in higher education?”, In Journal of Applied Learning & Teaching Vol. 6 No. 1.
- Salaris, Colline (2018). “Notes de lecture”, de l'ouvrage : François Jarrige, Techno- critiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences. Paris, La Découverte, 2014.
- Schatz E. (Ed) (2009). Political Ethnography: What Immersion Contributes to the Study of Power.
- Schneier, Bruce (2019). Click Here to Kill Everybody : Security and Survival in a Hyper-Connected World. New York : W. W. Norton & Company, Incorporated.
- Schouwey, Jacques (1981). « Introduction », dans Gadamer, H-G et Schouwey, J. Du cercle de la compréhension, Revue De Théologie Et De Philosophie, 113(4), troisième série, 363-373.
- Schouwey, Jacques (1988). « Herméneutique : ontologie ou méthodologie ? Quelques questions à propos du livre de Paul Ricoeur ‘Du texte à l’action’ », dans Revue de Théologie et de Philosophie, 120(1), 75–87.
- Schwartz, Edward (1996). Netactivism: How Citizens Use the Internet, Sebastapol, Californie: O'Reilly & Associates, Inc.
- Séguy, Jean (1986). « Rationalisation, Modernité Et Avenir De La Religion Chez Max Weber », dans Archives De Sciences Sociales Des Religions, vol. 31, no. 61.1, 127–138.
- Serres, J. & Prost, Y. (2022). « Citoyenneté numérique : plateformes cherchent piliers », dans Revue Projet, 387, 81-85. <https://doi.org/10.3917/pro.387.0081>
- Serres, Michel (1994). La légende des anges, Paris : Flammarion.
- Serres, Michel (1996). « Sortir des réseaux... », dans Les cahiers de médiologie, 2(2):247-255.
- Serres, Michel (2017). C'était mieux avant! Paris : Le Pommier.
- Siapera, Eugenia (2016). “Digital Citizen X, XNet and the Radicalisation of Citizenship”, In Anthony Mc., Sonja V., & Amelia J. Negotiating Digital Citizenship: Control, Contest and Culture. Rowman & Littlefield Publishers.
- Sloterdijk, Peter (23 janvier 2015). « La politique de Heidegger », dans le cadre du Colloque « Heidegger et « les juifs » ». À la Bibliothèque nationale de France.
- Soulet, Marc-Henry (2010). « Avant-propos », dans B. Glaser et A. Strauss, La découverte de la théorie Ancrée, Paris : Armand Colin.
- Stiegler, Bernard (2007). « Questions de pharmacologie générale. Il n'y a pas de simple pharmakon », dans Psychotropes, 13, 27-54.
- Stiegler, Bernard (2008). « Psychopouvoir et guerre métapsychologique : la question du

- pharmakon», dans Le Collectif pas de 0 de conduite éd., *Enfants turbulents : l'enfer est-il pavé de bonnes préventions*, Toulouse : Érès, 119-130.
- Strauss, Anselm L. & Corbin, Juliet M. & Soulet, Marc-Henry (2004). *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Academic Press Fribourg.
- Sunstein, Cass (2007). *Republic.com. 2*, Princeton: Princeton University Press
- Tagg, Caroline (2015). "Introduction, Digital communication and applied linguistics" dans *Exploring Digital Communication*. London: Routledge.
- Tandoc Jr. Edson, Ryan J. Thomas & Lauren Bishop (2021). "What Is (Fake) News? Analyzing News Values (and More) in Fake Stories", in Edson C. Tandoc Jr. *Dark Participation in Online Communication: The World of the Wicked Web*, Vol 9, No 1.
- Tavoillot, Pierre-Henri (2020). « Contre la démocratie participative », dans *Pouvoirs*, 4, 4, 43-55. <https://doi.org/10.3917/pouv.175.0043>
- Temelini, Michael (2015). « Tully's Aspectival Approach to the Study of Politics », dans *Wittgenstein and the study of politics*, Toronto: UTP, 166-205
- Tenzer, Nicolas (2007). « Éthique de responsabilité et éthique de conviction : l'intellectuel et le politique dans les démocraties modernes », dans N. Tenzer, *Pour une nouvelle philosophie politique*, Paris: Presses Universitaires de France, 103-124.
- Tim Berners-Lee (2000). *Weaving the Web: The Original Design and Ultimate Destiny of the World Wide Web*, NY: HarperCollins.
- Touraine, Alain (1992). *Critique de la modernité*, Paris : Les Éditions Fayard
- Touraine, Alain (Propos recueillis par Jean-François Dortier 2009). « Des mouvements sociaux au sujet », dans Xavier Molénat (éd.), *La sociologie*, 155-160.
- Tréguer, Félix (2015). « Hackers vs States: Subversion, Répression and Résistance in the Online Public Sphere », dans *Droit et société*, vol. 91, no. 3, 639-652.
- Tréguer, Felix (2019). « Anonymat et chiffrement, composantes essentielles de la liberté de communication », dans Q. Van Enis & C. De Terwangne (Eds.), *L'Europe des droits de l'homme à l'heure d'Internet*. Bruxelles: Bruylant.
- Tufekci, Zeynep (2019). *Twitter et les gaz lacrymogènes. Forces et fragilités de la contestation connectée*, Caen : C&F Editions.
- Tully, James (2008). *Public Philosophy in a New Key*, Vol. 1 et 2, Cambridge: Cambridge University Press.
- Turner, Fred (2012). *Aux sources de l'utopie numérique : de la contre-culture à la cyberculture : Stewart Brand, un homme d'influence*, Caen : C&F.
- Vanbremeersch, Nicholas (2009). *De la démocratie numérique*, Paris : Seuil, coll. Médiathèque.

- Vandaele, Sylvie (2001). « Noyaux conceptuels et traduction médicale », dans *Meta*, vol. 46, N.1, 16–21.
- Vendra, Maria Cristina & Furia, Paolo (2021). « Introduction – Ricœur et la question de l'espace. Les perspectives d'un 'tournant spatial' à partir de Ricœur », dans *Études Ricœuriennes / Ricœur Studies* Vol 12, No 2. DOI 10.5195/errs.2021.577
- Verdier, Henri & Henri, Siegrid (2021). « Chapitre 1, La souveraineté après la révolution numérique », dans Philippe Bance, Jacques Fournier (Ed.) *Numérique, action publique et démocratie*, Rouen : Presse Universitaire de Rouen et de Havre.
- Vieillard-Baron, Hervé (2005). « Entre proximité et distance, quelle place pour le terrain ? » dans, *Cahiers de géographie du Québec*, 49 (138), 409–427.
- Vignes, R. (2021). « Une économie d'acteurs capables pour dépasser l'anomie technocapitaliste », dans *Revue du MAUSS*, 57, 174-183.
- Villani, Cédric (2019). « Les enjeux politiques de l'intelligence artificielle », dans *Pouvoirs*, 170, 5-18.
- Virilio, Paul (1998). *La Bombe informatique*, Paris : Galilée, coll. L'Espace Critique.
- Vitali-Rosati, Marcello (2014). « Chapitre 5, Pour une définition du « numérique », dans E. Sinatra Michael, Vitali-Rosati Marcello (éd.), *Pratiques de l'édition numérique*, Montréal : PUM, 63-75.
- Weber Max (1919). *Le savant et le politique*, trad. de l'allemand par J. Freund, Paris : Plon.
- Weber, Max (1921, 1971). *Economie et société*, trad. française, Paris : Plon.
- Weber, Max (2013). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Presses Électroniques de France.
- Weber, Max (1986). "The Reich President", in *Social Research*, 53(1), 125-132. Wills Regan, Emily (2019). New York: New York University Press.
- Whimster, Sam (2019). "Max Weber and federal democracy", dans *Journal of Classical Sociology*, 19(4), 346–360.
- Whitworth, Brian et McQueen, Robert J. (1999). "Voting before discussing: computer voting as social communication", dans *Proceedings of the 32nd Annual Hawaii International Conference on Systems Sciences*, 1-12.
- Wu, Tim (2019). "Blind Spot : The Attention Economy and the Law", 82 *Antitrust L. J.* 771. [https://scholarship.law.columbia.edu/faculty\\_scholarship/2029?utm\\_source=scholarship.law.columbia.edu%2Ffaculty\\_scholarship%2F2029&utm\\_medium=PDF&utm\\_campaign=PDFCoverPages](https://scholarship.law.columbia.edu/faculty_scholarship/2029?utm_source=scholarship.law.columbia.edu%2Ffaculty_scholarship%2F2029&utm_medium=PDF&utm_campaign=PDFCoverPages)
- Zuboff, Shoshana (2015). « Big other: Surveillance Capitalism and the Prospects of an Information Civilization », dans *Journal of Information Technology*, vol. 30, N. 1, 75–8